

Travaux du Laboratoire d'anthropologie rythmo-pédagogique de Paris

**Marcel Jousse**

(1886-1961)

Professeur d'Anthropologie linguistique  
à l'École d'Anthropologie  
Directeur du Laboratoire de rythmo-pédagogique de Paris

**Études de psychologie linguistique :**  
**Le Style oral rythmique**  
**et mnémotechnique**  
**chez les Verbo-moteurs**

(1925)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
Courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>

[Page web](#)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,  
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>. [Page web](#).

à partir de :

**Marcel JOUSSE (1886-1961)**

**Études de psychologie linguistique.  
Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs.**

Paris, Gabriel Beauchesne, Éditeur, 1925, 242 pp. Travaux du  
Laboratoire de Rythmo-pédagogie de Paris. Archives de philosophie,  
volume II, cahier IV.

Le directeur pédagogique de l'Institut européen de  
mimopédagogie, M; Yves Beauperin, nous a donné sa permission,  
le 25 juin 2003, de duffuser cette œuvre dans Les Classiques des  
sciences sociales.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft  
Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''

Édition réalisée le 4 mai 2004 et complétée le 6 décembre 2010 à  
Chicoutimi, Québec.



*Travaux du Laboratoire d'anthropologie rythmo-pédagogique de Paris*

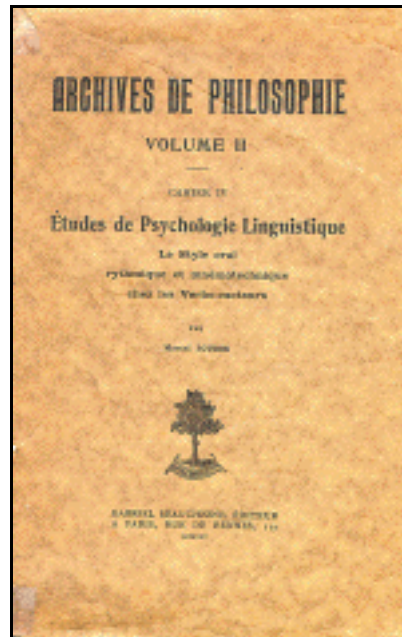
No XIV

**Marcel JOUSSE**

Professeur d'Anthropologie linguistique  
à l'École d'Anthropologie  
Directeur du Laboratoire de Rythmo-pédagogie de Paris

**Études de psychologie linguistique.**

Le Style oral  
rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs



**PARIS**

Gabriel Beauchesne, Éditeur, 1925.

# Table des matières

[Remerciements à l'Association Marcel Jousse pour leur autorisation](#)

[Travaux du Laboratoire d'anthropologie rythmo-pédagogique](#)

[Dédicace](#)

[Avant-propos](#)

- I. [L'Explosion énergétique et la Psycho-physiologie du Geste](#)
- II. [Intervalles entre les Explosions énergétiques](#) : le Rythme physiologique
- III. [La Gesticulation réflexe et mimique de la Réception](#)
- IV. [La Revivification spontanée des Gestes passés](#)
- V. [La Revivification volontaire et sémiologique des Gestes mimiques](#)
- VI. [La Gesticulation sémiologique laryngo-buccale](#)
- VII. [Le caractère instinctivement concret de la Gesticulation sémiologique](#)
- VIII. [Le Geste propositionnel](#)
- IX. [Attitudes mentales ethniques et Gestes propositionnels](#) : Psychologie de la Traduction
- X. [La répétition automatique d'un Geste propositionnel](#) : le Parallélisme
- XI. [Le Style oral rythmique](#)
- XII. [L'utilisation mnémonique instinctive des Schèmes rythmiques](#)
- XIII. [Le Style oral « Presse vivante » pour la Science d'un milieu ethnique](#)
- XIV. [Les Compositeurs oraux](#)
- XV. [Les facultés mnémoniques dans les milieux de Style oral](#)
- XVI. [Les procédés mnémotechniques à l'intérieur du Schème rythmique](#)
- XVII. [Les procédés mnémotechniques à l'intérieur du Récitatif](#)
- XVIII. [Les procédés mnémotechniques à l'intérieur d'une Récitation](#)

[Conclusion](#)

[Bibliographie des auteurs cités](#)

## REMERCIEMENTS

L'Association Marcel Jousse, par l'intermédiaire de son président, M. Jean-Ghislain d'Eudeville, nous a généreusement accordée, le 17 avril 2003, la permission de diffuser, sur le site internet Les Classiques des sciences sociales, les œuvres de Marcel Jousse publiées de son vivant :

Études de psychologie linguistique Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les verbomoteurs Revue Archives de philosophie Volume II, Cahier IV 1925

La pensée et le geste. I : le geste mimique corporel et manuel. Revue Le manuscrit autographe.1927

Études sur la psychologie du geste. Les rabbis d'Israël. Les récitatifs rythmiques parallèles. I Genre de la maxime, Spes , Paris, 1930

Méthodologie de la psychologie du geste. Revue des cours et conférences, n°11, 15 mai 1931, p. 201-218

Les Lois psycho-physiologiques du Style oral vivant et leur utilisation philologique. L'Ethnographie n°23, 15 avril 1931, p.1-18

Henri Brémond et la psychologie de la lecture. In memoriam Revue des cours et conférences, décembre 1933

Du mimisme à la musique chez l'enfant, Geuthner, Paris, 1935

Mimisme humain et psychologie de la lecture, Geuthner, Paris, 1935

Mimisme humain et style manuel, Geuthner, Paris, 1936

Les outils gestuels de la mémoire dans le milieu ethnique palestinien : Le Formulisme araméen des récits évangéliques. L'Ethnographie n°30, 15 décembre 1935, p. 1-20

Le mimisme humain et l'anthropologie du langage, Revue anthropologique, Juillet-Septembre 1936, p.201-215

Le bilatéralisme humain et l'anthropologie du langage, Revue anthropologique, Avril-Septembre 1940, p. 2-30

Judahen, Judéen, Judaïste dans le milieu ethnique palestinien. L'Ethnographie n°38, 1er Janvier-1er Juillet 1946, p.3-20

Père Fils et Paraclét dans le milieu ethnique palestinien. L'Ethnographie n°39, Année 1941, p. 3-58

Les formules targoumiques du Pater dans le milieu ethnique palestinien L'Ethnographie n°42, Année 1944, p. 4-51

La manducation de la leçon dans le milieu ethnique palestinien. Geuthner, Paris, 1950.

Rythmo-mélodisme et rythmo-typographie pour le style oral palestinien. Geuthner, Paris, 1952

[jgeudeville@hotmail.com](mailto:jgeudeville@hotmail.com)

Un grand merci à M. [Rémy Guérinel](#), de Nanterre, d'avoir rendu possible, grâce à toutes ses démarches, ce projet de diffusion libre de l'œuvre de Marcel Jousse : ([guerinel@hotmail.com](mailto:guerinel@hotmail.com) )

BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS CITÉS

---

Archives de philosophie

Rue de Rennes, 117, PARIS-VI

---

I. – Les Archives de Philosophie sont publiées par un groupe de professeurs dont le centre de rédaction est à la Maison d'Études Philosophiques, Vals-Près-Le-Puy (Haute-Loire).

Pour ce qui est de la rédaction, écrire à cette adresse, à M. le Secrétaire de Rédaction des ARCHIVES DE PHILOSOPHIE.

Les Revues d'échange et les ouvrages pour compte rendu devront être envoyés à cette même adresse.

II. – Les Archives de Philosophie ne sont pas une revue. Elles n'auront donc pas de périodicité régulière et se présenteront sous forme de *cahiers* contenant soit un travail unique, soit un groupe de travaux sur un même sujet ou de même genre. Le nombre de pages de ces cahiers restera indéterminé, en dépendance des matières et des auteurs. Chacun aura sa pagination, son titre et sa table propres ; mais, grâce à une double pagination, les fascicules seront réunis en volumes de 600 pages environ avec table générale.

III. – Les Archives de Philosophie consacreront tous les ans un cahier spécial à l'étude critique des principaux travaux philosophiques de l'année. Elles signaleront également, avec les indications essentielles, tous les ouvrages de philosophie envoyés à la rédaction.

Le prix de souscription à chaque volume est fixé à 36 FF pour la France et 50 FF pour l'étranger.

Pour ce qui concerne les souscriptions et l'administration, s'adresser à l'éditeur GABRIEL BEAUCHESNE, *rue de Rennes, 117, à Paris VI<sup>e</sup>* (Compte chèque postal No 3929, Paris).

## **TRAVAUX DU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE RYTHMO-PÉDAGOGIQUE**

(Écrire au Directeur du Laboratoire d'Anthropologie  
23, rue des Martyrs, Paris 9<sup>e</sup>)

Marcel JOUSSE :

- I. – Le Mimisme humain et l'Anthropologie du Langage.
- II. – Mimisme humain et Style manuel.
- III. – Le Bilatéralisme humain et l'Anthropologie du Langage.
- IV. – Du Mimisme à la Musique chez l'Enfant.
- V. – Mimisme humain et Psychologie de la Lecture.
- VI. – Les Lois psycho-physiologiques du Style oral vivant et leur Utilisation philologique.
- VII. – Les Outils gestuels de la Mémoire dans le Milieu ethnique palestinien : Le Formulisme araméen des Récits évangéliques.
- VIII. – Rythmo-mélodisme et Rythmo-typographie pour le Style oral palestinien.
- IX. – Judâhen, Judéen, Judaïste dans le Milieu ethnique palestinien.
- X. – Père, Fils et Paraclét dans le Milieu ethnique palestinien.
- XI. – Les Formules targoûmiques du « Pater » dans le Milieu ethnique palestinien.
- XII. – La Manducation de la Leçon dans le Milieu ethnique palestinien.
- XIII. – Études sur la Psychologie du Geste : Les Rabbis d'Israël. Les Récitatifs rythmiques parallèles : Genre de la Maxime.
- XIV. – **Études de Psychologie linguistique : Le Style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs.**
- XV. – Une nouvelle Psychologie du Langage (Leçons publiées par Frédéric Lefèvre).
- XVI. – L'Anthropologie du Geste et les Proverbes de la Terre (Leçons publiées par A. Thomas).



**ARCHIVES DE PHILOSOPHIE**

**VOLUME II**



**CAHIER IV**

À LA MÉMOIRE  
DE MON MAÎTRE  
DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE  
AU COLLÈGE DE FRANCE  
M. L'ABBÉ JEAN-PIERRE ROUSSELOT  
CETTE ESQUISSE  
D'UN TRAVAIL QU'IL ENCOURAGEA  
EST PIEUSEMENT DÉDIÉE

M. J.

« Je ne puis m'empêcher de regretter que la psychologie linguistique attire si peu de gens... Pourtant cette étude, surtout comparative, des formes les plus infimes aux plus raffinées, en apprendrait sur le mécanisme de l'intelligence au moins autant que d'autres procédés fort réputés. On s'est lancé avec ardeur dans la psychologie physiologique, en pensant avec raison que, si les faits biologiques, normaux et morbides, sont étudiés par les naturalistes et les médecins, ils peuvent l'être aussi par les psychologues, d'une autre manière. Il en est de même pour les langues : la philologie comparée a son but, la psychologie a le sien. Il est impossible de croire que celui qui, armé d'une suffisante instruction linguistique, se consacrerait à cette tâche, dépenserait sa peine en vain. »

(RIBOT : A, 98<sup>1</sup>.)

« La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

« On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *sēmeïon*, « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. »

(DE SAUSSURE : 33.)

---

<sup>1</sup> Les noms en PETITES CAPITALES renvoient à la bibliographie placée à la fin du Cahier.

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## Avant-propos

[Retour à la table des matières](#)

La Psychologie expérimentale commence à prendre contact avec l'Ethnographie, la Linguistique et la Phonétique expérimentale. Dans des réunions de techniciens, comme celles de la Société de Philosophie, MM. Brunot, Delacroix, G. Dumas, Pierre Janet, Lévy-Bruhl, Mauss, Meillet, Pernot, Piéron, Vendryes échangent leurs idées sur un même sujet. Des travaux de synthèse, comme le Cours magistral sur le Langage et la Pensée, professé ces deux dernières années en Sorbonne, rapprochent les conclusions de ces spécialistes. Le temps semble venu de chercher à envisager certains problèmes complexes sous un jour moins réduit.

Laplace a dit : « Les découvertes consistent en des rapprochements d'idées susceptibles de se joindre et qui étaient isolées jusqu'alors. »

Le présent fascicule rapprochera simplement des textes de spécialistes, mais en se permettant d'y introduire, entre crochets [ ], une terminologie unique, indispensable à la clarté de l'ensemble, sans pourtant trahir la pensée des auteurs. Ces citations voudraient être comme l'esquisse, aussi impersonnelle que possible, des études de Psychologie expérimentale et ethnique que nous poursuivons depuis dix-huit ans. Nos recherches ont porté sur la *Mémoire verbo-motrice rythmique*, sur ce que notre Professeur au Collège de France, M. le D<sup>r</sup> Pierre Janet, appellerait la *Psychologie de la Récitation*.

Il va de soi que ce rudimentaire classement de faits n'a aucune visée métaphysique. Contents de fournir aux philosophes et aux psychologues des matériaux qu'ils

pourront utiliser de diverses manières sur le terrain spéculatif, nous nous sommes bornés à faire un essai de synthèse des données *positives* d'expérience sur le Style oral, et des interprétations d'ordre exclusivement *scientifique* qu'en ont proposées les spécialistes en Linguistique et les maîtres en Psychologie et en Phonétique expérimentales. Nous laissons aux philosophes le soin, d'interpréter les faits que nous leur livrons et d'en tirer parti dans l'étude de la mémoire et surtout des rapports du langage avec la pensée abstraite pure. Et tout de même nous laissons aux savants dont nous invoquerons le témoignage, les vues philosophiques purement phénoménistes ou évolutionnistes qu'ils pourraient entretenir par devers eux et que nous ne saurions évidemment faire nôtres. Nous avons délibérément exclu de notre perspective toute étude ou conclusion, métaphysique et critique, qui dépasserait le domaine des faits et celui des applications à la Psychologie linguistique. Nous osons espérer que le lecteur ne nous fera pas un reproche de ne pas trouver dans cette étude ce que nous n'avons pas voulu y mettre.

Nous avons cru bon de faire paraître, avant l'ouvrage définitif, un conspectus général de notre méthode psycho-physiologique. Les maîtres, dont nous venons de citer les noms et à qui nous devons tant, pourront, ainsi nous aider de leurs lumières et de leurs conseils, avec plus de précision encore, dans les diverses techniques où nous avons à leur emprunter des faits et des lois. La Science s'est faite, de nos jours, tellement complexe que, pour y pousser une pointe sur une zone neuve, il nous faut ce qu'il nous a fallu sur les champs de bataille modernes : la liaison des armes.

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

- I -

---

## L'Explosion énergétique et la Psycho-physiologie du Geste.

[Retour à la table des matières](#)

« La psychologie, en tant que science, ne peut se borner à considérer les seuls phénomènes psychiques en soi ; elle est astreinte au devoir de soumettre à une recherche approfondie les modifications physiques du système nerveux qui accompagnent les oscillations variées de l'énergie, non moins que l'importance de l'énergie dans la vie des organismes » (BECHTEREW : 68).

« Une des, plus belles conquêtes de la physiologie moderne est assurément d'avoir démontré que les organismes vivants sont des transformateurs d'énergie. Les tissus emmagasinent cette énergie à l'état potentiel, sous forme de composés chimiques ; ils la transforment en énergie actuelle de forme différente suivant leur spécialisation fonctionnelle. Ainsi dans le muscle, l'énergie chimique se transforme en énergie mécanique, chaleur, électricité, bruit musculaire ; dans le système nerveux en énergie nerveuse, électricité, chaleur, etc... » (ATHANASIU : 25-26). « Si nous cherchons, [en effet,] comment un corps vivant s'y prend pour exécuter des mouvements, nous trouvons que sa méthode est toujours la même. Elle consiste à utiliser certaines substances qu'on pourrait appeler explosives et qui, semblables à de la poudre à canon, n'attendent qu'une étincelle pour détoner. Je veux parler des aliments, plus particulièrement des substances ternaires, – hydrates de carbone et graisses. Une somme considérable d'énergie potentielle, y est accumulée, prête à se convertir en mouvement. Cette énergie a été lentement, graduellement empruntée au soleil par les plantes ; et l'animal qui se nourrit d'une plante, ou d'un animal qui s'est nourri d'une plante, ou d'un animal qui s'est nourri d'un animal qui s'est nourri d'une plante, etc.,

fait simplement passer dans son corps un explosif que la vie a fabriqué en emmagasinant de l'énergie solaire. Quand il exécute un mouvement, c'est qu'il libère l'énergie ainsi emprisonnée » (BERGSON : B, 14-15).

Or, dans un corps vivant, « nous trouvons partout [et toujours] des mouvements... et cela ne doit pas surprendre. L'activité motrice est la réponse que l'homme et l'animal font aux excitations [incessantes] qui viennent du dehors ou du dedans » (RIBOT : C, 26). À chaque excitation jaillit « l'étincelle : l'explosif détone, et... le mouvement s'accomplit » (BERGSON : B, 15). « Appelons, si vous le voulez, ces réflexes physiologiques des *gestes*, sans chercher... à définir le geste d'une façon précise. Laissons-lui... le sens étymologique large « d'activité corporelle », qu'il offre dans des locutions comme « gesta Dei per Francos » ou comme « Chansons de gestes » (D'UDINE : A, 67-68). « Le rire et les larmes, voilà [par exemple] deux gestes... » (D'UDINE : A, 4).

« Au commencement était le Geste » (D'UDINE : A, 86). « En venant au monde, le nouveau-né est muni d'aptitudes motrices... Il est une machine qui produit des mouvements, [qui fait perpétuellement des gestes] » (RIBOT : C, 2). « Toute excitation, [interne ou externe,] détermine un mouvement » (FÉRE : A, 75). « Une explosion fait tressaillir des pieds à la tête. La moindre sensation nous donne une secousse identique quoique invisible : si nous ne la sentons pas toujours, cela tient à ce qu'elle est trop fine ou que notre sensibilité ne l'est pas assez » (JAMES : II, 372). « Et ce mouvement... auquel paraissent prendre part tous les éléments contractiles de l'organisme... semble constituer essentiellement le caractère objectif de la sensation » (FÉRE : A, 75). « Ce serait une erreur de croire que nos états affectifs ou représentatifs soient par eux-mêmes inertes et qu'il faille y ajouter quelque chose pour qu'ils deviennent moteurs. En d'autres termes, il n'y a pas dans la conscience d'états qui soient uniquement des constatations ; les états qui sont des constatations s'accompagnent de mouvements, [de gestes], et par suite de tendances ; nous n'avons besoin de rien ajouter à un état de conscience pour qu'il soit actif, [gestuel] ; au contraire, lorsque le mouvement n'accompagne pas immédiatement une affection ou une représentation, c'est que nous empêchons ce mouvement de se produire, nous l'inhibons » (LUQUET : 84).

Or, cette inhibition est encore « activité motrice ». « Il convient de faire remarquer que l'activité motrice n'est pas synonyme de « mouvement » au sens usuel de ce mot. Pour un état d'immobilité, on peut dépenser autant d'énergie que pour un mouvement dans l'espace ; ex. : tenir le bras étendu et rigide ; la position droite de la tête maintenue par la contraction continue des muscles du cou, etc. Ceci dit en passant pour rappeler l'ubiquité des mouvements ; ils forment la trame sur laquelle [et avec laquelle] la conscience dessine ses broderies » (RIBOT : C, 3). « Ce n'est donc que par abstraction que dans un phénomène idéo-moteur on considère le côté intellectuel sans le côté moteur. La vie intellectuelle n'est pas un empire dans un empire ; elle est imprégnée d'états affectifs qui tendent eux-mêmes à s'exprimer en mouvements ; elle a donc une tendance constante à se jouer extérieurement » (LUQUET : 91). « Il ne faut

pas considérer comme profonde, comme correspondant à une réalité véritable, la distinction dans l'âme de trois facultés. Même sans donner à ce mot le sens abusif et réaliste que semblaient lui donner les éclectiques, les groupes de phénomènes dont elles sont comme l'étiquette commune ne présentent pas de caractères nettement tranchés permettant de tracer entre eux une ligne de démarcation précise. Il n'y a pas des phénomènes affectifs qui ne seraient qu'affectifs, des phénomènes représentatifs qui ne seraient que représentatifs, etc.. mais tout phénomène affectif par exemple est en même temps représentatif et actif. D'une manière générale, tout état de conscience est à la fois affectif, intellectuel et actif ; il n'y a qu'une différence de dosage dans les proportions relatives de ces éléments : chaque état de conscience comprend, outre le phénomène affectif ou représentatif ou actif qui est au premier plan, des éléments psychiques appartenant aux deux autres classes, plus reculés ou moins visibles, mais qui n'en sont pas moins toujours présents » (LUQUET : 82-83).

Si « l'attitude mentale est un fait complexe, synthétique, un système de phénomènes divers et d'ordre différent » (F. PAULHAN : 827), « considéré objectivement, un individu n'est qu'un ensemble de mouvements, [de gestes] diversement combinés » (GODFERNAUX : 5). « En certains cas les dispositions d'une personne sont mieux comprises par un témoin un peu avisé que par elle-même. Il est des rires qui présagent la tempête sans que le rieur s'en rende compte » (F. PAULHAN : 827). « Le mouvement, [la gesticulation,] reste [ainsi] le fait essentiel et les tendances organiques ne sont, comme les autres, que des ensembles plus ou moins compliqués de phénomènes moteurs coordonnés » (GODFERNAUX : 4-5). Dès lors, « il est nécessaire de considérer la psychologie d'une manière particulière, [d'en faire une sorte de *Psychologie du Geste*].

« Cette science doit devenir plus objective et doit considérer les faits sous leur aspect visuel et auditif de la même manière que les autres sciences, [aspect précisé et amplifié, s'il y a lieu, par des appareils enregistreurs comme ceux de M. l'abbé Rousselot]. Elle a alors pour objet l'étude de la conduite, [de la gesticulation] des hommes, l'étude des mouvements [gestuels] partiels, des attitudes générales ou des déplacements d'ensemble par lesquels l'individu réagit aux actions que les divers objets environnants exercent sur lui. La psychologie doit décrire ces réactions, [ces gesticulations,] les classer et en découvrir les lois » (JANET : A, 919).

« Sous divers noms, réflexes, réflexes psychiques, tendances, automatismes, instincts, habitudes, systèmes psychologiques, complexus, bien des auteurs ont mis en évidence l'existence, chez l'individu vivant et pensant, de dispositions à réagir toujours de la même manière à certaines modifications produites. à la surface du corps. Nous appellerons « réception » cette modification particulière du corps qui sert de point de départ et « action [gestuelle] », « gesticulation » l'ensemble des mouvements réactionnels.

« Pour caractériser une tendance [gestuelle], il faudrait pouvoir décrire avec précision les caractères de la réception, sa nature, son intensité, sa complexité, l'endroit du



corps sur lequel elle doit se produire, etc., et l'ensemble des mouvements simples ou complexes qui constituent l'action, [la gesticulation], en choisissant bien entendu les cas où l'action est particulièrement nette et surtout complète » (JANET : A, 920).

« Malgré la grande complexité de [la réception] visuelle et la différence des théories qui cherchent à la saisir tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, la tendance qui s'est fait jour [en 1863, chez Séthénoff, puis] chez Wundt, s'affirme de plus en plus dans les travaux d'optique physiologique. L'œuvre capitale de Bourdon qui en résume un grand nombre, fait ressortir très nettement tout ce que les sensations rétinienne ont perdu de leur ancienne importance. Théoriquement on leur reconnaît encore un certain rôle, mais les facteurs qui s'y surajoutent, de nature généralement motrice, le réduisent presque à néant. Nous ne parlons pas seulement de la perception de la distance, ni de la localisation des objets. *D'après Bourdon, les données les plus élémentaires de la grandeur et de la forme sont également déterminées par des processus moteurs, [des gestes oculaires]...* L'étude de Bourdon ne laisse plus rien subsister de la vision empirique telle que la comprenait Helmholtz. L'expérience rétinienne y est battue en brèche sur tous les points et remplacée, tant bien que mal, par l'expérience motrice de l'organe visuel.

« Un pas encore plus décisif dans la même voie a été fait par le Dr Nuel. S'étant proposé de décrire le mécanisme de la vision d'une manière purement et exclusivement objective, sans le concours de l'introspection,... il arrive à conclure que chez l'homme les données visuelles de la conscience se rattachent uniquement aux modifications du réflexe cérébral par les réflexes oculaires de la direction et de la convergence. » (KOSTYLEFF : B, 21-23 ; A, 121). « Les représentations visuelles sont toutes motrices » (NUEL : 256).

« Le problème de l'audition est peut-être encore plus complexe que celui de la vision et, par suite, encore plus éloigné de la solution définitive, mais là aussi l'hypothèse d'une empreinte périphérique sous forme de résonance se trouve remplacée par un processus réactif, [une gesticulation auriculaire] » (KOSTYLEFF : B, 27). « P. Bonnier et Hurst [furent] amenés... à conclure presque simultanément que l'audition ne se rattache pas à un processus moléculaire, à la répétition des ébranlements aériens, mais à un processus molaire, à la mise en mouvement, [à la gesticulation] des organes auriculaires suivie d'une excitation du nerf auditif. Dans son travail capital sur l'audition, M. P. Bonnier rattache la perception sonore à un « va-et-vient de milieux successifs, petits et suspendus » tels que les osselets, le liquide labyrinthique, les tympan cochléaires et la membrane de la fenêtre ronde, aboutissant à une irritation continue de la papille » (KOSTYLEFF : A, 124). « Ici encore, sous les sensations spécifiques, il y a un ensemble [gestuel] qui leur sert de Soutien » (RIBOT : C, 9-3).

Un même geste « peut être déclenché par diverses excitations. Soit par exemple un mouvement d'extension de mon bras. Ce mouvement peut être... provoqué par un choc sur le coude ; c'est un réflexe à excitation extérieure, analogue au réflexe

rotulien. Il peut également faire suite à quelque excitation physiologique interne ; j'étendrai alors le bras comme les enfants le font au berceau, et l'on dira que je le fais, comme eux, par démangeaison de dépenser un trop-plein d'énergies. Il peut aussi être consécutif à une [réception externe], comme si je vois un fruit sur le compotier, et y tends la main. Il peut enfin réaliser une volonté explicite, et alors je meus le bras parce que je veux le faire. En tous ces cas le mouvement est resté physiquement le même. Dans tous également,... il a été accompli par [l'explosion], le jeu de forces internes déclenchées par des excitations ; c'est donc toujours un réflexe. Mais il convient de retenir la diversité des *stimuli* qui provoquent le réflexe : stimulus physique et externe, stimulus physiologique et interne, stimulus psychologique d'une [réception] ou d'une volition. L'évolution de l'activité, [de la gesticulation], se fait, pour une bonne part, grâce à l'excitation de nos réflexes fondamentaux par des stimuli nouveaux et de plus en plus psychologiques » (BAUDIN : 535). « Le nouveau-né... est une machine qui produit des mouvements, mais leur apparition est *primaire*. Comme ils dépendent des centres inférieurs de l'encéphale, ils sont vides de conscience ou tout au moins de connaissance. Plus tard, avec le développement des centres supérieurs de l'écorce cérébrale, l'organisation du système moteur sera achevée » (RIBOT : C, 2-3).

« Nous n'avons envisagé jusqu'ici le [geste] réflexe que dans le cas d'un mouvement simple ou relativement simple. Il y a aussi, et surtout, des mouvements composés, qui ne peuvent se concevoir que par des *associations de réflexes*. Associations simultanées, comme lorsque les mouvements automatiques de la main entraînent ceux des bras et du corps. Associations successives comme lorsque les réflexes de la salivation entraînent ceux de la déglutition, puis ceux de la digestion, puis ceux de l'assimilation, etc. Il y a ainsi des chaînes de [gestes] réflexes dans la plupart de nos activités vitales. Ces chaînes s'agencent, chez les animaux supérieurs, dans les centres nerveux, qui ne servent pas seulement à transformer l'excitation en réaction, [en gesticulation], mais encore, et même davantage, à organiser les suites des mouvements vitaux. L'encéphale, en particulier, est le lieu des associations physiologiques de réflexes » (BAUDIN : 535-536). « Je crois que l'on peut dire en un certain sens que le cerveau est surtout composé... par l'ensemble des réflexes sensoriels : [gestes oculaires, auriculaires, etc.]... La différenciation extrême, la délicatesse des réceptions, la complexité énorme des réactions [gestuelles] nous conduisent à concevoir un système de réflexes et de liaisons extraordinairement compliqué » (AUGIER : 50).

« La vie organique... est assurée par le jeu indéfini des [gestes] réflexes organiques à *stimuli* intérieurs. C'est par eux que se réalise le dynamisme continu, [la gesticulation perpétuelle] des fonctions vitales de l'assimilation et de la désassimilation des aliments, de la circulation du sang, etc. Tout se fait par des [gestes] indépendants de notre volonté, mais non pas indépendants les uns des autres, ni des nécessités organiques. Ils se servent mutuellement d'excitations les uns aux autres : ils se composent et se suivent au mieux des besoins de la vie. On trouve là le premier cas

de *l'automatisme physiologique*, dont la prodigieuse activité du cœur, si énergique, si infatigable, et si bien rythmé, nous donne l'exemple le plus éclatant » (BAUDIN : 536).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

- II -

---

Intervalles entre les Explosions  
énergétiques :  
le Rythme physiologique.

[Retour à la table des matières](#)

« Aucun fait n'est plus familier au physiologiste que le caractère rythmique d'un grand nombre de gestes physiologiques » (BOLTON : 149). « Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, depuis le commencement de celui-ci surtout, on parle beaucoup de rythme, constamment, à tout propos, et bien souvent hors de propos. On sait vaguement ce qu'il peut être, on le sent plus vaguement encore, et, plus la conception qu'on en a demeure nébuleuse, plus il semble que l'on nourrisse pour lui un respect mêlé de fétichisme. On le considère comme une sorte de divinité à tout faire, prête à accomplir tous les miracles, pourvu qu'on invoque son nom : *Rythme*, *Eurythmie* sont des mots bien sonnants ; à les proférer on s'admire soi-même et l'on pense aussi se pousser dans l'estime du voisin... Il y a certains vocables venus du grec ou, du latin, qui agissent ainsi, semble-t-on croire, comme le « parapharagaramus » des magiciens, rien qu'à vibrer dans l'air ou à être tracés dans l'espace.

« Rythmique » est de ces mots. Nous voyons peu à peu, tous les critiques, à tout bout de champ, célébrer le « rythme » des vers ou de la prose, [du grec du Nouveau Testament], de la peinture ou de la sculpture, de la musique ou de l'architecture de leurs contemporains et cela à tort et à travers ; parfois précisément quand on se trouve en présence des œuvres les moins rythmées du monde.

« Il faut bien parler, et « rythme », comme « valeur » et comme « volume », donne tout de suite au discours un petit air de compétence. Un cours de culture physique surtout se croirait déshonoré s'il ne s'intitulait rythmique et l'on n'enseigne plus une danse, qu'on ne l'affirme noblement « danse rythmée ».

« Je voudrais bien savoir comment des danses pourraient ne pas l'être. L'humble et plébéienne polka, avec ses deux croches et sa noire, est la plus rythmée de toutes ; et précisément celles que l'on intitule de la sorte sont généralement celles qui s'éloignent le plus d'une cadence simple et facilement perceptible, d'une accentuation franche et nette...

« Aucune activité de la matière ne peut échapper au rythme » (D'UDINE : B, 54-55, 60). « Dans la nature physique, les phénomènes prennent très souvent, sinon universellement, la forme rythmique. Il y a un retour [mathématiquement] périodique d'un certain phénomène, quelquefois accompagné par d'autres, et qui se poursuit sans cesse. Soit dans le vaste champ de l'univers, soit sur la terre, le mouvement est généralement périodique. La lumière, la chaleur, le son et probablement l'électricité, se propagent sous la forme de vagues. HERBERT SPENCER a traité ce sujet dans ses *Premiers Principes* (215 et suiv.) au long et au large et a laissé peu de chose à ajouter. Quoiqu'il ne le dise pas en termes aussi formels, il semble bien considérer la rythmicité comme la seule forme possible de l'activité : le mouvement continu est une impossibilité » (BOLTON : 146-147). « Le rythme sous toutes ses formes remonte [ainsi] sans aucun doute à un premier principe, unique et universel » (VERRIER : A, II, 69).

« Si nous nous élevons de l'existence inorganique à la vie organique et animée, le rythme nous y apparaît comme une condition essentielle, rythme intensif [des explosions successives de]... l'énergie vitale [qui] s'élève et s'abaisse par vagues égales [ou du moins équivalentes] » (VERRIER : A, II, 70). « En physiologie, la rythmicité signifie, en effet, l'alternance [non plus mathématiquement, mais, pourrait-on dire, vitalement] régulière de périodes d'activité et des périodes de repos ou de moindre activité... » (BOLTON : 149). Il faut, ici surtout, « rappeler une notion de méthode importante dans les études de psychologie. On s'est mis en tête bien souvent que la psychologie devait devenir tout à fait scientifique, qu'il fallait changer absolument l'ancienne philosophie et adopter des mesures mathématiques comme on le fait en astronomie. Je crois qu'il y a là un grand malheur et, au fond, une grande erreur : les phénomènes que nous avons à étudier dans l'univers ne sont pas du tout identiques les uns aux autres. Si ces phénomènes étaient identiques, il n'y aurait partout qu'une seule et même science. Les sciences se sont distinguées les unes des autres par des nécessités pratiques ; il a été impossible d'étudier la biologie de la même manière que l'astronomie, parce que, que nous le voulions ou non, les êtres vivants ne se comportent pas devant nous *exactement* comme des planètes. Il y a des différences dans les faits » (JANET : B).

Or, comme « l'observation attentive de la nature donne toujours au delà de nos espérances » (ROUSSELOT : B, 7), observons attentivement ces « différences dans les faits ». « L'être vivant est une machine, [mais une machine vivante], une machine qui accumule des forces et qui dépense ses forces. » Mais il faut « des régulations de la dépense des forces » (JANET : B). La cellule nerveuse se les donne à elle-même : « il faut reconnaître que la tendance des mouvements à l'alternance périodique a des racines profondes dans le métabolisme à la fois matériel et dynamique des cellules vivantes, dont on pourra, si l'on veut, rattacher le rythme » au « rythme universel » de Spencer ou d'Aristote. Voici, à cet égard, ce qui doit se passer dans l'organisme. Dans l'état normal d'équilibre, le procès métabolique est autonome, et déjà périodique. S'il intervient un stimulant exceptionnel, la désassimilation augmente, entraînant une perte d'énergie, une diminution de la faculté de se détériorer, et, par suite, de l'excitabilité, et produisant même de l'intoxication, tous phénomènes qui caractérisent la fatigue. Cependant, par un mécanisme de défense, la désassimilation provoque spontanément des procès compensatoires d'assimilation, surtout à la faveur des pauses, quand il y en a ; parfois même cette récupération est plus grande que la perte subie. C'est ainsi que l'activité alternante se défend contre la fatigue » (LANDRY : 57).

« Ces périodes d'explosion nerveuse suivies de repos peuvent se succéder à de très brefs intervalles, comme dans le cas d'une contraction clonique du muscle, ou à de très grands intervalles... », (BOLTON : 149) suivant « l'échelle de nos gestes microscopiques ou macroscopiques ». « Comme mouvements, corporels, [comme gestes], il n'y a pas seulement ceux des bras ou des jambes ; notre physionomie, par exemple, l'expression de notre visage, [est] régie par un rythme beaucoup plus subtil. » À plus forte raison, « au fur et à mesure que [l'on] passe du domaine moteur apparent dans le domaine moteur intérieur », dans les gesticulations microscopiques de nos « états d'âme », la période des rythmes « s'abrège énormément » (D'UDINE : A, 97). « Plusieurs des gesticulations des organes vitaux les plus importants sont nettement rythmiques et peuvent servir de type à tous les rythmes physiologiques. Nous pouvons citer, entre autres, le pouls, la respiration. Ce sont des gesticulations involontaires » (BOLTON : 149). « Le système nerveux [activant ces gestes] est susceptible d'une certaine tension statique qu'il ne peut dépasser sans qu'il se produise une décharge » (FÉRÉ : A, 108).

Notre organisme, formé ainsi d'une infinité de rythmes automatiques à périodicité diverse, ressemble un peu à cette estrade où évoluent les élèves de Jaques-Dalcroze : « Les enfants, repartis en quatre groupes, se sont couchés sur le plancher. La musique va reprendre, avec des rythmes différents, mais chacun des groupes est affecté à un rythme spécial. Le premier devra prêter attention aux mélodies en *blanches* (2 temps), le deuxième à celles en *noires* (1 temps), le troisième à celles en *croches* (un demi-temps), le quatrième à ce rythme spécial appelé par Jaques « le *sautillé* », et constitué par une croche pointée suivie d'une double croche (3/4 de temps et 1/4 de temps. Ce rythme rappelle assez celui d'une balle de caoutchouc qui, après une longue trajectoire, a un court rebondissement).

« Le piano commence à jouer un air lent en *blanches*. Aussitôt, de la masse couchée, un groupe s'élève, et, dans ses évolutions, se met à dessiner le rythme pesant. Mais, au sein du motif musical attardé et rampant, voilà qu'un autre plus vif, en *noires*, s'agite, peu à peu se dégage, un nouveau groupe a surgi, marche à pas plus pressés, hache la scène dans tous les sens, et semble, de son mouvement nouveau et imprévu, faire rentrer dans la terre le groupe des *blanches* mal dégrossies. Ils marchent toujours ; mais la musique s'impatiente. Soudain sur ces êtres encore trop lents tombe une pluie de *croches* : elle les cingle, les abat comme des insectes, et, en même temps, suscite une nuée de nouveaux-venus, légers, et, dans leur course rapide, touchant à peine le sol. Mais alors, sur eux, retentit comme une trombe le rythme martelé du « sautillé » ; ils disparaissent à leur tour, et la scène est couverte d'enfants exécutant des sauts fantastiques, sorte de danse de faunes, et comme le premier pressentiment d'une volonté libre et capricieuse après la monotonie des rythmes réguliers. Le rythme est plusieurs fois modifié, et, à chaque changement, le groupe approprié surgit, et un autre disparaît », (BERTEVAL : 125). Ainsi dansent en nous, mais simultanément, toutes nos gesticulations réflexes.

Cette danse « existe chez tous les êtres vivants et sera d'autant plus parfaite chez l'homme qu'il se rapprochera de l'animal, c'est-à-dire que sera écartée l'activité supérieure de l'esprit, perturbatrice des opérations automatiques. Cette influence perturbatrice, c'est l'attention [volontaire] que nous définirons « une force de tension ». Cette force a, chez chacun de nous, une équation personnelle, de sorte qu'en dernière analyse, c'est le degré de puissance de l'attention qui viendrait déterminer le rythme d'ondulation, [d'explosion] de la cellule nerveuse [dans une systématisation gestuelle] » (BOS : 289). Mais là aussi, là surtout,

Chassez le naturel, il revient au galop.

Au cours de « l'étude expérimentale étendue, faite par Margaret Keiver au laboratoire de Meumann, à Zurich, en vue de déterminer l'influence du rythme sur le travail corporel et spirituel, on a choisi, comme travaux presque exclusivement corporels, le travail ergographique et la reproduction d'un signe graphique déterminé... Le projet de l'auteur était de comparer ces divers genres de travail avec ou sans rythme. Les expériences ergographiques n'ont donné aucun résultat, car les sujets, non habitués pourtant à l'ergographe, ont tout de suite fait des mouvements suivant un rythme spontané, ce qui rendait toute comparaison impossible. À dire vrai, il en est presque de même dans les autres expériences : tantôt les mouvements sont réglés par les battements d'un métronome, tantôt ils sont libres, [donc perturbés par l'attention volontaire]. Mais dans le second cas, on observe que les sujets suivent un rythme spontanément choisi. Par suite, les expériences permettent de voir seulement si le rythme imposé par le métronome [extérieur] est plus favorable au travail que le rythme naturel [du métronome intérieur] » (FOUCAULT : A, 673-674). « Les expériences d'Awramoff sur le travail ergographique, les mouvements étant libres, montrent [également] que chaque sujet choisit spontanément son rythme et y demeure

passablement fidèle » (FOUCAULT : B, 443). « Cette explosion nerveuse, à laquelle viennent se subordonner périodiquement les gestes intermédiaires, n'est pas spéciale aux mouvements simples et réguliers. Les gesticulations complexes nous présentent aussi partout de semblables groupements. Les lettres de l'alphabet écrites séparément avec une plume, des syllabes et des mots « tapés » à la machine à écrire et, mieux que tout, des mots prononcés nous font prendre sur le vif cette subordination d'une série de gestes qui utilisent l'énergie nerveuse d'une explosion » (STETSON : 296-297). « La voix est le résultat de la lutte qui s'exerce à certains points déterminés « entre les organes de la parole et la poussée de l'air chassé par les poumons. Il est donc naturel que nous observions... la colonne d'air qui est employée pour chaque son et pour un même son dans les différentes places qu'il peut occuper dans les groupes vocaux, [dans les gestes laryngo-buccaux].

« N'aurait-elle d'autre intérêt que celui de mieux faire connaître le mécanisme, [la gesticulation] de la parole, cette étude mériterait notre attention. Mais elle a un intérêt qui dépasse les limites d'une simple description : elle nous fournit des données pour juger du travail relatif, [de l'énergie nerveuse] qu'exige la production des sons.

« ...Rien n'est moins fixe que le volume d'air que nous employons dans la parole. Il varie... dans chaque individu suivant le degré de force, [d'énergie nerveuse] qu'il donne à sa parole tant pour le chuchotement que pour la voix haute...

« Les sinuosités des tracés de la colonne d'air parlante suffiraient presque à eux seuls pour décomposer tous les sons qui entrent dans un groupe. Image fidèle de la marche du souffle, elles traduisent tous les mouvements, les accroissements, les arrêts soutenus, les diminutions momentanées et les interruptions complètes... Mais le plus grand intérêt que présente l'étude du souffle émis pour les groupes de sons réside dans la recherche de l'accent d'intensité, [de l'instant de l'explosion énergétique]. Les tracés, en effet, nous permettent de le découvrir. Si nous émettons des groupes composés d'une même syllabe répétée, et que nous frappions d'une intensité, [d'une explosion énergétique] voulue l'une d'elles, les tracés montrent... que c'est cette syllabe qui est produite par la colonne d'air la plus considérable et la plus rapide.

« Cette constatation faite, il ne reste plus qu'à comparer entre elles les syllabes de groupes formés de la même façon et prononcés à l'ordinaire, d'abord isolément, ensuite dans des phrases ayant un sens.

« Examinons d'abord les groupes artificiels. Ce sont ceux qui présentent la combinaison la plus simple, et où, *pour différencier des syllabes intentionnellement égales, agissent seules, les lois de notre organisme, [les explosions, automatiques de l'énergie nerveuse]*.

« [Soit par exemple :] *papapapapapa...* Dans les groupes de plus de quatre syllabes, sur 15 cas : - - - - 14 fois, les atones étant sensiblement égales 11 fois, la pénultième plus faible 4 fois, l'initiale ayant été la plus intense 6 fois ; - - - - 1



fois ; sur 8 cas : - - - - - 3 fois, - - - - - avec la pénultième la plus faible 4, fois, - - - - - avec l'initiale la plus faible 1 fois.

« J'ai encore relevé : - avec l'intensité croissant jusqu'à la 3<sup>e</sup> syllabe,

- - - - - - - -

la 5<sup>e</sup> étant plus faible que la 4<sup>e</sup>,

- - - - - - - - - - - -

les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> syllabes étant égales.

« Dans une série d'émissions que l'on croit égales, le *souffle*, [ou mieux la gesticulation qui le commande,] obéit donc à une loi rythmique suivant laquelle à un effort succède en général une relâche, [une simple utilisation de l'énergie projetée, jusqu'à ce que l'épuisement complet fasse sentir le besoin d'une autre explosion. De là,]... nous avons... dans les groupes de deux syllabes, sur 155 cas : - - 125 fois, - - 30 fois. Mais il faut noter que cette dernière forme n'est fréquente qu'à certains jours : 5 fois sur 7 à la fin d'une séance (juillet 1889), 7 fois sur 20 et 6 fois sur 30 (décembre 1890). Elle concorde avec un moment de fatigue, où l'organisme épuisé ne peut plus disposer d'énergie pour le geste initial qu'en en faisant immédiatement exploser] » (ROUSSELOT : B, 61-72. Cf. JANET : B).

« La tendance à l'isochronisme », si attentivement étudiée par M. Verrier, ne se fera donc sentir réellement qu'à partir de

16 [450]

la première explosion, de la première « pulsation intensive du rythme organique » qui contracte les muscles et fait instinctivement *frapper du pied ou battre des mains* : « les intervalles ou unités rythmiques, [les *coups de pied*, (mot grec)] les mesures, commencent » là. Le peu d'énergie dont disposait auparavant l'organisme a amorcé le geste : cette amorce de geste, c'est « l'anacrusse » (VERRIER : B, 295 ; A, I, 191).

With h/awk and h/orse and h/unting-sp/ear

« Intervalles... en cs : 57,5 56,8 60,0

« Si nous exprimons la durée [des intervalles d'explosion] en fonction de leur unité, nous trouvons... en nombres ronds :

1 1 1 » (VERRIER : A, III, 215-216).

Nous avons bien, ici, comme pour les doigts du dactylographe, comme pour les élèves de Jaques-Dalcroze, une danse, « danse de l'appareil moteur de la respiration et de tous les muscles de l'articulation verbale,... expression de cette harmonie profonde et de ce besoin général et mystérieux de l'alternance, des poussées, des retenues et des retours, qui appartient à tout notre système nerveux moteur » (VERRIEST : 136). On comprend que « d'Homère à Lucien et à Plutarque, tous les écrivains de la Grèce confondent dans une même appellation les danseurs proprement dits, les joueurs de balle, les acrobates, les femmes qui marchent sur les mains, etc. Le (mot grec) (*-danseurs*) prend ainsi une acception très étendue. Cela tient à ce que le rythme, intervenant comme régulateur, s'appliquait aux jeux aussi bien qu'à la danse, aux exercices de la palestres comme aux évolutions savantes des Chœurs.

« Les rameurs qui, sur les galères, manœuvrent en cadence, suivant le rythme que leur marque la flûte du triéraulète, les ouvriers de l'arsenal qui travaillent au son des fifres, l'orateur qui scande ses périodes et ses gestes, sont tous, dans une certaine mesure, des danseurs, si l'on prend le mot dans le sens très large qu'il avait chez les Grecs. La puissance du rythme – on pourrait dire la croyance au rythme – était si universellement acceptée, que la Grèce faisait parler ses oracles en [rythme, on verra pourquoi plus loin,] et que plusieurs fois, dans le cours de son histoire, elle a réalisé la légende de la lyre d'Amphion : Épaminondas fit construire les murailles de Messène au son des flûtes béotiennes qui jouaient les airs fortement rythmés de Sakadas et de Pronomos ; Lysandre fit démolir les murs du Pirée au son de la flûte » (EMMANUEL : 275). De nos jours encore, « dans les pays d'Orient, en Afrique et en Asie, c'est [instinctivement] en mesure, pour alléger la fatigue de ces longs et pénibles travaux, qu'on moule le blé dans les moulins à main, qu'on pile le couscous ou le pilau, qu'on charge les chameaux, qu'on pousse à la rame les barques pesantes, qu'on porte le palanquin » (VERRIER : A, II, 78). Nous l'avons vu plus haut, « une explosion [sonore] fait tressaillir des pieds à la tête. La moindre sensation nous donne une secousse identique quoique invisible : si nous ne la sentons pas toujours, cela tient à ce qu'elle est trop fine ou que notre sensibilité ne l'est pas assez » (JAMES : II, 372). « La diffusion nerveuse est comparable à la propagation du courant électrique à travers un réseau de fils conducteurs. Si, en certains points des fils, se trouvent des moteurs, ils sont actionnés en une certaine mesure dès que le courant d'énergie pénètre dans le réseau. Il en va de même du courant nerveux provoqué par l'excitation ; à peine introduit dans le réseau nerveux, il s'y répand de toutes parts, actionnant les organes et les viscères auxquels aboutissent les filets nerveux. Et comme la plus infime partie de l'organisme est reliée par des nerfs au système nerveux central, on peut hardiment dire que toute excitation tend à mettre en mouvement – dans des limites indéfiniment variables – l'organisme tout entier » (BOURGUÈS et DENÉREAZ : 7-8).

« Puisque toute [réception] tend à ébranler tout l'organisme, on peut la considérer comme... [un détonateur], comme une *dynamogénie* » (8).

« Étymologiquement dynamogénie signifie *création* ou *acquisition de force*. Nous prenons ce mot dans le sens de *dégagement* ou *d'occasion de dégagement de force dans l'individu*. Donc, ne pas confondre la dynamogénie avec *l'augmentation* de la provision d'énergie qui résulte, par exemple, de la nutrition. La dynamogénie – dégagement d'énergie – est un *accroissement momentané*, mais en fin de compte une *consommation* d'énergie. »

« [Sans doute],... des excitations... partent continuellement des divers points du corps (tant ceux de l'intérieur – muscles, vaisseaux, glandes, viscères, etc. – que ceux en contact avec l'extérieur – épiderme, tympan, rétine, fosses nasales, etc.) » (7). Mais c'est la réception « sonore en particulier [qui] dynamogénise l'organisme. Les effets dynamogènes des [réceptions] sonores ont fait l'objet d'expériences tout à fait concluantes... Comme la dynamogénisation des muscles entraîne toutes sortes de conséquences dans les organes et les vaisseaux qu'ils régendent, on ne s'étonnera pas d'apprendre que le bruit du tambour précipite l'écoulement d'une veine ouverte, ainsi que l'a constaté Haller ; ni qu'un sujet étant étendu puis endormi sur une planche à bascule, le bruit d'une chaise remuée légèrement suffise pour faire affluer le sang à son cerveau, et pencher la bascule du côté de la tête pendant plusieurs minutes (expérience de Mosso) » (8). « La [réception] sonore, en dynamogénisant l'organisme, exalte toutes ses activités, augmente en quelque sorte sa capacité vitale [et intellectuelle]. La conscience ressent globalement tous ces profits sous l'espèce de plaisir. *Le plaisir n'est autre chose que la conscience d'une dynamogénie* » (9).

Aussi, chez tous les peuples « qui n'ont pas perdu leur spontanéité naturelle, qui ne sont pas, comme nous, des *dissociés*, sans être pour cela des *primitifs*, – mot qui doit disparaître du vocabulaire de tout savant » (MAUSS), « pour s'exciter à la tâche, on accompagne et on renforce presque toujours le rythme du travail en chantant quelque chanson appropriée à cette tâche et adaptée à ce rythme. Chaque genre d'occupation a donc sa chanson, qui ne pourra servir pour un autre de rythme différent » (VERRIER : A, II 78). Là encore, dans cet immense *laboratoire ethnique*, sans avoir besoin « du long et minutieux travail de MM. Müller et Schumann, [on a instinctivement constaté] que le rythme a une influence marquée sur la mémorisation ; cette conclusion [des expériences des deux psychologues], comme beaucoup d'autres conclusions données par la psychologie expérimentale, n'est [donc] pas absolument neuve ; on sait depuis toujours que [certaines phrases fortement rythmées]... se retiennent plus aisément que la prose [de la conversation, moins nettement rythmée, elle] » (VAN BIERVLIET : 27). « Selon la méthode de l'Orient,... l'enfant... répète en cadence avec ses petits camarades [la récitation de ces phrases], jusqu'à ce qu'il les sache par cœur » (RENAN : 31, B). Certes, « c'est bien l'Orient, cette gesticulation, ces cris, ces balancements, ces phrases obstinément répétées sur le même rythme monotone » (THARAUD : 771), mais c'est aussi, nous le verrons, la didactique profondément, universellement conforme aux lois de l'organisme humain, lois *dissociées* « chez l'adulte civilisé [dont] les mouvements, qu'entraîne le rythme dynamogénique [et mnémonique, sont] inhibés par des habitudes d'éducation et la tyrannie des convenances » (BOURGUÈS et DENÉREAZ : 20). « Ce que l'on ignorait [au

sujet du rythme], c'est l'importance de cet adjuvant de la mémoire. Les travaux de psychologie expérimentale sont surtout des analyses quantitatives, et déterminent exactement, permettent d'exprimer en chiffres l'importance de chacun des facteurs qui jouent un rôle dans la vie intellectuelle » (VAN BIERVLIET : 27). « Il reste [donc] certain que la tendance au rythme est une manifestation primaire du cerveau humain, manifestation qui plonge ses racines dans la vie organique elle-même. Aussi bien cette tendance doit-elle être l'une des dernières à disparaître sous l'influence d'une déchéance ou d'une évolution incomplète de l'esprit, [ce régulateur et perturbateur volontaire des explosions énergétiques] » (ANTHEAUME et DROMARD : 160). « Le rôle du rythme dans la traduction des excitations psychiques qui ne sont point domptées par la volonté consciente peut se déduire de la verve de certains ivrognes et des affirmations spontanées de divers aliénés... Le rythme se présente d'ailleurs comme une expression courante, fondamentale même, de la vie des dégénérés. Les mouvements stéréotypés, se répétant suivant un rythme plus ou moins régulier et monotone, constituent toute l'activité motrice de quelques idiots. La prédominance des facultés exigeant des dispositions rythmiques est relatée dans tous les ouvrages sur les arriérés. La notion de la cadence musicale est souvent la seule persistante chez ces malheureux : un bruit cadencé représente pour eux la sensation de luxe par excellence et résume tout le domaine de l'art » (161). « Tous ceux qui visitent, même à la hâte, un asile d'aliénés, remarquent la fréquence des chants, des cris [scandés], et

« Voci alte e fioche e suon di man con elle » (Dante).

(LOMBROSO : 341).

C'est le balancier du rythme de la vie abandonné à lui-même. « Nous pourrions [donc] substituer à la phrase célèbre de Hans de Bülow : « Au commencement était le Rythme », [non seulement] la formule à la fois plus précise et plus générale : « Au commencement était le Geste » (D'UDINE : A, 86), mais l'expression de la synthèse vivante :

Au commencement était le Geste rythmique.

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - III -

---

# La Gesticulation réflexe et mimique de la Réception.

[Retour à la table des matières](#)

À toute réception, « en présence d'un objet, notre corps tout entier [réagit par une gesticulation plus ou moins visible] et prend une attitude qui l'imité » (WUNDT. Cf. DELACROIX : A, 6). « Ces jeux de nerfs... ont une importance dont nous pouvons à peine saisir la portée. Leur démonstration jette, un jour imprévu sur la physiologie des centres nerveux et de l'appareil moteur. À notre insu, tout ce que nous voyons se projette instantanément dans notre musculature » (VERRIEST : 46). « Le spectateur des séances d'escrime suit chaque mouvement d'attaque et de défense et chacun de ces mouvements passe, comme un éclair, dans sa propre musculature. Tout son corps est parcouru d'ondes motrices ; c'est lui-même qui lutte, qui attaque, qui pare, qui vainc ou succombe. Les sensations associées d'aise et de bien-être dans les mouvements justes, d'embarras et de peine dans les mouvements faux, s'éveillent en lui au même titre que dans les lutteurs eux-mêmes » (44). « Lorsque notre œil suit le jeu mimique d'un acteur sur la scène, tous les mouvements que fait celui-ci se projettent dans notre propre corps avec une intensité variable d'après notre excitabilité individuelle et d'après notre état momentané d'excitation » (45). « Le degré de dynamogénie, [qui accentue plus ou moins la gesticulation mimique réflexe], ne dépend pas seulement, [en effet], du degré d'excitation, mais aussi, et en une très notable partie, du degré *d'excitabilité*, autrement dit d'irritabilité, de sensibilité de l'organisme excité. La dynamogénie semble être un phénomène complémentaire de l'excitabilité. Un organisme est d'autant plus dynamogène qu'il est plus excitable. Et comme d'autre part, il

est d'autant plus excitable qu'il est plus en déficit, plus appauvri, plus menacé, nous arrivons à cette conclusion à première vue bizarre, que *l'organisme est d'autant plus susceptible de dynamogénie qu'il est plus appauvri...* Jusque dans le domaine des végétaux cette corrélation semble se vérifier. Des sensibles, nourries dans un terrain gras, deviennent si peu irritables qu'elles ne réagissent même pas à des coups de bâton ; celles, au contraire, qui sont nourries dans un terrain maigre et se trouvent, par conséquent, en déficit constant, deviennent extrêmement irritables, et dynamogènes au point de se replier dès qu'on chuchote dans leur voisinage » (BOURGUÈS et DENÉREAZ : 8-9). Nous connaissons le *genus irritabile vatum* dont l'un a dit :

Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore  
Mit au centre de tout comme un écho sonore.

Nous trouverons, au cours de cette étude, des tempéraments de Rythmeurs « dont l'allure à dynamogénies extrêmes est précisément déterminée par une sensibilité très éveillée due à l'appauvrissement accidentel ou à la débilité congénitale de leur organisme. Les adeptes de Lombroso auront à réfléchir sur ce point : qu'une certaine débilité physiologique, en développant d'autant l'excitabilité, est capable de produire des dynamogénies plus fortes peut-être que ne le peut l'énergie propre d'un organisme richement constitué. Au lieu de disqualifier la « nervosité » du génie, ne faudrait-il pas y voir, au contraire, un type d'humanité future, physiologiquement appauvrie et psychologiquement resplendissante, [vibrante] » (BOURGUÈS et DENÉREAZ : 9). « M'étant mis à l'école de M. Dalcroze, je puis affirmer expérimentalement aujourd'hui, dit M. J. D'UDINE, que non seulement nous pouvons danser tous les rythmes macroscopiques d'un morceau de musique, mais qu'en cultivant en fonction de la musique notre sens des attitudes segmentaires, nous pouvons encore traduire, au moyen de celles-ci, jusqu'aux « modifications rythmiques à très petite échelle », qui caractérisent les résonances de nos tissus colloïdaux sous l'empire de nos diverses activités sensorielles. Finalement j'en arrive même à considérer le tempérament créateur comme une fonction de cette faculté imitatrice : TOUT GÉNIE ARTISTIQUE EST UN MIME SPÉCIALISÉ » (A, XVI-XVII). « C'est ainsi que, lorsque le jeu de l'acteur est puissant, l'identification du spectateur avec l'acteur et par lui avec le héros du drame devient complète. C'est cette projection [gestuelle] qui se trouve à la base de nos émotions sensibles les plus profondes » (VERRIEST : 45).

« Par là s'explique la spontanéité de la gesticulation et de la mimique, que l'éducation nous amène à refréner, et qui ne sont que des réalisations immédiates [de réceptions], d'idées en mouvements. Par là s'explique surtout la toute-puissance de l'imitation... [Chez l'enfant, la réception] s'achève automatiquement en réalisation. Ainsi refait-il spontanément ce qu'il voit faire ; ... il y a de la mimique et de la reproduction mécaniques à la base de la plupart de ses imitations » (BAUDIN : 562).

« Ces tendances imitatrices ne se manifestent clairement au dehors qu'à la condition que l'impression... puisse agir sans contrainte » (FINNBOGASON : 42), et « si,

comme l'ont fait remarquer Ch. Bell, Darwin, etc., les enfants expriment [les réceptions et] les émotions avec une énergie extraordinaire, c'est parce qu'ils réagissent exclusivement et sans correction à l'excitation actuelle » (FÉRÉ : A, 93). « L'éducation tend à refréner nos tendances imitatrices, et, en effet, elles se manifestent plus fortement chez les enfants que chez les adultes » (FINNBOGASON : 43). « Il est certain... que toute l'éducation mondaine, que le raffinement de la civilité sinon de la civilisation moderne tendent à atténuer l'intensité, l'amplitude et la fréquence des gestes d'expression spontanés. « Henri, ne montre pas du doigt les objets ni surtout les personnes que tu veux désigner ! – Je t'en prie, Marthe, ne ris pas si fort ; c'est inconvenant ! – Fernand, ne saute pas ainsi pour faire voir que tu es content de ta bicyclette ; remercie ton oncle sans pousser toutes ces exclamations ! – Suzanne, mon enfant, ne cours pas comme cela ! tu es trop grande, je t'assure. – Tu peux bien admirer ce tableau, François, sans lever les bras au ciel. – Voyons, Louise, ne m'embrasse pas dans la rue ; tu n'as plus dix ans, tout de même ! – Que signifient ces larmes, Marcel ? un homme ne doit pas pleurer. » Voilà des phrases que nous entendons chaque jour et nous voyons les personnes qui se prétendent le plus « évoluées » affecter volontiers une impassibilité motrice aussi complète que possible, qui se traduit par des attitudes guindées, par des évolutions saccadées, quand l'immobilité leur devient impossible et, pour ainsi dire, par une moue constante de tout le corps, qui les rend peut-être fort distinguées mais parfaitement inexpressives, moroses, ennuyeuses... » (D'UDINE : B, 13-14).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - IV -

---

# La Revivification spontanée des Gestes passés.

[Retour à la table des matières](#)

Toute réception, interne ou externe, déclenche donc dans l'organisme « un complexe dont les éléments kinesthésiques, [gestes oculaires, auriculaires, manuels, etc.,] forment la portion stable, résistante... Ils assurent la permanence. Quand nos expériences, [nos gesticulations] passées sont ensevelies en nous et pourtant subsistent et même agissent (les faits le prouvent) que peut-il rester d'elles sinon la portion qui en est le « tissu de soutien », celle qui se passe le plus aisément de la conscience ? C'est elle, [c'est cette infinité d'anciens gestes tendus sous le seuil de la conscience et se déclenchant les uns les autres], qui rend possible la [revivification] totale des états passés et de leurs multiples rapports » (RIBOT : C, 19 ; DRAGHICESCO : 333). Nous emploierons, après DRAGHICESCO, ce terme de *Revivification* et celui de *Reviviscence* au lieu d'*Imagination* et *Image* : « Il est indispensable de renoncer à l'ancienne théorie des images et de leurs centres. On a fait de ces éléments des groupes de clichés immuables dont la conception, purement théorique d'ailleurs, n'éclaircit en rien le mécanisme de la pensée. *Les images n'existent pas*. Ce terme doit disparaître de notre langue » (MOUTIER : 248). Les éphémères *images motrices*, les dernières venues, ont entraîné avec elles, dans leur chute rapide, toute l'inutile construction de *l'Imagerie*. « Car l'activité motrice, [la gesticulation perpétuelle, macroscopique ou microscopique, ] pénètre la psychologie tout entière » (RIBOT : C, 1) du *composé humain*. Aristote l'a dit depuis longtemps, mais naturellement avec l'une de ces métaphores visuelles – si dangereuses en psychologie scientifique –



coutumières aux Hellènes dont la gesticulation oculaire, hypertrophiée par les clairs soleils de l'Attique, favorisa tellement la transposition du vocabulaire grec sur le mode lumineux (Cf. CROISSET : I, 12) : « citation grecque » Ce qu'on pourrait, croyons-nous, sympathiquement traduire sans trahir : Chez l'homme, « il n'est point de pensée qui ne soit *incarnée* dans un élément moteur, réactionnel ou reviviscent », cette motricité affectant d'ailleurs plus ou moins fortement et consciemment telle ou telle partie de l'organisme. Aristote, en effet, s'est avéré, dans l'ensemble, psychologue trop prudemment perspicace et même, avant la lettre, expérimental, pour qu'on le soupçonne de s'être arrêté à une de ces généralisations exclusives que le D<sup>r</sup> SAINT-PAUL a justement signalées – « M. EGGER a fait, le premier, une description scientifique du verbo-auditif, [type d'homme qui, pour penser, se sert, non pas exclusivement, mais plus aisément, de gestes verbaux auriculaires]. Il me paraît juste de lui donner acte de la conviction, dans laquelle il persiste, d'avoir porté à la connaissance des savants non pas un procédé endophasique particulièrement noté par certains sujets, mais bien, en faisant connaître *la parole intérieure*, d'avoir énoncé une loi de valeur générale, actuellement applicable à tous les hommes normaux, sans distinction (100-101)... L'ouvrage de M. STRICKER est le chef-d'œuvre de l'observation introspective. Il est indéniable que son auteur, en l'écrivant, a parfois cru noter des faits d'une valeur générale, et non pas seulement faire connaître un type [verbo-moteur] dont ne relèvent qu'un certain nombre de personnes... Il est juste de reconnaître que M. STRICKER emploie la forme personnelle et ne décrit généralement que ce qui le concerne ; la lecture de son ouvrage donne néanmoins l'impression formelle qu'il considère, comme applicables à tous, beaucoup des phénomènes qu'il a observés sur lui d'une façon si remarquable » (118). « [Avant l'arrivée de mon institutrice], avoue ingénument Helen KELLER, quand je désirais de la crème glacée, que j'aimais beaucoup, je sentais sur ma langue un goût délicieux (que, soit dit en passant, je n'ai jamais retrouvé depuis), et, dans ma main, la poignée de la glacière ; je faisais le geste, et ma mère comprenait que je voulais de la crème glacée. Je pensais et je désirais avec mes doigts, et si j'avais fait un homme j'aurais certainement placé son cerveau et son âme dans le bout de ses doigts » (KELLER : 99). Ainsi donc, sous la diversité du vocabulaire, tous reconnaissent « la présence et la nécessité des éléments moteurs dans la constitution de tous nos états de conscience » (RIBOT : C, 19) ; et si « tous ces états psychologiques sont susceptibles de [revivification] » (REY : 74), cette revivification possible d'une réception « est, généralement, en raison directe de sa complexité et *des éléments moteurs* qu'elle contient » (RIBOT : C, 25). « On peut admettre avec *Herbart* que tous [les gestes] ont une tendance à se conserver, à subsister dans la conscience, et qu'ils ne rencontrent en cela d'obstacle que dans l'apparition d'autres [gestes] ayant la même tendance ; tous ils reviennent d'eux-mêmes, dès qu'ils ne sont plus refoulés par les autres » (REY : 74), « de même qu'un ressort de montre enroulé sur lui-même se détend aussitôt qu'on cesse de le comprimer. Le réveil est une reproduction de ce genre, puisqu'on retrouve de suite les [reviviscences] du jour précédent, dès que l'influence d'arrêt, exercée par le sommeil, n'existe plus. Même lorsqu'une [gesticulation] paraît entièrement oubliée, il ne faut pas la considérer pour cela comme tout à fait disparue ; elle [est tendue] sous le seuil

de la conscience, et, si l'occasion s'en présente, peut revenir à la lumière » (HÖFFDING : 186).

Ce « premier degré d'activation [d'un geste] peut être appelé *l'état de latence* : c'est l'état dans lequel sont les tendances qui existent dans l'individu sous forme de dispositions à de certains actes, mais qui ne déterminent pas actuellement l'apparition de ces actes à un degré perceptible, [même avec l'aide d'appareils enregistreurs et amplificateurs]. Il ne faut pas croire cependant qu'une tendance à l'état latent soit identique à une tendance nulle ou à une tendance disparue complètement » (JANET : A, 923). Or, « nous ne pouvons dire d'aucune [gesticulation passée] qu'elle ait complètement disparu de la conscience » (HÖFFDING : 187).

« Un second degré d'activation est plus important : il est caractérisé par ce fait que la tendance en se réalisant prend la forme de *pensée intérieure*. D'ordinaire, une tendance, [une gesticulation], en se réalisant, donne naissance à une action qui modifie assez l'attitude et le mouvement des membres pour que ceux-ci déterminent des réactions chez les autres hommes spectateurs ou auditeurs... On dit alors que la tendance, [la reviviscence gestuelle], se manifeste par des actions perceptibles, qu'elle est extérieure. Mais la même tendance peut se réaliser d'une autre manière, en modifiant si peu les attitudes et les mouvements des sujets que les assistants ne distinguent rien et ne peuvent pas réagir à cette action qui n'a été ni perceptible, ni extérieure. Cependant cette action, [cette reviviscence gestuelle] a été assez forte pour faire naître dans le sujet lui-même des réactions tout à fait analogues aux précédentes... Ces réactions du sujet lui-même à ses propres actions constituent des phénomènes bien connus : ce sont les phénomènes de la conscience, qui peuvent d'ailleurs apparaître à propos d'actions complètes, perceptibles également aux autres hommes. Mais ce qui caractérise la pensée intérieure, c'est que ces réactions, [ces gesticulations] de conscience sont les seules que l'action insuffisamment développée, [reviviscente], puisse déterminer.

« Il y a tous les intermédiaires possibles entre les actions extérieures [ou gesticulations poussées] et ces actions dites intérieures [ou gesticulations esquissées]. [Ainsi, pour la gesticulation laryngo-buccale], les malades nous montrent tous les intermédiaires entre la parole à haute voix, la parole chuchotée, le murmure, le frémissement des lèvres et de la langue, enfin la parole en apparence tout à fait intérieure. Dans ce dernier cas, se pose un problème important..., le problème de la nature des réceptions qui permettent à ces actions si minimes de déterminer les réactions de la conscience. Un autre problème curieux consiste à se demander si toutes les tendances, [toutes les gesticulations] sont également capables de prendre cette forme de la pensée intérieure, [d'esquisse gestuelle consciente]. Il est probable que cela est possible pour un grand nombre d'entre elles, sauf, peut-être, pour les plus élémentaires... Les souvenirs... ne sont que des [reviviscences gestuelles, des récitations plus ou moins incomplètes de réceptions passées] que nous nous faisons à nous-mêmes » (JANET : A, 923-925). « Ainsi, quand nous faisons repasser devant notre esprit une scène dramatique dont nous avons été témoins, nous la jouons, ou

plus exactement nous la *rejouons*. De même] quand nous la racontons... Les enfants, certaines personnes, miment [visiblement] tous leurs récits, si insignifiants qu'ils soient, et nous ferions comme eux si nous nous laissons aller, si la crainte de paraître vulgaires, les habitudes de l'éducation, ne nous immobilisaient, ne nous figeaient en partie, ne modéraient l'éclat de notre voix, ne tempéraient l'ardeur et l'exubérance de nos gestes.

« Nous sentons encore la force impulsive des [reviviscences] alors que nous n'y cédon pas... Ce ne sont pas seulement les reviviscences-souvenirs], ce sont les [reviviscences composites] que l'esprit construit [avec les fragments des gesticulations passées]..., qui retentissent ainsi dans l'organisme ou se traduisent au dehors par des actes. Nous ne ressuscitons pas seulement... les émotions autrefois ressenties avec leurs accompagnements physiologiques et physiques [se déclenchant en leur ordre premier], nous suscitons encore, [par combinaisons nouvelles de gestes anciens], des émotions nouvelles, des troubles physiologiques profonds, « sans précédents » dans notre vie passée » (DUGAS : A, 93-94).

« Nous avons, [en effet], parlé jusqu'ici de la [revivification] comme si elle était exclusivement et surtout reproductrice. En réalité, elle est essentiellement créatrice [ou mieux électivement abrégatrice et combinatrice] et se montre telle toujours et dès l'origine » (196). « Une personne qui aurait la faculté fâcheuse. de tout retenir, qui serait capable de restaurer intégralement le passé, serait absorbée par ce passé, n'en pourrait rien distraire, rien extraire » (DUGAS : A, 205). « Si, pour atteindre [et faire jouer les reviviscences d']un souvenir lointain, il nous fallait suivre la série entière des termes [gestuels oculaires, auriculaires, manuels, etc.], qui nous en séparent, la mémoire serait impossible, à cause de la longueur de l'opération, [de la gesticulation] » (RIBOT : B, 45). « Le D<sup>r</sup> Leyden, [par exemple],... pouvait répéter très exactement un long *Act* du Parlement ou quelque document semblable qu'il n'avait lu qu'une fois. Un ami le félicitant de ce don remarquable, il répondit que, loin d'être un avantage, c'était souvent pour lui un grand inconvénient. Il expliqua que, lorsqu'il voulait se rappeler un point particulier dans quelque chose qu'il avait lu, il ne pouvait le faire qu'en se répétant à lui-même la totalité du morceau depuis *le commencement*, jusqu'à ce qu'il arrivât au point dont il désirait se souvenir » (ABERCROMBIEN cité par RIBOT : B, 45).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

- V -

---

## La Revivification volontaire et sémiologique des Gestes mimiques.

[Retour à la table des matières](#)

« Les actes, [les gestes d'un être] vivant, une fois accomplis, tendent à s'imiter eux-mêmes et à se recommencer automatiquement » (BERGSON : B, 25-26). Cet automatisme « sert à expliquer chez l'homme toutes les activités irréfléchies et incontrôlées, qui ne sont toujours, quant à leurs mécanismes, que des activités animales. Il rend donc compte d'un très grand nombre [de nos gesticulations reviviscentes esquissées ou poussées] » (BAUDIN : 563). Mais, à un moment donné, chez l'homme, apparaît « la volonté proprement dite ou la fonction de direction de l'action par la pensée réfléchie. [Elle] réalise ses fins et ses plans en se soumettant toute l'instrumentation... des réflexes. Elle... ne crée pas de mouvements nouveaux, mais dispose de tous les mouvements. Elle a à son service tout l'automatisme physiologique (moins celui de la vie organique, qui lui échappe normalement), et tout l'automatisme psychologique, l'un et l'autre soumis à sa liberté. Il lui revient de déclencher et de diriger toutes nos [gesticulations]. Mais finalement tout ce qu'elle veut s'exécute par des muscles et des nerfs ; c'est pourquoi son action n'est qu'une manipulation de réflexes, merveilleusement multipliés et agencés à mesure que s'enrichit la vie. Elle en joue comme [un danseur de ses figures de danse] et compose avec elles [les combinaisons chorégraphiques] des actions qu'elle a conçues et décidées » (536-537). Aussi « l'imitation *volontaire* de nos propres réflexes, de nos propres mouvements [réactionnels mimiques] et de nos propres attitudes naturelles est-[elle devenue

normalement, universellement], une des lois les plus générales [de la *sémiologie*, c'est-à-dire] de l'expression sociale des émotions [et de nos différentes attitudes mentales correspondantes], et cette imitation [sémiologique] devient très vite automatique par l'habitude » (DUMAS : 639 ; DE SAUSSURE : 33). « La plupart des expressions [gestuelles], qu'elles s'expliquent par la psychologie, la physiologie ou la mécanique, sont [en effet] devenues des [gesticulations sémiologiques] en ce sens que nous les utilisons sans cesse dans la vie sociale pour exprimer des sentiments, [des attitudes mentales], que nous ressentons à l'état faible ou que nous ne ressentons pas du tout. Le premier résultat de la vie sociale consiste, sur ce point, à faire un signe, [un geste sémiologique], de ce qui n'était qu'un mouvement [réactionnel] pour la nature ; c'est ainsi que les choses se sont manifestement passées pour le sourire ; du réflexe facial de la satisfaction et de la joie nous avons fait le sourire conventionnel que nous utilisons comme un geste [sémiologique] ; c'était à l'origine une simple réaction mécanique, mais, comme cette réaction légère se produit le plus souvent sous l'influence de la joie, nous en avons fait, par la simple imitation de nous-mêmes, le signe volontaire, [le geste sémiologique] de cette émotion, [de cette attitude mentale] » (DUMAS : 638).

« On peut trouver, dans la vie sociale, bien d'autres exemples de cette transformation des réflexes naturels en [gesticulation sémiologique] d'abord volontaire puis habituelle, tels la contraction du frontal, signe naturel de l'attention et volontairement reproduite... lorsque nous voulons [faire le geste sémiologique :] écouter ; l'abaissement des commissures labiales, signe naturel de la tristesse et volontairement reproduit lorsque nous voulons exprimer le désappointement » (639). De même, « simuler la dégustation et faire la grimace : *mauvais* ; passer rapidement la main sur son front avec un haussement d'épaules : *oublier* ; tenir la main sur son cœur (geste universel) : aimer » (RIBOT : A, 51).

« D'une façon générale, on peut dire que la mimique volontaire [sémiologique] imite la mimique réflexe avec plus ou moins de succès » (DUMAS : 639). Nous revivons, nous *récitons gestuellement* l'action dans ses grandes lignes. « Nos [reviviscences] d'action efficaces aboutissent [donc], sauf inhibition, à la production de ce langage gesticulatoire qui a joué un si grand rôle dans l'enfance de chacun de nous et dans l'enfance de l'humanité » (DUPRAT : 826). « Le geste, [en effet], nous montre à merveille... cette progression du langage naturel au langage artificiel. Au plus bas degré, la gesticulation confuse et violente qui exprime l'intensité de l'émotion ; au-dessus encore les mouvements déjà précis et significatifs par lesquels nous esquissons instinctivement une action ; au-dessus encore les mouvements simplifiés et intellectualisés, par lesquels nous réagissons à nos représentations. On peut distinguer des gestes indicateurs (la préhension s'affaiblit jusqu'à l'indication), des gestes imitateurs, comme lorsque la main dessine ou figure l'objet que nous nous représentons : (l'imitation peut du reste porter sur un élément seulement de l'objet ou de la personne ; ainsi le geste d'enlever son chapeau pour désigner l'homme) ; et des gestes qui sont l'abréviation de mouvements plus complexes, qui ne sont, en somme, qu'un moment de l'action qui s'adresse à l'être ou à la chose que l'on veut désigner (ainsi

lorsque l'Indien, pour signifier l'eau, met sa main en forme de coupe) ; ... le geste glisse ainsi de l'action réellement accomplie, ou commencée, à la représentation de l'action ou de l'objet par un double intermédiaire : l'imitation de l'objet ou de l'action : l'abréviation de l'action, le choix d'un de ses moments constitutifs ; et cette représentation, naturelle à l'origine – car il est naturel, [nous l'avons vu plus haut], lorsque nous [réagissons à une réception], que... nous prenions une attitude à son égard, [une attitude qui l'imité] – devient conventionnelle au moment où [les gestes] cessent, d'exprimer immédiatement ce qu'ils entendent exprimer. Le sourd-muet non éduqué forme son langage, [sa gesticulation sémiologique], en désignant par un geste le trait le plus saillant et le plus imitable de l'objet – [rappelons-nous la crème glacée d'Helen Keller] : le geste en se réduisant, en se simplifiant, n'est plus compréhensible que par une convention qui exige un apprentissage » (DELACROIX : A, 2-3). Il n'est plus la réaction mimique instinctive et *intuitive* de l'organisme humain à une réception : il a besoin d'une explication « étymologique » qui y ramène.

Sans doute, c'est toute notre attitude qui imite l'action ou l'objet : « dans le sujet connaissant est engendrée une [mimique] de l'objet connu, c'est-à-dire que le sujet qui connaît revêt une certaine ressemblance avec son objet. La philosophie scolastique pose., comme un premier axiome, que c'est par cette assimilation que se forme toute connaissance » (KLEUTGEN : I, 130). « Omnis cognitio fit secundum *similitudinem* cogniti *in* cognoscente » (S. THOMAS : *Cont. Gent.* I. II, c. LXXVII). « Or, il est impossible que l'intelligence s'approprie l'objet selon son être physique ; elle ne peut donc le posséder qu'en l'*imitant*, [en le *mimant*] et en le reproduisant en elle-même d'une manière qui réponde à sa propre nature, ou en l'engendrant en quelque sorte de nouveau » (KLEUTGEN : I, 30). « Toute ressemblance ne rend pas une chose [la *mimique*] d'une autre ; cette dénomination est réservée à la ressemblance qui est formée dans l'intention d'imiter ou de reproduire une autre chose. Or, la ressemblance de celui qui connaît avec l'objet connu... est... [une *mimique*] et cela par sa nature, car elle est engendrée dans le principe connaissant pour imiter ou reproduire l'objet connu et se l'approprier en quelque sorte » (32). « *Man wird das, was man sieht!* [On devient ce qu'on voit !] s'écrie, [dans la *Judith* de Friederich Hebbel], Holopherne qui se perd dans la contemplation de la belle Judith. Mais ce n'est pas seulement le beau qui peut avoir cette puissance transformatrice sur le spectateur. Son contraire en est aussi capable, comme l'expriment bien, [dans le *Prometheus unbound* de Shelley], les paroles de Prométhée à la vue des Furies :

Whilst I behold such execrable shapes  
Methinks I grow like what I contemplate  
And laugh and stare in loathome sympathy.

« Également caractéristiques sont les paroles de Goethe à Eckermann à propos des moutons du peintre animaliste Roos « *La peur me prend toujours quand je vois ces bêtes. Leur état borné, sourd, rêveur et béant, me gagne par sympathie ; on a peur de devenir une bête, et l'on croirait presque que l'artiste lui-même en était une* »

(FINNBOGASON : 45). « Au même degré que l'on réussit [automatiquement ou volontairement] à reproduire une mine, une attitude, une inflexion de voix données, l'apparence et l'état du corps tout entier se transforment d'une certaine façon... » (44). « C'est qu'il ne s'agit pas [seulement] du système nerveux. On a exagéré en rattachant la psychologie à l'étude du cerveau. Depuis près de cinquante ans, on nous parle trop du cerveau : on dit que la pensée est une sécrétion du cerveau, ce qui n'est qu'une bêtise, ou bien que la pensée est en rapport avec les fonctions du cerveau. Il arrivera une époque où l'on rira de cela : ce n'est pas exact. Ce que nous appelons la pensée, les phénomènes psychologiques, n'est la fonction d'aucun organe particulier : ce n'est pas plus la fonction du bout des doigts que ce n'est la fonction d'une partie du cerveau. Le cerveau n'est qu'un ensemble de commutateurs, un ensemble d'appareils qui changent les muscles qui sont excités. Ce que nous appelons idée, ce que nous appelons phénomènes de psychologie, c'est une conduite d'ensemble, tout l'individu pris dans son ensemble. Nous pensons avec nos mains aussi bien qu'avec notre cerveau, nous pensons avec notre estomac, nous pensons avec tout : il ne faut pas séparer l'un de l'autre. La psychologie, c'est la science de l'homme tout entier : ce n'est pas la science du cerveau : c'est une erreur physiologique qui a fait beaucoup de mal pendant très longtemps » (JANET : B). « Vous voyez que je pense là-dessus comme saint Thomas », nous disait notre savant maître du Collège de France, dans un entretien personnel, après le Cours auquel nous avons emprunté les phrases précédentes sténographiées. « Et saint Thomas pensait là-dessus comme Aristote, avons-nous répondu ; le corps et l'âme pour l'un comme pour l'autre, ne constituant bien réellement qu'un être ; ce qui prouve que l'étude expérimentale des faits nous ramène tous à la *philosophia perennis*. »

« Cette plasticité [totale, gestuelle et intellectuelle], qui permet de devenir autre tout en restant soi-même, caractérise le connaissant ; l'on comprend, dès lors, comment, [par la réception et] par la connaissance, [la gesticulation réactionnelle et] l'intelligence se développent dans la ligne même de l'être », chaque co-principe du *composé humain* mimant à sa manière dans l'attitude mentale « la forme suivant laquelle son être s'épanouit » (AUBRON : 31). « *Cognitio omnis fit per hoc quod cognitum est aliquo modo in cognoscente, scilicet secundum suam similitudinem. Nam cognoscens in actu [secundo] est ipsum cognitum in actu. Oportet igitur quod sensus corporaliter et materialiter recipiat similitudinem rei quae sentitur. Intellectus autem recipit similitudinem ejus quod intelligitur, incorporaliter et immaterialiter* » (S THOMAS : De anima, II, lect. 12). « La connaissance a eu lieu « per hoc », c'est-à-dire moyennant cela ; elle *suppose* la présence du connu dans le connaissant, leur fusion, leur unité, le fait que le second est devenu le premier, s'est assimilé à lui : toutes choses qui se trouvent accomplies par la réception de *l'espèce* » (DE TONQUÉDEC : 58-59), par *l'imitation en miroir*, esquissée ou poussée.

Pourtant, si c'est tout l'être organique et spirituel qui reçoit, mime et reproduit, *corporaliter* et *incorporaliter*, l'observation attentive va nous révéler, chez le *non-dissocié* et chez l'enfant, l'importance de « la main en particulier, de la main habituée à tout faire et par conséquent à tout représenter » (DELACROIX : A, 4). « Non

seulement la main, [par ses gestes], est aussi facile à reconnaître que le visage, mais encore elle révèle ses secrets plus ouvertement et plus inconsciemment ; chacun est maître de sa propre attitude ; la main seule échappe à cette autorité ; elle fléchit et devient nonchalante quand l'esprit est abattu et déprimé, les muscles se tendent quand le cerveau est excité ou le cœur content » (KELLER : 22) ; instinctivement, chez l'homme, les mouvements de ses mains et sa pensée sont inséparables (Cf. LÉVY-BRUHL : 179). Même parmi nous, adultes ultra-civilisés, « si l'on demande à quelqu'un ce que c'est qu'une crécelle.... sa main fait à peu près infailliblement le geste de la tourner. Ainsi encore quand il s'agit d'expliquer l'idée d'un escalier tournant, d'une spirale, etc. » (BAUDIN : 562). Amplificateur extrêmement sensible des gestes microscopiques reviviscents, le geste de la main « plonge, [en effet],.. dans la pensée en train de se faire » (DELACROIX : 11, 4).

Aussi, « Gérando remarquait, – et d'autres l'ont fait depuis, que les sourds-muets à l'état natif, mis en présence les uns des autres, se comprennent facilement. Il a dénombré une longue série de notions qu'ils manifestent par leur mimique et leurs gestes, et beaucoup de ces expressions [gestuelles] sont identiques dans tous les pays. Les enfants d'environ sept ans qui n'ont pas encore été éduqués, se servent d'une quantité étonnante de gestes et de mines très rapides pour communiquer entre eux. *Ils se comprennent naturellement* avec beaucoup de facilité. Nul ne leur enseigne les premiers signes, qui sont, en grande partie, des mouvements imitatifs » (RIBOT : A, 49). « Parmi les divers caractères d'un objet, le sourd-muet en choisit un, [instinctivement et le plus saillant], qu'il simule par un geste et qui représente l'objet total » (51).

Par conséquent, ce système sémiologique doit être « en substance le même sur toute la surface du globe, et cette assertion est confirmée par tous ceux qui l'ont pratiqué et étudié » (RIBOT : A, 60). Non seulement cet emploi « spontané, naturel », des gestes, « intellectuel et non émotionnel, qui traduit des idées, non des sentiments », existe chez les sourds-muets, mais il « est plus répandu qu'on ne le croit chez les peuples [encore spontanés]. Il a été observé en des régions très distinctes de notre globe : chez les indigènes du nord et du sud de l'Amérique, chez les Boschimans, etc. Il est un moyen de communication entre des tribus qui ne parlent pas la même langue ; souvent même, [on le verra plus loin], il est un auxiliaire indispensable pour ces idiomes indigents » (59). « Dans ces sociétés, en effet, [le système sémiologique gestuel] est en usage, au moins dans certaines circonstances, et là où il est tombé en désuétude, des vestiges témoignent qu'il a sûrement existé. Bien souvent, d'ailleurs, il est employé sans que les explorateurs s'en aperçoivent – soit que les indigènes ne s'en servent pas devant eux, soit que le fait échappe à leur attention. Un d'entre eux, au rapport de M. W. E. Roth, avait pris ces gestes pour des signes maçonniques ! Néanmoins, en ce qui concerne un grand nombre de sociétés du type le moins élevé, nous avons des attestations formelles.

« En Australie, MM. Spencer et Gillen ont expressément signalé ce langage : « Chez les Warramunga... il est interdit aux veuves de parler, parfois pendant douze



mois, et durant tout ce temps elles ne communiquent avec les autres qu'au moyen du langage par gestes. Elles y deviennent si habiles qu'elles préfèrent s'en servir même quand rien ne les y oblige, plutôt que du langage oral. Plus d'une fois, quand une réunion de femmes est dans le camp, il règne un silence presque parfait, et cependant elles entretiennent une conversation animée, au moyen de leurs doigts, ou plutôt de leurs mains et de leurs bras : beaucoup de signes consistent à mettre les mains ou peut-être les coudes dans des positions successives différentes. Elles causent ainsi très vite, et leurs gestes sont très difficiles à imiter. – Dans les tribus du nord, le silence est imposé aux veuves, aux mères et aux belles-mères pendant toute la durée du deuil, et même à l'expiration de celui-ci, les femmes continueront parfois à ne pas parler... Il y a actuellement, au camp indigène de Tenant Creek, une très vieille femme qui n'a pas prononcé un mot depuis vingt-cinq ans » (SPENCER et GILLEN, cités par LÉVY-BRUHL : 175-176).

« Ce langage paraît répandu dans toute l'Amérique du Sud. Les Indiens des différentes tribus ne se comprennent pas les uns les autres en parlant ; il leur faut un langage par gestes pour converser ensemble... Dans l'Amérique du Nord, il paraît prouvé que le langage par gestes a été universellement employé... On peut juger de sa richesse par ce fait que des Indiens de deux tribus différentes, dont chacun d'eux ne comprend pas un mot du langage oral de l'autre, peuvent rester une demi-journée à causer et à bavarder, se racontant toutes sortes d'histoires par des mouvements de leurs doigts, de leurs têtes et de leurs pieds » (LÉVY-BRUHL : 177-178). D'accord avec les lois profondes de la revivification que nous avons étudiées plus haut, ces gesticulations sémiologiques « qui servent à désigner les êtres, les objets ou les actes,... reproduisent, [revivent], soit des attitudes, soit des mouvements familiers des êtres (quadrupèdes, oiseaux, poissons, etc.), soit les mouvements usités pour les prendre, pour se servir d'un objet, pour le fabriquer, etc. Par exemple des mouvements des mains décrivent avec précision, pour désigner le porc-épic, sa manière curieuse de fouiller la terre et de la rejeter de côté, ses piquants, sa façon de dresser ses petites oreilles. Pour dire *eau*, [le geste sémiologique montre la manière dont l'indigène boit, en lapant, l'eau qu'il a prise dans sa main. Pour *collier*, les deux mains sont mises dans la même position que si elles entouraient le cou, avec le geste de fermer par derrière, etc. Les armes sont minutieusement décrites aux yeux par les gestes que l'on fait quand on s'en sert. Bref, l'homme qui parle cette langue, [qui gesticule cette mimique sémiologique], a toutes formées, à sa disposition, [tendues dans son organisme, des reviviscences gestuelles imitatrices] en très grand nombre, et l'idée des êtres ou des objets, quand elle se présente à son esprit, [s'y présente insérée dans ces gestes intuitifs plus ou moins poussés]. On peut dire qu'il les pense en les [explicitant] comme Helen KELLER pensait en « épelant à elle-même sur ses doigts » (102). Nous avons là tous les « intermédiaires possibles » de cette curieuse gesticulation conscientielle qu'Aristote avait déjà montrée, tout en la « transposant sur le mode lumineux », comme le substratum nécessaire à la pensée humaine. « Il n'y a pas de [reviviscence], nous l'avons vu, quelles qu'en soient la nature et l'origine, qu'elle reproduise une [réception] passée ou représente une combinaison de l'esprit, qu'elle soit un état physiologique ou psychique, renouvelé ou nouveau, qu'elle se rapporte à

la vie organique ou à la vie de relation, qu'elle relève d'un sens ou d'un autre, qui ne soit liée à un mouvement, qui ne produise un acte, [un geste), ou du moins ne l'ébauche » (DUGAS : A, 95). Et après tout ce que nous avons dit sur le caractère mimique de la réception et de sa revivification purement automatique ou volontairement prolongée, « on ne s'étonnera pas de rencontrer une grande analogie ou même une identité entre [la gesticulation sémiologique] des sourds-muets [non-éduqués] et les gestes analytiques des peuples [qui n'ont pas encore perdu leur spontanéité]. Déjà, au commencement [du XIX<sup>e</sup>] siècle, elle avait été constatée par Akerly à l'Institution de New-York. Gérando en a donné un assez grand nombre d'exemples, en faisant remarquer que les « gestes de réduction », c'est-à-dire abrégés, sont assez souvent identiques dans les deux cas. Parmi les gestes identiques sous leur double forme complète et réduite, [on] note, [par exemple] : pierre, eau, large, grand, voir, achevé, homme, maison, bon, joli, maintenant, etc. » (RIBOT : A, 61). « Le caractère, en quelque sorte universel, d'un assez grand nombre de ces signes paraît clairement démontré par diverses expériences faites aux États-Unis : le 6 mars 1880, Mallery conduisit au collège national des sourds-muets de Washington, sept « Utes » ; un nombre égal de sourds-muets furent mis en rapport avec ces Indiens, et les uns et les autres, alternativement, mimèrent, soit des signes isolés, soit de véritables récits qui furent ensuite traduits en paroles par l'interprète des Utes et les maîtres du collège » (LEROY : 34). « À part quelques erreurs de détail, somme toute, sourds-muets et Indiens se comprirent parfaitement. « Le résultat des études faites jusqu'ici, conclut Mallery, est que, ce que l'on nomme le langage des signes des Indiens n'est pas, à proprement parler, une langue spéciale, mais que ce langage, la mimique des sourds-muets, et celle de tous les peuples, [et celle, très atrophiée, de chacun de nous], constituent ensemble une langue, la langue mimique de l'humanité, dont chacun de ces systèmes particuliers est un dialecte » (LEROY: 36).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - VI -

---

# La Gesticulation sémiologique laryngo-buccale.

[Retour à la table des matières](#)

« Il n'est pas indispensable que les auxiliaires de la description [sémiologique] soient exclusivement des gestes et des mouvements [manuels] » (LÉVY-BRUHL : 183). On a « une tendance à peu près irrésistible à imiter [par des gestes manuels non seulement]... tout ce que l'on voit, [mais aussi], généralement,... tout ce que l'on entend... et à le décrire au moyen d'un ou plusieurs sons ». « Le besoin de décrire peut [ainsi] chercher à se satisfaire... au moyen de ce que les explorateurs allemands appellent des *Lautbilder*, c'est-à-dire des sortes de dessins ou de reproductions de ce qu'on veut exprimer, obtenus au moyen de la voix... Ce ne sont pas, à proprement parler, des onomatopées. Ce sont plutôt des gestes... descriptifs... vocaux,, [laryngo-buccaux, sonores au lieu d'être visibles] ». Ils « rendent immédiatement, par des sons, une impression reçue ». Ils « imitent » et « décrivent... en première ligne, les mouvements. Mais il y a aussi de ces imitations ou reproductions vocales, de ces *Lautbilder*, pour les sons, pour les odeurs, pour les goûts, pour les impressions tactiles » (LÉVY-BRUHL : 183). « En fait, l'homme, à l'origine, avait les deux langues à sa disposition ; il usait de l'une et de l'autre concurremment, simultanément. Elles s'entraidaient, [comme elles le font encore], dans le développement de [sa] pensée... » (RIBOT : A, 62).

Pourquoi cette gesticulation laryngo-buccale, surtout *audible*, a-t-elle prévalu, tandis que la gesticulation manuelle, *visible*, infiniment plus expressive, « n'est restée

que comme survivance ou suppléance ? Ceci n'est pas fortuit ; [la gesticulation laryngo-buccale, audible], a vaincu parce qu'elle valait mieux.

« [Et cela], pour des raisons pratiques : et c'est le facteur capital, puisqu'il s'agit avant tout de communiquer avec les autres hommes. [La gesticulation manuelle], outre qu'elle monopolise les mains et les empêche de vaquer à un autre travail, a le grand désavantage de ne pas porter loin et d'être impossible dans l'obscurité... [La gesticulation laryngo-buccale], au contraire, se transmet au loin et brave les ténèbres. Elle dépend [de la bouche et de ses muscles souples et déliés, plus encore que ceux de la main], de l'oreille, organe dont les sensations sont infiniment nombreuses et nuancées et, dans l'expression la plus fine des sentiments et des idées, elle participe à sa richesse. Elle est susceptible d'une variété, d'une délicatesse, d'une complexité extrême de mouvements dans un petit espace, avec très peu d'effort. Je ne fais valoir... que les raisons physiologiques. Cependant elles suffisent, à montrer que son triomphe n'a pas été un hasard, mais un cas de la suprématie du plus apte » (RIBOT : A, 63).

Pourtant, même chez nous, la gesticulation manuelle a du mal à mourir, tellement elle *est l'homme même*. « Le geste accompagne toujours le langage parlé : on comprend que son rôle se réduise alors ; il passe au second plan, c'est le langage [sonore] qui est chargé d'exprimer et de communiquer. La gesticulation [manuelle] y concourt pourtant : combien il nous est plus aisé de comprendre une personne quand nous voyons ses gestes ! » (DELACROIX: A, 4).

Aussi – et les « mimogrammes » des premiers hiéroglyphes le prouvent – la gesticulation laryngo-buccale semble bien ne s'être développée que peu à peu et sans doute d'une façon extrêmement lente. Chez certains peuples, elle demeure si rudimentaire qu'elle doit être accompagnée de la gesticulation manuelle, tellement indispensable que, lorsqu'ils veulent se parler la nuit, ils allument des feux pour se voir – tel est le cas des Boschimans, et aussi des Esquimaux, des peuplades sauvages du Brésil, etc. « Il arrive, [en effet], que [la gesticulation laryngo-buccale] soit accompagnée de gestes [manuels] qui ne sont pas seulement l'expression spontanée des émotions, mais un élément indispensable du langage lui-même. Ainsi chez les Halkomelem de la Colombie britannique on peut hardiment affirmer qu'un tiers au moins de la signification de leurs mots et de leurs phrases s'expriment par ces auxiliaires des langues [encore spontanées], les gestes... Chez les Coroados du Brésil,... certains signes faits avec la main, la *bouche* et d'autres gestes sont indispensables pour parfaire le sens de la phrase. Si l'Indien, par exemple, veut dire : « J'irai dans le bois », il dit : « bois aller », et d'un mouvement de la bouche il indique la direction qu'il va prendre » (LÉVY-BRUHL : 1892). « Les mots d'une langue indienne, dit le colonel Mallery, étant des parties du discours synthétiques et indifférenciées, sont à ce point de vue [descriptif] rigoureusement analogues aux gestes qui sont les éléments du langage par signes. L'étude de ce dernier est donc précieuse pour une comparaison avec les mots de l'autre. Un langage éclaire l'autre, et aucun des deux ne peut être étudié dans de bonnes conditions si l'on n'a pas la connaissance de l'autre » (181). Nous l'avons vu, « parler avec les mains, ces

[prolongements délicatement sensibles des attitudes mentales de tout le composé humain qui rejoue, récite l'action], c'est à la lettre, dans une certaine mesure, penser avec les mains. Les caractères de ces « concepts manuels » se retrouveront donc, nécessairement, dans l'expression orale, [dans la gesticulation laryngo-buccale] des pensées. Les procédés généraux d'expression seront semblables : les deux langues, [les deux gesticulations sémiologiques], si différentes [apparemment] par leurs signes (gestes [manuels visibles] et sons articulés, gestes [laryngo-buccaux audibles],) seront voisines par leur structure, et par leur façon de rendre les objets, les actions, les états. Si donc la langue orale décrit et dessine, dans le dernier détail, les positions, les mouvements, les distances, les formes et les contours, c'est que le langage par gestes emploie précisément ces moyens d'expression » (180). « Dans un travail très important sur les « concepts manuels », F. H. Cushing a insisté sur les rapports du langage exprimé par les mouvements des mains avec les langages oraux [qui n'en sont que la répétition à plus petite échelle]. Il a montré comment l'ordre des points cardinaux, et la formation des noms de nombre, chez les Zuñis, devaient leur origine à des mouvements déterminés des mains... [et aussi] comment l'extrême spécialisation des verbes que nous avons constatée partout dans les langues [des peuples encore spontanés] est une conséquence naturelle du rôle que les mouvements des mains jouent dans leur activité mentale » (178-179). « Les détails les plus insignifiants à nos yeux font l'objet de distinctions délicates entre des verbes que nous appelons synonymes, mais qui ne le sont pas pour l'Indien... On pourrait citer bien des... exemples pour mettre en lumière la finesse de perception et les ressources d'expression descriptive dont la langue témoigne » (173).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - VII -

---

# Le caractère instinctivement concret de la Gesticulation sémiologique.

[Retour à la table des matières](#)

« En choisissant bien entendu les cas où l'action est particulièrement nette et surtout complète », nous avons pu « décrire avec précision... l'ensemble des mouvements simples ou complexes qui constituent l'action [gestuelle sémiologique] » (JANET : A, 920). Réaction mimique de *tout le composé humain*, réaction à la fois, quoique à des degrés divers, motrice, affective et intellectuelle, de *toute l'attitude mentale* à une réception ou à une reviviscence, la gesticulation sémiologique n'est que le raccourci manuel et visible, ou bien laryngo-buccal et audible, de *toute cette attitude mentale de l'être humain* en face des autres êtres et de lui-même : c'est la « gesticulation conscientielle » transposée sur un système de muscles *ad usum exterorum*. « Il est bien probable, [en effet], que la notion si embrouillée de la *conscience* s'éclaircira, quand on pourra décrire avec précision les caractères des actions, [des gesticulations] conscientes par opposition à celles qui ne sont pas conscientes. La conscience sera un jour comprise comme une réaction de l'ensemble de l'organisme à des réceptions déterminées par ses propres actions ; les, tendances [gestuelles] relatives au « corps propre », analogues aux réactions relatives du corps de nos semblables et distinctes des réactions relatives aux autres corps, ont joué un grand rôle dans les débuts de la conscience » (JANET : A, 921). « Beaucoup de phénomènes psychologiques qui semblent aujourd'hui très mystérieux seraient facilement expliqués si l'on connaissait exactement les tendances à une action déter-

minée qui entrent en jeu, à des degrés divers de développement, dans ces phénomènes » (920). Car « ce n'est pas seulement à l'occasion ou bien en vertu du phénomène empirique [réceptionnel ou reviviscent], que l'idée de ce phénomène s'éveille en moi. Elle s'y trouve tout entière mêlée et s'étend aussi loin que lui. Je l'y vois comme on voit la lumière dans un prisme. Quelque effort que je fasse, je ne puis la saisir qu'avec et dans [la gesticulation oculaire, auriculaire, etc.] qui l'évoque » (PIAT : 139). « Notre intelligence n'a qu'une manière d'agir. Quelque fait qu'elle appréhende, c'est toujours dans le domaine de l'expérience, [de la réception], qu'elle le trouve. Je ne sais plus ce que c'est que penser, sentir, et vouloir, quand je n'ai plus en moi-même ou que [je ne fais plus revivre] ni pensée, ni émotion, ni volition. Pour mes opérations intérieures, aussi bien que pour les impressions qui me viennent du dehors, il y a une conscience du concret, et c'est dans le concret une fois donné que je perçois la notion générale, que je saisis l'abstrait. Cela est si vrai que, lorsque je viens à faire abstraction des données empiriques, [des gesticulations diverses selon les diverses réceptions], pour ne considérer que les idées qui s'y rattachent, je ne saisis plus rien » (142). Aussi, « toutes les fois que nous cherchons à concevoir quelque chose intellectuellement, nous nous formons spontanément, [nous rejouons intégralement ou en les combinant, des gesticulations passées], pour percevoir en quelque sorte les objets dans un exemple ou un symbole. Pour la même raison, nous nous servons habituellement d'exemples et de comparaisons, lorsque nous voulons faire comprendre quelque chose à d'autres. Comme dans chacune des actions d'un homme qui nous sont mises devant les yeux, nous pouvons considérer un principe de morale, ainsi notre intelligence découvre, sous le voile, des phénomènes perçus par les sens, [mimés par nos muscles], l'essence des choses et dans cette essence la loi qui gouverne tous les êtres de même espèce » (KLEUTGEN : I, 121).

Jaillis d'organismes affinés par l'attention aux plus petites choses de la vie, ces systèmes gestuels sémiologiques des peuples encore spontanés seront donc naturellement pleins « de termes précis indiquant les actions particulières et les détails des objets familiers » (MEILLET : A, 342). Naturellement aussi, comme nous venons de le voir, « le seul langage ordinaire, chez ces gens tenus pour inférieurs, est une poésie parlée, où jaillissent de toutes parts les métaphores tendres ou vives » (MARIUS ARAY LEBLOND : 408). De *par la constitution même de la nature humaine* (S. THOMAS), « ce caractère physique et sensuel » doit forcément, psychophysiologiquement, être « le trait dominant » de ces langues manuelles ou orales vraiment vivantes : « empruntées à l'imitation de la nature [elles] laissent entrevoir, comme à travers un cristal transparent, les impressions qui, réfléchies par la conscience d'hommes [non dissociés], produisirent le langage » (RENAN : A, 18-19). Et le produisent encore dès qu'on « réveille en eux le sentiment de l'immédiat, de l'original, du concret ». (LE ROY : 49). Car *l'origine du langage* est, peu ou prou, un fait de tous les jours comme sont un fait de tous les jours les insensibles transformations des gestes laryngo-buccaux d'où résultent les modifications phonétiques, comme sont également un fait, de tous les jours les transformations des gestes manuels qui, elles, attendent encore leur Rousselot. « En tête du premier numéro [de la *Revue des Patois Gallo-Romans*], M. Rousselot écrivit une *Introduction à l'étude*

*des patois* qui fit du bruit dans le monde des linguistes. Il y montrait l'importance de cette étude au point de vue philologique, ethnographique, psychologique. Les patois ne sont pas des jargons informes et grossiers, des « tares du français », mais les frères de notre langue littéraire, et ils ont sur celle-ci l'avantage d'être transmis uniquement par la tradition orale : par suite, leur évolution peut être moins entravée par des causes étrangères » MENTRÉ : B, 263-264). Les admirables travaux de Mallery et de Cushing nous suggèrent les mêmes réflexions et nous pourrions dire, au sujet de *l'origine continue du langage*, soit manuel et visible, soit laryngo-buccal et audible : « L'observateur attentif qui traverse [le monde] et qui en étudie [les gesticulations sémiologiques] voit reparaître à ses yeux tout le travail qui s'est accompli au sein [des sociétés humaines] depuis [qu'il y a des hommes et qui pensent en revivant leurs actions]. Il retrouve des faits dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir et qui remontent [au geste spontané lui-même] ; des phénomènes anciens que l'induction seule faisait connaître... ; il entend de ses propres oreilles, [il voit de ses propres yeux, dans la plupart des sociétés encore spontanées, deux langues, l'une manuelle, l'autre orale, coexistantes et modelées l'une sur l'autre, ce] dont les âges... antérieurs n'avaient conservé qu'une trace [hiéroglyphique] imparfaite et dépourvue de sens ; le passé devient présent » (Cf. ROUSSELOT : A, 1-2). Là aussi, « il faut donc se hâter de recueillir [ces gesticulations sémiologiques symétriques] qui sont en voie de disparition » (MENTRÉ : B, 264). Là aussi, il faut « saisir sur le vif » l'évolution gestuelle sémiologique, et, au lieu d'étudier exclusivement les hiéroglyphes chaldéo-élamites, égyptiens, chinois, indiens, ces projections graphiques et mortes des antiques gestes sémiologiques animés, il faut, en prolongeant la méthode de M. l'abbé Rousselot, « étudier le parler [gestuel] vivant » (MENTRÉ : B, 260 ; ROUSSELOT : B, 2). « L'analyse scientifique [d'un système de gestes manuels et laryngo-buccaux], outre qu'elle permet de préciser ceux qui n'ont pas été le sujet d'une semblable expérimentation, nous met à même de saisir les transformations encore inconscientes qui s'opèrent dans le parler vivant. L'histoire [des gestes sémiologiques] qui composent le fond ancien de la langue nous montre en action et les lois purement physiologiques... et celles qui dépendent de notre nature spirituelle » (ROUSSELOT : B, 5). « Ce qui importe [en effet], ce n'est pas d'étiqueter, c'est de comprendre et d'enseigner à comprendre non seulement les états, mais les mouvements. » « Voilà une dernière phrase qui paraîtrait presque empruntée à la « Perception du Changement » de M. Bergson, et pourtant M. BRUNOT (6), qui est un linguiste pur, s'est fort peu intéressé au Bergsonisme. Mais enfin tout un courant de la pensée française depuis un quart de siècle est là, qui a déposé la « Pensée et la Langue » et bien d'autres livres : la substitution de mouvements à des états, l'habitude de penser mouvement (les deux mots ne sont contradictoires que du point de vue d'une pétition de principe qui commencerait par immobiliser la pensée) là où la génération précédente et l'évolutionnisme dogmatique pensaient état. Aucune science n'a été plus renouvelée par ce point de vue que celle du langage. Quand on lit le livre que M. Vendryes vient de consacrer au « Langage » et où figurent plusieurs des thèmes mis en œuvre par M. Brunot, on mesure la distance qui nous sépare des livres où nous nous instruisions il y a vingt ans. On sait plus, et cela est bien naturel, mais surtout on doute plus, et ce doute ne donne nullement une impression de négation, de carence,



mais au contraire il nous apparaît comme une gymnastique de l'esprit, qui rend l'intelligence plus fluide, plus apte à épouser dans leur complexité irrationnelle les contours mouvants des choses » (THIBAUDET : 422).

Cette mimique « fluide » en face du réel retrouvé par l'intuition, c'est naturellement, spontanément, le geste concret. « De là résulte que l'instrument de choix pour la pensée philosophique [intuitive], c'est la métaphore ; et aussi bien l'on sait quel incomparable maître en métaphores est M. Bergson » (LE ROY : 50). « M. Bergson ne serait-il donc qu'un poète.. ? » (50). Non pas : mais en voulant « raviver le sentiment du réel oblitéré par l'habitude – [et surtout par l'état actuel de nos gestes sémiologiques indo-européens, devenus désormais méconnaissables, inexpressifs et presque algébriques, – évoquer l'âme profonde et subtile des choses », (50) il s'est surpris, *de par la constitution même de la nature humaine*, à refaire les gestes concrets des peuples spontanés. Tous ces peuples, partout où ils subsistent encore à l'abri de notre civilisation *dissociante*, « parlent couramment le langage figuré, symbolique, métaphorique, dont nous n'usons plus guère, si ce n'est dans [des œuvres factices, dans] la poésie ou la littérature fleurie... Les idées les plus simples s'expriment chez [eux] en un style imagé, qui pour nous est de la rhétorique » (LETOURNEAU : 116-117). Aussi, n'allons pas commettre ce trop habituel contresens psychologique et ethnique de les appeler des *Poètes*. Si, pour nous, « ces conditions sont éminemment favorables au développement de [ce que nous appelons :] une poésie colorée », *pour eux*, non dissociés comme nous, n'ayant pas comme nous une terminologie desséchée et abstraite à côté d'expressions factices et dites conventionnellement poétiques, le langage naturel, concret, leur est « absolument nécessaire pour donner un corps à leur pensée » (83). N'en faisons pas des « Poètes malgré eux et sans le savoir » et ne le condamnons pas aux travaux forcés poétiques à perpétuité.

« En parcourant, [par exemple], la série des racines sémitiques, à peine en rencontre-t-on, une seule qui n'offre un premier sens matériel, appliqué, par des transitions plus ou moins immédiates, aux choses intellectuelles. S'agit-il d'exprimer un sentiment de l'âme, on a recours au mouvement organique qui d'ordinaire en est le signe. Ainsi la colère s'exprime en hébreu d'une foule de manières également pittoresques, et toutes empruntées à des faits physiologiques. Tantôt la métaphore est prise du souffle rapide et animé qui accompagne la passion (mot hébreu) ; tantôt de la chaleur (mot grec), du bouillonnement (mot hébreu) ; tantôt de l'action de briser avec fracas (mot hébreu) ; tantôt du frémissement (mot hébreu). Le découragement, le désespoir sont exprimés dans cette langue par la liquéfaction intérieure, la dissolution du cœur) (mots hébreux) ; la crainte, par le relâchement des reins. L'orgueil se peint par l'élévation de la tête, la taille haute et roide (mots hébreux). La patience, c'est la longueur du souffle (mots hébreux ; l'impatience, la brièveté (mots hébreux). Le désir, c'est la soif (mot hébreu) ou la pâleur (mot hébreu). Le pardon s'exprime par une foule de métaphores empruntées à l'idée de couvrir, cacher, passer sur une faute un enduit qui l'efface (mot hébreu). Remuer la tête, se regarder les uns les autres, laisser tomber ses bras, sont autant d'expressions que l'hébreu préfère de beaucoup pour exprimer le dédain, l'indécision, l'abattement, à toutes nos expressions psychologi-

ques. On peut même dire que cette dernière classe de mots manque presque complètement en hébreu, ou du moins qu'on y ajoute toujours la peinture de la circonstance physique : « Il se mit en colère, et son visage s'enflamma... il ouvrit la bouche, et dit », etc.

« D'autres idées plus ou moins abstraites ont reçu leur signe, dans les langues sémitiques, d'un procédé semblable. L'idée du vrai se tire de la solidité, de la stabilité (hébreu, chald.) ; celle du beau, de la splendeur celle du bien, de la rectitude (hébreu) celle du mal, de la déviation, de la ligne courbe (hébreu), ou de la puanteur (hébreu). Faire ou créer, c'est primitivement tailler (hébreu) ; décider quelque chose, c'est trancher (hébreu, chald. arabe) ; penser, c'est parler. L'*os* (hébreu) signifie la substance, l'intime d'une chose, et sert, en hébreu, d'équivalent au pronom *ipse*.

« Je n'ignore pas que des faits analogues se remarquent dans toutes les langues, et que les idiomes ariens fourniraient presque autant d'exemples où l'on verrait la pensée pure engagée dans une forme concrète et sensible. Mais ce qui distingue la famille sémitique, c'est que l'union primitive de la sensation et de l'idée s'y est toujours conservée, c'est que l'un des deux termes n'y a point fait oublier l'autre, comme cela est arrivé dans les langues ariennes, c'est que l'idéalisation, en un mot, ne s'y est jamais opérée d'une manière complète ; si bien que dans chaque mot on croit entendre encore l'écho des sensations primitives qui déterminèrent le choix des premiers nomenclateurs » (RENAN : A, 22-24), comme dans le geste manuel, on voit « un des moments constitutifs » de l'action ou « le trait le plus saillant et le plus imitable de l'objet » (DELACROIX : A, 3). Ainsi, en amharique, « le mot de *zafan* signifie à la fois danse et chant. Il tire son origine du verbe (amharique) dont le sens propre est : balancer la tête ou le corps suivant une cadence. Ces mouvements étant parfois accompagnés, [ou, plus conformément aux lois physiologiques du rythme auxquelles les enfants qui récitent obéissent instinctivement par un balancement bien connu, ces mouvements étant l'accompagnement spontané] d'un récitatif, d'une mélodie, de là, par dérivation, le nom de *zafan* appliqué à certains chants, certaines compositions [rythmiques] » (CHAÎNE : 401-402). Ce geste universel, parce que physiologique, de la Récitation, « du Balancement », a été saisi sur le vif, « chez les petits Syriens de Jaffa », par Mgr LANDRIEUX : « Je ne sais si quelque chose ressemble moins à nos écoles qu'une école orientale. Chez nous, dans une classe bien tenue, on doit « entendre voler les mouches ». Par ici, la pédagogie a d'autres méthodes [qui sont, tout bonnement, les méthodes du « *sequere naturam* »,] et rien n'est bruyant et *mouvementé* comme une classe « où l'on travaille ». C'est que tous ces marmots se *balencent violemment d'avant en arrière*, chacun hurlant sa leçon, sans souci du voisin. Le maître voulut me faire honneur, et ses meilleurs sujets, au milieu du charivari, vinrent réciter quelques pages du Coran avec les mêmes cris et, *les mêmes contorsions* » (618). Aussi, pour engager ses étudiants, ses « bâtis » ou « fils » à « apprendre la Récitation », à « balancer le Balancement », à « soulever le Soulèvement », Jésus ben Sirach leur disait-il avec ses admirables expressions concrètes qui faisaient le désespoir de son traducteur grec :

(en hébreu)

(en grec)

Une attitude mentale analogue, *partim eadem, partim diversa*, prolongée par un geste sémiologique identique, en face du bœuf courbant la raideur de son cou sous le « travailloir » (hébreu = joug), et du Récitateur courbant la raideur de sa nuque sous le « travail » concrétise le premier balancement – d'arrière en avant – du pendule humain aux oscillations biologiquement isochrones :

Courbez votre cou sous son Joug,  
que votre gorge « soulève son Soulèvement » (LI, 34).

(Cf. DHORME : C, 19 et 93 ; VIGOUROUX : A, aux mots *Cou, Fardeau, Joug*, etc.).

De là, ces « gorges » de Récitateurs qui, au cours de leur « travail », à la fin de leurs Récitatifs, trouvent ces pauses, ce *Repos* (hébreu) ce *Rejet* du Joug (hébreu). Cf. Assyrien (... ) : Abwefen, abschütteln, näml. das Joch : *is-la-a nîr bêlu-ú-ti-ia*. DELITZSCH).

En chinois, la quatrième règle des gestes sémiologiques, désormais presque uniquement projetés sur le papier et méconnaissables sous le pinceau (Cf. PERNY : A, II, 14-20 ; GRANET : A, 229-230 ; SOTTAS et DRIOTON : 116-158, « consiste à détourner les caractères, [ces « ombres chinoises » des anciens gestes manuels], de leur sens propre pour les employer dans un sens figuré. De là le nom bien choisi de cette classe de signes : *Kià tsiě*, qui veulent dire *emprunter*. On emprunte, en effet, ces figures, [ces gestes imitatifs] des objets matériels pour les appliquer par analogie à des choses immatérielles ou à des idées abstraites.

« Cette classe ouvre un champ presque sans bornes à la multiplication des caractères chinois. On peut dire qu'elle renferme, à elle seule, toutes les autres classes de caractères ; car presque toutes les images, les figures des choses sensibles, entrent dans cette classe et y deviennent de vraies métaphores. Le célèbre ouvrage *Chǒ ouên* dit avec raison que, sans la connaissance de la règle du *Kià tsiě*, on ne peut entendre les livres sacrés ou les *Kīn*, qui sont, en effet, d'un style brillant, mais tout rempli de figures et surtout de métaphores.

« Ainsi... le caractère, [le geste mimique décalqué] *Sīn*, (décalque) *cœur*, devient *pensée, sentiment*, etc. Cette classe de caractères donne à la langue chinoise une force, une vivacité, un coloris, un air de vie qu'aucune langue du monde ne possède peut-être au même degré. Un seul caractère y fait souvent toute une image, y exprime toute une pensée, [toute une attitude mentale], avec de nombreux détails de nuances. C'est comme un tableau en petit. En vertu de cette quatrième règle du *Kià tsiě*, un caractère est pris quelquefois pour un autre ; il est choisi pour exprimer un nom

propre, un nom détourné à un sens allégorique, métaphorique, ironique, poussé même parfois jusqu'à l'antiphrase, en lui donnant un sens tout opposé à celui où il est employé ailleurs. Pauthier fait remarquer avec raison que cette classe de caractères est très importante à bien connaître pour l'intelligence des sciences abstraites.

« En Chine, on ne dit pas que l'empereur est mort, mais qu'il s'est écroulé, *Pōng* (décalque). Ce caractère, [l'ancien geste manuel], figure, comme on le voit, une montagne très élevée qui tombe dans un abîme. Ce caractère présente une image frappante et fait tableau. Le caractère *flatter*, *Tièn* (chinois), est composé du caractère *langue* et du caractère *lécher* comme qui dirait *lécher avec des paroles*. Au moyen de cette classe de caractères, les Chinois ont, au dernier degré, le talent d'envelopper leurs pensées d'un voile plus ou moins épais, de ne dire que ce qu'ils veulent, et même de ne laisser entrevoir de leur pensée que ce qui leur convient. Un ancien missionnaire de la Chine ajoute ici, avec beaucoup de sagacité, que ceci n'a pas dû médiocrement contribuer à donner aux Chinois ce génie flexible... qui les distingue essentiellement et qui en fait les premiers diplomates du monde » (PERNY : A, II, 21-22).

Non pas essentiellement. Ils ont heureusement beaucoup d'émules dans tous les milieux ethniques encore spontanés. Ainsi les indigènes de Madagascar, « émettent leur pensée non en l'affirmant dans une formule claire, mais en la sous-entendant. Ils procèdent par allusions, par comparaisons, ils parlent naturellement et quotidiennement par proverbes. C'est par des observations faites d'un œil curieux et malin sur les végétaux, les animaux, les objets usuels, qu'ils expriment des pensées morales s'appliquant aux hommes. Ainsi ils ne disent pas : « Soyez solidaires », mais « Un doigt ne suffit pas pour tuer un pou, » Ils ne disent pas « L'union fait la force, » mais « Quand les pintades sont en nombre, les chiens ne les mettent pas en déroute. » Ils ne disent pas non plus : « Ayez de la reconnaissance », mais : « Ne repoussez pas du pied la pirogue sur laquelle vous avez passé l'eau »... Ils ne se sont peut-être pas formulé la philosophie qu'on n'est jamais sûr de rien, mais ils s'avertissent que « les anguilles ne se sont jamais doutées que c'est dans l'eau qu'on les ferait cuire ». ... Il faut voir là une façon douce ou plaisante, courtoise, pour cette race délicate, d'indiquer ce qu'elle croit être la vérité » (MARIUS ARY LEBLOND : 408 ).

« Ces observations faites d'un œil curieux et malin », « cette délicatesse courtoise », vont naturellement et surtout se porter sur les gestes sémiologiques eux-mêmes. En effet, « bien qu'il n'y ait, [à première vue], aucun rapport mental entre deux idées, l'une petit éveiller l'autre, en raison de la corrélation des formes verbales qui les expriment » (QUEYRAT : 29). Cette corrélation des formes verbales peut être profonde et jaillir, comme nous l'avons vu, en face de choses analogues, sous la forme de gestes sémiologiques identiques : jamais nous n'insisterons assez sur l'importance capitale de cette identité sémiologique, si finement remarquée par tous les peuples non encore dissociés et si constamment utilisée pour enchaîner leurs raisonnements les plus sévères. « Il y aurait une grave erreur à ne voir que futiles jeux d'esprit dans ces formes de langage » (LESÊTRE dans VIGOUROUX : A, à l'art. *Jeu de mots*), qu'on a

appelées des « plaisanteries » et des « calembours » (RENAN). C'est que, pour eux, comme « pour les Égyptiens, ... former le nom de quelqu'un ou de quelque chose, cela équivaut à façonner [une mimique,] une image... qui se confond avec son objet ; il devient cet objet lui-même, moins matériel, adapté à l'usage de la pensée. Pour un Égyptien, [le geste imitatif sémiologique,] le nom-image a une réalité concrète... [Et on dit d'Amon Râ] : « Sa parole est une substance... » (MORET : 118-119). Également « chez les Hébreux, le nom étant *toujours significatif*, s'identifiait en quelque sorte avec celui qu'il désignait et s'employait comme synonyme » (LESÈTRE dans VIGOUROUX : A, à l'art. *Nom*). « Il serait ridicule, extravagant, de chercher à imiter les locutions hébraïques dans les langues modernes, mais il serait tout aussi ridicule, tout aussi extravagant, de blâmer la [spontanéité] du langage, les concordances du son et de la pensée qui établissent un lien harmonieux entre l'oreille et l'âme... » (HERDER : 164).

« Par une de ces mystérieuses affinités qui établissent, suivant notre tempérament, des relations déterminées entre certaines sensations et certains sentiments, la couleur rouge est, en Chine, la couleur de la joie ; [ – Voir à ce sujet les expériences de FÉRÉ : B, 84 et suiv. ;] la sensation visuelle produite par cette couleur provoque le sentiment de la joie. Une sorte de petite araignée dont le corps est rouge a été appelée à cause de cela *hi* « joie » et elle est un symbole naturel de l'idée de joie. Sur une enveloppe de lettre, on a dessiné une boîte qui vient d'être ouverte ; dans le couvercle soulevé apparaît une toile d'araignée et l'insecte lui-même se laisse tomber au bout d'un fil. La légende suivante accompagne cette vignette : « Quand on ouvre ce qui est scellé (c'est-à-dire la boîte), on aperçoit *hi* (c'est-à-dire l'araignée) » ; mais cette phrase peut aussi être comprise de la manière suivante : « Quand vous ouvrirez ce qui est scellé (c'est-à-dire l'enveloppe), vous apercevrez un sujet de joie (c'est-à-dire la missive qui y est contenue) » (CHAVANNES : 10-11).

Quelquefois, c'est par suite d'un simple hasard que les évolutions phonétiques de deux ou plusieurs gestes sémiologiques laryngo-buccaux, différents à l'origine, les amènent à une même prononciation et favorisent ainsi, subitement, un rapport inattendu entre les attitudes mentales qui s'y insèrent. « Si le papillon est devenu, dans l'art hellénistique, l'emblème de l'âme, c'est, à l'origine, comme l'a bien montré M. Collignon, par suite d'un simple jeu de mots : *psyché* était le nom d'un papillon de nuit ; on le choisit donc pour représenter le mot homophone *psyché* « l'âme ». En Chine, le « papillon » *tie* représentera le mot *tie* qui signifie « âge de soixante-dix ans ». Le même [état d'âme déclenchera donc instinctivement un second état d'âme] de valeur différente en Grèce et en Chine, parce que [l'analogie] repose sur des rapports purement verbaux et que ces rapports sont naturellement autres en grec et en chinois » (7).

Pour que cette analogie soit perçue, il faut que l'esprit ait une tendance à faire porter son attention sur le geste sémiologique autant et plus que sur l'attitude mentale infiniment complexe dont ce geste est la réduction plus ou moins reconnaissable. En effet, « tant qu'une nation a plus de sensations que de pensées, tant que le langage est

pour elle dans la bouche et dans l'oreille, au lieu de ne s'adresser qu'aux yeux par la forme des lettres, tant qu'elle a peu ou point de livres, ces assonances [doublées de jeux de significations] lui sont aussi [naturelles] qu'agréables » (HERDER : 164). Le jeu de mots « a d'ailleurs pu prendre en Chine une extension qu'il n'a nulle part ailleurs à cause de la nature monosyllabique de la langue. En français, la plupart des homonymes sont des monosyllabes ; rien ne distingue pour l'oreille le *poing* de la main fermée et le *point* géométrique, un *port* de mer, le *port* majestueux d'une reine, et du porc frais, une *chaîne* pour enchaîner et l'arbre appelé *chêne*. Si nous ajoutons qu'en Chine non seulement tous les mots sont des monosyllabes, mais encore qu'il n'y a pas d'articles et que rien, ne distingue dans la terminaison d'un mot le masculin du féminin, on comprendra quelle infinie variété de [jeux de mots] peuvent être imaginés ; il n'est point surprenant que cette particularité de la langue ait développé, dans des conditions, inconnues ailleurs, le rôle du jeu de mots » (7-8).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - VIII -

---

### Le Geste propositionnel.

[Retour à la table des matières](#)

« L'étude de [la gesticulation manuelle sémiologique] spontanée, naturelle, est le seul procédé qui nous permette de pénétrer dans la psychologie [de ces récitateurs de l'action] et de déterminer leur mode de penser » (RIBOT : A, 49), le nôtre, d'ailleurs, comme nous le montrent encore admirablement les décalques graphiques et sonores des gesticulations manuelles chinoises, indiennes, etc. Cette indifférence – théorique sinon pratique – de la pensée à se servir de n'importe quels organes suffisamment souples, oculaires, manuels, auriculaires, etc., pour y *mimer* concrètement l'action, prouve qu'« il n'existe point de lien mystérieux [spécial] entre... la pensée et l'appareil de l'articulation [laryngo-buccale]... Les muscles du larynx et de la bouche ne sont pas plus près de l'âme que ceux des [autres] mouvements volontaires, auxquels les gestes [manuels, oculaires, auriculaires, etc.] appartiennent » (WHITNEY : 240). « Ce n'est que par un procédé de sélection naturelle et parce que le mieux adapté doit triompher, que la voix est devenue [– presque toujours, mais pas toujours –] le plus proéminent... des moyens naturels d'expression..., à tel point que nous avons donné à la communication de la pensée le nom de langage (jeu de la langue)... [Mais], outre que rien dans le langage bien compris, [dans la gesticulation sémiologique], n'indique que ce lien [préétabli entre la pensée et les muscles laryngo-buccaux] existe, il y a un fait qui prouve positivement le contraire – c'est, [nous l'avons vu], l'absence d'expression vocale chez les sourds, qui ont, comme les autres hommes, l'appareil de l'articulation, mais qui, par la seule raison que le nerf auditif est engourdi, échappent à la contagion du langage conventionnel. Il est cent fois plus intéressant d'étudier un sujet sourd de naissance, que tous les singes et tous les animaux gazouilleurs du monde » (240).

Or, la gesticulation du sourd-muet est nettement une revivification, une récitation gestuelle de l'action. Le gesticulateur « a une tendance naturelle à exprimer les faits dans l'ordre où il les voit se produire, et à exprimer successivement toutes les phases d'un même fait » (GOGUILLOT : 296). « De là les [constructions gestuelles] que nous rencontrons [chez lui] :

Le lièvre – le chien – chasse = Le chien chasse le lièvre.

N'est-il pas vrai que du chien et du lièvre, c'est ce dernier qui est parti devant ?... Est-ce que l'opération ne se fait pas ainsi dans nos esprits ? Et si nous ne l'exprimons pas dans cet ordre, cela ne tient-il pas simplement à ce que la construction de notre langue moderne est le résultat de déformations, ou, si l'on veut, de perfectionnements successifs qui y ont été introduits peu à peu par les générations qui nous ont précédés ?

« Nous sommes d'avis qu'un philologue, en consultant les plus anciens documents écrits, [surtout hiéroglyphiques], y retrouverait la construction familière au sourd-muet [laissée à sa gesticulation sémiologique spontanée]. L'étude psychologique de ce dernier pourrait éclairer ses recherches, comme ses recherches pourraient l'aider à faire mieux connaître la nature de celui-ci. On ne peut se défendre de croire, quand on connaît bien le sourd-muet [gesticulateur], qu'il doit exister une très grande analogie au point de vue intellectuel [sémiologique],... entre lui et les, hommes [encore spontanés].

« Ce que nous allons dire va paraître un peu paradoxal, mais nous semble assez juste : on pourrait démontrer que c'est notre langage actuel qui est plein, d'inversions et non le langage des anciens, le latin, par exemple. On a coutume de parler d'« inversions latines »... On a tort de traiter d'« inversions » l'ordre de la phrase latine chez les prosateurs. Ouvrons-en un, Tacite, par exemple. Dès la première phrase de ses *Annales*, on trouve qu'il a adopté l'ordre familier au sourd-muet :

« Urbem Romam a principio reges habuerunt. »

« Nous la traduisons en français : Des rois eurent (ou gouvernèrent) d'abord la ville de Rome.

« Les sourds-muets diraient exactement comme Tacite... : « Ville Rome autrefois rois avaient. »

« Ne dirait-on pas du vieux français ? Et, de fait, on retrouve une phrase de sourd-muet dans la légende de Berte au grand pié :



« Contre le vent elle fait un rempart d'arbrisseaux, à grand travail. »

« Et cette expression, que l'on peut lire dans le serment de Louis le Germanique, « *de ce jour en avant* », ne répond-elle pas exactement au signe [gestuel] que les sourds-muets emploient pour dire « demain » ?

« D'où l'on peut conclure que :

« *Le sourd-muet, comme les peuples [encore spontanés], exprime sa pensée dans l'ordre de la génération des idées, [de la gesticulation de l'action].*

« Si les sourds-muets devenaient les plus nombreux et les plus forts, ils nous imposeraient leur syntaxe, comme les soldats de Charlemagne qui, nous dit Vapereau, « avaient appris la langue romane comme des étrangers sans culture, en empruntant les mots de cette langue et en gardant leur syntaxe nationale ».

« Mais ce n'est pas à prévoir. C'est au sourd-muet [à déformer sa gesticulation reviviscente], à subir notre syntaxe [gestuelle]. Nous devons donc l'amener, à force d'exercices et de [gymnastique musculaire], à penser sa [gesticulation sémiologique] dans l'ordre syntaxique en usage dans la société au sein de laquelle il est appelé à vivre » (295-390).

De la « tendance naturelle » du gesticulateur spontané manuel et, par transposition, oral, « à exprimer les faits dans l'ordre où il les voit se produire », dérive la tendance « à exprimer successivement toutes les phases d'un même fait » (296). Chacune de ces « phases successives » de la gesticulation de l'événement total, de la récitation globale, forme comme une unité gestuelle, le *geste propositionnel* : « L'unité réelle et vivante, ce n'est pas, [en effet], le geste ou le signe isolé, non plus que le mot, [ce geste sonore], mais la phrase, ou l'ensemble complexe, plus ou moins long, qui exprime d'une façon indivisible un sens complet. La signification d'un geste, – [manuel et aperçu, laryngo-buccal et entendu], n'est fixée que par le contexte. Ainsi le geste « boomerang » peut exprimer non seulement l'idée de cet objet, mais en même temps, d'après le « contexte », l'idée d'atteindre ou de tuer quelque chose avec lui, ou bien de le fabriquer, ou de le voler, etc. » (LÉVY-BRUHL : 180).

« Les personnes, qui se sont habituées à considérer le mot comme une unité psychologique réelle, se trouvent d'ordinaire fort désorientées lorsqu'elles apprennent que, dans certaines langues, il n'existe pas à proprement parler de mots, dans les langues chinoises, notamment » (LEROY : 89). « Les éléments du discours, [qui sont les phases gestuelles de l'action récitée], n'ont aucune fixité, quant à leur sens, à leur fonction, à leurs rapports possibles avec les autres éléments analogues » (29). « Sous prétexte, il est vrai que les langues chinoises sont monosyllabiques, [que chaque geste mimique y est résumé par un seul son], on pourrait croire que l'unité psychologique cherchée y est la syllabe. Mais la syllabe n'a pas de signification *précise* et nettement déterminée par elle-même : la signification appartient en quelque sorte à l'ensemble...,

[au geste complexe propositionnel] » (89). Il faut revivre dans leur suite ces indications gestuelles, ces « syllabes juxtaposées ; l'élément linguistique que l'Européen serait tenté de prendre pour un mot n'est en effet, si on l'isole du contexte, qu'une syllabe à acception extrêmement large » (29). « C'est seulement quand il prend position qu'il éveille une idée d'individualité, de qualité, de relation, d'activité, une idée particularisée. C'est ainsi, par exemple, qu'une seule et unique forme [gestuelle, amincie dans l'articulation sonore] *ngan* signifie « procurer le repos, jouir du repos, posément, repos » ; une autre forme, *ta*, « grand, grandement, grandeur, agrandir » ; une autre forme, « rond, boule, en rond, arrondir » ; une autre forme encore, « être, vraiment, il, celui-ci, ainsi » (HOVELAQUE : 46).

« En chinois sans doute un assez grand nombre de ces syllabes, [de ces composants gestuels oraux], ont des « fonctions » presque constantes, d'action, de personne, etc. ; d'autres ont une fonction particulièrement fréquente ; mais la plupart peuvent évoquer suivant les cas les idées les plus diverses, la syllabe *li* par exemple, pourra signifier une carpe, une tuile cassée, les bonnes manières, une prune, et bien d'autres choses encore ; on dira : *T'a jenn khen yu li*, cet homme a de bonnes manières ; *t'a jenn tchi leao li yu*, cet homme a mangé une carpe. Mais si vous demandez à un Chinois ce que signifie *li*, il répondra que cela ne signifie rien du tout ; dans le discours chacune des syllabes contribue à déterminer le sens des autres et le sens appartient à la combinaison, [au geste propositionnel], non aux éléments.

« Le nombre de ces combinaisons ayant un sens est cependant restreint et surtout, leur création n'est nullement abandonnée à l'initiative individuelle : c'est l'usage seul qui détermine et précise le sens véritable de la combinaison, si bien que les Chinois parlent en somme par expressions toutes faites, [par clichés propositionnels], dont ils ne sont guère plus libres de modifier la contexture que nous ne le sommes de modifier le sens de nos mots » (29-30). « Il n'existe donc pas de « molécule psychologique verbale » dans les langues [chinoises] à moins que l'on ne considère comme jouant ce rôle les expressions toutes faites auxquelles j'ai fait allusion plus haut et je crois qu'il en est à peu près de même dans toutes les espèces de langues actuellement connues.

« Dans nos langues européennes mêmes la division en mots est une opération qui ne s'est pas faite spontanément » (89). « Un mot n'a d'individualité pour nous que du jour où nos maîtres nous ont enseigné à l'abstraire. Ce ne sont pas des mots que nous apprenons d'abord à prononcer, mais des phrases, [des clichés propositionnels plus ou moins réduits, plus ou moins déformés]. Un mot s'anastomose toujours avec ceux qui l'accompagnent, et selon l'allure et le mouvement de la phrase, [du geste propositionnel] dont il fait partie intégrante, il prend des aspects différents » (BERGSON : A, 124). L'enfant français « reçoit de son entourage des phrases toutes faites, [des gestes propositionnels] qui correspondent à l'expression de certains ordres, de certains besoins, ou simplement de certains faits : « [*Vætutānalé* =] Veux-tu t'en aller », « [*Jéfě* =] J'ai faim », « [*Ilfěbótā* =] Il fait beau temps », etc. » (VENDRYES : 80). Ces réceptions auriculaires ne diffèrent en rien de celles d'un petit Groënlandais qui entend par exemple : « *Aulisariartorasuarpok* = Il s'est hâté d'aller à la pêche »

(HOVELAQUE : 182), pas plus que de celles d'un tout jeune Algonquin qui entend : « *Nadholidin* = Amenez-nous le canot » (181).

« Tout cela, emmagasiné dans [les organes auriculaires récepteurs sous forme de gestes subtils et reviviscents et doublé d'instinctifs mouvements laryngo-buccaux qui s'essaient à reproduire les séries de sons entendus, tout cela] constitue autant de [gesticulations] verbales, qui se précisent en se multipliant : car, par un travail de substitutions auquel l'esprit de l'enfant s'accoutume très vite [et qui durera réellement toute la vie], ces [gestes propositionnels auriculaires et laryngo-buccaux] deviennent aptes à représenter, [à mimer sur un mode transposé], l'infinie variété [des attitudes mentales en face] des choses, des idées ou des sentiments, et à se colorer de toutes les nuances de la pensée. Quand l'apprentissage est terminé, l'enfant est en possession d'un jeu de [gestes propositionnels], qui [se déclenchent et surgissent spontanément dans [les organes auriculaires et phonateurs, en s'accusant davantage là où les reviviscences gestuelles sont plus faciles par suite d'une prédisposition constitutionnelle ou d'un entraînement plus actif] » (VENDRYES : 80). Delà, l'enfant est *surtout* « moteur d'audition », ou *surtout* « moteur d'articulation », ou bien, pour employer les termes classiques, il est *surtout* « verbo-auditif » ou *surtout* « verbo-moteur », comme il est *surtout* « gaucher » ou *surtout* « droitier », comme il est *surtout* « pianiste » ou *surtout* « flûtiste ». Helen KELLER a très bien analysé le jeu de ses deux gesticulations sémiologiques, l'une « digito-motrice » et l'autre « labio-motrice », en signalant d'ailleurs la transposition, « l'incarnation » des mimiques instinctives du « procédé de la glacière » dans les deux autres mimiques conventionnelles et apprises – « Mes notions physiques – j'entends par là les notions tirées d'objets matériels – se présentent *d'abord* sous forme de notions semblables à celles du toucher ; mais elles prennent instantanément une signification intellectuelle ; *par la suite*, cette signification *prend corps* dans ce qu'on appelle le langage intérieur. Quand j'étais enfant, mon langage intérieur était un épèlement [digito-moteur esquissé,] intérieur ; à présent, bien que l'on me surprenne encore occupée à épeler à moi-même sur mes doigts, je cause aussi avec moi-même au moyen de mes lèvres ; dès que j'appris à parler, mon esprit repoussa les signes digitaux et commença à articuler. Cependant, quand j'essaie de me rappeler ce qu'on m'a dit, j'ai conscience d'une main épelant dans la mienne » (101-102).

À l'instar, des « réflexes conditionnels », les gesticulations propositionnelles « surgissent [donc] spontanément... intégralement constituées, toutes prêtes à [se débâter comme un ressort], à se réaliser dans le langage, dès que [l'enfant a l'attitude mentale inductrice,] un ordre à donner, un besoin à exprimer, un fait à formuler. L'effort intellectuel qui fait naître [le geste propositionnel] devient rapidement si simple, si familier, qu'on n'en a plus conscience et que la production de [la gesticulation inchoative] suit immédiatement la sensation du besoin ou l'impulsion de la volonté, suivie elle-même immédiatement de la réalisation [complète] dans le langage » (VENDRYES : 81). Nous l'avons vu, « il y a tous les intermédiaires possibles, entre les actions extérieures et les actions dites intérieures. Les malades nous montrent tous les intermédiaires entre la parole à haute voix, la parole chuchotée, le

murmure, le frémissement, des lèvres et de la langue, enfin la parole, [la gesticulation propositionnelle], en apparence tout à fait intérieure » (JANET : A, 924). « Il est bien vrai, [en effet], que nous n'exprimons pas par [des gestes oraux effectivement audibles, par] des sons toutes les [reviviscences gestuelles propositionnelles] que nous avons dans l'esprit, [dont nous sommes conscients]. La méditation, par exemple, [celle qui ne se fait pas exclusivement sur les reviviscences oculaires, auriculaires, manuelles, etc., d'actions informulées en gestes propositionnels laryngo-buccaux,] ne comporte pas l'exercice [intensif] des organes producteurs du son ; mais la méditation est [tout de même] une parole, [une gesticulation laryngo-buccale] intérieure, dans laquelle les phrases s'enchaînent comme dans la parole articulée. Et chacune des phrases de la méditation renferme en puissance toutes les articulations de la parole [extérieurement audible] » (VENDRYES : 77-78). « Les souvenirs, les rêveries ne sont [souvent, pas toujours,] que des récits [verbaux] incomplets que nous nous faisons à nous-mêmes ; les raisonnements, comme le montrait récemment Rignano, ne sont que des expériences incomplètes, faites [dans certains cas] sous forme de parole intérieure, et que nous ne réalisons pas complètement » (JANET : A, 924-925). Nous disons : dans certains cas et seulement pour ceux qui gesticulent exclusivement leur pensée avec des gestes sémiologiques auriculaires ou articulatoires, en perdant absolument tout contact avec les choses elles-mêmes ou avec les reviviscences complexes de ces choses dans l'organisme. Ces « verbaux » purs, « ayant une bonne mémoire pour les sons [ou pour les articulations des gestes propositionnels], recourent, pour effectuer l'enchaînement de faits ou d'expériences simplement, [verbalement] pensés dans lequel consiste, pour eux..., tout le raisonnement, à l'aide des expressions et associations verbales qui sont la « traduction » de l'enchaînement correspondant des choses. Bien plus, chez quelques-uns d'entre eux, l'aide que leur apporte la mémoire auditive [ou articulatoire verbale] est tellement importante qu'ils s'estiment incapables de penser sans le secours de la parole. L'aphorisme connu de Max Müller : « No thought without language »... est l'indice, à lui seul, de la qualité auditive [ou articulatoire verbale] nettement marquée de celui qui l'a énoncé et si vaillamment défendu. Au contraire, [ceux qui se servent de reviviscences visuelles des objets] n'ont nullement besoin de recourir à l'aide des expressions verbales correspondantes, pour procéder aux enchaînements d'expériences simplement [revécues et] pensées constituant leurs raisonnements ; mais ils suivent directement ces enchaînements [grâce à leurs gestes oculaires reviviscents et à toutes les mimiques concomitantes] » (RIGNANO : 385).

« Si ces raisonneurs s'appuyant sur les choses [en les mimant directement] doivent ensuite communiquer aux autres leurs raisonnements, ils se voient forcés de *traduire*, dans les symboles verbaux correspondants et non encore employés, ces enchaînements [vécus et mimés] de fait *après qu'ils se sont déjà produits dans leur [musculature et dans leur] esprit*. Souvent même, par suite des difficultés qu'ils ont à s'exprimer, cette traduction est imparfaite et incorrecte, tandis que leur raisonnement intérieur a été irréprochable. « Il y a certains penseurs, écrit Maudsley, qui, bien que très intelligents, ne réussissent jamais à se bien exprimer. » « Les grands penseurs surtout, écrit à son tour Müller-Frienfels, sont souvent des parleurs ineptes. Leurs

phrases sont souvent mal rédigées et avec peu de goût ; pour eux, le langage est un obstacle, plutôt qu'une aide de la pensée. » Ainsi, par exemple, Galton pensait toujours « absolument sans employer de mots, même pensés mentalement », [c'est-à-dire esquissés d'une façon ou d'une autre] ; et il avoue les grandes difficultés qu'il éprouvait à traduire en paroles tout ce qu'il avait pensé au moyen [des reviviscences mimiques] de choses. (386-387).

Au contraire, chez le « verbo-auditif » et chez le « verbo-moteur » « la pensée marche en s'appuyant sur [les gestes propositionnels revivant à des degrés divers dans les organes de l'audition et, plus universellement, semble-t-il, dans les organes de la phonation] » (VENDRYES : 78). « Nous sommes tous des verbo-moteurs : plus on étudiera la question, plus on se convaincra de la prédominance de ce type, nous disait récemment notre maître, M. le Professeur Janet, que nous interrogeons sur ce point. Chez tous à peu près, « par moments, dans la méditation, il nous échappe inconsciemment de prononcer les paroles correspondant à notre pensée. On dirait que la pensée pesant trop sur l'organe, a involontairement mis en mouvement le mécanisme, comme un maladroit ou un imprudent qui, essayant un appareil, ne se borne pas au simulacre et va jusqu'à l'exécution de la manœuvre » (VENDRYES : 78).

« Le langage est d'une utilité permanente : acquis de bonne heure par un apprentissage prolongé, il se perfectionne pour ainsi dire durant toute la vie. Aussi l'habitude a-t-elle une influence considérable sur l'élocution, et elle produit sur elle ses effets ordinaires d'accroissement, d'inconscience et de rapidité. Le langage acquiert bientôt en chacun de nous un caractère étonnant d'automatisme : on en arrive à parler sans comprendre ce qu'on dit, et sans penser à ce qu'on va dire. Comme on récite machinalement des prières, on aligne des mots qui, d'eux-mêmes, [dans les clichés propositionnels], prennent la place qui leur convient. Non seulement les acteurs et les orateurs peuvent débiter leurs rôles ou leurs discours sans faire attention aux idées qu'ils expriment ; mais l'homme le moins habile à parler a des absences quand il cause ou qu'il discute, et il fournit des réponses dont il ne comprend la signification qu'après coup. [Les gestes clichés propositionnels se sont débandés comme des réflexes conditionnels]. Même dans le discours le plus surveillé, il y a des moments où la direction de la phrase nous échappe : après la mise en train qui est toujours pénible, nous sommes entraînés par le volant de la phrase, les mots accourent sans effort... Conditionnée surtout par les nécessités de la respiration et les exigences de l'oreille, la parole est régie par une sorte de logique, très différente de la logique ordinaire et dont on acquiert peu à peu l'usage... [L'enchaînement des gestes propositionnels] a sa technique qu'on arrive à posséder après quelques tâtonnements, et dont on joue ensuite inconsciemment » (MENTRÉ : A, 200-201).

« Quel que soit le temps que dure l'apprentissage jusqu'à la formation définitive [du geste propositionnel, quelle que soit même l'époque de son développement où on l'envisage, ce qui le caractérise aux yeux du linguiste, c'est son unité. Tous les éléments qui le constituent se fondent dans un acte unique qui est l'acte linguistique primordial... Quand l'enfant dit « pas poupe » pour dire qu'il n'aime pas sa soupe ou

qu'il refuse de la manger, [le geste propositionnel qui se déclenche comme un réflexe à une attitude mentale] est un tout, très bien coordonné, encore que rudimentaire. Plus tard, à l'âge adulte, il dira, suivant les cas, l'un ou l'autre de ces clichés propositionnels sociaux tout montés dans l'organisme par la répétition] : « je ne prends pas de soupe » ou « j'aimerais mieux ne pas avoir de soupe » ou « Je préfère que vous ne me donniez pas de soupe (ou de potage). » [L'attitude mentale] qui est à la base de chacun de ces [gestes propositionnels] est plus riche et plus nuancée que [celle]... de l'enfant. Il y a dans [tous les gestes propositionnels, ceux de l'enfant et ceux de l'adulte], la même unité » (VENDRYES : 81-82).

C'est dans ces clichés propositionnels oraux, transmis à ses membres par chaque milieu social, que la presque totalité des hommes de notre planète insère ses incommunicables attitudes mentales profondes et se donne ainsi l'illusion de les manifester aux autres. De là « le soin jaloux que prennent [non seulement] les Orientaux, [mais aussi tout homme appartenant à une société encore spontanée], pour conserver ces clichés traditionnels. Décirant le présent, il est plein d'une immense vénération pour le passé et pour la sagesse [stéréotypée] qui lui a été transmise par les innombrables générations disparues. Aussi, un ancien proverbe possède-t-il une force apodictique toute particulière, de l'avis de tous, en raison même de son antiquité et se fait-il aisément accepter comme l'argument décisif qui clôt le débat à propos duquel on le cite. L'homme qui peut parler *en citations* a, par conséquent, dans une discussion entre Orientaux, un avantage marqué sur celui qui procède surtout par argumentation. Or, le nombre de ces proverbes est aussi grand que leur usage est constant. Le langage de tout paysan asiatique est pour ainsi dire, une sorte de mosaïque composée de ces aphorismes ; son esprit, passe de l'un à l'autre – comme les pièces du jeu d'échecs marchent sur l'échiquier ; son esprit est à la fois guidé et enchaîné par eux ; et il n'est pas exagéré de dire que personne ne peut parler une langue, orientale avec force et finesse à moins de s'être incorporé cette sagesse stéréotypée » (CLIFFORD, dans RATRAY : Préface).

Ces clichés traditionnels oraux sont « une source de souvenirs où les peuples [spontanés] puisent cette concision énergique, cette justesse et cette rapidité d'expression qui devient impossible dès qu'on trace des lettres pour exprimer sa pensée » (HERDER : 164). Le geste propositionnel n'est, en effet, que la mimique essentielle de l'action des êtres. Or, cette mimique, consciente ou non, mais « indispensable à la pensée humaine » (ARISTOTE), se joue musculairement suivant un certain *tempo* qui permet d'indiquer, sinon de sectionner à telle centiseconde, les phases saillantes de la « continuité indéchirable » et vivante du geste propositionnel. (Cf. DE SOUSA : A, 16). Manuelle ou laryngo-buccale, la mimique de la plupart des actions nous présente ainsi trois phases que nous pouvons généraliser dans cette formule : « *L'Agent agissant sur l'Agi* », ou plus exacte ment, si le français nous autorisait à rendre actif un verbe neutre : « *L'Agent agissant l'Agi* ». Ainsi, dans le geste propositionnel du sourd-muet : « *Le chien-chasse-le lièvre* », l'unité de l'attitude mentale en face d'une seule action n'est disloquée en rien par cette gesticulation manuelle « triphasée » qui se joue nécessairement dans le temps. C'est un « même fait de conscience devenant de

plus en plus transparent à lui-même pendant qu'il dure, [qu'il gesticule] dans le *présent psychologique* » (PICARD : 48). Le chinois, comme nous l'avons vu, n'est que – la transposition orale de gestes analogues : « *Kiāng-tcheōu-tchên* = *La rivière contourne-la ville* » (PERNY : A, I, 195). Dans la récitation d'un événement, les attitudes mentales successives vont donc se stéréotyper, au moins partiellement, dans ces clichés rapides, formant comme des touts sémiologiques scandés par des pauses. « Dans la langue parlée, [en effet], la notion de phrase au sens grammatical s'efface. Si je dis : « L'homme que vous voyez là-bas sur la grève est celui que j'ai rencontré hier à la gare », je me sers des procédés de la langue écrite et je ne fais qu'une seule phrase. Mais en parlant, j'aurais dit :

« Vous voyez bien cet homme, – là-bas, –  
il est assis sur la grève, –  
eh bien ! je l'ai rencontré hier,  
il était à la gare ».....

« Autant le langage écrit se sert de la subordination, autant la langue parlée, comme dans l'exemple précédent, pratique la juxtaposition. On n'use pas en parlant des liens grammaticaux qui enserrant la pensée et donnent à la phrase l'allure étriquée d'un syllogisme. La langue parlée est souple et agile ; elle marque le lien des propositions entre elles par des indications brèves et simples ; en français, des conjonctions comme *et* ou *mais* suffisent en général à cet emploi ; pour marquer la dépendance, les langues tendent à avoir une expression unique, qui s'applique indifféremment à tous les cas » (VENDRYES : 17:3). « Que dire des phrases balancées de la langue écrite, avec leurs propositions subordonnées, leurs conjonctions, leurs pronoms relatifs et tout l'attirail de leurs périodes ! On ne dit guère dans la langue parlée : « Quand nous aurons traversé le bois et que nous aurons atteint la maison du garde que vous connaissez, avec son mur tapissé de lierre, nous tournerons à gauche jusqu'à ce que nous ayons trouvé un endroit convenable pour y déjeuner sur l'herbe », mais bien plutôt :

« Nous traverserons le bois,  
et puis nous irons jusqu'à la maison,  
vous savez, la maison du garde,  
vous la connaissez bien,  
celle qui a un mur tout couvert de lierre,  
et puis nous tournerons à gauche,  
nous chercherons un bon endroit,  
et puis alors nous déjeunerons sur l'herbe. »

« Les éléments que la langue écrite s'efforce d'enfermer dans un ensemble cohérent, apparaissent dans la langue parlée séparés, disjoints, désarticulés » (172). Ces caractères de la langue parlée se présentent naturellement, avec leur pureté spontanée, dans les beaux clichés traditionnels des Rabbis d'Israël « qui s'abstinrent de

rédigé leurs enseignements. Y a-t-il un autre exemple de lettrés qui, pendant des siècles, se sont condamnés à ne pas écrire ? » (LIBER : 43). Aussi, mieux que partout ailleurs, trouverons-nous là ces « sortes de mosaïques composées d'aphorismes » toujours les mêmes, mais juxtaposés d'une façon admirablement variée. Comme « tout l'enseignement était strictement traditionnel » et comme « le disciple devait retenir [mot hébreu] ce qu'il avait appris et à son tour l'enseigner aux autres dans les mêmes termes, *bilešôn rabbô* », avec la langue de son maître, « c'est-à-dire avec ses expressions mêmes » (LESÊTRE dans VIGOUROUX : A, Art. *Scribe*), nous retrouvons intacts et « superposables » les clichés propositionnels oraux « mis par écrit » beaucoup plus tard. Mais n'oublions pas que nous rencontrons ce langage par clichés universellement, avec plus ou moins de netteté suivant que les individus sont plus ou moins « dissociés » par l'habitude de « composer en écrivant », habitude dissociante qu'il faut bien distinguer de la « composition purement orale » avec « mise par écrit » littérale après des semaines, des mois et souvent des années, ainsi que nous l'étudierons plus loin. « La plupart [des verbo-moteurs, en effet, – et les Rabbis d'Israël sont, par vocation même, des verbo-moteurs d'un intérêt unique pour le psychologue –] n'aiment pas à écrire [pour composer]. Tandis que la plume inspire l'écrivain, c'est... le flux des [clichés automatiques], le geste, qui les échauffe ; l'acte pénible des doigts gêne et trouble en eux la vie accoutumée [des gestes propositionnels reviviscents]... Mirabeau, lisons-nous dans... M. Aulard, « ne sait pas écrire. À tête reposée, la plume lui tombe des mains. S'il n'est pas emporté par un élan passionné [qui déclenche les automatismes et qui dicte véritablement les propositions toutes faites], il ne la ressaisit que pour tracer péniblement des lignes qui n'expriment pas sa pensée »... Il suit de là, [nous l'avons vu], que le [*compositeur oral*] pense et se souvient avec ses muscles [laryngo-buccaux] » (ARRÉAT : 18), avec les clichés gestuels que son milieu social a montés en lui. Nous trouverons donc tout naturel d'entendre des formules identiques traditionnelles proférées par tous les membres d'un milieu linguistique donné et par leurs descendants. Comme nous le conseillait plus haut CLIFFORD, nous tâcherons de nous « incorporer » le plus grand nombre possible de ces clichés propositionnels. « Mais quand nous les connaissons tous, [pour chaque milieu étudié, qu'il soit afghan, akkadien, araméen, berbère, chinois, hébreu, mérina, etc.], ne serons-nous pas quelque peu déçus ? Recueillir indistinctement toutes les productions [orales] d'une époque, ce n'est [assurément] pas, du simple point de vue esthétique, [de notre esthétique], un service à rendre à une telle littérature ; car de vraies beautés [pour nous] se trouvent submergées par une masse de platitudes que nous fixons à jamais [ou que nous allons déterrer là où les siècles passés les « avaient mises par écrit ».] Mais cela « est précieux pour qui étudie la façon dont se forme une littérature orale ». « Le nombre des sentiments que [cette littérature orale] sait exprimer est limité ; limité aussi le nombre des [clichés propositionnels, porteurs des comparaisons concrètes – non pas poétiques – et des] images qu'elle a à sa disposition » (H. BASSET : 308).

Aux formules orales stéréotypées de l'ancienne Chine, si savamment étudiées par M. GRANET (A), semblent s'appliquer d'elles-mêmes ces remarques sur l'expression des vœux dans l'art populaire chinois : « En étudiant les idées que les Chinois



expriment de préférence par des symboles, nous sommes partis de l'idée de bonheur ; tous les autres concepts que nous avons passés en revue, celui de longévité, celui de nombreuse postérité, celui de haute dignité, ne sont que l'analyse de l'idée de bonheur et en font partie » (CHAVANNES : 38). « Cette préoccupation constante du bonheur n'est-elle pas une caractéristique de l'esprit chinois ? Lorsqu'on a étudié les vases grecs, on a pu écrire un volume sur les vases ornés d'inscriptions amoureuses ; et cela prouve que le sentiment de l'amour jouait un grand rôle dans la vie des Grecs. Si l'on jette les yeux sur toute la flore et toute la faune mystiques qui animent les dentelles de pierre de nos cathédrales gothiques, on reconnaîtra que ce décor s'inspire essentiellement de croyances religieuses. On tirera de là certaines conclusions soit sur la psychologie de la Grèce antique, soit sur celle du moyen âge. De même, en passant en revue ces porcelaines, ces amulettes et ces broderies [ajoutons : et toutes ces formules orales] – qui toutes expriment le désir du bonheur, nous pourrions dire que l'esprit chinois est comme hanté par ce désir qui est chez lui un sentiment prédominant » (39). « Ces considérations, à propos de quelques décors de vases et de tentures, peuvent paraître un peu ambitieuses ; mais n'est-ce pas précisément dans cette imagerie, [aussi bien que dans ces clichés oraux], œuvre d'auteurs anonymes qui se conforment au goût public, n'est-ce pas dans cet art populaire que se marquent le mieux les tendances élémentaires qui sont le fond de l'état mental d'une nation ? Ces porcelaines et ces broderies ne sont pas de libres fantaisies destinées seulement à charmer les yeux ; je crois bien, plutôt entendre sortir d'elles des millions et des millions de voix qui répètent à l'infini les vœux monotones de l'âme chinoise, affirmant ainsi la conception que toute une race s'est faite de la destinée humaine » (40-41).

Ce sont également « des millions et des millions de voix » hébraïques que nous pouvons entendre répéter par cœur et à l'infini non seulement les formules divines de l'*Enseignement* par excellence, de la *tôrâh*, non seulement les formules, inlassablement reprises, des Prophètes comparant cette *tôrâh* bénie à toutes les choses du ciel et de la terre, mais encore les Répétitions humaines des mêmes clichés transposés et récités par les Rabbis d'Israël pour « faire une haie à la *tôrâh* ». Et quand, pendant de longues années, on a soi-même, *in veritate hebraica*,

« De la *tôrâh* de Iahvé fait ses délices et récitait cette *tôrâh* jour et nuit,

« afin de saisir les rapports et les différences [de ces formules propositionnelles répétées],... de s'en pénétrer, de s'en nourrir et de les graver profondément dans sa mémoire » (BAGUEZ : 83), alors, en sentant les muscles oraux esquisser tout seuls les gestes sémitiques en face d'un texte en grec hellénistique, on comprend ces paroles d'un savant exégète catholique : « Pour les textes originaux, il faut remarquer que tous les livres inspirés, ceux du Nouveau Testament comme ceux de l'Ancien, ont pour auteurs des Juifs *habitués dès l'enfance à parler hébreu [ou araméen]*. Il est vrai que le Nouveau Testament tout entier, sauf un évangile, a été écrit, [mis par écrit] en

grec ; mais il a été conçu, [ou plus exactement, comme nous le verrons, composé oralement] en hébreu aussi bien que l'Ancien, [disons : en araméen pour le Nouveau], et il *n'a guère de grec que les mots*. [Tous les gestes propositionnels et les attitudes mentales correspondantes, c'est-à-dire] la syntaxe, les tournures, les images, etc., *sont hébraïques*. Il doit donc avoir avec les Septante la plus grande analogie » (BAGUEZ : 94). « Les expressions grecques [étant] calquées sur l'hébreu » (84), ou mieux sur l'araméen, avec la littéralité coutumière au *metûrgemân* des synagogues, nous sommes ainsi en possession d'une précieuse « traduction-décalque ». On verra dans la suite l'importance d'une pareille littéralité. Mais, dès maintenant, on peut se rendre compte que le divin Maître n'a pas voulu, pour lui ni pour ses disciples, ses « *appreneurs par cœur* », ses « *receveurs* », ses récitateurs, (mots hébreux), délier le joug des formules linguistiques « de la *tôrâh* et des *nâbis* », tout en révélant *l'Annonce* (mot hébreu) d'une nouvelle *tôrâh* par l'enchaînement inattendu et inouï des clichés traditionnels familiers à tous. Notre grand linguiste, M. Meillet, nous dira plus loin la même chose à propos des Récitations homériques « toutes faites de formules apprises ». « Qu'on prenne un morceau quelconque, on reconnaît vite qu'il se compose de vers ou de fragments de vers qui *se retrouvent textuellement* dans un ou plusieurs passages » (MEILLET : B, 61). Pourtant, tous les « Compositeurs oraux » grecs n'ont pas disposé sous la forme d'Iliades ces mêmes clichés automatiques qui, depuis l'enfance, erraient sur leurs lèvres et dont ils n'étaient pratiquement « guère plus libres de modifier la contexture que nous ne le sommes de modifier la contexture de nos mots » (LEROY : 30). Et quand on a dit que « le discours de la montagne *courait les rues de Jérusalem* bien avant qu'il eut été prononcé » par Jésus, MUNK, cité par RODRIGUES : 11), on raisonnait sur les clichés *erratiques* d'une littérature orale particulière comme on raisonnerait sur les clichés *erratiques* de toutes les littératures orales, mises par écrit ou non, en disant *mutatis mutandis* que les Récitations géniales d'Homère, les puissants « Enchaînements » historiques de tel et tel Rythmeur afghan, etc., courent sur les lèvres de leurs contemporains et de leurs prédécesseurs bien avant d'être prononcés par les Compositeurs oraux eux-mêmes. « Rien de si facile [évidemment que de *refaire* ce discours avec les documents antérieurs à son époque » MUNK cité par RODRIGUES : 11, que « de *reconstruire* en entier », sous la direction attentive d'un James DARMESTETER ou d'un MEILLET, Ces « sortes de mosaïques » faites de formules orales transmises de génération en génération. « Et même », nous disait M. Meillet en nous remettant, à peine sèche, l'une des deux premières épreuves de son beau et hardi travail sur *les Origines indo-européennes des mètres grecs*, où les vues intuitives du grand linguiste français confirment, avec tant de compétence, les résultats de nos modestes recherches psycho-physiologiques, « et même les vers dont on ne retrouve pas le morceau dans un autre passage ont aussi le caractère de formule, et ce n'est sans doute que par hasard qu'ils ne sont pas conservés ailleurs » (MEILLET : B, 61). Mais s'il est facile de s'incorporer tous ces clichés de façon à les *superposer*, après coup, à l'enchaînement original, c'est cet enchaînement divin ou génial qu'il s'agirait non pas de *reconstruire*, mais de *construire* : là est le signe de Dieu et la marque du génie.

« Non, jamais homme ne parla comme a parlé cet homme-la ! »

Et c'est cette construction, divinement originale, qui fut bâtie avec les pierres vivantes de la *tôrâh* et fut nommée, par son Auteur lui-même, la *besôrâ'*. Malgré « la défaveur que rencontra parmi les Rabbins la doctrine du jeune Rabbi de Nazareth » (BUZY : 165), « on reconnaîtra dans [ses] expressions des formules stéréotypées, à l'usage de tous les Docteurs, de Jésus comme des Rabbins » (163), et, dans ses admirables Compositions orales, des rapprochements d'idées qui surpassent les Récitations rabbiniques « de toute la hauteur du génie, et au point de vue de la doctrine, de toute la hauteur de la révélation et de la divinité » (169). Mais là aussi, et plus qu'ailleurs encore, toutes ces « formules stéréotypées » ne sont qu'un geste vers le bonheur : mais ce sont les délices de la *tôrâh* ou les béatitudes de la *besôrâ'*.

Il serait grandement à souhaiter, pour l'étude des formules stéréotypées du Nouveau Testament et surtout de saint Paul, si longtemps Récitateur de Rabbi Gamaliel, de voir traduire en *traduction-décalque* grecque les immenses trésors linguistiques des Récitations du Talmud. À son insu, comme cela nous est arrivé à nous-mêmes, le traducteur retomberait dans des clichés hellénistiques testamentaires connus, ce qui nous aiderait à classer ces gestes propositionnels tout faits et à saisir la raison de leur juxtaposition éventuelle, souvent causée par de subtils jeux de mots sémitiques intraduisibles. Mais comme les plus humbles faits sont plus explicatifs que la plus belle de théories, nous donnons des faits.

### RÉCITATION DE RABBI JOCRANAN BEN ZACCAÏ.

*Récitatif 1.*

(Récitatif hébreu)

.....  
68 [502]

*Récitatif 2.*

(Récitatif hébreu)

.....  
.....

*Récitatif 2.*

(Récitatif en hébreu)

.....

*(Récitatif 0)*

(Récitatif en hébreu)

.....

Schabbath, 153 a.

Ajoutons encore ce joyau de l'art oriental qu'est la Récitation suivante de Rabbi Éléazar ben Sadoq. On en admirera la délicate symétrie (expliquée page 211).

RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

(Récitatif en hébreu)

.....

*Récitatif 2.*

(récitatif en hébreu)

.....

Kiddouschim 40 b.

(Cf. L. GOLDMIDT).

TRADUCTION-DÉCALQUE DE LA RÉCITATION DE RABBI JOCHANAN BEN ZACCAÏ.

*Récitatif 1.*

(récitatif en grec)

.....

.....

.....

*Récitatif 2.*

(Récitatif grec)

.....

.....

.....

*Récitatif 0*  
(Récitatif grec)

1.....

1. ....

TRADUCTION-DÉCALQUE DE LA RÉCITATION DE RABBI ÉLÉAZAR BEN SADOQ.

*Récitatif 1*  
(Récitatif grec)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Récitatif 2.*  
(Récitatif grec)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Conservant la spontanéité du langage parlé tel que nous l'a montré plus haut M. Vendryes, « les Sémites ne savent [donc] que faire succéder les propositions les unes aux autres, en employant pour tout artifice la simple copule et, qui leur tient lieu de presque toutes les conjonctions » (RENAN : A, 20). « On dirait la conversation la plus abandonnée prise sur le fait et immédiatement fixée par l'écriture » (21). « C'est, pour prendre l'expression d'Aristote, le *style infini*, procédant par atomes accumulés » (21). Et c'est le procédé normal de l'homme, « tant que la parole parlée existe seule », parole retenue par cœur ou, non, mise par écrit ou non : toute « mise par écrit » n'est d'ailleurs que la reproduction littérale des paroles parlées. Mais, dans certaines civilisations, « au fur et à mesure du développement et de la diffusion [de l'écriture, et

surtout de son emploi dans la composition même], il s'est formé une espèce de langue parasitaire... [Cette] langue écrite est parvenue à se constituer en variante bâtarde de la langue première » (VERRIEST : 50-51). « La coupe originelle [après chaque geste oral propositionnel] se déforme et se fausse. Les incidentes intercalées et subintercalées se multiplient en raison de la tension croissante de l'esprit et de son pouvoir de dominer un plus grand réseau [d'idées] en dépendance réciproque » (50). « Ainsi en est-il dans la langue allemande qui se prête d'ailleurs à cette déformation par ses fortes articulations. La langue hollandaise a subi l'influence du voisinage et ces deux langues tendent à perdre de jour en jour leurs qualités naturelles. Un grand nombre de leurs écrivains, même de la presse quotidienne, usent d'une phraséologie longue et enchevêtrée, exigeant une vraie tension cérébrale. Par une singulière erreur, il est admis, comme étant de vérité banale, que la langue écrite est la vraie et bonne langue. Elle n'est en réalité que l'image, la copie, la figuration de la langue parlée. Mais ici l'original est discrédité et la copie fait foi ; c'est le modèle que l'on blâme lorsqu'il n'est pas exactement ressemblant au portrait que tracent de lui de fort mauvais peintres. Le maître d'école dit et répète cette absurdité à l'enfant et le détourne, souvent pour la vie, des sources jaillissantes de la langue réelle. Ce sont ces magisters qui en Allemagne, où personne ne leur échappe depuis l'âge de 6 à 14 ans, sont arrivés à fausser la langue allemande et continueront à la déformer jusqu'à ce que la réaction inévitable de la nature fasse faire retour en arrière. Il y vingt ans qu'un linguiste hors ligne de Leipzig me disait : « Lorsque le peuple va à l'école, la langue est perdue »... Cette langue parasitaire écrite, constituée par delà la langue articulée, n'est plus en équilibre avec l'idéation courante ; elle exige une tension cérébrale fatigante et épuise rapidement la pensée... Le peuple ramène constamment la langue [vers le geste propositionnel parlé] ; le penseur, le philosophe, l'entraînent fatalement du côté [des tableaux synoptiques de la période écrite et artificielle], abandonnant ici, comme dans toute l'évolution de la vie civilisée, [les lois profondes de la gesticulation spontanée] » (51-52).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - IX -

---

# Attitudes mentales ethniques et Gestes propositionnels: Psychologie de la Traduction.

[Retour à la table des matières](#)

« L'idée que l'on a d'un objet quelconque n'est que l'ensemble de ce que l'on sait sur cet objet. Toute idée est essentiellement un système de savoirs. Mon idée d'homme comprend tout ce que je sais de l'homme. Mais l'on peut savoir bien des choses ; et nous ne savons pas tous les mêmes choses des mêmes objets. C'est ce qui fait que les idées, [les attitudes mentales], sont fort différentes, selon les savoirs dont elles sont constituées » BAUDIN : 344-345). « Ce qui caractérise... les idées empiriques, [les seules qui nous intéressent ici], c'est leur richesse et leur confusion. Elles sont faites pêle-mêle de représentations, de souvenirs, d'appréciations, de réflexions, voire même d'impressions et d'émotions, de tout enfin ce que nous a laissé l'expérience de leurs objets réels. Même elles nous disent moins ce que ces objets sont en eux-mêmes que ce qu'ils sont pour nous ; elles expriment moins leur nature que leurs usages pratiques. Ainsi, pour le petit enfant, l'idée qu'il se fait de sa mère comprend tout ce qu'il sait d'elle, sa forme, sa voix, ses gestes, etc., et aussi tout ce qu'il a reçu d'elle, tous les sentiments qu'elle lui a fait éprouver, et enfin tout ce qu'il attend d'elle. Ainsi de toutes nos idées empiriques, extrêmement touffues. De là la difficulté qu'on éprouve à en donner des définitions exhaustives, et surtout à les donner courtes et claires. Qu'est-ce qu'un couteau, une machine à coudre, etc. ? Il faut des phrases [et même des livres] pour le dire » (346). « Les idées empiriques d'un même homme, nées de son

expérience, ne cessent de s'enrichir et de se transformer avec cette expérience. C'est un axiome de dire que « la vie change les idées ». Elle les changerait bien plus encore, si le langage n'était là, qui nous impose la nécessité de mettre les mêmes idées que tout le monde sous [les gestes propositionnels] de tout le monde, pour s'entendre avec tout le monde, [tout le monde, c'est-à-dire : notre milieu social]. Mais le besoin social de communiquer nos idées reste toujours plus ou moins contrebalancé par le besoin individuel de les modifier à notre guise. Ce qui nous vaut la tentation perpétuelle de substituer dans [les gestes propositionnels] nos significations personnelles aux significations communes. C'est pourquoi il est si souvent difficile de s'entendre dans les conversations, et plus encore dans les discussions, les interlocuteurs ayant tant de mal à loger les mêmes idées, [les mêmes attitudes mentales], dans les mêmes [gestes propositionnels]. « Chacun a sa manière à lui de voir les choses. » « Chacun a ses idées », et qui restent toujours plus ou moins embrumées de nuances personnelles » (347). C'est que, effectivement, « nous vivons tous notre vie intérieure emmurés en nous-mêmes et comme séparés du dehors par des cloisons étanches. Nous ne sortons jamais de chez nous, et personne n'y pénètre jamais. Nos gestes, nos attitudes, nos paroles même peuvent bien... traduire par des signes nos événements intérieurs, mais non pas les livrer en chair et en os, pour ainsi dire, et les soumettre directement à l'expérience d'autrui. Les exprimer, ce n'est pas les faire voir d'une intuition immédiate » (7). Comment donc alors pourrions-nous « prendre connaissance des faits psychologiques, [des attitudes mentales] des autres hommes. Puisque les consciences sont incommunicables, [l'observation d'autrui] ne saurait constituer qu'une observation médiata. Cependant un préjugé naturel, qui fait d'ailleurs le charme de la vie de société, nous donne l'illusion de pénétrer la conscience des gens avec qui nous vivons, de « lire dans les cœurs », comme les enfants croient que leur mère lit dans leurs yeux, et d'être en contact direct avec les âmes. Par derrière la mimique des gestes, des attitudes et de la physionomie, nous pensons facilement saisir à même les idées de derrière la tête ; et dans les paroles nous croyons naïvement toucher les idées et les sentiments. Mais à la réflexion, ces pseudo-intuitions apparaissent vite pour ce qu'elles sont, de simples devinations. La mimique et le langage, qui sont nos seuls moyens de communication avec les autres consciences, interposent entre elles et nous un écran : ce ne sont que des signes, et en quelque sorte des projections d'états psychiques qui nous restent directement inaccessibles. C'est pourquoi l'observation objective use nécessairement du principe d'analogie, c'est-à-dire présuppose que les autres sentent et pensent comme nous et que l'humanité est constituée selon un type universel, partout le même chez les différents individus. Ce principe nous permet de transposer les signes en intuitions psychologiques préalablement vécues ; car nous ne trouvons qu'en nous le texte de l'âme humaine ; partout ailleurs nous n'avons que des traductions à notre usage » (38-39). « Mais, au fait, en quoi consiste l'œuvre de [ce traducteur] de ses semblables... ? Nous sommes... assurés que, pour [l'universalité] des hommes, deux et deux font quatre et que la somme des angles d'un triangle est égale à deux droits ; les phénomènes intellectuels, leur processus et leur exercice, grâce à [certaines] communes mesures d'homme à homme, sont susceptibles d'être étudiés objectivement et de donner lieu à des lois indiscutables. Mais dès qu'il s'agit de phénomènes sensoriels ou sentimentaux, l'abîme se creuse



entre individus d'une même espèce, voire de la même famille... Nous pouvons parfaitement côtoyer toute notre vie des gens qui appellent le vert rouge, et réciproquement, sans nous en douter et sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes. Les miroirs de nos sens sont loin de refléter le monde extérieur de la même manière et si n'importe qui d'entre nous se trouvait logé brusquement dans la peau de son meilleur ami ou de son frère, et pourvu à l'improviste de ses machines à interpréter le monde, il y aurait chance qu'il se crût soudain éberlué, ou devenu dément, ou transporté dans une autre planète que cette terre. Quand nous disons des autres hommes « nos semblables », c'est une expression qui a sans conteste son charme social, mais qui est indubitablement inexacte et insuffisante dès qu'il s'agit de la vie psychique. Chaque homme est aux autres hommes un monde clos » (DERENNES : 185-186).

« On voit par là comment peut se faire la transmission des idées par les [gestes propositionnels]. Ce n'est aucunement une transmission physique. Les idées, [les attitudes mentales] ne voyagent pas ; elles restent la propriété incommunicable de qui les pense, [de qui les vit] ; elles sont des actes qui s'achèvent dans la conscience. Il est donc faux de dire que les mots expriment les idées, si par expression on entend une extériorisation physique. Et il est également faux de parler du contenu des mots, au sens d'une contenance matérielle analogue à celle d'un vase. Expression et contenance ne sont que des métaphores. Le [geste propositionnel] n'est qu'un associé de l'idée, [de l'attitude mentale]. Si l'on s'entend d'homme à homme, c'est pour s'être entraîné à associer aux mêmes [gestes propositionnels] des idées identiques. Comprendre revient toujours à retrouver en soi-même [l'attitude mentale] attachée au [geste propositionnel]. Si l'on énonce devant nous une idée neuve, et dont nous n'avons pas d'équivalent, nous ne la comprendrons qu'au moment où nous arriverons à la construire avec des idées anciennes » (BAUDIN : 456). Et encore, « qu'est-ce qu'il en fait, le lecteur, de ma page d'écriture ? dit en souriant A. FRANCE. Une suite de faux sens, de contresens et de non-sens. Lire, entendre, c'est traduire. Il y a de belles traductions peut-être. Il n'y en a pas de fidèles. Qu'est-ce que ça me fait qu'ils admirent mes livres, puisque c'est ce qu'ils ont mis dedans qu'ils admirent Chaque lecteur substitue ses visions aux nôtres. Nous lui fournissons de quoi frotter son imagination. »

« Que s'il en est ainsi d'homme à homme, à combien plus forte raison en est-il de même d'étranger à étranger, et plus encore de moderne à ancien ; les pensées nationales, [les attitudes mentales] ethniques sont aussi diverses, [et même plus], que les pensées individuelles, les attitudes mentales personnelles]. C'est ce que l'on voit aux traductions » (BAUDIN : 347). Mais pour voir cela, pour le sentir véritablement, il faut nécessairement qu'un contact direct et prolongé avec la vie de deux milieux ethniques différents ait développé en nous les attitudes mentales, les façons de sentir et d'apprécier, les innombrables comportements affectifs rigoureusement propres à chacun des deux milieux et sans *équivalents réels* dans l'autre. Ce sont ces attitudes spéciales qui vivifient les gestes propositionnels de chaque milieu ethnique et qui doivent préalablement être suscitées dans l'individu d'un autre milieu ethnique qui cherche à les sentir et à les comprendre. « On reste sans comprendre devant quelque manifestation de la vie qui glisse sur nous sans pénétrer, soit que cela provienne d'une

irréceptivité constante, ou que l'on soit, pour l'instant, accaparé par autre chose. Si l'imitation a lieu involontairement, malgré qu'elle aille à l'encontre des tendances profondes et fortes, on comprend jusqu'à un certain point, mais on ressent de l'antipathie pour l'objet » (FINNBOGASON : 166). « C'est ainsi que je me rappelle combien je fus une fois irrité de voir, dans un tramway, mon vis-à-vis, une jeune dame, déchirer à belles dents et mâchonner de grand appétit un morceau de carte de visite qu'elle finit, je crois, par avaler. Mais pourquoi m'irritai-je tant ? Je ne me serais pas le moins du monde fâché si je n'avais pu voir ce qu'elle mâchait avec tant de satisfaction. Tout au contraire, j'aurais sympathisé avec son plaisir... Mais la pensée du papier dans la bouche *éveille chez moi le dégoût*, et cette réaction est précisément opposée aux tendances mimiques que la vue de sa mastication éveillait » (165-166). La même attitude mentale de dégoût s'éveille tout d'abord chez nous en voyant des Orientaux manger des sauterelles. Et pourtant, « sur une des parois du palais de Sennachérib, à Koyoundjik, on voit représentés des porteurs de différents mets, *sans doute destinés à la table royale*, et entre autres des serveurs qui tiennent en mains des brochettes de sauterelles » (LESÊTRE dans VIGOUROUX : À, V, 1517). Si « l'islamisme n'est au fond qu'un mosaïsme dégénéré », il garde encore le fidèle qui met ses délices dans la Récitation, dans la Récitation dont les cris balancés et si naturels nous ont valu les belles métaphores, mortes chez nous, hélas ! et les subtils jeux de mots du *joug*, du *fardeau* et du *repos*. « Un Turc, âgé déjà, est accroupi sur sa natte, au pied de la colonne qui porte suspendus les sacrés trophées. Il prie. Il répète à mi-voix, d'un ton saccadé, l'œil hagard, en balançant fortement d'avant en arrière la tête et tout le haut du corps, l'acte de foi du parfait croyant : « *La ilaha il Allah ! Dieu seul est grand !* » « Ce murmure monotone, qui remplit toute la mosquée, est agaçant. Il trouble le Fr. Liévin dans ses explications savantes, et un iman complaisant invite le brave Turc à enrayer sa ferveur. Mais il n'entend rien et continue sa rauque litanie : *La ilaha il Allah !* L'imam crie plus fort, et, de la main, veut l'arrêter : rien n'y fait. Le prêtre s'obstine et bouscule le bonhomme : la machine marche toujours, sans, qu'un signe, un regard, un jeu de physionomie trahisse chez ce pauvre homme le moindre souci de ce qu'on veut de lui » (M<sup>gr</sup> LANDRIEUX : 400 et 437-438). C'est par de tels contacts avec la vie des milieux ethniques différents que se créent lentement en nous de nouvelles attitudes mentales. Mais cela ne va pas sans heurts, au début : « [Si nous écoutons les Récitations des Juifs dans une synagogue de Jérusalem,] leurs cris sont assourdissants et leurs balancements de tête finissent par agacer singulièrement les yeux. On m'a dit, mais j'hésite à le croire, qu'ils hochaient ainsi la tête en priant afin d'imiter l'allure du chameau en marche, en souvenir du voyage des Hébreux dans le désert » (M<sup>gr</sup> LANDRIEUX : 591). « J'ai sous les yeux une jeune veuve qui se lamente sur le tertre encore frais d'une tombe récente. Ses pleurs sont sincères, car de grosses larmes coulent abondamment sur ses joues amaigries et décolorées ; mais ses sanglots sont modulés, c'est une mélodie plaintive, nées lente et monotone, d'une cadence à la fois molle et saccadée, sur laquelle se détachent, par intervalles, des sons plus aigus, au rythme large et ondulant comme des soupirs, des gémissements qui rappellent les *ululatus* de la Bible : *Ploratus et ululatus multus, Rachel plorans...* – *Ululate, pastores*. Elle chante son deuil et elle exprime, avec un accent de sincérité qui fait pitié, tout son désespoir, et le cri de sa douleur ne diffère point, dans l'expres-

sion, des lamentations de commande des pleureuses que j'ai vues au Caire. Les accents désolés de cette pauvre femme me sont restés longtemps dans l'oreille. Il faut que l'habitude soit véritablement une seconde nature pour qu'une affliction sincère puisse s'exhaler ainsi, sous une forme convenue, qui serait pour nous une contrainte odieuse » (569-570).

Dans ces descriptions qui sont, en même temps, et sans le vouloir, de fines analyses d'attitudes mentales en face d'autres attitudes mentales ethniques, on saisit sur le vif « comment des impressions et des idées qui ont à lutter contre une prédisposition contraire éveillent le dégoût ou l'antipathie [ou, du moins, un certain malaise] » (FINNBOGASON : 165). « Dans le cas où l'imitation [des attitudes d'un milieu ethnique] deviendrait si complète que toutes les pensées de l'individu [étranger] se régleraient sur elles, il verrait les choses comme celui qu'il imite et l'antipathie [ou le malaise] disparaîtrait » (166). C'est alors qu'il pourrait réellement comprendre la mimique sémiologique de ces attitudes mentales étrangères au fur et à mesure qu'elles s'extériorisent par les gestes propositionnels étrangers. Et même, en conservant toujours dans sa conscience ces attitudes mentales étrangères, il pourrait les insérer dans des gestes propositionnels construits en décalquant chacun des mots de la langue étrangère sur un mot correspondant de sa langue maternelle, sans se préoccuper du sens possible de ces nouvelles propositions pour un homme de son milieu, mais non initié. À cet homme non initié l'auteur de la *traduction-décalque* dirait implicitement, comme Ronsard :

« Les François qui mes vers liront,  
S'ils ne sont et Grecs et Romains,  
Au lieu de ce livre ils n'auront  
Qu'un pesant faix entre les mains. »

Mais pour les initiés, l'identité des attitudes mentales primitives se jouera indifféremment sous une forme ou sous une autre. Philon a exprimé cela très joliment à propos de la *traduction-décalque* des Septante : « Lorsque des Hébreux qui ont appris le grec ou des Grecs qui ont appris l'hébreu lisent les deux textes, ils admirent ces deux éditions et les vénèrent comme deux sœurs, *ou plutôt comme une seule personne* » (Cité dans VIGOUROUX : A, V, 1636).

En dehors de la solution philonienne, « jamais on ne peut traduire exactement le texte d'une langue dans une autre langue, précisément parce que les idées empiriques, [les attitudes mentales] du texte primitif ne correspondent jamais aux idées empiriques du texte nouveau » (BAUDIN : 347). Le traducteur de Jésus ben Sirach l'avait profondément senti : « Je vous exhorte à faire la lecture [de ce livre] avec bienveillance et attention, et à vous montrer indulgents dans les endroits où, malgré le soin que nous avons apporté à le traduire, nous paraîtrions avoir mal interprété quelques mots ; car les termes hébreux n'ont pas la même force en passant dans une autre langue. Ce défaut ne se rencontre pas seulement dans ce livre ; mais la loi, les

prophètes et les autres livres [sacrés] n'offrent pas moins de différences quand on compare la version à l'original » (Prologue : Trad. Crampon).

« Bien qu'il n'y ait aucun rapport mental entre deux idées, l'une peut éveiller l'autre, [nous l'avons vu], en raison de la corrélation des formes verbales qui les expriment » (QUEYRAT : 29). Cette corrélation ne se reproduisant plus dans la traduction, le lien des idées est brisé et l'on se demande pourquoi telle proposition vient après telle autre. Or, on sait combien cette manière de raisonner par jeux de mots est instinctive dans le langage parlé et surtout chez les hommes encore spontanés, non *dissociés* par l'usage quotidien des tableaux synoptiques de la période écrite. De là, le malaise perpétuel que nous éprouvons devant toute traduction des Compositions orales, que ce soit les Compositions des Rabbis d'Israël aussi bien que la délicieuse « Science des Paroles » de l'Emyrne, *les Hain-Teny* mérinas, dont M. le Professeur Pierre Janet a bien voulu nous signaler la « mise par écrit » et l'interprétation avertie et vivante. Ainsi, quand nous lisons, dans la traduction de M. Jean PAUHLAN, les deux propositions suivantes :

Si j'ai planté des aviavy,  
je voulais que vous veniez.

nous sommes obligés d'avouer que nous n'apercevons « aucun rapport mental entre [les] deux idées », pas plus d'ailleurs que dans ces deux autres :

Si j'ai planté des tanantanana,  
je voulais vous retenir.

Mais le texte même nous montre toute de suite le rapport des attitudes mentales mérinas, « en raison de la corrélation des formes verbales qui les expriment » :

Nambleko *aviavy*  
Tiako *hihavianao*  
Nambleko *tanantanana*  
Tiako *hahatana* anao

Et M. J. Paulhan, après des « séjours nombreux dans des familles mérinas », nous dit : « Il y a jeu de mots... *Aviavy* : figuier malgache, aux fruits noirs, petits et nombreux d'où l'étymologie de son nom, suivant la croyance populaire : « Ils viennent ! ils viennent ! », c'est-à-dire : « Ils tombent ! ils tombent ! », le mot *avy* signifiant aussi venir... *Tanantanana* : le palma Christi..., plante aux feuilles vertes, aux graines luisantes. Ici encore la phrase repose sur un jeu de mots, *tanantanana* signifiant aussi retenir » (J. PAUHLAN : 49 et, 288-289).

Pour prendre des exemples plus familiers aux lecteurs et que nous emploierons de préférence au cours de cette étude, puisque, de tous les peuples orientaux, ce sont les Juifs qu'on connaît généralement le mieux, citons ces deux *sylogismes verbaux* du prophète Jérémie. « C'est après vingt-deux ans de *prédication orale*, que Jérémie, pour obéir à Iahvé, *dicte* à Baruch ses précédentes prophéties » (CONDAMIN : B, 416). « *La parole* était certainement à cette époque le moyen le plus efficace de faire connaître et de propager les oracles divins... Ce n'est qu'après avoir fait entendre aux oreilles de leurs contemporains les volontés divines qu'ils les ont *consignées par écrit*. Leurs écrits ne sont donc qu'une *reproduction* de leur prédication » (MANGENOT dans VIGOUROUX : A, V, 713). Or, nous lisons dans la belle traduction du P. CONDAMIN (B, 4) :

Et la parole de Iahvé me fut adressée  
pour me dire : « Que vois-tu, Jérémie ? »

Et je dis :

« Je vois une branche d'**amandier**. »

Et Iahvé me dit :

« Tu as bien vu,  
car **je veille** sur ma parole pour l'accomplir. »

Là encore le fil ténu qui nous conduit d'une attitude mentale dans une autre est brisé et une longue et minutieuse étude du texte des Septante nous laisse aussi perplexes. Mais si les articulations des gestes propositionnels hébraïques se mettent à jouer d'elles-mêmes sur nos lèvres, « la corrélation des formes verbales » nous fait comprendre le lien rigoureux qui enserme les blocs apparemment erratiques : « *Amandier*, (mot hébreu ; *je veille*, (mot hébreu). L'amandier est appelé *vigilant*, parce qu'il fleurit avant les autres arbres ; il *s'éveille* le premier du sommeil de l'hiver (voir *Dict. VIGOUROUX*). Son nom hébreu suscite donc l'idée de *veiller*. Saint Jérôme traduit, suivant l'étymologie, *virgam vigilantem*, ce qui n'offre pas un sens clair, [mais conserve la corrélation des formes verbales, base du raisonnement : c'est entre ces deux extrêmes que toute traduction des syllogismes verbaux aura plus ou moins à osciller]. L'allusion est également intraduisible en français. Ce n'est pas un simple jeu de mots, comme si l'on disait, à propos d'un *amandier* : « il faut que vous vous *amendiez* » ; ou, à la vue d'un *pêcher* : « le *péché* a pris racine au milieu de ce peuple ». Mais voici un rapprochement de mots tout à fait analogue : « Tu vois un *tremble* ? (arbre dont les feuilles *tremblent* au moindre vent) eh bien *tremble*, car le châtiment approche » (CONDAMIN : B, 4). De même dans « l'histoire de Suzanne [qui] n'existe [plus] que dans le texte grec. Au vieillard qui prétend avoir vu Suzanne (mots grecs), *sub schino*, « sous un lentisque », Daniel répond : L'ange du Seigneur (mots grecs), *scindet te medium*, « te coupera par le milieu ». À celui qui dit l'avoir vue (mots grecs), *sub prino*, « sous un chêne », Daniel répond : L'ange du Seigneur va

(mots grecs), *secet te medium*, « te fendre en deux ». Dan. XIII, 54-59. (LESÈTRE dans VIGOUROUX : A, III, 1526). « Le traducteur grec... s'est attaché à rendre le *jeu* de mots de l'original [hébreu ou araméen], non les *mots* eux-mêmes. Le point important, dans les réponses de Daniel, ce n'était pas l'arbre sous lequel les vieillards soutenaient faussement qu'ils avaient surpris Suzanne, c'était l'usage que faisait du nom de ces arbres le jeune prophète, pour annoncer aux calomnieurs le sort qui leur était réservé. Aux oreilles des Orientaux, la paronomase était, sans aucun doute, le trait le plus frappant de la réponse de Daniel, c'était donc cette paronomase que le traducteur devait conserver avant tout pour ne pas altérer la physionomie du récit, [la base du raisonnement], en se servant dans ce but, des ressources que lui fournissait la langue grecque. [Cf. les subtils et curieux procédés-décalques de la *Sagesse* de Salomon]. Les Septante ont agi d'après cette règle, en traduisant la Genèse. Ils ne disent pas : Adam appela sa femme Ève, mais bien : Adam appela sa femme (mot grec, *Zoé* (*la vie*), parce qu'elle est la mère de tous les *vivants*, (mots grecs). Saint Jérôme a fait de même dans Jérémie... Les Septante n'ont pas conservé la paronomase de ce passage de Jérémie, où l'a conservée saint Jérôme ; de même que ce dernier ne l'a point conservée, Gen., III, 20, où les traducteurs grecs l'ont gardée... Dans des phrases de ce genre, le traducteur ne peut tout rendre ; s'il veut conserver le jeu de mots, il faut qu'il dise une *verge vigilante* ou bien *Zoé*, au lieu d'une *verge d'amandier* ou d'*Eve*, quoique ce ne soit pas la même chose. Celui qui a rendu en grec l'histoire de Suzanne a eu un choix analogue à faire : s'il exprimait les noms d'arbres par le mot grec correspondant, il effaçait la paronomase ; s'il voulait conserver celle-ci, il était obligé de mettre un mot à la place d'un autre. Il a préféré ce dernier parti, comme saint Jérôme dans la version du prophète Jérémie, jugeant que la paronomase avait plus d'importance que le nom d'arbre, parce que Daniel répétait chaque fois : « *Recte* (mot grec) *mentius es* » ; c'est-à-dire en proférant ce mensonge, méchant juge, tu as jugé plus justement que tu ne penses, car le nom de cet arbre est comme un présage du châtement qui t'est réservé. Saint Jérôme a cherché à rendre le premier jeu de mots, Dan., XIII, 54-55, sub *schino, scindet* ; il a renoncé à rendre le second, 58-59, sub *prino, secet*. Tout ce que nous venons de dire peut être confirmé par l'exemple d'une traduction syriaque de l'histoire de Suzanne. L'auteur de cette traduction a rendu en effet les paroles de Daniel d'après la [même] règle... Il faisait sa version sur le grec, mais jugeant qu'il valait mieux conserver le jeu de mots que le nom des arbres, afin d'avoir l'allitération, [donc la base du raisonnement], dans sa langue, il a substitué, le pistachier au lentisque et le grenadier au chêne vert, *pisteqâ'* à *schinos* et *rimmônâ'* à *prinos*. À *pisteqâ'*, le pistachier, correspond, dans le syriaque, le verbe pesaq, « couper, séparer », avec le nom de l'objet, *reš*, « tête », *décapiter* ; à *rimmônâ'*, le grenadier, répond le mot *rômhâ'*, *lance*, « une lance est dans sa main » pour frapper, faire périr » (VIGOUROUX : B, 352-355).

Nous retrouvons dans une très curieuse Récitation de Jérémie le perpétuel rapprochement, que nous connaissons bien maintenant, de la *maššâ'* = *soulèvement-fardeau* et de la *maššâ'* = *Soulèvement-Récitation*, (comme l'amharique *zafan*). Les syllogismes verbaux sont absolument intraduisibles. Pour en donner une légère idée, nous citons la traduction, du P. CONDAMIN (B, 186), en généralisant l'emploi du mot-

décalque *soulever*, *soulèvement*, que le savant interprète n'a osé, et avec raison, écrire qu'une seule fois :

Lorsqu'un homme du Peuple ou un prophète ou un prêtre te demandera :

« Quel est le **Soulèvement** de Iahvé ? »

Tu leur diras : « C'est vous qui êtes le **soulèvement** !

Je vous rejetterai, déclare Iahvé. »

Le prophète, le prêtre ou l'homme du peuple qui dira :

« **Soulèvement** de Iahvé ! », je lui en demanderai compte, à lui et à sa maison.

Voici comment il faut dire, entre vous, l'un à, l'autre :

« Qu'a répondu Iahvé ? qu'a dit Iahvé ? », mais ne parlez pas de « **Soulèvement** de [Iahvé] » ;

Sinon, la parole de chacun sera pour lui-même un **soulèvement**,

puisqu'ils vous détournent de leur sens les paroles du Dieu vivant, de Iahvé des armées, [notre Dieu.

Tu demanderas au prophète : « Que t'a répondu Iahvé ? qu'a dit Iahvé ? »

Mais si vous parlez de « **Soulèvement** de Iahvé »,

Alors voici ce que dit Iahvé :

Puisqu'ils répètent ce mot « **Soulèvement** de Iahvé »,

Quand je vous ai fait dire

de ne plus parler de **Soulèvement** de Iahvé »,

Eh bien, je vais vous **soulever** en vous **soulevant** et je vous rejetterai, vous,

et cette ville que je vous ai donnée à vous et à vos pères, loin de moi ;

Et je vous couvrirai d'un opprobre éternel,

d'une honte éternelle, inoubliable. »

C'est peut-être après avoir lutté, sans grand résultat d'ailleurs, dans la traduction de toutes ces Récitations des Prophètes, admirablement enchaînées *par le dedans*, que l'on commence à saisir le sens profond de cette phrase célèbre de Papias au sujet des Récitations du Maître divin qui « coula le plus souvent le plus pur métal de [sa] parole... [dans] le moule prophétique » (DE GRANDMAISON : A, 1386) : « Matthieu mit par écrit en hébreu (mot grec) [les Récitations], et *chacun les traduisait comme il pouvait* » (PAPIAS dans EUSÈBE : 300). Et si, dans les synagogues, « on imposait silence au traducteur, [au *metûrgemân* qui] devait modifier à dessein le texte concernant les unions prohibées », si « on l'apostrophait, quand conventionnellement il traduisait inexactement », si « Juda ben Ilai, disciple d'Akiba, déclarait qu'il fallait rendre l'original strictement [de l'hébreu en araméen] et que toute addition devait être considérée comme un blasphème » (MANGENOT dans VIGOUROUX : A, V, 1997), on peut juger des hautes qualités de conscience et de précision qu'on est en droit d'attendre chez ces *interprètes-traducteurs*, Récitateurs ou « *metteurs* par écrit », si intéressants pour la psychologie linguistique de ces milieux de traductions-décalques, orales et écrites, de la *tôrâh* et de la *bešorâ'*. Saint Jérôme nous montre ces fils, ces disciples bilingues des Récitateurs araméens les aidant, comme le demandait saint Paul, à « servir la *Parole* » aux auditeurs hellénistes : « Habebat ergo (Paulus) Titum interpretem, sicut et beatus Petrus Marcum, cujus Evangelium. Petro *narrante* et illo scribente compositum est » (SAINT JÉRÔME : 1002). L'histoire nous a conservé la

manière dont la traduction-décalque orale des *Récitations par cœur* (mots grecs) de saint Pierre fut mise par écrit de la main même de son *metûrgemân* : « Marc, étant devenu l'interprète de Pierre, mit par écrit mot à mot tout ce qu'il avait retenu par cœur ; cependant il n'a pas mis par écrit avec ordre ce qui a été dit ou fait par le Christ ; car il n'avait pas entendu le Seigneur et ne l'avait pas suivi ; mais plus tard, comme je l'ai dit, il avait accompagné Pierre, qui enseignait selon le besoin, mais sans donner avec ordre les discours, [les Récitations] du Seigneur; en sorte que Marc n'a fait aucune faute en mettant ainsi par écrit certaines choses comme il les avait apprises par cœur, car il s'appliqua uniquement à ne rien omettre de ce qu'il avait entendu et à ne l'altérer en rien » (PAPIAS dans EUSÈBE : 300). « Lorsque Pierre eut prêché publiquement la Parole à Rome et récité l'Évangile sous l'inspiration de l'Esprit, beaucoup de ses auditeurs exhortèrent Marc, qui depuis longtemps l'accompagnait [comme *metûrgemân*] et savait par cœur les Récitations, à mettre par écrit ce qu'il avait répété. Marc écrivit donc son Évangile et le donna à ceux qui le lui demandaient. Ce qu'ayant appris, Pierre ne s'opposa point au dessein de son disciple, mais ne fit rien non plus pour l'encourager » (CLÉMENT D'ALEXANDRIE dans EUSÈBE : 552. Car Pierre était du pays où, « à l'école, le maître ne devait pas lire la version chaldéenne ou targum dans un livre, [mais] devait répéter *oralement* ce qui a été transmis *oralement* » ; où cette « traduction araméenne, ... *orale* et transmise par la tradition, [ne] finit par être mise par écrit [beaucoup plus tard que] pour l'enseignement des écoles [et non pas.] pour l'usage liturgique » (MANGENOT dans VIGOUROUX : A, V, 1996-1997) ; où *aimer* quelqu'un et en *être aimé* s'emploient perpétuellement comme synonymes, d'ailleurs intraduisibles, de *retenir par cœur*, garder, conserver – et naturellement aussi observer – ses paroles : car « chaque Israélite, pour se conduire suivant la loi, [pour l'aimer,] devait la connaître par cœur » (LESÊTRE dans VIGOUROUX : A, V, 1537). *Trésor du cœur*, « la mémoire était seule chargée de transmettre l'enseignement [même traduit], et, comme toujours en pareil cas, on arrivait à des résultats étonnants pour nous, habitués que nous sommes à toujours compter sur l'écriture pour nous rappeler *exactement* les choses... Cet enregistrement, confié à la seule mémoire, fait partie d'un ensemble de coutumes, de routines, de tours d'esprit, d'aptitudes et de faiblesses, que notre état de civilisation a fait oublier » (RÉVILLE : 96). Mais c'est toute cette psychologie de la Récitation et de la Traduction qu'il nous faut réapprendre si nous voulons comprendre un Rabbi Akiba en prière pendant son supplice, « prenant sur lui le joug du royaume des cieux », (*Berachoth 61 b*, cité par FLEG : I, 208); un Céphas que saint Jérôme nous montre « pro diversitate rerum diversis... usum esse interpretibus » dans les traductions-décalques d'Épîtres dictées en araméen selon des formules analogues à celles d'une lettre de Baruch ; et surtout un Jésus dont le génie délicat et divin enchaîne les intraduisibles « perles à reflets » de l'Annonce nouvelle par les plus subtils jeux de mots de la tradition prophétique :

Venez à moi, vous tous sous le **joug** et la **charge**,  
et moi je vous **reposerai**.

**Chargez** mon **Joug** sur vous, apprenez mes [Leçons] :  
car je suis doux et humble de cœur.



Et vous trouverez le **Repos** pour vos âmes [et vos gorges] :  
car mon **Joug** est aisé et ma **Charge** légère.

JÉSUS Notre-Seigneur  
(récité par S. Matthieu, XI, 98-30).

Et que dire du jeune « Juif tarsois, à l'âme religieuse, au cœur de feu, au courage indomptable, qui acheva, dans un... atelier [de tisserand], *son éducation de rabbi*, en s'initiant à l'un des arts manuels que tout docteur juif devait connaître pour s'assurer la vie matérielle dans un moment critique » ? (LE CAMUS : III, 114). « Ce que Saul apprit, pendant son stage à l'école du célèbre rabbin [Gamaliel], fut cette dialectique subtile, cette exégèse ingénieuse et raffinée qui caractérisait l'enseignement rabbinique... Cette méthode d'enseignement a laissé, dans la composition des Épîtres de saint Paul, des traces nombreuses et profondes... À pareille école, le jeune scribe acquit une souplesse et une subtilité de raisonnement remarquables » (TOUSSAINT dans VIGOUROUX : A, IV, 2191). « Certains de ses chapitres présentent, [nous en verrons la raison plus loin], l'aspect de ces conglomérats géologiques formés de laves solidifiées ; mais la pensée se poursuit toujours, *comme un filon ininterrompu*, à travers ces masses d'apparence hétérogène. La question incidente une fois vidée, Paul rentre dans son sujet *par un mot jeté en vedette*, plutôt que par une transition explicite. S'il n'est pas obsédé par le mot, comme on le lui a reproché à tort, [au nom de nos règles conventionnelles de rhétorique que méprisent souverainement les orateurs arabes, par exemple], il est entraîné par l'idée qu'il poursuit à outrance ; et il est vrai que sa pensée, [comme celle de tous les prophètes et rabbis d'Israël bâtissant leurs Récitations], pivote quelquefois autour d'un mot. Il parcourt volontiers toute la gamme des acceptions d'un terme pour considérer son idée sous toutes ses faces. Une légère déviation le met à chaque reprise sur un nouveau terrain ; et *l'on glisse d'un sens à l'autre* avec tant de facilité qu'on ne s'aperçoit pas toujours du passage » (PRAT : I, 25-26). « Voilà pourquoi on ne parvient à comprendre parfaitement le grec [-*décalque*] des Épîtres qu'en devinant le tour hébraïque, [l'attitude mentale], que Paul avait dans l'esprit au moment où il les dictait » (TOUSSAINT dans VIGOUROUX : A, IV, 2190), au moment où, comme dit saint Jérôme, « habebat... Titum interpretem », Tite ou un autre et peut-être aussi, parfois, Paul lui-même. De là, naturellement, comme pour saint Pierre, « les différences de style [en grec] dans les divers groupes d'Épîtres, dans les membres d'un même groupe et jusque dans les parties d'une même lettre » (PRAT : I, 103. Mais, sous le grec de « ces masses d'apparence hétérogène », comme sous le grec d'une traduction-décalque de Baruch, nous retrouverons le (mot hébreu), le *Compteur* des éléments constitutifs de toute Récitation hébraïque, si parfaitement équilibrée dans ses développements logiques et verbalement enchaînés. Certes nous sommes bien loin d'Aristote : car, « en réalité, la Grèce n'a eu que peu d'influence sur l'esprit de Paul » (TOUSSAINT dans VIGOUROUX : A, IV, 2190). Mais, comme nous le verrons par les faits, nous sommes en plein milieu de Compositeurs oraux, de Récitateurs à la mémoire stupéfiante pour nous qui blâmons comme fautes de style les procédés mêmes de leur mémorisation si profondément logique. En nous plaçant au pur point de vue de la psychologie ethnique, « nous voudrions... dénoncer un

écueil contre lequel tous ne songent pas assez à se prémunir. On s'imagine sans peine que tout récit provenant de la plume [ou des lèvres] d'un auteur unique, fût-il sémitique, doit se dérouler suivant toutes les lois d'une pensée sévèrement logique, [– et logique à notre manière –], sans bonds, sans écarts, sans redites, d'un mot, sans gaucheries. Je dis plus, on suppose que tout discours de Jésus doit être un chef-d'œuvre *conforme à toutes les exigences de notre rhétorique et de notre goût*. Il faudra donc, par exemple, dans une parabole, que tous les termes soient châtiés, toutes les comparaisons rigoureusement correspondantes, toutes les métaphores irréprochables ; la comparaison ne pourra jamais s'atténuer en allégories ; le pivot de l'application ne pourra se déplacer, si légèrement que ce soit, du centre de l'histoire, etc... Tout ce qui s'écarte de ces normes de notre pensée est déclaré [fautif, donc] inauthentique, soudure de rédacteur ou produit de la tradition. – Mais on oublie que le génie sémitique, même celui d'un auteur inspiré, même celui de Jésus, garde jusque dans ses chefs-d'œuvre son indépendance vis-à-vis de notre idéal classique, qu'il ne consentirait jamais à s'emprisonner dans nos entraves intellectuelles, et par conséquent que *tout ce qui est imparfait [d'après nos règles conventionnelles] n'est pas forcément inauthentique, [ni même imparfait par rapport à d'autres règles également conventionnelles]* » (BUZY : 158).

C'est faute d'avoir « sympathisé intellectuellement » avec d'autres règles, d'autres attitudes mentales ethniques, que Renan a pu écrire : « Paul... était incapable de méthode... Le style épistolaire de Paul est le plus personnel qu'il y ait jamais eu. La langue y est, si j'ose le dire, broyée ; *pas une phrase suivie*. Il est impossible de violer plus audacieusement, je ne dis pas le génie de la langue grecque, mais *la logique du langage humain* » (C, 231-232). Devant la traduction-décalque grecque de la Récitation de Jérémie citée plus haut, nous aurions pu, en toute rigueur, porter le même jugement. Une longue pratique des clichés propositionnels hébraïques ou araméens et de leur enchaînement par jeux de mots et parallélismes en nombre relativement restreint, une bonne concordance des Septante donnant pour chaque mot grec le terme ou les termes hébreux qu'il décalque, nous auraient vite montré que si cette « langue broyée » « viole audacieusement le génie de la langue grecque » écrite, c'est pour suivre les lois autrement profondes et naturelles de « la logique du langage humain » *parlé*, du langage hébraïque ou araméen *parlé* : « *Bien qu'il n'y ait aucun rapport mental [dans une langue, en grec, par exemple,] entre deux idées, l'une peut éveiller l'autre [dans une langue différente, en hébreu ou en araméen, par exemple,] en raison de la corrélation [articulatoire ou traditionnelle] des formes verbales qui les expriment* (QUEYRAT : 29). Or, nous le savons historiquement et par son propre témoignage, nul plus que le « fils » intellectuel de Rabban Gamaliel n'incorpora à ses subtils mécanismes associatifs « la corrélation des formes verbales » hébraïques et araméennes, « des allitérations et des paronomases [dont] la Sainte Écriture, on peut le dire,... est remplie » (VIGOUROUX : B, 351) comme en est remplie la « Tradition des Pères » de la synagogue. « L'école juive n'était [en effet] qu'une annexe de la synagogue. L'instruction y était exclusivement religieuse. Mathématiques, géographie, histoire profane, philosophie, tout cela n'existait pas pour le Juif orthodoxe il n'y avait que la morale, le droit positif et l'histoire sainte et tout cela c'était la Bible. C'est en

l'épelant [ – et pour l'apprendre par cœur –] qu'on apprenait à lire ; beaucoup de scribes la savaient par cœur, comme la savent, aujourd'hui encore, quelques savants Israélites. Nous voyons Paul la citer constamment de mémoire. Cela suppose une connaissance minutieuse, détaillée, qui devait exiger de longues années d'étude. À côté de l'Écriture, les Juifs possédaient une doctrine traditionnelle qu'ils mettaient presque sur le même plan. Elle se divisait en tradition historique ou *haggada* et en tradition juridique ou *halacha*. Ni l'une ni l'autre n'était encore écrite ; on se la transmettait oralement ; de là, pour tout futur docteur, nécessité absolue de faire un stage prolongé aux pieds d'un maître » (PRAT : I, 27-28). Après une pareille gymnastique orale, on est psycho-physiologiquement certain de trouver chez le génial Récitateur de Gamaliel un résultat analogue à celui que M. Meillet nous signale chez les Compositeurs oraux de la Grèce homérique : « En dehors des citations expresses [de la Bible], son langage est tissu de réminiscences, inconscientes ou voulues... Son style est tout imbibé d'expressions bibliques qui jaillissent spontanément de son souvenir » (PRAT : I, 22). Et comme les formules stéréotypées de cet « Hébreu fils d'Hébreux », de ce « pharisien fils de pharisiens » sont admirablement enchaînées en *sylogismes verbaux* ! Comme les « moyens termes » traditionnels, préalablement mis en vedette dans une sorte de *Récitatif indépendant*, s'en vont ensuite souder la structure logique savante des « conglomérats » jumelés, « d'apparence hétérogène » à cause de l'impossible traduction grecque ou française de ces « mots de raccord » araméens, ainsi qu'on le voit dans l'exemple suivant et qu'on l'expliquera plus loin :

RÉCITATION.  
(Extrait)

*Récitatif 0.*

1. Car le Messie ne m'a pas envoyé baptiser,  
    mais pour l'Annonce ;
2. Non pas avec la **sagesse** de la Parole,  
    pour ne point mettre en **faiblesse** la croix du Messie.
  
2. Car la Parole de la croix  
    pour ceux qui se perdent est **folie**,
1. Mais pour ceux qui se *SAUVENT* pour nous,  
    elle est **puissance** de Dieu.

*Récitatif 1*

1. Car il est écrit : « Je perdrai la **sagesse** des sages,  
    et la prudence des prudents, je la rejeterai. »
2. Où est le **sage** ? Où est le scribe ?  
    Où est le subtil de ce monde ?
  
3. Ne l'a-t-il pas rendue **folie**, Dieu,  
    la **sagesse** de ce monde ?
4. Quand, avec la **sagesse** de Dieu,

le monde n'eut pas connu, par sa sagesse, Dieu,  
5. Il plut à Dieu, par la **folie** de la prédication,  
de *SAUVER* les croyants.

*Récitatif 2.*

1. Car les Juifs demandent de la **puissance**,  
et les Grecs cherchent de la **sagesse** :
2. Et nous, nous prêchons le *Messie en croix*,  
pour les Juifs **faiblesse**,  
pour les Grecs **folie** ;
3. Mais pour les APPELÉS, Juifs et Grecs,  
le Messie **puissance** de Dieu  
et **sagesse** de Dieu.
  
4. Car la **folie** de Dieu  
est plus que la **sagesse** des hommes,
5. Et la **faiblesse** de Dieu  
est plus que la **puissance** des hommes.

*Récitatif 0.*

1. Considérez-vous, vous, les APPELÉS, mes frères :  
pas beaucoup de **sagesse** selon la chair,  
pas beaucoup de **puissance** ni de gloire.
2. Mais la **folie** selon le monde, Dieu l'a choisie  
pour confondre la **sagesse**,
3. Et la **faiblesse** selon le monde, Dieu l'a choisie  
pour confondre la **puissance**,
4. Et l'absence de gloire selon le monde, Dieu l'a choisie,  
et le méprisable et l'inexistant  
pour détruire l'existant.
  
4. Ainsi ne se glorifiera aucune chair  
en présence de Dieu :
3. Car c'est grâce à Lui que vous êtes, vous,  
dans le Messie Sauveur,
2. Lui qui fut fait pour nous **sagesse** de par Dieu,  
justice, sainteté et rachat,
1. Afin, comme il est écrit : « Que celui qui se glorifie,  
se glorifie dans le Seigneur. »

(I Cor. I, 17-31)

Devant la magistrale ordonnance et l'enchaînement tout hébraïque de ces sortes de paragraphes oraux, impossibles à traduire en n'importe quelle langue sans que se brise ou le fil, subtil des raisonnements verbaux ou le sens individuel de chacune de ces courtes propositions parlées, les avertissements discrets de la Psychologie ethnique nous empêcheront de parler de « somptueux galimatias » (LOISY : A, 161), même *si le metûrgemân* a soudé par des pronoms relatifs grecs « en une interminable phrase » (161) un certain nombre de propositions sémitiques juxtaposées. Si Paul « n'écrivait pas de sa propre main » (RENAN : C, 232), mais « dictait », une intelligence plus sympathique des procédés de tous les Compositeurs oraux en Israël ne nous permet pas d'ajouter : « Quelquefois, quand la lettre était finie, il la relisait ; son âme impétueuse l'emportait alors ; il y faisait des additions marginales, au risque de briser le contexte et de produire des phrases suspendues ou enchevêtrées. Il envoyait la lettre ainsi raturée, *sans se soucier des innombrables répétitions de mots et d'idées qu'elle contenait* Avec sa merveilleuse chaleur d'âme, Paul a une singulière pauvreté d'expression. *Un mot l'obsède, il le ramène dans une page à tout propos*. Ce n'est pas de la stérilité ; c'est de la contention d'esprit *et une complète insouciance de la correction du style* » (RENAN : C, 232-233). Certes ces « innombrables répétitions de mots » poussées jusqu'à « l'obsession » chez un génie comme saint Paul ne sont pas sans poser un curieux problème de Psychologie linguistique individuelle. Mais nous voyons ce problème s'élargir en constatant l'obsession du mot non seulement depuis le premier chapitre de la Genèse jusqu'au dernier chapitre de l'Apocalypse, non seulement dans les immenses Récitations du Talmud, mais aussi dans les Compositions orales, mises ou non par écrit, de tous les milieux ethniques encore spontanés. Citons, au hasard, la *traduction* française d'une Récitation afghane où l'obsession du mot est telle que J. DARMESTER (86-87) a jugé plus élégant de remplacer ce mot par un adjectif possessif, de même que, dans plusieurs autres Récitations, imitant sans le savoir le procédé des *metûrgemâns* de saint Paul, il a traduit par des synonymes le « mot obsédant » :

Ô hommes, il me souvient de cette douce créature, le **Prophète**.  
 Hélas ! que n'ai-je été là-bas pour être son serviteur, [au **Prophète**].  
 Il me souvient de lui toujours, mon pauvre cœur n'a jamais de repos.  
 En haut dans le ciel, Soleil et Lune saluent le **Prophète**.  
 Son premier compagnon est le Très véridique ; il l'a bien éprouvé.  
 Il est le compagnon du **Prophète** dans les souffrances de la route.  
 Son second compagnon est 'Omar, ne croyez en nul autre !  
 De lui chacun sait qu'il fut la couronne sur la tête du **Prophète**.  
 Le troisième compagnon fut 'Othman, n'ayez confiance en nul autre.  
 En ce temps-là il garda la porte du **Prophète**.  
 Ô hommes, Abdul Ghaffâr s'est tenu loin du mal :  
 ô hommes, – Alî le Lion fut le quatrième compagnon du **Prophète**.

On comprend ainsi pourquoi « bien des difficultés s'opposent, en Occident, à une étude sérieuse et approfondie des doctrines orientales... ; et les plus grands obstacles,

à cet égard, ne sont peut-être pas ceux qui peuvent provenir des Orientaux eux-mêmes. En effet, la première condition requise pour une telle étude, la plus essentielle de toutes, c'est d'avoir la mentalité voulue pour comprendre les doctrines dont il s'agit, nous voulons dire pour les comprendre vraiment et profondément ; or c'est là une aptitude qui, sauf de bien rares exceptions, fait totalement défaut aux Occidentaux.

« S'il n'y a pas d'autre obstacle réel que celui que nous venons d'indiquer, comment se fait-il donc que les « orientalistes », c'est-à-dire les Occidentaux qui s'occupent des choses de l'Orient, ne l'aient jamais surmonté ? Et l'on ne saurait être taxé d'exagération en affirmant qu'ils ne l'ont jamais surmonté en effet, lorsqu'on constate qu'ils n'ont pu produire que de simples travaux d'érudition, peut-être estimables à un point de vue spécial, mais sans aucun intérêt pour la compréhension de la moindre idée vraie. C'est qu'il ne suffit pas de connaître une langue grammaticalement, ni d'être capable de faire un mot à mot correct, pour pénétrer, l'esprit de cette langue, [en recevoir les attitudes mentales propres exprimées par ses gestes propositionnels] et s'assimiler la pensée de ceux qui la parlent l'écrivent. On pourrait même aller plus loin et dire que plus une traduction est scrupuleusement littérale, plus elle risque d'être inexacte en réalité et de dénaturer la pensée, parce qu'il n'y a pas d'équivalence véritable entre les termes des deux langues différentes, surtout quand ces langues sont fort éloignées l'une de l'autre, et éloignées non pas tant encore philologiquement qu'en raison de la diversité des conceptions des peuples qui les emploient ; et c'est ce dernier élément qu'aucune érudition ne permettra jamais de pénétrer. Il faudra pour cela autre chose qu'une vaine « critique de textes » s'étendant à perte de vue sur des questions de détail, autre chose que des méthodes de grammairiens et de « littéraires », et même qu'une soi-disant « méthode historique » appliquée à tout indistinctement. Sans doute, les dictionnaires et les compilations ont leur utilité relative, qu'il ne s'agit pas de contester, et l'on ne peut pas dire que tout ce travail soit dépensé en pure perte, surtout si l'on réfléchit que ceux qui le fournissent seraient le plus souvent inaptes à produire autre chose ; mais malheureusement, dès que l'érudition devient une « spécialité », elle tend à être prise pour une fin en elle-même, au lieu de n'être qu'un simple instrument comme elle doit l'être normalement. C'est cet envahissement de l'érudition et de ses méthodes particulières qui constitue un véritable danger, parce qu'il risque d'absorber ceux qui seraient peut-être capables de se livrer à un autre genre de travaux, et parce que l'habitude de ces méthodes rétrécit l'horizon intellectuel de ceux qui s'y soumettent et leur impose une déformation irrémédiable » (GUÉNON : 1-3). « Certains, en Allemagne notamment, ont voulu... faire œuvre d'interprétation, en y apportant... tout l'ensemble d'idées préconçues qui constitue leur mentalité propre, et avec le parti pris manifeste de l'aire rentrer les conceptions [ethniques] auxquelles ils ont affaire dans les *cadres habituels à la pensée européenne*. En somme, l'erreur capitale de ces orientalistes,... c'est de tout voir de leur point de vue occidental et à travers leur mentalité à eux, tandis que la première condition pour interpréter une doctrine quelconque est naturellement de faire effort pour se l'assimiler et pour se placer, autant que possible, au point de vue de ceux-là même-qui l'ont conçue. Nous disons autant que possible, car tous n'y peuvent parvenir également, mais tous du moins peuvent-ils l'essayer » (3).

« F. H. Cushing... a prouvé, par son propre exemple, la fécondité d'une méthode qui lui appartient, et que son génie personnel (le mot n'est pas trop fort), ainsi que les circonstances de sa vie, lui ont permis d'appliquer très heureusement. Pour comprendre la mentalité des [peuples encore spontanés], il faut essayer de *restituer en soi des états aussi semblables aux leurs que possible* : sur ce point tout le monde est d'accord. Cushing a donc vécu chez les Zuñis, vécu avec eux, comme eux, se faisant initier à leurs cérémonies, entrant dans leurs sociétés secrètes, devenant vraiment l'un d'entre eux. Mais il a fait davantage, et c'est en quoi consiste l'originalité de sa méthode. À force de patience, il a « ramené ses mains à leurs fonctions primitives, en refaisant avec elles les expériences qu'elles faisaient dans les temps préhistoriques, avec les mêmes matériaux, dans les mêmes conditions qu'à cette époque, où *elles étaient si unies avec l'intellect qu'elles en faisaient véritablement partie* ». Le progrès de la civilisation s'est produit par une action réciproque de la main sur l'esprit et de l'esprit sur la main. Pour restituer la mentalité des [peuples spontanés], il faut donc retrouver les mouvements de leurs mains, mouvements où leur langage et leur pensée étaient inséparables. De là l'expression hardie mais significative, de « concepts manuels ». L'[homme, encore spontané], qui ne parlait pas sans ses mains, ne pensait pas non plus sans elles, [comme beaucoup d'entre nous *pratiquement* ne pensent guère sans gestes sémiologiques laryngo-buccaux ou auriculaires].

« Les difficultés que présente, dans l'application, la méthode suggérée et employée par F. H. Cushing sont extrêmes. Lui seul, peut-être, ou des hommes doués de la même prédisposition exceptionnelle et de la même patience que lui, seraient capables de la pratiquer utilement. Mais il est certain qu'elle l'a conduit à des résultats précieux. Par exemple, Cushing montre comment l'extrême spécialisation des verbes, [c'est-à-dire des actions mimées, que, nous constatons] partout dans les [gesticulations sémiologiques laryngo-buccales des peuples spontanés], est une conséquence naturelle, [une transposition], du rôle que les mouvements des mains jouent dans leur activité mentale. « Il y avait là, dit-il, une nécessité grammaticale. Il devait ainsi se produire dans l'esprit de [ces peuples], des *pensées-expressions*, des *expressions-concepts*, complexes et pourtant mécaniquement systématiques, plus vite, ou aussi vite que se manifestait une expression verbale équivalente » (LÉVY-BRULH : 179-180).

C'est par le génie d'intelligences sympathiques comme celle de Cushing que pourra progresser, dans toute sa complexité vivante, la *Psychologie de la Traduction*.

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

- X -

---

## La répétition automatique d'un Geste propositionnel: le Parallélisme.

[Retour à la table des matières](#)

« La plus grosse erreur que l'on puisse commettre en psychologie est celle d'isoler la vie intellectuelle de nos autres vies, de réduire les connaissances à de pures connaissances, de croire que nous pensons exclusivement, pour penser. Nous connaissons et pensons d'abord [nos gestes, et cela] pour agir ; et il n'est pas une de nos connaissances qui soit un luxe biologique. Nous avons vu que toute [réception, externe ou interne], comporte, à côté de son élément représentatif, un élément affectif et [surtout ce qui en fait le substratum], un élément actif, [gestuel]... Ainsi encore... des [reviviscences de toutes sortes] et ainsi des idées proprement dites, dont le premier rôle est de diriger l'action [des différentes systématisations gestuelles]... Toute science vise à quelque pratique, au sens le plus large du mot, et doit tôt ou tard se monnayer en action.

« Il en résulte qu'il n'y a pas en nous de connaissance qui ne soit liée, [incorporée], à quelque [geste sous-tendu], inné ou acquis, dont elle fait jouer les forces. *Toute idée est une idée-force*. Ce n'est point par elle-même qu'elle est force : elle n'est que connaissance. Mais elle à la force de la tendance [gestuelle] qui lui est sous-jacente, et qui s'actualise en elle. La même [attitude mentale] sera donc plus pu moins vive ou morte selon qu'elle débandera ou ne débandera pas les forces d'une tendance » (BAUDIN : 559-560).



« À tout instant une [réception ou une reviviscence] déclenchent en nous des [séries de gestes sous-tendus oculaires, auriculaires, laryngo-buccaux, manuels, etc.], qui se déroulent désormais spontanément. Nous ne percevons aucunement le mécanisme de leurs enchaînements. Nous ne les percevons elles-mêmes qu'à mesure qu'elles sont actualisées. Leur psychisme nous échappe ; la conscience ne nous en révèle que les résultats. On voit par là tout l'automatisme de la vie psychique inférieure. Tout s'y fait selon de véritables [gestes] réflexes psychiques, aussi sûrs qu'inassignables ; réflexes déclenchés comme les autres par des excitations, mais par des excitations psychiques ; réflexes instinctifs comme les autres, et comme eux encore automatiques et inconscients, du moins tant qu'ils échappent au contrôle de la réflexion et de la volonté...

« Nos opérations mentales se déroulent par le jeu de véritables [gestes] réflexes intellectuels, les moins connus de tous nos réflexes. Cependant l'on ne peut qu'être frappé de tout ce qu'il y a d'automatique dans les longues suites [de nos gestes propositionnels], de nos jugements et de nos raisonnements, qui vont leur train comme d'eux-mêmes, à la façon des gestes des animaux, et qui ne sont jamais plus sûrs d'eux-mêmes que lorsqu'ils jouent tout seuls. Le premier effet du contrôle de la pensée est souvent de la rendre gauche et hésitante. – On répète donc trop souvent que la pensée est un intermède de l'action, et que penser, c'est se retenir d'agir. C'est sans doute un intermède de l'action extérieure, [de la gesticulation nettement accusée], mais qui est tout entier consacré à une action, [à une gesticulation inchoative], intérieure ; car l'on ne se retient d'agir au dehors que pour agir au dedans. Et cette activité interne est toute instinctive, toute en savoir-faire innés et acquis, qui fonctionnent comme tous les savoir-faire et tous les réflexes, c'est-à-dire sur excitation d'abord, puis conformément à leur spontanéité propre. Il y a donc lieu de parler de pensée automatique.

« C'est pourquoi, de même que nous n'avons conscience de l'émotion et de l'action que dans leurs résultats, nous n'avons conscience de la pensée que dans ses résultats ; nous ne connaissons nos idées, nos jugements et nos raisonnements qu'à mesure qu'ils se forment, [qu'ils se jouent sous une forme ou sous une autre], c'est-à-dire après qu'ils sont déterminés. Leur déclenchement nous échappe ; et, pour peu que nous soyons absorbés par le travail même de la pensée, nous le poursuivons en véritables somnambules, comme les animaux exécutent leurs actes instinctifs. La première activité intellectuelle est incontrôlée et irréfléchie de sa nature, encore que nous ayons appris à la soumettre au contrôle de la réflexion », (561-562), de la volonté.

« On ne saurait [le] nier;... avec notre libre arbitre nous pouvons, [après l'exécution d'un geste propositionnel], vouloir n'importe quelle construction nouvelle entièrement indépendante de tout ce qui précède ; mais, en réalité, nous sommes très souvent poussés, par [l'érection d'un mécanisme moteur sémiologique en] notre faible *moi*, à choisir la route la plus facile, qui est naturellement aussi la plus actuelle » (VAN GINNEKEN : 528). Aussi, « très souvent [se déclenche automatiquement un geste

propositionnel – manuel, laryngo-buccal, etc. – d']une construction semblable, [et par la forme et par la signification], à celle qui précède immédiatement. Ainsi l'inertie, [laissant jouer l'oscillation instinctive de tous les gestes organiques], amorce l'action d'une construction à l'autre » (529). C'est le *parallélisme*, loi profonde et universelle de l'automatisme psychologique, de la pensée humaine abandonnée à sa spontanéité vivante et non déformée par les règles conventionnelles de *notre* langue écrite.

« Nous constatons [donc, tout naturellement], ce fait dans le style, [que *notre* rhétorique appelle] faible et plat, d'écrivains et d'orateurs [considérés par *nous* comme] inexercés ou peu personnels » ((VAN GINNEKEN : 529) », alors qu'ils sont, au point de vue psycho-physiologique, les moins dissociés par des règles factices. Si « leurs phrases se suivent au petit trot comme de dociles brebis allant encore et toujours du sujet au régime et aux circonstanciels en passant par le petit pont du prédicat » (529), c'est qu'il est difficile de chasser cette loi des balancements du parallélisme, si naturelle que nous la rencontrons dans toutes les Récitations d'un bout du monde à l'autre et jusque dans les compositions de nos infortunés élèves. Certes, à ces derniers, nous pourrions édicter la « contre-loi » suivante : « The following cautions will help [them] to escape certain *elementary defects* : Avoid parallel grammatical constructions in successive lines. The following lines are sing-song, partly for this reason.

Here is a house of peaceful rest : Here, is a balm for the wounded breast,  
Here fragrant flowers shed their bloom : And heavenly rays disperse the gloom.

Keats did *not* write : –

To bend with apples the mossed cottage trees  
And fill with kernels the ripe hazel shells.

Compare the corresponding lines in his « Ode to Autumn » (F. M. CONNELL : 201).

Nous pourrions également blâmer dans Swinburne « beaucoup de ses répétitions qui touchent au pléonasmе :

Their moan is in every place, the cry of them filleth the land :  
There is shame in the sight of their face, there is fear in the thews of theirhand,  
For the sound of the shouting of men they are grievously striken at heart :  
They are smitten asunder with pain, their bones are smitten apart.  
Will ye bridle the deep sea with reins, will ye chasten the high sea with [rods ?  
Will ye take her to chain her with chains, who is older than all ye gods ?

« [Ces] exemples de parallélisme et de redondance » (DE REUL : 66-67), il nous est loisible de les stigmatiser comme des indices de « faible *moi* » et de « faible style » (VAN GINNEKEN : 529) dans tous ceux de *nos* auteurs – et ils sont légion – chez lesquels le « mouvement de balancier du discours » est resté, comme chez Péguy, « chez Delille,... le cliché obsédant » (ROCHETTE : 86 et 91).

Mais toutes nos condamnations n'ont pas empêché et n'empêcheront probablement jamais l'humanité de réciter sa pensée au double balancement de gestes propositionnels symétriques et synonymes. Nous n'avons d'ailleurs qu'à constater les faits dans les milieux ethniques les plus divers pour voir s'y jouer, non point mathématiquement, mais avec la souplesse des choses vivantes, ce qu'on pourrait appeler la loi de *l'oscillation universelle*.

Sauf de rares exceptions, cette loi agit sur le sujet à son insu. Et « cette inconscience ne nuit nullement à l'acte, qui n'en est au contraire que plus précis et plus aisé. La conscience, avec la réflexion et le contrôle qu'elle rend possible, et qui l'accompagnent, a au contraire pour premier effet d'introduire la critique, et donc l'indécision et l'hésitation, dans l'action. C'est parce que nous sommes conscients et que nous réfléchissons nos actes, qu'ils sont moins sûrs d'eux-mêmes que les actes des animaux. Et nous n'arrivons à une précision égale à la leur que dans nos actes instinctifs et habituels, c'est-à-dire dans ceux qui sont automatiques et inconscients, et que nous cessons de contrôler » (BAUDIN : 549). Ainsi « une difficulté que rencontre l'Européen qui étudie [la] langue [des Bambaras] en analysant les phrases, c'est la multiplicité des homonymes. Elle n'en a pas pour l'indigène qui, ignorant tout de la grammaire et de l'agencement d'une proposition, ne sait pas que celle-ci se compose de mots. Il est certain, comme on l'a déjà observé, que, à part quelques noms et quelques verbes, les Noirs, même les plus intelligents, qui n'ont pas étudié, ne se doutent pas de la signification des mots qu'ils emploient, pris isolément. Ils ne connaissent les sons qu'encastés pour ainsi dire dans une phrase. Demandez-leur le sens d'un terme en particulier, en l'isolant du contexte, ils vous répondront souvent qu'ils l'ignorent » (M<sup>gr</sup> Hippolyte BAZIN : 692). « Pour eux l'unité linguistique, c'est la phrase, [le geste propositionnel], ce qui d'ailleurs ne les empêche pas de parler volontiers et beaucoup. Au moindre signe, ils sont prêts à débiter un discours plein de feu, avec *balancement oratoire* et *séries de propositions cadencées*. Faut-il les dire orateurs nés, maîtres en langage ? C'est bien plutôt le langage qui les maîtrise et se joue de leur intelligence novice » (O. F. COOK : 487), surtout « lorsqu'ils improvisent, avec une aisance qui nous déconcerte, quelque chose qui ressemble à des vers » (487) : ce sont les balancements instinctifs des gestes propositionnels stéréotypés, des « formules toutes faites, des clichés de *la langue parlée* » (DELACROIX : A, 18), auxquels il faut bien se garder de donner le même nom qu'à nos *vers*, ces amusements *écrits*, plus ou moins superficiels, d'une société de lettrés écrivains. Les psychologues linguistes qui emploieraient une même dénomination pour des faits ethniques si différents, si opposés même, risqueraient, eux aussi, de « faire œuvre d'interprétation, en y apportant par surcroît tout l'ensemble d'idées préconçues qui constitue leur mentalité propre, et avec le parti pris manifeste de faire rentrer les conceptions

auxquelles ils ont affaire dans les cadres [de cette poésie factice] habituels à la pensée européenne » (GUÉNON : 3).

Écoutons, « dans le hain-teny qu'il récite, le Mérina : [il] ne marque aucun autre temps d'arrêt que celui qui revient, toujours identique à lui-même, à la fin de chaque [Balancement, correspondant en général à un geste propositionnel]... Un hain-teny se compose d'un certain nombre de [ces] phrases rythmées [selon le rythme propre à la langue], séparées par des temps d'arrêt égaux » (J. PAULHAN : 41).

Dans le cours de cette étude, nous appellerons *Schème rythmique* l'ensemble de deux, quelquefois de trois Balancements parallèles, chaque Balancement étant rythmé selon le rythme propre aux gestes propositionnels de la langue récitée. On sait que les explosions énergétiques sont plus intenses dans la langue récitée que dans la langue simplement parlée. « Voici, dit M. J. PAULHAN, la scène à laquelle j'ai plusieurs fois assisté : le repas fini, les enfants remplacent la natte du repas par une natte propre : et quelques hommes du village qui attendaient dans la cour, sont introduits. Ils viennent s'asseoir sur la natte, près des maîtres de la maison, et l'un d'eux, prenant la parole, récite quelques [Schèmes rythmiques]. *Il les prononce en marquant fortement le rythme et avec une énergie telle qu'il semble exposer une plainte ou une réclamation.* Et l'un de ceux qui habitent la maison, le père, ou le fils ou parfois l'une des femmes, lui répond, *sur le même ton*, tantôt brusque, tantôt ironique. L'étranger réplique. Et la discussion se prolonge. Les assistants, de loin en loin, y prennent part *prononçant quelques mots brefs et rythmés* qui semblent avoir pour objet de reporter la discussion sur son véritable terrain. Les répliques des deux adversaires deviennent, peu à peu, plus longues, plus *fortement scandées...* »(8-9). Les caractéristiques du rythme infiniment complexe (intensité, durée, hauteur, timbre) des gestes syllabiques qui forment la « continuité indéchirable » de chaque Balancement ne sauraient être étudiées objectivement, scientifiquement, comme nous le verrons plus loin, que par les appareils de phonétique expérimentale enregistrant non pas les théories préconçues de l'observateur allemand, anglais, français, etc., mais les faits vivants, autrement riches et intéressants que nos belles petites formules à priori, tels qu'ils se produisent dans l'organisme du Récitateur indigène, et presque toujours à son insu, quand ce n'est pas *malgré lui*. M. Savarit « ne voulant trouver que deux fortes », deux explosions énergétiques, dans sa récitation du geste propositionnel suivant :

Et son **cœur** qu'une lampe **éclaire**...

M. Robert de SOUZA lui répond, en délicat rythmicien sûr de sa victoire expérimentale : M. Savarit « ne voit point que [cette proposition récitée] en a parfaitement trois :

Et son **cœur** qu'une **lampe éclaire**.

Que M. Savarit aille [la] dire lui-même... sur l'appareil enregistreur du Laboratoire de Phonétique expérimentale et il verra si **lam** n'est pas une forte ! » (A, 27).

« Les progrès de la phonétique expérimentale ont montré qu'on ne peut se fier à l'oreille [surtout aux *perceptions* déformantes d'une oreille étrangère] pour juger de la prononciation et en particulier de l'accent. M. l'abbé Rousselot a donné de nombreux exemples des erreurs commises ordinairement dans la perception directe des sons (*Principes de phon. expér.*, I, p. 34-40, 44-45, 629-630, etc.). Les instruments précis dont on dispose maintenant lui ont fait constater dans sa propre prononciation des sons différents de ceux qu'il croyait émettre (*Rev. des patois gallo-romans*, V, p. 140-141). Son étude de l'accent français, montrant les éléments variables et séparables de hauteur, d'intensité et aussi de durée, a mis en lumière des résultats qu'on ne soupçonnait pas à la simple audition (*Principes de phon. expér.*, II, p. 989-1100, Pron. fr., p. 88-100) » (LAURAND : 163). Seuls, des travaux comme la thèse magistrale de M. LOTE, nous renseigneront sérieusement sur la complexité vivante des rythmes que chaque Récitateur d'un milieu linguistique donné imprime, sans le savoir, aux Balancements parallèles de ses Schèmes rythmiques. Hors de là, chaque théoricien pourra toujours, avec un peu de bonne volonté et quelques opérations chirurgicales, *infliger* sa théorie rythmique à tous les gestes propositionnels du monde entier. « Naguère encore, M. Grammont rappelait qu'il avait étudié de l'autre côté du Rhin et racontait plaisamment comment un jeune Allemand lui avait déclamé des vers français :

Oui, **c'est Agamemnon**, c'est **ton** roi **qui** t'éveille...

Cette façon de prononcer nous paraît assez ridicule » (LOTE : II, 467). Mais encore faut-il que nous, Français, soyons toujours vivants pour en rire et pour enregistrer sur les appareils l'unique et apodictique réponse à la multiplicité presque infinie des théories *possibles* : le *fait expérimental* de nos Schèmes rythmiques vivants. « Faute de [ces] données suffisantes, on ne peut rien marquer de certain en cette matière ; et le plus parfait désaccord continue [et doit continuer] à régner dans les théories *métriques* [a priori]. La connaissance exacte du [rythme, complexe comme la vie], n'est pas nécessaire pour retrouver [et les Schèmes rythmiques et les *Récitatifs* qu'ils forment. Le Schème rythmique] est assez facile à distinguer par ses [Balancements] parallèles, en général bien marqués par le sens et par leurs proportions assez régulières » (CONDAMIN : B, XXXVIII).

Même en l'absence de disques de gramophone, la disposition typographique adoptée par M. J. Paulhan pour les Récitations mérimées coupe court à toute difficulté. Cependant, pour donner à notre sens visuel l'impression d'une *unité de signification* se jouant dans les deux Balancements d'un *Binnaire* ou les trois Balancements d'un *Ternaire*, nous aimerions reproduire graphiquement, sur une seule ligne, Schèmes

rythmiques *binaires* et *ternaires*, comme nous l'avons fait ci-dessus pour les Binaires de Swinburne. Le format des « Archives » ne nous permettant pas cette graphie que seul nous permettrait le format de la thèse de M. Lote, par exemple, nous serons presque toujours, bien qu'à regret, obligés de disposer les uns au dessous des autres, et légèrement en retrait, les deux ou trois Balancements des Schèmes rythmiques oraux mis par écrit. Avouons ici, et une fois pour toutes, notre répugnance à déformer, par une projection graphique dans l'espace, ces gestes propositionnels vivants qui, manuels ou oraux, doivent se *danser* dans le temps. Les syllabes dansaient dans les rythmes d'Homère, comme l'avaient si bien senti en leurs muscles affinés les anciens Grecs (Cf. PHILIPPE : 82). N'ayant malheureusement pas à sa disposition les Récitateurs vivants de tous les temps et de tous les milieux ethniques qu'elle étudie, la Psychologie de la Récitation, elle aussi, « se sert de l'écriture parce qu'[elle] ne peut pas faire autrement. L'écriture est une servante infidèle de la *langue*, la bien, quoique trop modestement, nommée. Et qui dit langue, dit langage, dit parole, dit son, dit vibration, dit mouvement, [dit surtout danse], dit groupement (harmonie ou rythme) dans le mouvement. À la vérité, les groupements spécialement expressifs, [les Balancements des Schèmes rythmiques vivants], qui composent l'œuvre verbale appelée [*Récitation*] ne pourraient être transmis, alors qu'on est privé de la voix [et de son geste chorégraphique accompagnateur,] que par les disques du phonographe s'ils étaient moins réduits et plus parfaits. Mais le jour va venir où le disque remplacera la page. – La pure transcription phonétique nous ramènera Homère, [moins son orchestrique délicate qu'il nous faudra cependant essayer de mimer, sinon de revivre, en nous. Car, pour l'orchestrique subtile de tous les Schèmes rythmiques du monde entier,] « on légitime (peut-être) par la raison, on ne sent, on ne comprend que par l'action » (DE SOUZA : B, 111 et 113). Aussi, en vue de faciliter en nous cette mimique de l'action, la Psychologie de la Récitation doit-elle chercher à « disposer les signes [visuels] pour la meilleure transmission de la forme ou de la pensée, [et] surtout des rythmes... » (112). Or, jusqu'à présent, malgré les géniales découvertes de la phonétique expérimentale, les rythmes, d'intensité, de durée, de hauteur, de timbre n'ont encore aucune graphie dans la mise par écrit des gestes propositionnels oraux de nos langues vivantes.

Comme nous voulons en ce moment nous borner à l'étude de l'identité de sens et de construction dans les Balancements propositionnels parallèles, qui constituent les Schèmes rythmiques, nous allons citer les traductions de plusieurs exemples pris à des Récitations de milieux linguistiques très différents. Voici d'abord quelques Binaires et Ternaires mérinas :

Ma bouche est garrottée par la timidité,  
mes lèvres sont liées par la honte. (J. PAULHAN : 103)

Que votre parole soit étrange,  
que votre langage soit hésitant (95).

Le fils du roseau est jeté à terre par le vent,  
le fils du vero est écrasé par les bœufs (87).

Brin de jonc qui suit le radeau,  
brin de zozoro qui suit la pirogue (91).

Repousses des lianes sur les collines,  
repousses des pistaches dans le sable (115).

En se dressant, ils mangent les fruits de l'amontana,  
en se penchant, ils mangent les fruits du figuier.

Avec l'eau, Randriamatao, l'on peut emplir trois cruches,  
avec le bois sec, Randriamatao, l'on peut faire trois brassées (171).

Nous avons ici, dans les deux derniers Schèmes rythmiques, ce qui se présente si souvent dans les procédés logiques instinctifs : raisonnement par synonymie, raisonnement par antithèse.

Comme ces synonymies et ces antithèses reposent quelquefois sur des nuances affectives propres à certaines attitudes mentales ethniques, nous pouvons tirer de là des renseignements très précieux pour établir, en d'autres passages, le point de raccord logique entre deux gestes propositionnels apparemment erratiques.

L'argent est la corne du riche,  
la bêche est la corne du pauvre.  
Vous êtes au milieu de mille citronniers,  
je suis au milieu de mille foules.  
– Je ne suis pas le chat sauvage insouciant,  
mais le chat qui obéit à une loi (355).

Je n'ai pas entendu les pas bruyants de la lune,  
je n'ai pas entendu les galops du soleil.

Je suis la jeune pousse de laingo et la jeune pousse de laingo,  
la jeune pousse de laingo dans la fente du rocher.

L'atteindre ? On ne peut.

L'abandonner ? Il est bien facile.

Cette chose que l'on ne peut atteindre,  
qu'il est bien facile d'abandonner,  
est la chose la plus désirable (357).

Songez aux regrets, Andriamatoa :

Ils ne passent pas la tête à la porte, pour leur dire : « Entrez »

Ils ne sont pas assis pour leur dire : « Donnez-moi la route ».

Ils ne conseillent pas d'abord,  
mais ils raillent plus tard.

Nous ne les chassons pas devant nous comme les moutons,  
mais ils viennent en suivant, comme les chiens,  
ils se balancent par derrière, comme une queue de mouton (387).

Empruntons à la Turquie les quelques Schèmes rythmiques oraux suivants.

Ne fais pas ouvrir la boîte,  
ne fais pas parler le méchant (BALHASSAN OGLU NEDJIB ACEM : 9).

Il glisse comme le serpent,  
et pique comme le scorpion (9).

Un seul mot rehausse le prestige de celui qui sait parler,  
un seul mot raffermi les actes de celui qui est éloquent (18).

Le cheval meurt, le champ de course reste,  
le brave meurt, la gloire reste (10).

L'exemple précédent nous montre chaque Balancement du Schème rythmique formé lui-même d'un parallélisme qui peut d'ailleurs être synonymique ou antithétique. C'est la récitation seule qui peut nous fixer sur le nombre réel de Schèmes rythmiques. Ainsi le Récitateur mérina fait, dans une Récitation, les Balancements d'un Binaire avec ces deux gestes propositionnels

Elle était ici hier,  
elle était ici avant-hier (J. PAULHAN : 133).

tandis que, dans une autre Récitation, ce Schème rythmique ne constitue qu'un Balancement :

Dites-moi, petites herbes, petites plantes,  
dites, le vero et la fougère :  
Razakavelonarivo était-il ici ?  
– Il était ici hier, il était ici avant-hier.  
– Je l'ai salué, il n'a pas répondu,  
je lui ai demandé de l'eau, il n'en a pas donné.  
Ce n'est pas que je l'aime d'un amour violent,  
mais j'ai voulu chasser mes regrets (261).

En revanche, bien souvent le parallélisme ne se produit que de Schème rythmique à Schème rythmique :

Cette fumée, vers l'Ouest,  
n'est pas de la fumée, mais une coquetterie.  
Ce riz que l'on pile, vers l'Est,  
n'est pas du riz que l'on pile, mais un caprice (19).

– Les tubercules précèdent l'ambiaty :  
Suis-je l'amie qui n'est pas aimée  
que vous me réveilliez quand le ciel à l'horizon est sombre ?



- Les tubercules précèdent l'ambiaty :  
 Vous n'êtes pas l'amie qui n'est pas aimée  
 Et je vous réveillerais quand le ciel à l'horizon est sombre ? (119).

« Sont actuelles, [sont en érection dans l'organisme] non seulement les constructions [propositionnelles] qui précèdent immédiatement [soit dans un Balancement, soit dans un Schème rythmique], mais [encore] toutes les constructions plus ou moins distinctement conscientes, bref toutes les constructions ayant de l'énergie psychique [pour une raison ou pour une autre]. Sous l'influence de cette série de constructions semblables se développent les dispositions fixes des mots » (VAN GINNEKEN : 529) et, à une échelle plus haute, les dispositions fixes des Balancements et des Schèmes rythmiques sous forme de petits *Récitatifs* parallèles stéréotypés :

*Récitatif 1.*

1. Puis-je entrer, Raso-la-précieuse ?  
 – Qui demande ?
2. – C'est moi, Andriakoto-de-la-vie,  
 petit qui revêts le lamba rouge  
 à la bordure de pourpre.
3. J'ai un salaka de soie,  
 mes dents sont déboisées.
4. Je monte le Beau-qui-regarde-le-ciel,  
 je fais galoper le Grand-souffle-de-vie.
5. Je lave mes pieds avec du lait,  
 je lave ma bouche avec du miel.
6. J'apporte l'argent au poids exact,  
 j'apporte les morceaux de piastre.
7. – Si vous apportez l'argent au poids exact,  
 si vous apportez les morceaux de piastre,
8. Notre veau est mal attaché,  
 notre porte est bien fermée,  
 père et mère dorment ici.

*Récitatif 2.*

1. Puis-je entrer, Raso-la-précieuse ?  
 – Qui demande ?
2. – C'est moi, Andriakoto-de-la-vie,  
 petit qui revêts le lamba rouge  
 à la bordure de pourpre.
3. J'ai un salaka de soie,  
 mes dents sont déboisées.
4. Je monte le Beau-qui-regarde-le-ciel,  
 je fais galoper le Grand-souffte-de-vie.
5. Je lave mes pieds avec du lait,  
 je lave ma bouche avec du miel.
6. J'apporte la viande bien grasse,  
 j'apporte les petites boules de graisse.

7. – **Si vous apportez** la viande bien grasse,  
**si vous apportez** les petites boules de graisse,
8. **Notre veau est bien attaché,**  
**notre maison est mal fermée,**  
**père et mère ne dorment pas ici** (J. PAULHAN :153-157).

Nous n'avons qu'à prêter l'oreille aux Compositions orales des improvisateurs de tous les milieux ethniques pour surprendre le jeu automatique de « toutes les constructions », Balancements, Schèmes rythmiques, Récitatifs, « ayant de l'énergie psychique » et s'offrant à la volonté libre, mais parcimonieuse de ses forces, comme des gesticulations sémiologiques déjà sous-tendues. « À chaque instant toute une suite d'actes et de mouvements, souvent fort longs et compliqués, s'accomplit et se déroule au simple déclic d'un état de conscience, comme une horloge ou un mécanisme préalablement remontés se mettent à dévider leurs mouvements au simple déclic qui libère les énergies de leurs ressorts intérieurs » (BAUDIN : 563).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XI -

---

### Le Style oral rythmique.

[Retour à la table des matières](#)

« L'on peut imaginer une langue dont les deux ou trois cents phrases rythmées, les quatre ou cinq cents [Schèmes rythmiques] types seraient fixés pour toujours, transmis sans modification par la tradition orale : l'invention [personnelle] consisterait dès lors, prenant ces [*schémas* rythmiques] pour modèles, à créer à leur image, [avec les clichés propositionnels comme Balancements], d'autres [Schèmes rythmiques] de forme pareille, ayant même rythme, même structure, [*même nombre de mots*], et, dans la mesure du possible, même sens. L'on aurait ainsi une idée très approchée de ce qu'est [le *Style oral rythmique* dans un milieu de Récitateurs encore spontanés] : ses [*schémas* ou Schèmes rythmiques] types sont les... proverbes ; ses [Compositions orales sont] imaginées à l'imitation des [proverbes], les reproduisant à des centaines d'exemplaires nouveaux, les développant ou les abrégeant, *les entourant de phrases différemment rythmées* » (J. PAUHLAN : 52-53). Car le Style oral est une chose vivante dans laquelle, comme dans toutes les séries de gestes humains, « le parallélisme est un peu lâche, et le rythme assez libre. [Et] si parfois l'on affirme ou l'on suppose, [comme *notre* formation poétique livresque nous y pousse malgré nous], que [tel ou tel Récitateur, par exemple] Jérémie, n'a jamais [composé oralement, avant de les faire mettre par] écrit, que des [Schèmes rythmiques] d'un parallélisme strict et rigoureux, d'un rythme [*métrique*] très régulièrement balancé [au cours d'une même Récitation], d'une facture achevée [d'après *nos* règles], c'est une conception *a priori*, dont il est impossible de fournir la preuve ou même quelque raison probable » (CONDAMIN : B, 238) et qui, de la façon la plus flagrante, contredit les textes traditionnels et les faits ethniques *vivants*.

« Prenons [sur le vif] le hain-teny [suivant]

Clair de lune dans le fossé,  
clarté dans le village.  
Cette fumée, vers l'Ouest,  
n'est pas de la fumée, mais une coquetterie.  
Ce riz que l'on pile, vers l'Est,  
n'est pas du riz que l'on pile, mais un caprice.  
Irai-je en visite? J'ai une femme.  
Si je reste ici, j'aurai honte.

« Ses [Balancements] les plus nettement proverbiaux sont [ceux du dernier Schème rythmique] :

Irai-je en visite ? J'ai une femme.  
Si je reste ici, j'aurai honte.

« Or une semblable hésitation, en des termes identiques [ou analogues], est décrite par de nombreux proverbes [ou Schèmes rythmiques types] :

Citrons au bord de la route :  
Irai-je les prendre ? Je ne suis pas leur maître.  
Si je reste ici, je désirerai les manger.

« Ou bien :

Qui rend hésitant comme un cou de jeune poule :  
on le rejette il ressemble à de la chair;  
on l'avale : il ressemble à un os.

« Ou encore :

Hésitant comme le porteur d'eau surpris par la pluie :  
s'il va lentement, il semble attendre le malheur ;  
s'il court, il semble défier le ciel.

« Ce [Schème rythmique] :

Ce ne sont pas les rizières dont le riz est petit, petit,  
mais c'est notre amour à tous deux qui est petit, petit.

N'est qu'un proverbe très légèrement modifié :

Ce n'est pas la pluie qui vient petite, petite,

mais c'est notre conversation à tous deux qui est petite, petite.

« Ce proverbe lui-même rentre dans la classe des proverbes qui indiquent, de façon à peu près identique, une erreur légère, ou une restriction :

Ce n'est pas la chaleur du feu qui rend la maison chaude,  
c'est l'accord des époux qui rend la maison chaude.

« Ou bien :

Ce n'est pas la terre blanche dont on s'est barbouillé,  
c'est la tache, épouse de la peau.

« Les [deuxième et troisième Balancements] sont imités du [premier dans le Schème rythmique suivant] :

Nombreux sont les arbres, mais c'est la canne à sucre qui est douce ;  
nombreuses sont les sauterelles, mais c'est l'ambolo qui a les belles [couleurs ;  
nombreux sont les gens, mais c'est en vous que mon esprit se repose.  
(J. PAULHAN : 52-55).

L'étude attentive et le classement méthodique des faits nous montrent que tous les Schèmes rythmiques des Récitations ne sont, pour un milieu ethnique donné, que « la répétition, sous des formes à peine différentes », des « quatre ou cinq cents [*schémas* ou Schèmes rythmiques] types », « éléments traditionnels et primitifs » du Style oral (J. PAULHAN : 57-58). On l'a remarqué depuis longtemps pour l'admirable improvisation de la jeune Vierge Marie : « *Le Magnificat* est l'œuvre d'une âme très familiarisée avec les textes sacrés, [vraisemblablement dans leur targoum araméen oral et appris par cœur]. Les expressions et souvent les pensées en sont empruntées aux écrits de l'Ancien Testament, particulièrement au cantique d'Anne, mère de Samuel. I Reg., II, 1-10 » (LESÊTRE dans VIGOUROUX : A, IV, 787).

Exultavit cor meum in Domino et exaltatum est cornu meum in Deo meo. Benedic anima mea Domino. Exultabit cor meum in salutari tuo. Lauda anima mea Dominum. Neque despicias me Deus salutaris meus. Magnificate Dominum mecum. Et defecit spiritus meus. Etc.  
MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM et EXULTAVIT SPIRITUS MEUS IN DEO SALUTARI MEO.

Cette fraîcheur d'âme, jaillissant dans des formules millénaires, nous fait penser, *mutatis mutandis*, à une autre femme dont M. René BAZIN nous cite, comme un *Magnificat*, la poignante improvisation : « Une femme pauvre, d'une tribu d'imrad, ayant reçu une aumône d'un officier français, l'en remercie par [ces Schèmes rythmiques oraux] :

Je pars des tentes après la prière,  
je fais une marche pleine de réflexions soucieuses.  
J'ai laissé là-bas Tekâdeit et Lilli,  
ayant faim, exténués, pleurant.  
Les sauterelles sont la mort des pauvres gens :  
je suis allée au capitaine qui a pitié de moi.  
C'est un jeune homme qui a fait des efforts pour tout bien ;  
il est valeureux à la guerre, il est bienfaisant.  
Il a les cris de joie des femmes  
et les mérites devant Dieu.  
Son défi, nul ne le relève,  
tous les païens, il l'emporte sur eux.

« Quand on a lu beaucoup d'improvisations des [Rythmeurs] touaregs, on s'aperçoit qu'ils se répètent, et qu'au Sahara plus qu'ailleurs, [pas plus, mais autant], certaines métaphores, dont nous étions d'abord amusés ou émus, sont de style et fanées » (René BAZIN : 370). Sans doute, elles sont caractéristiques du Style « oral », mais gardons-nous bien, ici encore, « de les faire rentrer... dans les cadres habituels à la pensée européenne » et sous l'exclusive de nos règles de rhétorique en les qualifiant de « fanées », « monotones » et « fatigantes » (Cf. LETOURNEAU : 285). Dans les milieux ethniques où fleurit le Style oral, « plus il y a de répétitions, plus le [Récitateur] est apprécié » (H. NASSAU dans VAN GINNEP : B, 203). « Dans les discussions [rythmées des Mérinas], le proverbe, à peine dit, est reconnu, acclamé par les assistants – comme, par des sportsmen européens, un beau coup dans un match de tennis. Comme le coup a la même valeur, quel que soit le joueur qui l'a donné, le proverbe a la même autorité, qu'il vienne de l'homme ou de la femme : l'un ou l'autre triomphe, non pas tant parce que les proverbes se rattachent à sa cause et montrent, sur un point précis, son bon droit, que parce qu'il a su les citer, et que ce sont des proverbes, et que les avoir dits prouve sa science des paroles. Des princes furent élus rois, des rois étendirent leurs conquêtes pour leur science des proverbes » (J. PAUHLAN : 69-70). Et si « les anciens Arabes estimaient l'éloquence », « les orateurs arabes n'étaient point [pour cela] des argumentateurs logiques [à la manière de nos] orateurs grecs et romains. Ils procédaient par sentences isolées, par Balancements connus], par proverbes subtilement tournés, qui frappaient l'auditoire non point par l'enchaînement des raisons déduites [d'après nos règles], mais par l'élégance des expressions [clichés], la bonne structure des Schèmes rythmiques] ». Naturellement, là comme dans tous les milieux de Récitateurs, « de bonne heure ils s'exerçaient à composer [oralement ces] harangues ». Aussi « les Arabes se considéraient comme plus habiles dans l'art oratoire que tous les autres peuples et ils en tiraient vanité. Le talent de s'exprimer avec facilité et élégance était, chez eux, tenu en très grande estime ». « On comparait les discours de ce genre à « des perles enfilées ». « Or, tel est, d'un bout à l'autre du [Qoran, de la *Récitation*], le caractère des *sourates* » (LETOURNEAU : 272-273), comme c'est le caractère des subtiles Sciences des Paroles mérinas, des « Enfilades » (mot hébreu Cf. JASTROW) hébraïques aux appellations étranges dans une traduction : *Fardeau, Joug, Comparaison*, etc., des Balancements

éthiopiens, des Récitations assyro-babyloniennes, égyptiennes, indiennes, chinoises, australiennes, américaines ; immenses *laboratoires ethniques* où la Psychologie de la Récitation, dégagée des catégories de toute rhétorique particulière, si parfaites soient-elles, relève avec d'autant plus d'intérêt les grandes lois universelles du Style oral. Citons quelques-unes des « perles enfilées » du Qoran, cette Récitation dont un Européen a écrit « en voyant tout de son point de vue occidental et à travers sa mentalité à lui » : « En glorifiant la puissance de son Dieu, Mahomet *comme bien des redites* ; comme les écrivains primitifs [qui, justement parce qu'ils n'écrivaient pas, récitaient les clichés de leur Style oral], *il abuse des descriptions du ciel*; comme un vrai sauvage, *il revient sans cesse sur la production de la pluie* » (LETOURNEAU : 269).

[J'en jure] par le soleil et sa clarté,  
par la lune, quand elle le suit de près ;  
Par le jour, quand elle le laisse voir dans tout son éclat,  
par la nuit, quand elle le voile ;  
Par le ciel, et par celui qui l'a bâti,  
par la terre et celui qui l'a étendue ;  
Par l'âme et celui qui l'a formée,  
et qui lui a inspiré sa méchanceté et sa piété ;  
Celui qui la conserve pure sera heureux,  
celui qui la corrompt sera perdu.

MAHOMET: XCI, 1-10. Trad. Trad. Kasimirski).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XII -

---

# L'utilisation mnémonique instinctive des Schèmes rythmiques.

[Retour à la table des matières](#)

Comme « tout rythme [spontané] n'est qu'un mouvement musculaire plus facile » (LALO : 5) nous devons bien nous attendre à trouver, chez les Improvisateurs et les Récitateurs du Style oral, une revivification, une mémoire des gestes propositionnels singulièrement amplifiée et précisée par le débit nettement scandé des Schèmes rythmiques qui se balancent dans le chant ou, plus souvent, dans cette sorte de mélodie automatique et universelle, si caractéristique de la récitation spontanée. Or, c'est ce que nous constatons dans « les résultats auxquels est arrivé Fr. S. KRAUSS en étudiant les facultés mnémoniques et, [sujet différent que nous allons traiter plus loin], les procédés mnémotechniques des guslars. [Les guslars sont des Récitateurs] nomades, [illettrés mais évidemment pas ignorants], chez les Slaves méridionaux. [Nous citons de préférence ce document parce qu'il y est rapporté des faits précis, et non pas, comme trop souvent quand il s'agit de récitants populaires ou demi-civilisés, des appréciations individuelles formulées en termes vagues et généraux. L'opinion populaire doue ces individus d'une mémoire à première vue surprenante : ou vous en cite qui savent 30 000, 70 000 et même plus de 100 000 [Schèmes rythmiques]. Or, et ceci surtout est surprenant : le peuple dit vrai. En soi, le phénomène est aisément explicable : les [Récitations] des guslars, [pareilles en cela aux Récitations d'Homère, des prophètes et des rabbis, aux Épîtres de Baruch, de saint Pierre et de saint Paul, aux délicats parallélismes chinois, etc.,] sont une juxtaposition de clichés, relativement peu nombreux. Le développement de chacun de ces clichés se fait automati-



quement, suivant des règles fixes. Seul leur ordre peut varier. Un bon guslar est celui qui joue de ses clichés comme nous avec des cartes, qui les ordonne diversement suivant le parti qu'il en veut tirer. Chaque guslar d'ailleurs a son genre qui lui est personnel : celui-ci se spécialise dans [l'histoire] de Marko, tel autre célèbre les haïduques. En outre chacun se fait une sorte de catalogue : il range les clichés qui constituent sa « provision » en manière de pot pourri, comprenant les [Récitatifs] de début des diverses [Récitations]. L'un des [Récitateurs] qui aidèrent Fr. S. KRAUSS, un nommé Milovan, et dont la mémoire n'était « qu'ordinaire », pouvait réciter ainsi 40 000 [Schèmes rythmiques à la file. Instructive enfin, pour la [tradition des enseignements de toute nature donnés en Style oral par les Improvisateurs à leurs auditoires], est la constatation suivante : le 18 mars 1885, Fr. S. KRAUSS se fit réciter, en présence de Milovan, une [Récitation] de 458 [Schèmes rythmiques], que Milovan *répéta mot pour mot* le 4 octobre 1885, soit *sept mois et demi après* ; puis M. Krauss lui fit répéter cette même [Récitation] *neuf mois plus tard : les variantes furent insinifiantes* » (VAN GENNEP : A, 51-52).

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici nous permet de considérer comme absolument conforme aux lois psycho-physiologiques cette « mémoire à première vue surprenante » *pour nous*, mais qu'on trouve toute naturelle dans tous les milieux ethniques de Style oral : là, on s'étonne même que nous nous étonnions. « Traitant l'enfant comme une génisse dont on augmente chaque jour le *fardeau* » (Talmud de Jérusalem), l'Instructeur insère, de gré ou de force, les Balancements propositionnels dans tous ses muscles jeunes :

Brise son cou quand il est tendre,  
 et broie ses reins quand il est jeune.  
 Courbe sa tête en son enfance,  
 broie ses reins quand il est petit....  
 Instruis ton fils, rends lourd son joug.....

(JÉSUS ben Sirach, XXX, 12-13).

Or, « la [revivification] possible d'une [réception] est, généralement, en raison directe de sa complexité et *des éléments moteurs* qu'elle contient » (RIBOT : C, 25). Les Récitateurs, comme « les guslars, sont des illettrés [ou ne sont lettrés que dans la mesure strictement nécessaire au contrôle de la « fidélité », de la « justesse » de leurs Récitations par le « témoignage » du texte « stable » mis par écrit]. Notre mémoire auditive [et surtout verbo-motrice, laryngo-buccale], à nous qui n'apprenons plus guère que par les yeux, [sans articuler à haute voix et sans rythmer nettement], est [donc naturellement] plus faible. Mais encore faut-il que nous nous gardions de reporter dans le passé [et sur d'autres milieux ethniques] des appréciations qui se fondent, en dernière analyse, sur la prépondérance, chez nous, de la mémoire [sémiologique la plus faiblement motrice, la mémoire] visuelle [des lignes écrites], forme, encore, de transposition injustifiée » (VAN GENNEP : A, 53).

Ces appréciations, « ces erreurs tiennent [surtout] à une autre plus générale qui est la cause de toutes. On méconnaît souvent *la destination vraie de la [rythmisation]*. Celle-ci serait faite uniquement pour exprimer le sentiment par des moyens euphoniques. Rien de plus inexact que cette conception bornée. Telle n'est point la destination du [Schème rythmique]. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à interroger l'histoire [et l'ethnographie. *Le premier [Schème rythmique] fut un [Schème rythmique] didactique* ; même le premier [Schème rythmique que notre rhétorique a nommé] *épique*, [est pour les Récitateurs qui l'emploient], *narratif*, didactique,... *mnémonique*. Chez tous les peuples, le [Schème rythmique] d'abord fut la seule forme de l'histoire, il fut aussi celle des notions seules connues de la science, [science imagée et concrète, nécessairement, à *la manière de laquelle nous faisons artificiellement et par écrit ce que nous appelons de la poésie*].... *Le premier [Schème rythmique] fut donc non [une expression] de sentiment, mais surtout [une expression mnémonique] de pensée.*

« Pourquoi fut-il tel ? Lorsque l'écriture était inconnue ou peu connue, [surtout sous la forme portative et vulgarisée de nos *vade-mecum* modernes imprimés], la mémoire seule dut tout conserver. Elle chercha [instinctivement] un *moyen mnémonique* ; ce moyen était [déjà psycho-physiologiquement préparé dans les Balancements des Schèmes rythmiques qu'on s'ingénia à enchaîner les uns aux autres par tous les procédés mnémotechniques étudiés plus loin]. Lorsque les moyens graphiques furent trouvés [et surtout vulgarisés], le moyen mnémonique devint moins utile, et on employa [insensiblement le Schème rythmique] à l'expression du sentiment » (DE LA GRASSERIE : B, 13-14). La sensation de plaisir que le rythme cause à l'organisme a peu à peu remplacé et même fait oublier, dans notre poésie écrite, l'utilisation primitivement mnémonique des Schèmes rythmiques du Style oral, de même que le caractère esthétique de nos *ornements* sacerdotaux nous voile les qualités pratiques des *habits* romains dont ils sont dérivés par lente et insensible évolution : ce qui ne nous autorise pas, d'ailleurs, à parler de *chasuble* à propos de la *casula* que César devait porter en chevauchant, par temps de pluie, à travers la Gaule. On serait bien embarrassé pour dire le moment précis où l'utile a fait place à l'artistique, dans un milieu donné.

Ainsi « pour peu qu'on étudie la [Récitation rythmique arabe, par exemple], on est frappé de la place qu'elle occupe, dans l'histoire et la civilisation arabes, dans la vie journalière des tribus et des particuliers. Le [Schème rythmique] ici, [comme dans tous les milieux de Style oral], n'est pas seulement l'expression ailée d'un sentiment ou d'une sensation vive et passagère, – il est une espèce de monnaie courante et sonnante qui rend palpable et tangible [et immédiatement assimilable à la mémoire] tout ce que perçoivent les sens et au delà et aussi toutes les connaissances humaines, même les scientifiques – et jusqu'aux idées les plus abstraites. Il y eut, en effet, des grammaires en Schèmes rythmiques], des traités sur l'amour mystique, des traités de médecine, d'alchimie et de logique, également en [Schèmes rythmiques] ; et l'on peut insinuer, sans grand risque, que des démonstrations algébriques ou géométriques, [destinées à être apprises par cœur], ont été faites, en [Schèmes rythmiques], par

quelque subtil mathématicien [rythmeur]. Si bien qu'on n'exagère pas trop, semble-t-il, en avançant que les Arabes, [comme tous les peuples de Style oral], s'exprimaient le plus ordinairement en [Schèmes rythmiques] et que l'harmonie dictait leurs pensées, comme elle accompagnait et réglait leurs faits et gestes, et cela de tous temps » (WACYF BOUTROS GHALI : 6-7).

C'est pour cela que nous disons toujours : Style oral et Schème rythmique et non pas poésie et vers au sens ethnique du français actuel que, bon gré mal gré, nous serions obligés de donner à ces mots. Car, ainsi que le fait admirablement remarquer, dans la *Revue Biblique*, le perspicace réviseur de l'ouvrage de D. H. MUELLER (B) sur le Discours, ou mieux peut-être, la Récitation de Jésus sur la Montagne : « Il est incontestable qu'on y retrouve plusieurs éléments du discours rythmé, [même tous les éléments du Style oral araméen, une fois effectuée la traduction-décalque inverse, du grec en araméen]. Dans Mt. VI, 1-18, en particulier, la distinction en [Récitatifs, non pas en strophes, mot équivoque du vocabulaire poétique], est très nette, avec le parallélisme d'un [Récitatif] à l'autre... [que nous avons rencontré ailleurs déjà. Nous savons maintenant pourquoi] *il ne faudrait pas en conclure que ce sont là des compositions poétiques*. Arrangement en [Récitatifs, faits d'un nombre défini de Schèmes rythmiques], *ne signifie pas fiction*. C'est bien plutôt le mode d'enseignement adopté par les prophètes d'Israël, et M. Müller reconnaît expressément que *Jésus lui-même a pu donner, a vraisemblablement donné, cette forme à ses discours, [à ses Récitations didactiques destinées à être « reçues » mot à mot, suivant l'usage universel, par ses « Receveurs »]*. Il est probable qu'on tirerait de ce fait des conclusions intéressantes relativement à la transmission de la catéchèse et à la composition des évangiles. On sait, [et surtout après tout ce que nous avons dit], combien les paroles [fortement] rythmées se conservent plus fidèlement dans la mémoire. Quoique M. Müller déclare être étranger à l'exégèse évangélique et s'abstenir de tout système personnel, il lui arrive, précisément en s'appuyant sur ses constatations, de discuter les vues de M. Wellhausen » (*Revue Biblique* : Année 1910, p. 463). On pourrait discuter, également en dehors de l'exégèse et sur le seul terrain du Rythme et de la Psychologie ethnique, les vues bizarres et vraiment bien peu scientifiques de M. LOISY :B, 405-439) et montrer, non sans un peu de tristesse, combien « le prestige magique » des idées préconçues du poétique exégète fait tort au psychologue-rythmicien qui, au seuil d'un numéro du *Journal de Psychologie*, semblait vouloir dépasser « certains essais à peine ébauchés, mais... pleins de promesses » sur « le style rythmé du Nouveau Testament » Déjà, pourtant, SABATIER avait dit : « Si Paul écrit en grec, [et saint Jérôme nous a indiqué la manière dont il s'y prenait], il pense encore, [donc il rythme encore], *en araméen* ; il ne semble avoir emprunté à la Grèce que son vocabulaire [de traduction-décalque] » (29). Comme Jésus, comme tous les rythmeurs araméens, auteurs d'épîtres faites de clichés propositionnels ethniques que M. LOISY prend pour des « démarquages » ou bien pour « un véritable galimatias » (B, 409), saint Paul n'a rien à voir avec le rythme *vocalique* grec ; pas plus d'ailleurs que les deux Rabbis dont les originaux et traditionnels Schèmes rythmiques – souplement, automatiquement, et peut-être inconsciemment modelés, eux aussi, sur les quatre ou cinq cents Proverbes-types, schémas de *mots* et non pas encore de *syllabes* – ont été

dérythmés par nous, pages 69-71, en traduction-décalque hellénistique qu'on pourra toujours s'amuser à essayer de scander par longues et brèves ; pas plus que les Récitateurs mérimas dont on traduirait en grec les beaux Balancements et clichés parallèles. Les Schèmes rythmiques grecs ont leurs caractéristiques linguistiques (Cf. MEILLET : B) comme les Schèmes rythmiques hébraïques, araméens, ou même, plus universellement, sémitiques, ont les leurs. C'est ce qu'avait déjà fort bien senti Müller dans son « ébauche » de 1908 : « Pour faciliter les rapprochements avec la Récitation de Jésus sur la Montagne], le petit volume offre à la fin la traduction de plusieurs passages en hébreu d'après Delitzsch, [pourquoi pas une retraduction-décalque en araméen ?] et des morceaux choisis des prophètes, des livres sapientiaux et même des [Récitations] babyloniennes et du Coran » (*Revue Biblique* : Année 1910, p. 463). On pourrait dire de ce « petit volume », et plus justement encore, ce que le P. LAGRANGE écrivait d'un précédent, travail de D. H. MUELLER (A) sur la forme originale des prophètes d'Israël : « On éprouve à lire ces pages ce charme particulier qui s'attache aux voyages de découverte : on croyait être familier avec toute cette littérature [de l'Ancien et du Nouveau Testament], et cependant c'est comme un voile qui se lève. Un principe fondamental reconnu éclaire tout le reste, on en suit le développement à travers les âges, l'histoire évolue sans être bouleversée, une grande innovation se tourne au profit de la tradition » (LAGRANGE : A, 454-456). Et cette grande innovation consiste tout simplement à avoir retrouvé, par la philologie, une des lois du Style oral qu'un psychologue linguiste a formulée en termes presque identiques : « Le rythme ne sert pas seulement [comme chez nous] à la création poétique, à l'œuvre d'imagination, mais [il] a aussi un rôle *purement mnémonique* : ce fut même, à l'origine, [et c'est encore, en de nombreux milieux ethniques], *l'un de ses premiers emplois* » (DE LA GRASSERIE : B, 7).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XIII -

---

# Le Style oral « Presse vivante » pour la Science, d'un milieu ethnique.

[Retour à la table des matières](#)

Nous l'entendons redire partout et sur tous les tons. La rythmisation, aux caractères d'ailleurs aussi variés et variables que les langues, « n'est pas la même chose que [*notre*] poésie. C'est un art d'ornement [basé sur les lois physiologiques les plus profondes et] qui s'adapte à la fiction pour la rendre plus agréable encore, mais qui peut, [en utilisant ces mêmes lois physiologiques pour un but didactique,] s'adapter également à tous *les autres produits de la pensée*. Dans les temps modernes, [et dans nos milieux livresques,] il n'y a guère, [malheureusement], que la poésie qui s'en serve, et encore s'en passe-t-elle souvent » (DUMONT : 196), puisque la lecture devient de plus en plus pour nous une gesticulation sémiologique purement oculaire. Et cela à tel point que l'on commence à s'en plaindre :

« Les vers sont enfants de la lyre :  
Il faut les chanter, non les lire. »

« Cette citation de La Motte s'est déjà trouvée en tête d'un traité de « rythmique » française. [Un grec aurait dit : Il faut les danser, non les lire.] Elle est assez propre à marquer l'esprit nouveau qui tend à s'introduire dans une pareille étude, après en avoir renouvelé plusieurs autres. Toute œuvre littéraire est faite pour un genre de diction, [de récitation] déterminé, et non point pour la lecture *in petto*, [encore moins pour la lecture *avec les yeux*]. Celle-ci devrait être réservée aux symboles mathématiques ou à des langages analogues. M. Norden croit même pouvoir inférer d'un texte de saint

Augustin qu'une telle façon de lire était à peu près inconnue des anciens » (LANDRY : 5). D'autant plus que, pour eux, la lecture d'un texte mis par écrit sur une stèle monumentale, un cylindre d'argile, une peau de bête, un rouleau de parchemin, etc., avait la plupart du temps pour but unique de « monter » ou de « remonter les mécanismes moteurs » laryngo-buccaux de la récitation par cœur, de « *manger* le rouleau-compteur » des Schèmes rythmiques. (Cf. page 208), suivant l'expression si juste du vocabulaire hébraïque qui en a d'ailleurs tiré ses belles « métaphores didactiques », presque intraduisibles, symboles traditionnels de la Parole de Iahvé et de son Enseignement de *bouche en bouche* : Nourriture et Breuvage, Pasteur (mot à mot : Celui qui fait manger = Celui qui fait apprendre *oralement*) et Brebis, Pâturages et Sources, Affamés et Assoiffés, Rassasiés et Désaltérés, Remplis et Vides, Douceur du Miel pour le palais et Fraîcheur des Eaux pour la gorge (et l'âme), etc.

Et je vis et voilà une main envoyée vers moi,  
 et voilà en elle un rouleau-compteur ;  
 Et elle déroula celui-ci devant moi,  
 et il était écrit en dedans et en dehors ;  
 Et écrites sur lui étaient des Lamentations  
 et des Mélopées et des Malédictiones.  
 Et il me dit : « Fils d'homme,  
 ce que tu trouves, mange-le ;  
 Mange le rouleau que voici  
 et va, parle à la maison d'Israël. »  
 Et j'ouvris la bouche  
 et il me fit manger ce rouleau.

Et il me dit : « Fils d'homme,  
 ton ventre va manger,  
 Et tes entrailles vont se remplir de ce rouleau  
 que moi je te donne. »  
 Et je le mangeai et il fut dans ma bouche  
 comme un miel de douceur.

Et il me dit : « Fils d'homme,  
 va-t'en vers la maison d'Israël  
 et tu leur diras mes Paroles... »

Et il me dit : « Fils d'homme,  
 toutes les Paroles que je te dis,  
 Retiens-les par cœur  
 et de tes oreilles écoute-les.  
 Et va-t'en auprès des captifs,  
 auprès des fils de mon peuple ;  
 Et tu leur parleras et tu leur réciteras :  
 Ainsi parle le Seigneur Iahvé... »

(ÉZÉCHIEL : II, 9-III, 1-5, 10-11.

Le P. DHORME (B), auquel il faut toujours revenir quand on parle de la psychologie des Hébreux, a remarquablement mis en relief cette utilisation de l'écrit pour aider à mémoriser une Récitation. Au sujet de l'Élégie de David sur Jonathas, le savant exégète traduit II Sam., I, 18 : « Pour qu'on l'enseigne [par cœur] aux fils de Juda, elle se trouve écrite dans le livre du Juste », littéralement : dans le [rouleau]-compteur du Juste, [de l'Exact Récitateur], le même mot hébreu signifiant à la fois *justesse* et *justice*, comme la même expression *garder* un commandement signifie le garder en mémoire et en pratique, *faire* des paroles signifie les réciter (Cf. le français : faire une prière) et accomplir ce qu'elles disent.

Si donc, maintenant, nous constatons que chez tous les peuples encore spontanés aussi bien que « dans la haute antiquité [de notre propre civilisation], on... applique [le rythme] à tout,... la raison en est [désormais] facile à comprendre : la [rythmisation], en même temps qu'elle est un embellissement, est aussi [et surtout] *un moyen mnémorique* : si d'un côté ses agréments s'adressent au goût et caressent l'oreille, d'un autre côté elle rend de grands services pour la conservation des idées. À une époque où l'écriture était inconnue ou d'un usage peu répandu, toute composition considérable était impossible en prose [courante, rythmée sans doute, comme tout geste humain, mais rythmée faiblement], et le [Schème rythmique nettement *scandé*, nettement *marché*, comme disaient les Hébreux,] seul pouvait graver dans la mémoire des hommes certaines vérités trop faciles à oublier et surtout la forme dans laquelle on les avait exprimées. C'est surtout depuis l'invention de l'imprimerie que les conditions ont bien changé : devenue inutile [chez nous] comme *moyen de vulgarisation et de conservation*, la [rythmisation] a été bannie avec raison du domaine de la pensée historique, scientifique et morale » (DUMONT : 196-197), mais devrait se retrouver, avec autant de raison, dans les manuels destinés à être appris mot à mot par les enfants. Nous disons : rythmisation *mnémorique*, composition en Schèmes rythmiques oraux, familiers à l'organisme, scientifiquement étudiés sur les appareils de phonétique expérimentale pour chaque langue particulière. Nous ne disons point : versification et poésie avec tout ce que ces deux mots impliquent de règles factices, d'entraves multipliées à plaisir pour rendre le jeu plus difficile, de métaphores et de mythologies bâties à *la manière des* expressions concrètes et des croyances également imagées qui, elles, ne sont ni des métaphores ni des mythes pour les milieux spontanés et sincères qui les *vivent*. C'est en constatant, dans le laboratoire expérimental et dans le laboratoire ethnique, l'adjuvant considérable apporté, par une rythmisation nette, à la mémoire des gestes sémiologiques laryngo-buccaux, que la Psychologie de la Récitation se trouve tout de suite d'accord avec les admirables innovations pédagogiques de M<sup>lle</sup> MULOT, l'intelligente créatrice du « Système Éducatif Français ». « D'ordinaire, tout l'effort pour les acquisitions intellectuelles est soutenu par les activités cérébrales seulement, [réceptions oculaires d'une lecture rapide et reviviscences gestuelles à peine esquissées. Le S. E. F., au contraire, a pour principe de répartir cet effort entre toutes les activités de l'esprit et du corps ; de là, la participation [plus intense] de tous les sens externes et internes au travail [gestuel] de l'acquisition... [La gesticulation générale] trouve à s'exercer par le [débit nettement

rythmé,] en mettant au service de l'acquisition les muscles [de tout l'organisme et surtout ceux] du larynx et de la face... Notons que les [Récitations] ainsi apprises... sont un exercice de mémoire sans peine ni aridité, car la mémoire se trouve... aidée par le rythme » (M<sup>lle</sup> MULOT : 86-87). « Ce rythme qui est lui-même un mouvement, pénètre à la fois l'esprit et le corps dans l'exercice auquel le procédé organique vient se prêter, afin que toutes les activités soient à la fois soumises à l'influence de [la danse] musculaire. Il ne peut y avoir là aucune déperdition des forces de l'enfant; toutes ont convergé vers le même but, pour produire un de ces états psychologiques favorables au développement des activités intellectuelles. La persistance de cet état fait l'habitude. Nous avons ainsi une acquisition solide et durable, parce que la matière scolaire, l'esprit et le corps ont collaboré pour l'établir.

« Et non seulement il n'y a pas eu déperdition de forces. Grâce au procédé qui favorisait le contact entre l'un et l'autre, grâce au rythme qui maintenait l'action pour lui donner une durée suffisante et ordonnée, les énergies ont été conservées et augmentées pour l'acquisition de nouvelles habitudes. Car il y a eu dans ce fait complexe des activités réunies : 1° élimination des mouvements inutiles ; et 2° direction des mouvements utiles... [Et cela] prépare l'ordonnance agréable et utile appelée à féconder, en les développant, les forces intellectuelles de l'enfant. Le mouvement et le rythme qu'y apportent [les Récitations] font pénétrer dans tout cet ensemble la vie et le plaisir qui assurent la répétition des mêmes exercices » (119-121).

« Il faut [donc] le dire ; le [rythme poussé jusqu'au] chant joue un rôle important dans l'école [de M<sup>lle</sup> Mulot] : l'on chante pendant les deux heures que dure l'application complète du programme. Certes, il ne faudrait point chercher dans ces [Récitatifs didactiques bien rythmés] quelque intention poétique. Il n'y en a aucune » (MANCY : 98). Et il ne doit point y en avoir, puisque les Balancements de ces Récitatifs sont tout simplement, comme dans tout Style oral spontané, empruntés aux gestes propositionnels courants, sans négliger pourtant ce que notre maître à l'École des Hautes-Études, M. MAUSS, a si justement appelé « l'effort pour bien dire ». « Mademoiselle se met à poser quelques questions... La réponse pittoresque et naïve ne se fait pas attendre :

Qu'est-ce qu'un **fleu**ve ?

De l'**eau** qui **coule** vers la **mer**...

Qu'est-ce qu'une **île** ?

De la **terre** au **milieu** de l'**eau** » (MANCEY : 114).

M. l'abbé BREMOND retrouverait là, comme on le retrouve dans beaucoup de langues, et pour les mêmes raisons, le Balancement, si finement étudié par lui, de huit syllabes instinctives. Sur les graphiques de ces Balancements oraux enregistrés par les appareils de phonétique expérimentale, le P. CONDAMIN verrait apparaître, comme il l'a noté au sujet du style des prophètes, et pour les mêmes raisons, des Schèmes



rythmiques très souples et très vivants « assez faciles à distinguer par leurs [Balancements] parallèles, en général bien marqués par le sens et par leurs proportions assez régulières (d'ordinaire [et conformément aux lois de la proposition orale, sensiblement la même partout,] trois mots accentués, [trois explosions énergétiques], dans le premier [Balancement], parfois quatre ; deux ou trois, dans le second [Balancement], et, s'il y a lieu, dans le troisième) (CONDAMIN : B, XXXVIII-XXXIX).

« Au **lieu** de cour**ir** sur la **terre**,  
l'**océan** me portera.  
Je vais **voir** la brû**lante** Afri**que**,  
suiv**ant** les **bords** de l'Atlant**ique** » (MANCEY : 117)

On le voit : « évidemment, la seule intention est de suggérer aux enfants le geste à faire, [à mimer], et de les habituer au rythme et à la mesure » (MANCY : 98-99). « Tout se communique, tout se lie sans confusion [dans ces Schèmes rythmiques, d'autant *plus mnémoniques* qu'ils reproduisent davantage les gestes propositionnels familiers.]... On fait de la géométrie en même temps que de la géographie, comme l'on apprend – sans apprendre et toujours [en rythmant,] en chantant – à lire, à écrire, à calculer, à dessiner » (119). Le Système Éducatif français a eu la conception géniale de réagir contre cette *dissociation* si fréquemment signalée par M. MAUSS et de remettre les organismes jeunes de notre société sous la loi de l'oscillation universelle, sous l'influence mnémonique des Schèmes rythmiques vivants que nous voyons se balancer, avec la grâce de la danse, à travers tous les milieux encore spontanés – nous ne disons pas primitifs et ignorants.

« Si nous prenons pour exemple l'ancienne Grèce, nous voyons que... tout se faisait en [Schèmes rythmiques]. Les plus anciens moralistes, les Orphée, les Musée prêchaient [en Schèmes rythmiques dont M. Meillet nous a signalé, à propos d'Homère, les clichés traditionnels]. *Les (Œuvres et les Jours* d'Hésiode peuvent nous donner une idée assez exacte de ce que devaient être ces leçons [appries par cœur rythmiquement]. C'est un assemblage de conseils de morale, des leçons d'agriculture, de navigation, de commerce, d'économie. On ne peut appeler cela un poème [au sens que notre milieu social donne à ce mot] » (DUMONT : 197).

De même « l'histoire, [récitée en Schèmes rythmiques et en langage forcément concret, n'est pas [encore] de la poésie [pour les Compositeurs oraux et pour les Récitateurs de cette époque]. *Elle ne le devient* que lorsqu'elle est [peu à peu considérée comme] légendaire, mythique [et est imitée comme telle]. [Ce que notre rhétorique appelle] le poème épique est bien, [avec les restrictions faites ci-dessous], *de l'histoire* [pour les Rythmeurs], mais une histoire *qui ne l'est plus [pour nous]*, puisque le surnaturel, [objet de foi sincère chez ces Rythmeurs, même païens, mais considéré chez nous comme servant là de machine poétique,] y intervient à chaque instant » (DE LA GRASSERIE : A, 4). Ce que, dans notre rhétorique, nous nommons

« L'Épopée, est, chez toutes les nations, la forme primitive de l'histoire ; c'est l'histoire avant les historiens ». « Cette définition qui est de Godefroid Kurth, a le mérite d'éliminer toute une famille de poèmes, [de vrais poèmes, ceux-là,] qui n'ont d'épique que la gloire ou le nom. Personne aujourd'hui ne s'aviserait de confondre, à ce point de vue, *l'Iliade* avec *l'Énéide*. Ce sont là, à coup sûr, deux des plus éclatants chefs-d'œuvre de [la parole humaine concrète et bien rythmée] ; mais quel abîme les sépare ! La [Récitation] immortelle d'Homère, en dépit de tous les arrangements qu'[elle] a pu subir, nous apparaît comme l'œuvre [purement orale et mnémonique d'un Rythmeur-Historien encore spontané et sincère] qui croit à ses dieux... *L'Énéide* est, au contraire, [quelque chose de fait laborieusement à la manière de l'Iliade, c'est] le produit longuement élaboré d'une civilisation raffinée [qui a des livres d'histoire en langue écrite] et qui peut déjà passer pour corrompue. Virgile [ne juxtaposait pas les clichés traditionnels oraux de son milieu, mais il] écrivait ses incomparables vers au sortir de quelque entretien avec un épicurien et un sceptique comme Horace. Il faisait de ses dieux [qui, pour lui, sont de simples machines poétiques,] un portrait achevé, mais il n'y croyait pas. *L'Énéide* est en réalité, [non pas une Récitation historique et théologique vivante, mais un poème,] une épopée artificielle tout comme la *Franciade* de Ronsard et la *Henriade* de Voltaire auxquelles je ne m'aviserais pas, d'ailleurs, de la comparer autrement. Mais rien n'est plus vrai, plus sincère, plus naturel, [plus historique en leurs milieux et temps respectifs,] que *l'Iliade* et les plus anciennes de nos Chansons de gestes.

« Il n'est plus permis de se tromper aujourd'hui sur la nature de ces [Récitations historiques] véritablement [spontanées et rythmiquement didactiques]. On n'y trouve aucune de ces qualités « modernes » que nous exigeons aujourd'hui du plus humble des historiens. Nulle critique : le mot est aussi inconnu que la chose. Ces [Rythmeurs-Historiens] sont [par rapport à nous] de grands enfants qui racontent [en Schèmes rythmiques mnémoniques] à d'autres enfants de belles histoires auxquelles ils ajoutent fort gravement autant de foi que leurs plus crédules auditeurs. « L'Épopée (c'est encore Kurth qui l'observe), [car nous disons plus exactement : la Récitation rythmique historique], cesse virtuellement d'exister [et devient Poésie] le jour où elle cesse d'être prise pour de l'histoire » (L. GAUTHIER : 49-50).

« Il en était de même de la politique. Les législateurs essayèrent plus d'une fois de donner [en Schèmes rythmiques] leurs constitutions et... leurs lois. « Avant qu'on connût l'écriture, raconte l'auteur des *Problèmes* attribués à Aristote, les lois se chantaient, [se récitaient rythmiquement] *pour n'être pas oubliées*, comme elles se chantent encore aujourd'hui chez les Agathyrses. » On retrouve le même usage chez les Crétois, en Cappadoce et ailleurs » (DUMONT : 197). On connaît ce passage tiré de l'une des magnifiques Récitations dont se compose le Pentateuque, Récitations *historiques* et non pas *Hymnes ou Poèmes*, comme les intitulent M. l'abbé PÉRENNÈS (9) et M. DEVIMEUX :

Dès à présent, mettez par écrit pour vous [contrôler]  
 l'Enchaînement que voilà ;  
 Et fais-le apprendre par cœur aux enfants d'Israël,  
 mets-le dans leur bouche,  
 Afin que cet Enchaînement soit pour moi un témoin  
 contre les enfants d'Israël.  
 Car je les mène au pays que j'ai promis à leurs pères  
 et d'où coulent lait et miel.  
 Ils vont manger, s'emplier et s'engraisser  
 et se tourner vers des dieux étrangers :  
 Et ils les serviront et me mépriseront  
 et ils rompront mon alliance.  
 Mais voici que fondront sur eux  
 des maux nombreux et des angoisses,  
 Et cet Enchaînement se récitera devant eux comme un témoignage,  
 car il ne sera pas oublié par la bouche de leurs fils. »

(Deut. XXXI, 19-21.)

« À Ephèse, Callinus se sert des [Schèmes rythmiques] pour exciter les Ioniens à la guerre. À Lesbos, Terpandre chante ses *nomes* belliqueux ; Alcée se défend en [Schèmes rythmiques] contre ses ennemis politiques. À Sparte, Tyrtée calme par ses chants les discordes publiques ; par ses chants il soutient les Spartiates dans leurs luttes contre la Messénie. Plus tard un contemporain de Lycurgue, Thaléas, prépara les voies au législateur : « Ses odes, [ses Récitations rythmées], dit Plutarque, étaient autant d'exhortations à l'obéissance et à la concorde, soutenues du nombre et de l'harmonie. Elles inspiraient à ceux qui les entendaient l'amour du bien et apaisaient les haines qui les divisaient. » À Athènes, c'est Solon dont les [Schèmes rythmiques] excitent les Athéniens à reprendre Salamine aux habitants de Mégare ou le soulèvent contre Pisistrate ; s'agit-il de faire cesser l'anarchie, de défendre ses lois, de faire son apologie et de justifier sa conduite politique, c'est toujours en [Schèmes rythmiques] qu'il s'adresse au peuple.

« Et pourtant ce n'étaient point là des poètes, mais des hommes d'État et des orateurs, [pas plus que n'étaient des poètes les Prophètes et les Rabbis d'Israël, Jésus, saint Jean, saint Paul, etc.]. S'il avait vécu de leur temps [ou dans leur pays], Démosthène aurait parlé en [Schèmes rythmiques] et n'en eût pas été un poète pour cela. Le [Schème rythmique] remplissait alors, pour répandre les idées politiques, [religieuses, Scientifiques, etc.], le rôle que la presse joue chez nous. Une [Récitation en Schèmes rythmiques] passait de bouche en bouche comme un journal de main en main » (DUMONT : 197-198), s'apprenait par cœur de maître à élèves comme se sténographient les Cours de nos maîtres en Sorbonne et au Collège de France, sans être, hélas ! aussi bien mémorés. Car « la science aussi se servit des [Schèmes rythmiques] comme d'un instrument *mnémonique*. C'était le seul moyen de graver dans la mémoire de longues œuvres didactiques. Diogène Laërce attribue à Musée un traité d'astronomie, intitulé *la Sphère* ; on citait également de lui un recueil de

*Préceptes contre les maladies.* On avait d'Hésiode un traité d'astronomie, un autre d'équitation, sous le titre de *Leçons de Chiron*. Les premiers philosophes composèrent [en Schèmes rythmiques] un grand nombre de traités *de la Nature*. Qu'il suffise de rappeler ceux de Xénophane, de Parménide, d'Empédocle » (DUMONT : 198-199). Or, c'étaient des savants, usant du rythme « comme d'un instrument mnémonique », et non pas encore des poètes, ainsi que l'a cru M. Alfred CROISSET qui confond le Style oral rythmé avec *notre* poésie, « langage de la sensibilité et de l'imagination ». Aussi, le distingué helléniste est-il obligé de s'étonner en présence des faits qui ne cadrent pas avec *notre* théorie poétique : « *Chose singulière*, dans l'incertitude qui règne encore sur la séparation exacte des deux domaines de la prose et de la poésie, [il faudrait dire : de l'enseignement par le Style écrit naissant et par le Style oral finissant], ce ne sont pas les systèmes des physiologues, plus attachés à la réalité sensible, qui s'expriment *dans le langage de la sensibilité et de l'imagination*. C'est Xénophane d'abord, ensuite Parménide, qui exposent en vers, [non, pas encore, mais en Schèmes rythmiques didactiques], la doctrine de l'Un, comme si la vivacité de leur enthousiasme était une compensation suffisante au caractère abstrait de leur système. Empédocle les suit, mais avec plus d'adresse et moins de naïve ardeur métaphysique » (II, 481).

« À la suite de Pythagore, on admit pendant 2.000 ans que *le mouvement circulaire uniforme est le plus parfait, et doit être celui des astres* » (BIGOURDAN : 331). Malheureusement, les astres semblèrent se préoccuper si peu de suivre cette « règle du plus parfait » que, pour les y faire rentrer, bon gré mal gré, les anciens astronomes leur infligèrent, suivant l'expression même de Ptolémée, les « deux suppositions premières et simples » des épicycles et des excentriques. De même, après avoir *ramené* les Récitations rythmiques mnémoniques à *notre* conception sociale *purement esthétique* de la *Poésie à vers et à strophes*, « langage de la sensibilité et de l'imagination », les critiques sont bien obligés de surajouter des sortes « d'épicycles et d'excentriques » pour que les Rythmeurs ne s'échappent pas tout aussitôt des règles de la perfection poétique. Nous venons de voir M. Alfred Croiset expliquer la rythmisation *singulière* de la doctrine abstraite de l'Un par la vivacité d'un enthousiasme compensateur. Le P. CLADDER, en face des traditionnels Récitatifs araméens de l'Épître de saint Jude, si nets qu'ils transparaissent encore sous la traduction-décalque hellénistique, excuse délicatement de péché de légèreté ce Juif, « mis sous le joug dès l'enfance », et qui a prêché la doctrine divine,... *en strophes* : « Quelles conclusions peut-on tirer des faits révélés au cours de cette étude ? C'est une question qui dépasse le but du présent article. *Certainement, l'Épître de saint Jude n'a rien perdu de sa valeur et de son poids* quand bien même nous y aurions découvert l'habileté artistique qui a guidé l'écrivain pour la composer » (601). Le savant NÖLDEKE, lui, morigène sévèrement Mahomet qui n'a eu qu'un malheur : celui d'ignorer complètement la belle loi poétique qu'on veut lui imposer après coup : « La plus grande partie du Qoran est résolument prosaïque ; souvent, il est vrai, le style en est guindé. Naturellement, en des sujets aussi variés, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que chaque partie soit également vive, imagée ou poétique. Un décret sur le droit d'héritage ou un point du rituel doivent nécessairement. être exprimés en

prose si on veut les rendre compréhensibles. Personne ne se plaint de ce que les lois civiles de l'Exode ou le rituel sacrificiel du Lévitique manquent du feu d'Isaïe ou de la tendresse du Deutéronome. *Mais la faute de Mahomet consiste en une soumission obstinée et servile à une forme semi-poétique qu'il avait d'abord adoptée pour se conformer à son goût propre et à celui de ses auditeurs.* Par exemple, il emploie la rime en traitant des sujets les plus prosaïques et il produit ainsi l'effet désagréable d'un désaccord entre la forme et le fond. [Mais n'oublions pas que ce désaccord résulte de *notre* théorie poétique de la rime : comme nous le verrons plus loin, le Style oral fait un usage *mnémotechnique*, et non pas purement esthétique, de la rime. « Elle lie... les uns aux autres » (DE LA GRASSERIE : A, 56), dans la mémoire du Récitateur, soit les Balancements, soit les Schèmes rythmiques]. Il faut cependant en faire la remarque : beaucoup de ces tirades sermonneuses, qui sont si ennuyeuses pour nous, surtout lorsque nous en lisons deux ou trois à la file (peut-être dans une bien mauvaise traduction), ont dû produire un effet tout différent quand elles furent récitées sous le ciel brûlant de La Mecque et sur son sol dénudé » (NÖLDEKE : 900). Si Nöldeke se voit obligé, « à son point de vue, de lui faire complètement grâce du génie poétique » (900), la raison en est peut-être « dans l'incertitude où il se trouve au sujet des procédés que Mahomet employa pour donner aux diverses parties du Qoran leur forme littéraire » (899). Si le grand Rythmeur arabe « n'eut aucun sens de [*notre*] beauté poétique » (900), n'est-ce pas justement parce que « lui-même, autant que nous pouvons le savoir, *ne mit jamais rien par écrit ?* » (899). Là aussi, le Schème rythmique « remplissait alors, pour répandre les idées, [*toutes les idées de ce milieu ethnique*], le rôle que la presse joue chez nous. Une [*sourate*] passait de bouche en bouche comme un journal de main en main » (DUMONT : 198). Le P. CHEIKHO, dans son étude sur Qouss, évêque chrétien de Najrân, nous cite ce trait pris en plein apogée du Style oral arabe : « Mohammad (sur lui paix et salut) dit à Jârouûd : « Tu as bien parlé de Qouss, fils de Sâ'idat. Il me semble le voir encore, au milieu de l'assemblée de 'Okâz, monté sur un chameau brun, haranguant la multitude *en termes* choisis ; mais je n'ai point retenu son discours. [Mahomet, nous le verrons plus loin, avait une mémoire relativement mauvaise, étant donné le milieu de Style oral dans lequel il se trouvait] ; qui pourrait me le redire ? » « Aboubakr bondit de sa place et s'écria : « Le discours de Qouss m'est présent comme au jour de l'assemblée, il disait :

Ô hommes, entendez et comprenez !  
 qui vît meurt, qui meurt a passé ;  
 ce qui doit être sera :  
 Nuit ténébreuse, ciel constellé,  
 flots soulevés, étoiles scintillantes,  
 Splendeur et obscurité, équité et injustice,  
 aliments et boissons, vêtement et monture.  
 Que vois-je ? Les hommes vont et ne reviennent pas !  
 Leur couche leur plait-elle pour qu'ils ne s'en relèvent jamais,  
 ou délaissés, n'ont-ils personne pour les éveiller ? »

... Puis il chantait :

« En ceux qui ont couru les premiers  
dans les siècles, nous avons des spectacles :  
Poussés aux abreuvoirs de la mort,  
ils n'en furent pas ramenés.  
J'ai vu mon peuple s'écouler vers eux,  
les grands, les petits, tous.  
Et j'ai dit : moi à mon tour,  
ou va mon peuple, j'irai. »

Et le vieillard prolongeait son discours sans lasser l'attention de la multitude. »

« Nos lecteurs regretteront sans doute que la mémoire du prophète et celle de son futur calife ne nous aient pas conservé tout ce sermon sur la mort. L'élévation des pensées, la magnificence des termes, [termes-clichés, d'ailleurs], répond à la grandeur de la scène : ce vieillard à la chevelure de neige qui, sans autre chaire que le dos voûté de sa chamelle, prêche, [en Schèmes rythmiques récités ou chantés], la vanité de la fortune et de la gloire à un peuple de marchands, de guerriers, de [rythmeurs], offre assurément l'un des spectacles les plus étranges [*pour nous*] de l'histoire de l'éloquence » (CHEIKHO : 604-605).

« Il est donc essentiel de bien comprendre que, dans le principe, la [rythmisation] ne s'appliquait à la [fiction] que comme elle s'appliquait à *tous les autres modes de la pensée*. Il y a toutefois cette différence que dans ce dernier cas, elle servait d'ornement [en même temps que d'adjuvant] à la vérité, [à la science plus ou moins imagée, comme le langage lui-même], tandis que, dans l'autre, c'est la fiction qu'elle embellit [en la mémorisant]. D'un côté c'est un élément esthétique qui s'ajoutait à des œuvres ayant une fin morale et utile ; de l'autre côté c'est un élément esthétique qui se combine avec des œuvres qui sont elles-mêmes de nature esthétique. Il y a donc une affinité [affective] plus étroite entre le [Schème rythmique] et la fiction qu'entre le [Schème rythmique] et la vérité.

« Cela nous explique pourquoi la science, la morale, l'histoire, etc., à mesure que l'usage de l'écriture se répandit davantage, commencèrent à se passer de plus en plus du secours de la [rythmisation], tandis que la [fiction] conserva en elle une compagne presque inséparable. Nous avons dit qu'il y avait deux choses dans la [rythmisation], un côté mnémonique et un côté agréable, [l'un et l'autre résultant de cette loi profonde : Toute série de gestes qui, à échelle convenable, prolongent, en les accentuant, les explosions automatiquement rythmiques de l'énergie, dynamogénise l'organisme et facilite les opérations physiologiques et psychologiques].

« Dans les œuvres d'utilité, c'était surtout comme moyen mnémonique qu'on l'employait, et, dès qu'elle fut supplantée par l'écriture, on n'eut plus besoin de son

secours. Dans les œuvres artistiques au contraire, là où le but est de charmer, c'est le côté esthétique qui se présente comme le plus important ; et malgré le progrès des moyens de conservation et de communication des idées, il ne perd rien de sa valeur. L'habitude de voir [*chez nous*] le [Schème rythmique, devenu] vers, et la poésie marcher le plus souvent ensemble fait croire à bien des gens qu'il n'y a de poésie que là où il y a des vers ; ils n'accorderont jamais le nom de poème à une fiction en prose, à un roman par exemple, quoiqu'il n'y ait rien au monde de plus essentiellement poétique que le roman. Réciproquement, on s'imagine [*chez nous*] qu'il y a de la poésie partout où il y a [des Schèmes rythmiques mnémoniques, qu'on appelle également, comme pour tout confondre à plaisir], des vers » (DUMONT : 199). Or, de nos jours encore, dans un très grand nombre de milieux ethniques de mieux en mieux connus, le Schème rythmique « est pour la pensée, comme [*chez nous*] l'imprimerie, un instrument de distribution » (DUMONT : 198).

Ainsi, par exemple, « la littérature véritable des Afghans, la seule que le peuple comprenne et apprécie, et qui, à son tour, donne de lui une peinture réelle, c'est la littérature orale » (J. DARMESTETER : cxc). « Les Afghans n'ont point de presse : la [Récitation rythmique chantée] tient lieu de journal. Tous les événements de la vie politique trouvent immédiatement leur retentissement dans la [Composition rythmique] populaire. On pourrait refaire avec des [Récitations] toute l'histoire de l'Afghanistan moderne, une histoire qui différerait certainement beaucoup de celle qu'ont écrite les Européens et fourmillerait d'erreurs et de contre-vérités, mais qui donnerait une idée bien plus exacte de l'esprit afghan et ferait mieux comprendre la marche des événements en nous mettant au cœur même de la nation. Hayât Muhammad, l'auteur de *hayât Afghânî*, attribue une grande part dans le soulèvement de l'Afghanistan contre les Anglais en 1839 aux excitations des Mollas et aux [Récitations] des [Rythmeurs]... L'intérêt de ces [Récitations rythmiques], c'est qu'elles sont contemporaines des faits, elles ont jailli directement : c'est le cri même de l'histoire » (cxcix). « Ces [Compositions orales] sont l'œuvre de [Rythmeurs] illettrés, [rythmeurs parce que illettrés, mais non pas ignorants, loin de là] Le [Compositeur-Récitateur], le *dum* ou ménestrel, car le plus souvent le [Rythmeur] populaire se recrute parmi la caste des chanteurs, joue dans la vie afghane un rôle analogue à celui du barde chez les Gaulois [et à celui du Récitateur dans tous les milieux de Style oral]. Méprisé du poète de cabinet, du Shâ'ir qui a étudié Hâfiz ou, Sa'di, qui en fait [par écrit et artificiellement] des pastiches en *pushtu* et frémit de colère et de mépris quand il entend un [*dum*], fût-ce Mirâ, prendre, le titre de *shâ'ir*, il est le favori du peuple qui vient applaudir ses [Compositions rythmées et chantées] dans la chambre commune, la *hujra*, [lieu de réunion analogue à la *Porte* des Hébreux]. Le chant [ou, plus exactement, cette sorte de mélodie balancée et récitative du Style oral, infiniment variable, d'ailleurs, suivant les milieux], est la passion des Afghans [comme de tous les peuples récitateurs : la passion de la lecture n'en est, chez nous, que la transposition visuelle, car l'homme reste toujours « un animal curieux de Vrai et de Beau »]. Quand trois Afghans sont réunis, il y a un chanteur parmi eux. Souvent dans les réunions du soir, à la *hujra*, un homme se lève tout à coup, prend le rebâb et chante. Peut-être est-il sous le coup d'une accusation capitale,

peut-être demain sera-t-il dans la montagne à chercher un refuge contre le juge et le bourreau : qu'importe, tant que la chanson dure tout est oublié » (cxci-cxcii). Cela fait penser à Montesquieu pour qui une heure de lecture était le souverain remède contre les chagrins.



Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XIV -

---

### Les Compositeurs oraux.

[Retour à la table des matières](#)

« Plus on étudie la littérature [orale] antéislamique, plus on y admire une prodigieuse abondance égale à sa puissante originalité : « Récite-moi l'élégie de ce jour », disait Omar à la [Compositrice] Khansa qui, depuis vingt ans, pleurait jour et nuit ses deux frères et célébrait en [Schèmes rythmiques] sublimes leurs exploits et leurs vertus. – « Non, pas les [rythmes] de ce jour, *mais ceux de ce moment* », répliqua-t-elle *en improvisant* une [Récitation rythmique] que nous possédons. La sœur désolée avait peut-être pendant les vingt ans chanté [et retenu « dans son cœur », comme notre Vierge Marie,] *trois ou quatre mille* [Récitations rythmiques] de ce mérite, et son *divan*, récemment publié, n'en contient qu'une centaine. Ainsi en fut-il, sans doute, des discours et des [Compositions rythmiques] de Qouss, [qui nous [fait ainsi penser, *mutatis mutandis*, aux divines Récitations rythmiques de son Maître 'Içâ, Jésus de Nazareth]. Pendant un apostolat presque séculaire, sa parole dut retentir sans cesse dans le Najrân, à peu près comme celle d'O'Connell en Irlande, pendant les quarante-huit années de sa vie oratoire. Or, les [Schèmes rythmiques, qui n'étaient pas encore devenus des vers artificiels et écrits,] étaient alors chez les Arabes, [comme ils l'étaient chez les contemporains des Prophètes et de Jésus,] *une des formes ordinaires du discours*. Grâce à la régularité parfaite de la langue, l'orateur donnait à ses improvisations [retenues mot à mot par les auditeurs, nous l'avons vu,] l'harmonie rythmique, comme nous donnons aux nôtres la cadence oratoire. C'est là un fait que les études antéislamiques confirment chaque jour et dont les improvisations [rythmiques] de nos Bédouins atténuent l'in vraisemblance » (CHEIKHO : 610).

Le Père de Foucauld a dit que, chez les Touaregs, « *tout le monde fait [des Récitations rythmiques]*... Les sujets habituels des [Compositions rythmiques] des Kel Ahaggar et des Kel Azdjer et des Taïtoq sont les mêmes : amour, guerre, chameaux et voyages, épigrammes, [bref, *toute leur science*]. Souvent les [Compositions historiques,] guerrières et les épigrammes donnent lieu à des réponses ; un [Rythmeur] du parti ennemi, ou la personne attaquée riposte par [une Récitation] ; un duel [rythmique] s'engage parfois, les [Compositions rythmiques], attaques et ripostes, se succèdent en grand nombre » (DE FOUCAULD, cité par René BAZIN : 364-365). « L'épigramme est un genre extrêmement en honneur. Au nombre des pièces satiriques, on peut juger de la place que tiennent les rivalités personnelles dans la vie des Touaregs. Atakarra et Elghalem ag Amejour, bons [Rythmeurs] l'un et l'autre, passaient leur temps, nous rapporte le P. de Foucauld, à s'envoyer des épigrammes. Un jour, *l'amenokal* Ahitaghel ag Biska les mit en présence et les pria de lui réciter, en se donnant la réplique, les épigrammes qu'ils avaient composées l'un contre l'autre. La séance commença au coucher du soleil et ne se termina qu'à l'aube. Les deux [Rythmeurs] étaient amis ; il est permis de croire que toutes ces épigrammes n'étaient pas très méchantes » (H. BASSET : 384-385). Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien Atakarra et Elghalem. ag Amejour nous font revivre, en plein *laboratoire ethnique* oriental, quelque chose d'analogue aux *Consolations* balancées, aux belles discussions philosophiques orales rythmiques, plus brèves cependant, d'Eliphaz de Théman, Baldad de Suhé, Sophar de Naama et Éliu fils de Barachel le Bouzite, avec leur savant ami Job, du pays de Hus.

L'héroïque P. de Foucauld, s'il vivait encore, et au milieu de tous ses chers Rythmeurs-improvisateurs, serait-il tout à fait de l'avis du P. PRAT : « *Il est clair* que Job et ses amis ne parlaient point en vers et il *n'est pas probable* qu'un dialogue improvisé [tout en clichés connus, d'ailleurs,] reproduit tel quel, présentât cet ordre, cette régularité de plan, cet enchaînement admirable dans le développement du sujet. Une conversation n'est pas une thèse, ni une suite de monologues » (dans VIGOUROUX : A, III, 1562). Pourtant, c'est un peu cela aussi que, *mutatis mutandis*, M. Jean PAUHLAN a « reproduit tel quel » dans ses curieuses discussions rythmées de hain-teny mérinas : « Deux vieillards mérinas qui discutent étayent de proverbes, [étrangement identiques *rythmiquement* aux souples proverbes clichés de Job et de ses amis philosophes,] chacun de leurs raisonnements, et celui qui a cité à l'appui de sa cause le plus grand nombre de proverbes [sous forme de Schèmes rythmiques] l'emporte » (70). N'oublions pas que Job « était le plus grand de tous les fils de l'Orient », de cet Orient immuable et subtil où, même de nos jours, comme « chez les Berbères, sauf en quelques régions,... être [rythmeur] n'est pas encore un métier. *C'est une forme de l'activité sociale, à laquelle tous, ou presque tous, peuvent et doivent se livrer en certaines circonstances.* La [composition rythmique] est l'apanage de tous ; aussi, nulle part elle n'est, jusque dans la forme, l'expression aussi exacte des sentiments populaires » (H. BASSET : 306). Nous avons entendu, plus haut, l'improvisation d'une pauvre femme remerciant, en Schèmes rythmiques-clichés, l'officier français qui lui a donné l'aumône. Écoutons maintenant « Kenoua oult Amâstân, femme. de la tribu noble des Taïtoq ; [elle] est, de toutes les personnes vivant actuelle-

ment chez les Kel-Ahaggar et les Taitoq, et de toutes celles qui y ont existé depuis un demi-siècle, celle qui a la plus grande réputation de talent [rythmique]. Amoud el Mektar, personnage important, voyageant chez les Taïtoq, s'arrêta un jour pour passer la méridienne auprès d'un arbre, à proximité du campement de Kenoua. Pendant qu'il se reposait avec son compagnon, à l'ombre d'un burnous attaché aux branches, Kenoua vint à eux, et les invita à la suivre à ses tentes ; elle leur offrit l'hospitalité, et les retint deux jours. Le lendemain de leur arrivée, elle composa cette [Récitation rythmique, faite de clichés, ou mieux de « perles enfilées »,] en l'honneur d'Amoud :

« Moi, cette année, j'ai vu  
des dattes comme la main n'en donne pas à la langue ;  
Moi, cette année, j'ai vu  
un dattier verdoyant chargé de dattes mûrissantes ;  
Moi, cette année, j'ai vu  
de l'or et de l'argent enfilés ensemble ;  
Moi, cette année, j'ai vu  
le ciel, j'y suis arrivée et je n'y ai pas couché ;

Moi, cette année, j'ai vu  
La Mecque, j'y ai prié et je n'y ai pas passé le midi,  
Moi, cette année, j'ai vu  
Médine, j'y ai été et je n'ai pas pris de repas ;  
Moi, cette année, j'ai vu  
les eaux de Zemzem, et je n'en ai pas bu ;  
Moi, cette année, j'ai vu  
des faons d'antilopes tendres comme des enfants  
qui parlent en adoucissant les sons. Etc. »

(René BAZIN : 368-369.)

Pour en revenir toujours, comme à un point de comparaison, à des Récitations rythmiques qui nous sont plus familières, si familières que nous les savons nous-mêmes par cœur dans une traduction deux ou trois fois décalquée, sinon dans la reconstitution mnémonique et mnémotechnique des admirables clichés rythmiques araméens, tels que se les répétaient mot à mot, en descendant de la Montagne, les auditeurs privilégiés du Discours du divin Improvisateur, nous sentons instinctivement une analogie frappante entre les procédés de développement oral de la noble Compositrice, citée par M. René Bazin, et les immortels parallélismes des Béatitudes de cette *malkoütâ'* = rule, reign, dominion, kingdom, d'après BRESLAU) à la signification si riche et si difficile à exprimer avec nos mots desséchés qui font perdre tous les subtils rapports originaux. Cette « Règle céleste » du divin « Règlementateur » (mot hébreu) nous en voyons sortir « les Perles de Beauté » hors du « trésor caché » dans le « cœur » ou mieux (DHORME : C, 123), dans la mémoire du « Fils », (mot hébreu) fait « Homme » (mot hébreu) qui, Parole (mot hébreu) éternelle, « a appris » éternellement, « a entendu », « a reçu » la « Plénitude » de « l'(mot hébreu) qui est dans les Cieux », et non point les éphémères Récitations « des hommes » qui pourtant veulent être, eux aussi, appelés (mot hébreu) sur les places de Jérusalem par les « fils » qu'ils

ont « engendrés », « formés », « bâtis et instruits » avec le « souffle » procédant, de leurs « paroles » mortelles. Si « le discours de Qouss, en termes choisis, était présent à Aboubakr comme au jour de l'assemblée de 'Okâz », saint Matthieu, en bon Israélite habitué à « garder les fruits anciens » de *l'Enseignement*, de la *tôrâh*, était, lui aussi, pour « les fruits nouveaux » de *l'Annonce*, de la *besôrâ'*, comme

« Tout Scribe qui apprit la Malkoûtâ' des Cieux  
est semblable au fermier tirant de son cellier (= sa mémoire)  
des [fruits] nouveaux et des anciens » (JÉSUS Notre-Seigneur).

Mieux que personne, le péager Lévi, fils d'Alphée, qui avait tout quitté pour être le Récitateur de Jésus, ou suivant la belle expression concrète du Maître, *pour marcher après Lui*, « savait » et « comprenait » les termes choisis – tous *subtilement et traditionnellement symboliques* – des deux charmants petits Récitatifs improvisés dans la barque sur le lac de Génésareth :

### *Récitatif 1.*

1. **La Malkoûtâ' des Cieux ressemble à un trésor**  
caché dans un champ.
2. L'homme qui l'**a trouvé** le cache,  
et, **dans sa joie, il s'en va ;**
3. **Puis il vend tout ce qu'il a,**  
**et il l'achète,** ce champ.

### *Récitatif 2.*

1. **La Malkoûtâ' des Cieux ressemble à un marchand**  
cherchant des Perles de Beauté.
2. Lorsqu'il **a trouvé** une Perle de prix,  
....., **il s'en va ;**
3. **Puis il vend tout ce qu'il a**  
**et il l'achète,.....**

(JÉSUS Notre-Seigneur) récité par saint Matthieu, XIII, 44-46 et « mis par écrit » avec les abréviations graphiques coutumières aux Récitatifs 2 stéréotypés. De même, pour la « mise sur tablette » des Récitations assyro-babyloniennes, « le Ki-Min,.... signe de la répétition [dans la récitation],... est l'équivalent de notre *etc...* » (DHORME : A, 114).

En présence « de l'or et de l'argent enfilés ensemble » par la noble Kenoua outl Amâstân, l'Amenokal Amoud connaissait déjà de mémoire les antiques ciselures de chacune des comparaisons-clichés « qui sont comme les mots de la langue » rythmique (H. BASSET : 307) et c'est, à l'inverse de notre esthétique littéraire ennemie des clichés, justement cette sensation de formules familières et traditionnelles, regroupées en séries inattendues, qui devait lui plaire souverainement. Il en était de même pour saint Matthieu et tous les auditeurs palestiniens du Discours sur la Montagne : « mis sous le joug dès l'enfance », ils étaient broyés à toutes les expressions symboliques de leur vocabulaire sacré, à toutes les subtilités des jeux de mots incessants et à toutes les allusions aux choses ethniques courantes que les plus gros dictionnaires ne sauraient nous faire *revivre* et comprendre. Les études entreprises sur les Récitateurs vivants nous montrent à chaque instant les démentis qu'un simple Rythmeur, consulté sans parti pris, inflige candidement aux plus brillantes théories échafaudées a priori sur son compte. Nous verrons, plus loin, les Pastoraliers basques, bien vivants et bien rythmants, protester contre les doctes Métriciens qui veulent amputer ou étirer, sur un lit de Procuste mesuré savamment, les membres inégaux – variant de 15 syllabes à 4 syllabes – ou, comme nous disons, les Balancements inégaux des Schèmes rythmiques de leurs Récitations. Il va sans dire que les souples Rythmeurs hébreux, aux Balancements rythmiques presque aussi inégaux, ont trouvé, de nos jours, leurs Métriciens livresques. Heureusement que la Psychologie ethnique, avec « l'intelligence sympathique » des J. Darmesteter, des P. de Foucauld, des H. Basset, etc., nous oblige à nous remettre à l'école des faits vivants, à cette « observation attentive de la nature [qui] donne toujours au delà de nos espérances » (ROUSSELET : B, 7) et, très souvent aussi, à côté de nos plus belles théories a priori : « Voici en général comment nous procédions, [dit J. DARMESTER qui nous indique ainsi, quoique indirectement, la nécessité de faire expliquer les textes écrits des Récitatifs de milieux ethniques disparus par une vivante sympathie avec ces milieux bien différents du nôtre] : on faisait venir [le Récitateur], le chanteur, qui chantait sa Récitation] ; puis le munshi l'écrivait sous sa dictée *et ensuite nous l'étudiions ensemble. Il y a dans tous ces [Récitatifs] d'innombrables allusions à la vie afghane ou aux événements des dernières années qui seraient restées pour moi, sans ce secours, des énigmes insolubles* » (cciii).

« Après s'être fait autant qu'on l'a pu une âme orientale [en apprenant par cœur le plus grand nombre possible de clichés traditionnels hébraïques et de leurs décalques araméens], afin de pouvoir [écouter les Récitatifs des Béatitudes] dans l'esprit de ceux qui les entendaient » (DEVIMEUX : 8), on sent que disparaît d'elle-même la difficulté signalée Par W. F. ADENEY pour tout le Sermon sur la Montagne et qu'on pourrait aussi bien faire pour les divins Récitatifs conservés mot à mot par l'admirable mémoire de saint Jean, « le disciple que Jésus *aimait* », instruisait avec *prédilection*, suivant le délicat et intraduisible « polysémantisme » qui nous a valu, sur les lèvres du grand rythmeur Salomon, la personnification de la *tôrâh*, de *l'Enseignement* par cœur, sous la féminine et gracieuse image de la *'ahâbâh šîr haš-šîrîm*, cet « Enchaînement des Enchaînements », ce collier de presque *toutes* les Perles à connaître pour

comprendre à demi-mot, à l'ombre des colonnes du Temple aux fleurs et aux fruits symboliques, les synonymes didactiques de la divine *tôrâh* aux charmes infinis si souvent voilés ou défigurés à nos yeux « abstraits » et dans nos mots desséchés : Béatitude, Esprit, Cellier du Mélék (= de Celui qui fait la Malkoût), Douceur, Mamelles (où se boivent les Consolations et dont on se souvient mieux que de la Bonté et de la Beauté du Vin), Rassasiement et Enivrement des Aimés (exactement : Ceux qui paissent) dans le Jardin où l'Aimante (exactement : Celle qui fait pâître), Fille de la Sagesse, fait apprendre les Préceptes de Justice (et de Justesse) en donnant à manger et à boire à son Frère et Époux le Miel et le Lait qui coulent de ses lèvres de Science, d'Exactitude, de Miséricorde, de Grâce, de Paix, de Force, etc., et qui procèdent, comme un Envoi d'Eaux Vivantes, de la Mémoire (Ventre, Cœur ; Cf. DHORME : C, 133-1034) Impeccable et sans fraude, Pure et sans scories, pareille à la Simplicité de la Colombe récitante, etc. « The first difficulty arises from the wealth and multiplicity of the utterances. We have here a concise concentration of many most pregnant sayings of Jesus. *It is not to be supposed that a popular audience could take in so much at one hearing.* But Jesus was welcomed everywhere by simple peasants and the people much more than by trained thinkers and the educated classes. Since « the common people heard him gladly », His style must have been adjusted to slow-moving minds ; but no popular preacher would pack so much into one sermon as we have in Mt'.s three chapters » (ADENEY : 608). Les « slow-moving minds », des auditeurs palestiniens, familiers dès l'enfance avec tous les clichés de leur Style oral vivant que nous sommes, nous autres, obligés d'apprendre à grand renfort de dictionnaires et de contresens ethniques, étaient, comme les auditeurs des improvisations berbères, mérinas, etc., actuelles, infiniment plus vifs que les nôtres pour saisir ce que le P. DHORME a si bien appelé « la logique hébraïque dans l'usage de la métaphore » (C, 15). Logique délicate et fine que vient briser lourdement tout essai de traduction, puisque cette traduction, qu'elle soit française, grecque, chinoise, ne saurait jamais arriver à rétablir l'enchaînement vivant des gestes propositionnels et des attitudes mentales ethniques, incommunicables et extraordinairement complexes, dont ces gestes ne sont que les prolongements sémiologiques. C'est surtout de cette subtile et divine « logique dans l'usage de la métaphore », si magistralement et si hébraïquement suivie par Jésus, qu'on pourrait dire : « Connaître une chose, ce n'est pas découvrir ce qu'elle a de commun avec une ou plusieurs autres, ce qui n'est que trouver un moyen de la remplacer ou de l'imiter, *c'est sentir au contraire sa physionomie propre, son altitude originale, saisir « ce que jamais on ne verra deux fois ».* Voir la couleur du ciel qui est là derrière ces arbres, ce n'est pas seulement me rendre compte qu'elle est *bleue*, c'est être pénétré de cette nuance unique et précise qu'aucun mot ne saurait traduire et que peut-être aucun pinceau ne pourra retrouver. Comprendre la beauté d'une œuvre d'art ce n'est pas remarquer la juxtaposition de certains morceaux de marbre, ni même la proportion de certaines parties, *c'est éprouver, et sous une forme particulière, ce sentiment indéfinissable qui est la perception de la beauté* » (D'HAUTEFEUILLE : 162-163). Puisque « les versions les plus parfaites ne rendent jamais complètement la force de l'original [et qu'il y a même des nuances de la pensée qu'elles sont incapables d'exprimer » (MANGENOT dans VIGOUROUX : A, III, 614), on comprend l'anxiété et la vigilante prudence que l'histoire nous montre non

seulement chez les jaloux dépositaires de la *tôrâh*, mais aussi chez les Envoyés de la *besôrâ'*, quand il s'est agi de faire passer, définitivement et par écrit, dans un idiome étranger,

Ce qui était dès le commencement  
ce qu'ils avaient entendu,  
Ce qu'ils avaient vu de leurs yeux,  
ce qu'ils avaient contemplé,  
Ce que leurs mains avaient touché,  
de la Parole Vivante.

(Cf. I Jean 1, 1)

Aussi, est-ce dans l'araméen original seulement que saint Matthieu consent à mettre par écrit les Récitations vivantes de Jésus pour en faciliter la mémorisation aux Hellénistes qui, évidemment, n'étaient pas dans les mêmes conditions mnémotechniques que les Juifs de Style oral araméen pendant qu'on leur récitait aux uns et aux autres et que le *metûrgemân*, au fur et à mesure, traduisait et décalquait en grec hellénistique les formules stéréotypées et traditionnellement rythmées et verbalement enchaînées de la *besôrâ'* araméenne, retenue ainsi mot à mot, ou avec des variantes insignifiantes, dès la première audition, par les mémoires araméennes, autrement entraînées que la mémoire d'un Aboubakr ou d'un Milovan. Or, tandis que cette *besôrâ'* vivante, faite des Récitatifs du Maître enchaînés à leur tour dans les Récitatifs historiques de sa vie et de ses miracles, courait, sur les lèvres qui parlaient araméen, c'est « en son particulier » que l'Helléniste tâchait à « traduire, comme il pouvait », l'admirable, mais intraduisible « logique hébraïque des métaphores » et des jeux de mots de la *besôrâ'* vivante mise par écrit. Inutile dans les milieux de Style oral araméen où le targoum de la *tôrâh* elle-même se mémorisait avec une facilité qui nous déconcerte, « le texte [araméen de saint Matthieu, naturellement], ne s'est jamais beaucoup répandu. Traduit, [décalqué] en grec de très bonne heure par un écrivain dont saint Jérôme et Papias lui-même ignoraient le nom, il fut lu en cette langue par, toute l'Église et c'est sur cette traduction qu'ont été faites les versions, [traductions de traduction], et les citations les plus anciennes qui nous sont parvenues. Bientôt le texte original se perdit, comme s'étaient perdus ceux de Tobie, de Judith, de l'Ecclésiastique et du premier livre des Machabées » (BACUEZ : 142).

Lorsque, pour remédier, là aussi, à cette même faiblesse mnémotechnique qu'on ne nous signale jamais dans l'auditoire palestinien de Jésus, « beaucoup des *auditeurs* [hellénistes] de Pierre [à Rome] exhortèrent Marc, [son *metûrgemân*] qui, [évidemment,] savait par cœur les Récitations [dans les deux langues araméenne et grecque,] à mettre par écrit ce qu'il avait répété » en grec, nous avons vu, page 85, que « Pierre ne s'opposa point au dessein de son disciple, mais ne fit rien non plus pour l'encourager ». À côté de la raison ethnique de cette attitude que nous avons étudiée, peut-être faut-il mettre une certaine crainte de voir définitivement fixée et rendue officielle une traduction orale forcément inexacte, mais vivante, et qui avait besoin de

son commentateur vivant pour être « fidèle ». Tout ce qu'exprimait avec une pénétrante finesse le traducteur de Jésus ben Sirach semble bien être insinué, en un mot bref, à la fin de la traduction-décalque, par Silvain, des puissants Récitatifs araméens avec lesquels le Pêcheur de Galilée, tout illettré qu'il fut et justement *parce que* illettré, comme son compatriote Jean (Act. IV, 13), comme d'ailleurs presque tous les Rythmeurs de tous les milieux de Style oral, illettré, mais pas ignorant, a bâti oralement et dicté sa Première Épître :

C'est par la main de Silvain, Frère- [Interprète] *fidèle, je pense,*  
que je viens de vous faire mettre par écrit ces brèves [leçons] ».

C'est le grand problème de la Psychologie de la Traduction que pose là, délicatement, paternellement, sous la plume même de son *metûrgemân*, celui qui fut envoyé pour « faire paître les Brebis » « de toute tribu et de toute langue » avec les divines Récitations araméennes que son Maître avait inscrites sur ses lèvres en Tradition Vivante et Expliquée et non pas sur un rouleau en Lettres mortes où, fatalement, de par les lois mêmes de la Psychologie, chaque individu de chaque milieu ethnique et de chaque siècle viendrait insérer *ses* attitudes mentales et la logique de ses métaphores éphémères. Si, d'après la Psychologie ethnique, « il n'est pas exagéré de dire que personne ne peut parler une langue orientale avec force et finesse à moins de s'en être *incorporé* la sagesse stéréotypée » dans les clichés traditionnels du Style Oral (CLIFFORD dans RATTRAY : Préface), c'est-à-dire toutes ces attitudes mentales ethniques vivantes dont la traduction en un autre système linguistique semblait préoccuper saint Pierre, il est infiniment doux pour le Psychologue catholique de retrouver l'écho de cette même sollicitude avertie dans un texte que ne désavouerait pas la Psychologie linguistique la plus expérimentale : « Versiones sacrarum Scripturarum *in linguam vernaculam* typis imprimi nequeunt, nisi sint a Sede Apostolica probatae, aut nisi edantur sub vigilantia Episcoporum *et cum adnotationibus praecipue excerptis ex sanctis Ecclesiae Patribus atque ex doctis catholicisque scriptoribus* » (Codex Juris Canonici : *Can.* 1391). Or voici ce que dit M. MEILLET, le linguiste le plus autorisé, peut-être, du monde entier : « [L'Ethnographie] prouve combien notre terminologie française est pauvre. On peut *expliquer* [certains] mots usités [dans les langues concrètes], *non les traduire*... On pouvait trouver chez les anciens Indo-Européens [des attitudes mentales] dont il nous est difficile actuellement de retrouver des traces dans nos langues si fortement évoluées » (C : 189).

C'est avec raison qu'« Origène recommandait d'expliquer l'Écriture par l'Écriture,... car les concordances réelles ou verbales sont un excellent instrument d'étude des passages parallèles » (MANGENOT dans VIGOUROUX : A, III, 618-619). Non seulement « on pourrait presque reconstruire la troisième lamentation [de Jérémie], par exemple, avec des fragments [des Récitations du livre] de Job » (PRAT dans VIGOUROUX : A, III, 1566), mais, nous l'avons vu partout, cette possibilité de reconstruction dérive de l'essence même du Style oral et a une application universelle,



plus ou moins souple, d'ailleurs. Ayant en mémoire ou en tableaux synoptiques, *tous les clichés* traditionnels du Style oral hébraïque et araméen, avec leurs jeux de mots familiers, on pourra alors, sans qu'une trop grande difficulté « arises from the wealth and multiplicity of the utterances », pénétrer l'écorce desséchée de nos pauvres mots-décalques français et revivre, avec quelques-unes de leurs subtilités verbales araméennes, les doux Balancements des Récitatifs didactiques. improvisés et enchaînés par le Divin Compositeur oral.

RÉCITATION DE JÉSUS

(RÉPÉTÉE PAR SAINT MATTIEU POUR LA 1<sup>re</sup> PARTIE  
ET PAR SAINT LUC POUR LA 2<sup>e</sup> PARTIE).

*Récitatif 1.*

1. Heureux les Pauvres d'Esprit (= de Science),  
**CAR C'EST POUR EUX LA MALKOÛTÂ' DES CIEUX !**
2. Heureux les Doux,  
car c'est eux qui hériteront du Pays !
3. Heureux les Affligés,  
car c'est eux qui seront Consolés !
4. Heureux les Affamés et les Altérés de **Justice**,  
car c'est eux qui seront Rassasiés !

*Récitatif 2.*

1. Heureux les Miséricordieux,  
car c'est eux qui obtiendront la Miséricorde !
3. Heureux les Purs de cœur,  
car c'est eux qui verront Dieu !
3. Heureux les Fils de la Paix,  
car c'est eux qu'on appellera les Fils de Dieu !
4. Heureux les PERSÉCUTÉS pour la **Justice**,  
**CAR C'EST POUR EUX LA MALKOÛTÂ' DES CIEUX**  
(Matth. V, 3-9.)

*Récitatif 0*

1. Heureux, vous, quand on va vous insulter  
et qu'on va vous PERSÉCUTER ;
1. Qu'on va dire tout mal contre vous, en mentant,  
à cause de moi !
2. Réjouissez-vous et bondissez :  
car votre récompense est grande dans les cieux.
1. **CAR C'EST AINSI QU'ILS ONT PERSÉCUTÉ LES PROPHÈTES**  
qui furent avant vous.

(Matth. V, 10-12.)

*Récitatif 1.*

1. Heureux, vous, les Pauvres,  
CAR C'EST POUR VOUS LA MALKOÛTÂ' DE DIEU !
2. Heureux, vous, les Affamés de **maintenant**,  
car vous serez Rassasiés !
3. Heureux, vous, qui pleurez **maintenant**,  
car vous rirez !
4. Heureux, vous, quand vous haïssent les hommes : (...)  
CAR C'EST AINSI QU'ONT FAIT LEURS PÈRES AUX PROPHÈTES !

*Récitatif 2.*

1. Malheur à vous, les Riches,  
car vous avez votre Consolation !  
Malheur à vous, les Assouvis de **maintenant**,  
car vous serez Affamés !
3. Malheur à vous, qui riez **maintenant**,  
car (vous serez affligés et) vous pleurerez !
4. Malheur à vous, quand vous bénissent tous les hommes :  
CAR C'EST AINSI QU'ONT FAIT LEURS PÈRES AUX FAUX PROPHÈTES

(Luc, VI, 20-26, sauf la fin de 22 et le début de 23.)

Le *Serviteur de la Parole*, saint Luc, en récitant sa quatrième Béatitude, *accrochait* ce long passage du Récitatif 0 ou indépendant, légèrement différent, comme on s'y attend bien, par suite des fortunes diverses de transmission et de traduction :

1. ...quand on va vous pourchasser  
et qu'on va vous insulter ;
2. Qu'on va rejeter votre nom comme un mal  
à cause du Fils de l'Homme !
2. Réjouissez-vous, ce jour-là, et dansez :  
car voici que votre récompense est grande dans le ciel.
1. ....
2. ....

(Luc, VI, 22 fin-23 début.)

Nous avons admiré, plus haut, la sympathie intellectuelle de J. Darmesteter. Écoutons-le nous parler de ce milieu de Style oral afghan et de ses merveilleux improvisateurs : « Mîrâ était récemment le plus en vogue des [Compositeurs oraux] populaires. C'est un des rares [Rythmeurs] populaires de sang afghan : son père était un Afrîdi Kûkai Khail, mais sa mère était une musicienne, une *mutriba*, du *tapa* de Khalîl : son père mourut comme il était encore enfant et c'est ainsi qu'il suivit le

métier de sa mère. *Il était absolument illettré et ne savait pas lire, mais il savait par cœur une foule de [Récitations rythmiques] anciennes.* Aussi ses rivaux l'accusaient-ils de donner souvent pour sienne l'œuvre d'autrui, [c'est-à-dire un ancien enchaînement de clichés resservi tel quel]. Quoi qu'il en soit [et précisément à cause de cette foule de gestes propositionnels tout montés dans ses muscles], c'était un improvisateur admirable. On lui donnait un thème, une idée, un sentiment ; il partait avec ses hommes, [ses *shâgirds* ou disciples], et revenait une heure après avec une [Récitation rythmique] qu'ils exécutaient ensemble pour le client. Son chef-d'œuvre, ou du moins sa [Récitation] la plus populaire est *Zakhmê*, qui fut jouée à Ravul Pindi à l'entrevue de l'émir et du vice-roi et dont les premières notes, partout où deux Afghans les entendent, les mettent en danse aussitôt. Mon munshi de Pêshavar, Pîr Muliammad-'Alî, qui était son compatriote de Sifid Dhêrî (près Pêshavar, ~s'attribue le mérite d'avoir inspiré *Zakhmê*. » Un jour, me dit-il nous nous promenions devant le *Kachêri* (les bureaux du Gouvernement), et les *bajâgar* (les musiciens) jouaient, un air. Je lui dis : « Mîrâ, toi qui es [Rythmeur], fais donc un ghazal sur ce *vazan* (sur ce mètre). » Mîrâ s'arrêta, battit du pied la mesure. des *bajâgar* [Comparer : (mot hébreu), aller pas à pas à travers, d'où p. anal. scander (un vers) ; de même, en hébreu, *marcher dans (l'Enseignement rythmique de quelqu'un, donc dans sa Voie, dans son Sentier, droit ou oblique ; etc.)*] et me récita *Zakhmê*. J'appris les [Récitatifs], les récitai, et ils devinrent populaires » (DARMESTETER : ccxi).

Mîrâ, cet illettré de génie ou, du moins, d'immense talent, nous montre en pleine vie ce que pouvait être, *mutatis mutandis*, la Composition rythmique orale chez un Homère, un Rabbi Gamaliel, un saint Pierre, un saint Paul, un Qouss, un Mahomet, etc., qui, illettrés où non, ne composaient pas, comme nous, la plume en main. Dans tous les milieux d'enseignement oral, « ce serait une grande erreur... de s'imaginer que [l'illettré soit] ce que nous appelons un ignorant. L'éducation scolaire trace *chez nous* une distinction profonde, sous le rapport de la valeur personnelle, entre ceux qui l'ont reçue et ceux qui en sont dépourvus. Il n'en était pas de même en Orient, ni en général dans la bonne antiquité. L'état de grossièreté où reste, chez nous, par suite de notre vie isolée et tout individuelle, celui qui n'a pas été aux écoles, est inconnu dans ces sociétés, où la culture morale et surtout l'esprit général du temps se transmettent par le contact perpétuel des hommes [sous forme de Récitatifs rythmiques], L'Arabe, qui n'a eu aucun maître, est souvent néanmoins très distingué ; car la tente est une sorte d'académie toujours ouverte, où, de la rencontre des gens bien élevés, naît un, grand mouvement, intellectuel et même littéraire. La délicatesse des manières, et la finesse de l'esprit n'ont rien de commun en Orient avec ce que nous appelons ÉDUCATION » (RENAN : B, 33-34. Ainsi chez les Afghans, « tous les [Rythmeurs] populaires sont des gens de petite race. Le grand [Rythmeur] de Naushahra, Mubammad-din, est un marchand d'huile, un Tîlai : il est généralement désigné sous le nom de Mubammad-dîn Tîlai, et parfois on l'appelle simplement le *Tîlai* ; Nûr-uddîn, un des premiers [Rythmeurs] de la période sikhe, était un débitant, un, *bhatyârâ*. Nous trouverons parmi nos auteurs un *maliâr* ou jardinier, le [Rythmeur] Amânat ; un *dôbî* ou blanchisseur, le [Rythmeur] Amânat ; un tisserand, Maqçûd Gul » (DAARMESTETER : cxciv). De même, « une grande partie, de la [récitation

rythmique] des Berbères marocains se compose de courtes pièces, *improvisées*, nous l'avons vu par *n'importe quelle personne*, soit en quelque ordinaire circonstance, soit, au cours des danses chantées, où chacun fait assaut de verve [rythmique]. Les hommes n'ont pas toujours le Privilège de ces improvisations : les, *femmes y sont souvent plus expertes qu'eux* ; elles composent des *izlan* et savent, égaux leurs partenaires au cours des joutes de *l'ahidous* ou de, *lhädert*. Mais déjà, dans ces concerts, on voit apparaître le raïs [ou Rythmeur professionnel], dont la fonction, est de diriger le chœur, parfois de parler seul en son nom ; ou bien encore, comme dans le Rif, de donner une forme [Rythmique] à une pensée qu'on lui propose. Ce rôle du raïs peut d'ailleurs, dans quelques cas, être tenu simplement par un homme doué de prédispositions [rythmiques] particulières, et qui n'est pas, à proprement parler, un professionnel » (H. BASSET : 327).

Les Compositeurs oraux afghans sont des professionnels. Ils « forment des écoles ; car, quoique le [Rythmeur] populaire ne soit pas un lettré au sens du mot, il a son éducation spéciale ; ce n'est pas un ignorant, il a appris son métier, [ses clichés, ses procédés mnémotechniques, et voici comment] :

Le *dum*, novice va, auprès d'un *dum* célèbre qui est devenu maître, *ustâd* (mot arabe ou afghan) ; il devient son *shâgird* (mot arabe ou afghan) son disciple. Le maître lui enseigne ses propres [Récitations], puis les [Récitations] des grands [Rythmeurs] passés ou présents et les [Récitations] les plus populaires de Khushhâl Khân. Il l'emmène à la hujra, où l'on se réunit tous les soirs pour causer des nouvelles du jour, et écouter quiconque a un conte-à conter ou, une [Récitation] à chanter ; il l'emmène avec lui aux fêtes, privées ou publiques, où on l'a invité. L'ustâd prend pour lui la moitié de la somme donnée en honoraires par son hôte, et partage le reste entre ses shâgirds. Un bon *dum* mourra riche. Le fameux Mîrâ, l'auteur de *Zakmê*, à la fin de sa vie, n'ouvrait pas les lèvres à moins de 50 roupies. Aux noces du fils du Navâb de Pêshavar, il reçut 500 roupies (1,000 francs).

« Quand le shâgird commence à se sentir assez fort pour voler de ses propres ailes, il quitte son maître, compose en son propre nom et devient ustâd à son tour. Les dums ne sont pas toujours très scrupuleux sur l'honnêteté littéraire, et le plagiat dans leur métier est des plus faciles et des plus communs » (DARMESTETER : excii-exciii), puisque, dans les milieux de Style oral plagiat et composition par clichés ne sont tout simplement qu'une question de plus ou de moins dans le rapprochement de gestes propositionnels stéréotypés et à l'usage de tous. Un bon Rythmeur de Style oral « est celui qui joue de ses clichés comme nous avec des cartes, qui les ordonne diversement suivant le parti qu'il en veut tirer » (VAN GENNEP : A, 52). Et c'est surtout dans ces milieux, comme M. Meillet nous l'a montré, qu'on pourrait dire la fine boutade d'Alfred de Musset :

« Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.  
Il faut être ignorant comme un maître d'école  
Pour se flatter de dire une seule parole

Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.  
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux. »

Là encore, n'allons pas, nous autres livresques, tout « voir de notre point de vue » moderne, « à travers notre mentalité à nous » et ériger ces procédés courants des Compositions de Style oral en doctes mais intempestifs arguments Pour « refuser à Jérémie [ou à tout autre Rythmeur hébreu, assyro-babylonien, égyptien, grec, afghan, arabe, chinois, etc., l'enfilade plus ou moins neuve des perles traditionnelles orales], la paternité de quelques passages [ou même de Récitations entières. Ainsi, pour prendre un exemple entre mille], on objecte *une notable ressemblance* de certaines parties [de Jérémie] avec les prophéties d'Isaïe, Ch. 40 et suivants. Cette analogie est frappante pour 30, 10, 11... Sur d'autres points les ressemblances sont incontestables... » (CONDAMIN : B, 238). Le P. Prat nous a signalé plus haut la reconstruction possible d'une Lamentation de Jérémie avec les clichés des Récitations du livre de Job. Même sous le voile hellénistique des traductions-décalques des Épîtres du Nouveau Testament, tout le monde a senti l'existence de *quelque chose* qui donne aux Épîtres d'un auteur un inexplicable air de famille avec les Épîtres des autres auteurs. « De là ces réminiscences perpétuelles des épîtres de saint Paul qu'un prétend découvrir [par exemple] dans la *I<sup>a</sup> Petri* et qui donneraient, assure-t-on, « l'impression que la lettre provient d'un disciple de Paul »..... L'argument tiré des affinités de la *I<sup>a</sup> Petri* avec les Épîtres pauliniennes et l'Épître de saint Jacques, est mis fréquemment en avant par les critiques contemporains. D'après eux, cette affinité serait telle, que la lettre ne pourrait pas avoir été composée par saint Pierre, mais seulement par un disciple de saint Paul » (FILLION dans VIGOUROUX : A, V, 383-384). Pourtant, mais il a malheureusement été le « seul, saint Jérôme a supposé [déjà] que la langue primitive aurait été l'araméen » (392). D'ailleurs, en plus des clichés si caractéristiques, « l'agencement des phrases [décalquées de l'araméen] présente parfois quelque rudesse ; par exemple, lorsqu'elles sont prolongées, [comme les fameuses phrases de saint Paul, articulées et emboîtées à perte de vue], au moyen de participes ou de pronoms relatifs accumulés » (392-393) qui sont la traduction-décalque des conjonctions bien connues du Style oral hébraïque et araméen à « la structure rythmique » (393) ou mieux aux Balancements si profondément différents des membres de la vraie période grecque originale (Cf. PRAT : I, 25).

Saint Pierre, pour la *II<sup>a</sup> Petri*, aurait « eu sous les yeux l'Épître de saint Jude et lui [aurait] fait des emprunts » FILLION dans VIGOUROUX : A, V, 398). Mais, nous dit-on, « le style de saint Jude est meilleur, plus soigné, plus soutenu. *On y voit moins de répétitions* » (ERMONI dans VIGOUROUX : A, III, 1811). « Il y a dans *II Pet.* [comme dans saint Jude, d'ailleurs, et dans saint Jean, etc., tout aussi bien que dans les Récitatifs assyro-babyloniens ou afghans], ce qu'on a appelé à tort des « répétitions traînantes », des mêmes termes, à des intervalles très rapprochés... Mais comment n'a-t-on pas remarqué que ces répétitions sont voulues et qu'elles ont pour but évident de fortifier la pensée, [en aidant la mémoire, conformément aux procédés mnémotechniques des Récitatifs araméens, hébraïques etc., que nous étudierons plus loin].

Du reste, [et nous serions surpris du contraire], il en existe de semblables dans la I<sup>re</sup> Épître », (FILLION dans VIGOUROUX : A, V, 408).

Sous les styles hellénistiques, naturellement divers selon la diversité des *metûrgemâns*, comme, nous l'a si bien montré cette grande « intelligence sympathique » que fut saint Jérôme et dont on a peut-être trop négligé la haute compétence et les géniales intuitions, nous revivons ce milieu palestinien si semblable au milieu arabe pour lequel le Schème rythmique « est une espèce de monnaie courante et sonnante ». « Si bien qu'on n'exagère pas trop, semble-t-il, en avançant que [les Palestiniens, comme] les Arabes, s'exprimaient le plus ordinairement en [Schèmes rythmiques] et que l'harmonie dictait leurs pensées » (WACYF BOUTROS GHALI : 7). Pêcheurs du lac de Tibériade, jeunes vierges de Nazareth, vieillards de Jérusalem, prêtres du Temple, c'est la nation entière qui improvise des Récitatifs rythmiques, si beaux que même leurs traductions incolores et dérythmées font encore, au simple point de vue littéraire, l'admiration des plus grands génies. Et c'est dans ce milieu de Style oral, si merveilleusement préparé, que Iahvé s'est choisi ses *Porte-parole* et que Jésus a appelé ses Envoyés. Dans chaque « cœur », dans chaque mémoire, ou plus exactement dans toutes les fibres de chaque organisme, par des mémorisations incessantes commencées dès le plus jeune âge, s'élaborait ce moule didactique que le P. de GRANDMAISON a si bien nommé *le moule prophétique* (A, 1385), car « dans le langage de la Bible les, termes de « voyant ou prophète » et ceux de « musicien ou chanteur », [de Rythmeur], sont... souvent pris l'un pour l'autre... [Mais ne l'oublions pas : c'est *parce que*] les anciennes nations suppléaient aux monuments écrits par des traditions orales [rythmées] et chantées [que] le chant fut cultivé, dans les écoles des prophètes... Eusèbe nous apprend que ces sages de la nation *instruisaient* leurs disciples au moyen de sentences, d'énigmes, de récits rythmés, de chants et de refrains [mnémotechniques] » (PARISOT dans VIGOUROUX : A, II, 553). Et cet enseignement, n'était pas réservé à quelques privilégiés. « *Leur principale fonction était d'instruire le peuple* » (MANGENOT dans VIGOUROUX : A, II, 1813), et de l'instruire avec le moule didactique séculaire qu'il faut nous rendre familier, nous aussi, si nous voulons comprendre comment « le pur métal de la Parole » de Iahvé pouvait, à l'improviste, se couler dans les Récitatifs singulièrement analogues d'un Amos, gardien de bœufs, ou d'un Isaïe, issu d'une des grandes familles de Juda, sans que nous ayons besoin d'inventer « des rédacteurs » et des « metteurs en strophes » pour expliquer « l'art consommé des compositions littéraires » d'un « simple berger de Téqoa ». Nous nous contentons d'un « metteur par écrit » pareil, *mutatis mutandis*, à cet intelligent Mohamed el-Hariz qu'ont étudié DELPHIN et GUIN : « La K'acida que nous reproduisons [dans notre étude]... est l'œuvre d'un de ces bardes dont la renommée ne s'étend guère plus loin que la limite des pâturages de sa tribu, pauvre fellah sans instruction [scolaire], mais dont l'imagination impressionnable et prompte à saisir le côté dramatique des événements *est secondée par une facilité merveilleuse pour condenser ses pensées dans les limites étroites d'un [Schème rythmique]* et trouver d'heureuses assonances... Mohammed el-Hariz, l'auteur de la complainte [ou mieux Lamentation], est doué d'une mémoire vraiment prodigieuse ; il n'est pas moins surprenant par la facilité avec laquelle il [compose oralement des Récitatifs rythmiques]

sur n'importe quel sujet. [Nous donnons, dans notre ouvrage,] la traduction de la K'acida [*orale*] que nous lui avons entendue déclamer et que, *sur nôtre demande, il a, avec toutes les peines du monde, retracée sur le papier* » (2 et 14). M. CHAÎNE nous le dit également : « S'il n'eût tenu qu'aux Éthiopiens, nous ne... connaîtrions [leurs Compositions rythmiques] qu'imparfaitement, incomplètement. Le [Rythmeur] éthiopien en effet *n'écrit pas son œuvre généralement*. S'il attache du prix à l'inspiration, aux sentiments, aux pensées, à la forme, à la maîtrise de l'expression, il attache une plus grande importance à l'impromptu de son œuvre, à l'improvisation. Est-ce là vanité... pour faire mieux apprécier son art ? *Dabtaras*, lettrés et rimeurs restent muets sur les motifs et nous ne pouvons que constater le fait. C'est en raison de ce fait, de ce caractère d'improvisation de la [composition rythmique] éthiopienne et afin de lui conserver ce caractère, qu'un très petit nombre d'œuvres [rythmiques] ont été confiées aux manuscrits » (307).

Le « metteur par écrit » travaille, aussi, parfois, comme Baruch, sous la dictée du Compositeur oral lui-même qui récite à nouveau ses Récitatifs stéréotypés et verbalement enchaînés, ou bien, comme notre P. de Foucauld nous en fournit un exemple vivant, sous la dictée d'un Récitateur exact, d'un de ces Récitateurs que nous verrons fidèles jusqu'au scrupule religieux : « Frère Charles promettait un sou par [Schème rythmique], et tous les chants de guerre ou d'amour du peuple touareg, ceux d'un temps lointain difficile à préciser, et ceux d'aujourd'hui, ceux des [Rythmeurs] renommés et ceux des inconnus, passaient une fois de plus sur les lèvres d'un récitateur, et, notés [mais non pas *rédigés*, *rerythmés* artificiellement après coup en prétendues strophes] *par un savant*, changeaient de destinée, échappaient à l'oubli [plus ou moins tardif des milieux de Style oral], naissaient à la vie du livre qui les porterait ailleurs [pour qu'on les puisse lire des yeux et non plus, comme chez les Hébreux, pour qu'ils servent de « témoignage » à la récitation par cœur] » (René BAZIN : 346). Les Rythmeurs-Improvisateurs, si chers au P. de Foucauld, nous aideront à résoudre certaines difficultés qui, évidemment, se présentent dès que nous faisons d'Amos un berger pareil, en improvisations rythmiques, aux bergers que nous connaissons autour de nous.

« Il y a quelque chose d'impressionnant dans cette démarche d'Amos, abandonnant, à la voix de son Dieu, son entourage et son pays, pour aller au delà de la frontière attaquer en face les mœurs et les institutions. Mais notre admiration, augmente encore quand nous considérons qui était celui que Iahvé choisit pour remplir une aussi difficile mission.

« Dans sa réponse à Amasia, Amos déclare n'être « ni prophète, ni fils de prophète ». Ce n'est pas un prophète de profession, il n'est affilié à aucune corporation ou, confrérie du genre de celles que nous avons rencontrées au temps de Samuel et de Saül, d'Élie et d'Élisée ; il ne peut donc être soupçonné d'exercer le métier de nabi pour gagner son pain. C'est en vertu d'une mission spéciale de Dieu qu'il est venu en Israël ; Iahvé l'a pris de derrière son troupeau pour en faire son prophète. Amos était

bouvier et cultivait les sycomores. Sa principale occupation consistait certainement à garder le bétail.

« ... Il nous faut... expliquer un phénomène surprenant, dont l'explication complète nous échappe encore. Si l'étude d'Amos confirme, d'une certaine façon, les données relatives à sa profession, elle paraît, d'un autre côté, leur donner un démenti. Ce *prophète n'est pas ce que son premier état de pâtre et son élévation subite, sans préparation connue, à l'office de prophète, feraient supposer*. S'il emprunte volontiers ses images et ses comparaisons [faites de clichés] à la vie champêtre, son langage n'a cependant rien de rustique... [Comme nous nous y attendons chez un Compositeur de Style oral mnémotechnique], Amos répète souvent les mêmes formules, ce qui, à première vue, [pourrait] passer pour un indice de pauvreté littéraire, [ainsi que Renan l'a reproché aux Récitatifs pauliniens verbalement enchaînés, eux aussi, naturellement]. ...Le langage d'Amos très simple et très sobre, se distingue par son élégance et par sa pureté...

« D'autre part, les compositions littéraires d'Amos décèlent un art consommé : le rythme régulier [ou mieux les Balancements] du style en de nombreux endroits, la répétition voulue des mêmes formules, la structure identique d'une série d'oracles, le retour périodique du même refrain clôturant des [Récitatifs, que ne sont pas des] strophes, construits, au jugement de beaucoup d'auteurs, d'après des lois constantes et reconnaissables...

« Si nous quittons le côté littéraire du livre, pour faire attention à son contenu, nous constatons immédiatement qu'il témoigne de connaissances très variées et très étendues, étonnantes à coup sûr chez un campagnard judéen du VIII<sup>e</sup> siècle, [si on le compare à *nos* campagnards, mais très normales chez un illettré de Style oral comme Mîrâ, capable de réciter par cœur « une foule de récitations anciennes », historiques, géographiques, etc.]...

« Comment expliquer cette culture étendue et variée, littéraire, historique, géographique, chez un simple berger de Téqoa ? Faut-il donc rejeter les renseignements fournis par le livre sur l'origine de son auteur, ou bien faut-il révoquer en doute l'authenticité du livre lui-même ? Personne, que nous sachions, ne s'est décidément engagé dans l'une de ces deux voies. Suffit-il alors de dire qu'Amos était une personnalité hors ligne, où d'insister sur sa mission divine ? Mais un homme supérieur ne possède cependant pas, de lui-même, toutes ces connaissances positives ; sa supériorité ne lui donnera qu'une plus grande facilité pour les acquérir. Quant à la mission divine, elle a immédiatement pour effet de dicter au prophète l'attitude à prendre en face d'une situation donnée. Sans doute, elle est accompagnée souvent de lumières et de révélations touchant l'avenir, mais avons-nous le droit d'étendre celles-ci à notre gré, et de leur faire suppléer au défaut de connaissances humaines ? Peut-on supposer, sans preuve, que Dieu meubla subitement l'esprit d'Amos, « qu'il transforma tout à coup cette intelligence de berger, comme il transformera plus tard celle des pêcheurs du lac de Génésareth » (Meignan) ? Ce n'est pas non plus résoudre le problème posé



que d'en appeler à la préparation. providentielle d'Amos à sa mission prophétique, car cette préparation providentielle ne sera pas faite sans le concours des causes secondes. *Le contraste entre la profession d'Amos et la culture intellectuelle que son livre suppose et révèle, reste donc à expliquer*, [comme resterait à expliquer, en jugeant tout à notre point de vue, la haute culture intellectuelle de tant de Rythmeurs *illettrés*, de toute profession, des milieux de Style oral]. Toutefois, certaines considérations sont de nature à l'amoindrir [et l'on va s'en prendre aux beaux Récitatifs impeccablement « mis par écrit » dans leur moule didactique oral, tels qu'ils avaient été retenus mot à mot par les auditeurs d'Amos]. Il n'est pas possible de déterminer avec précision et certitude les rapports qui existent entre le livre d'Amos et la prédication orale du prophète, comme il est impossible aussi de retracer, l'histoire de la formation du livre lui-même. Les qualités et les artifices signalés plus haut [et qui sont justement. la preuve irréfutable que nous avons les Récitatifs oraux eux-mêmes], se concilient mal avec la spontanéité et l'enthousiasme d'une prédication orale [comme on la fait *chez nous*, mais non pas comme l'évêque arabe Qouss la faisait], et montrent que nous sommes en présence d'un travail de composition littéraire, [oui, mais dû au puissant Rythmeur-Improvisateur que fut Amos]. Ainsi que le reconnaît Cornely (*Introductio*, p. 547), les discours d'Amos, ont été résumés, rédigés, coordonnés, de façon à former un, livre. Nous admettons sans doute que ce livre nous a conservé fidèlement la substance de la prédication d'Amos, nous croyons aussi que rien ne s'oppose à ce qu'Amos soit l'auteur de son livre, mais il se pourrait cependant que l'œuvre primitive du prophète ait subi des remaniements et des perfectionnements, et que certaines particularités littéraires ne lui soient pas attribuables » (TOBAC : 154-160). Et tout cela parce qu'Amos a eu le malheur, de vivre dans un milieu de Style oral où les Récitatifs rythmiques et mnémotechniques « étaient [comme] chez les Arabes *une des formes ordinaires du discours* » (CHEIKHO : 610). Rendons plutôt grâce à Dieu de n'avoir point à dire d'Amos ce que le P. CHEIKHO a écrit de Qouss et qui est malheureusement applicable à ceux qu'on a nommés, pour cette raison même et très improprement, d'ailleurs, les « Prophètes-*orateurs* » : « Les œuvres du grand évêque, nul, hélas ! ne les retrouvera, *par la simple raison, qu'elles ne furent jamais écrites que dans le cœur et la mémoire de ses chrétiens*. Ah ! si l'un d'eux se fût fait *collecteur des discours* [en Schèmes rythmiques] et des chants de son père, [ce qui est heureusement arrivé pour Amos et pour tant d'autres, en particulier pour les Récitatifs divins, de Jésus, Notre-Seigneur,] au lieu d'abandonner ce pieux labeur aux *collecteurs officiels* qui, après deux cents ans sous les derniers Omniades et les premiers Abbassides, reconstituèrent à leur guise la littérature antéislamique, nous aurions, peut-être un monument de patrologie arabe, unissant à l'éloquence de saint Éphrem le génie [rythmique, et imagé] de saint Grégoire de Nazianze. Mais les mains musulmanes qui ont sauvé quelques épaves de la vieille littérature arabe [de Style oral] ont rejeté impitoyablement tout ce qu'elles n'ont pu marquer, du sceau de l'islam. Qouss devait périr tout entier et nous devons nous applaudir d'avoir conservé de son héritage quelques rares bijoux » (CHEIKHO : 609-610). Et ces rares bijoux, sont des Schèmes rythmiques.

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

- XV -

---

## Les facultés, mnémoniques dans les milieux de Style oral.

[Retour à la table des matières](#)

Tout milieu ethnique encore spontané sous-tend dans la musculature de chacun de ses individus et dès leur enfance, soit par la mimique corporelle dansée, soit par sa transposition laryngo-buccale en récitation nettement rythmée, un certain nombre de gestes propositionnels stéréotypes. Ces gestes propositionnels, généralement triphasés, plus rarement biphasés ou quadriphasés, ne sont que la revivification gestuelle sémiologique de l'action d'« un Agent agissant un Agi ».

Ainsi, en chinois *manuel* et oral, citons ces gestes propositionnels triphasés :

人 法 地  
L'homme imite la terre.

天 法 道  
Le ciel imite le Taó.  
(Cf. PERNY : A, II, 448.)

Chaque individu insère peu à peu dans ces clichés collectifs manuels ou oraux, et presque toujours à son insu, ses attitudes mentales profondes et incommunicables, résultant de ses expériences personnelles sans cesse accrues, quelles que soient d'ailleurs leur complexité intellectuelle et affective et leur vivante originalité. Ces gestes, primitivement jaillis du « composé humain » sous la forme de mimiques réactionnelles aux réceptions, n'ont pas encore, la plupart du temps, perdu le contact avec les choses dont ils miment un des caractères les plus saillants. Or, ce caractère mimique et affectif d'une des phases d'un geste propositionnel est souvent cause de déclenchement quasi automatique pour un autre geste propositionnel qui vient

contrebalancer le premier comme synonyme, antithèse ou conséquence. Il est donc de toute nécessité pour nous de revivre ce caractère mimique original et ses irradiations affectives dans l'organisme si nous voulons comprendre la logique vivante de l'enchaînement de certaines attitudes mentales ethniques sous-jacentes. Dans un individu familier avec un système sémiologique donné, cet enchaînement est presque devenu un réflexe par suite de la fréquence des mêmes « jeux de gestes » manuels ou oraux. Il disparaîtra complètement, ou bien se fera autrement et quelquefois juste à l'opposé, pour les individus d'un autre milieu ethnique qui viendront insérer leurs propres attitudes mentales sous les gestes propositionnels transposés et traduits dans un autre système sémiologique. Ainsi, beaucoup de milieux linguistiques ne saisiront pas, dans une traduction d'un texte français, par exemple, le point de raccord logique entre une proposition sur les vierges et une proposition sur les lis, entre une proposition sur la victoire et une proposition sur les lauriers, entre une proposition sur les martyrs et une proposition sur les palmes, etc. De même, nous nous étonnons de trouver chez les Chinois, à propos du bonheur, une proposition sur la chauve-souris, sur le papillon, etc. De même encore, nous ne comprenons pas tout de suite pourquoi à propos de la récitation de la *tôrâh*, les Hébreux nous parlent pêle-mêle de colombe, de lis, de grenades, de lait et de miel, de cœur, de ventre, de mamelles, de pasteurs et de brebis, de gardiens de la ville ou sentinelles, d'amour, de justice, de voies, de sentiers, de lumière, de roi, de royaume, de père, de fils, d'héritage, de serviteur, de souffle, de cellier, de trésor, de perles, de fruits des lèvres, de montagne, de ruisseaux, de maison, etc., etc.

Et pourtant, chez les Compositeurs oraux, tous ces gestes propositionnels, incohérents en apparence, se déclenchent les uns les autres par une logique profonde qui est tout simplement la logique humaine vivante. C'est même ce déclenchement mi-automatique, mi-volontaire de gestes propositionnels clichés qui va nous expliquer psychologiquement la mémoire, à première vue étonnante, des Récitateurs de Style oral.

Avec une grande justesse psychologique, VAN GINNEP (A : 51-52) a bien pris soin de distinguer, chez ces Récitateurs, « les facultés mnémoniques » et « les procédés mnémotechniques ».

Les facultés mnémoniques jouent d'elles-mêmes, quand l'individu, inconsciemment ou consciemment, sous-tend dans son organisme, avec plus ou moins de rapidité, d'abondance, de fidélité, de stabilité, les gestes propositionnels collectifs stéréotypés, manuels, laryngo-buccaux, etc., avec lesquels il gesticulera sémiologiquement sa chorégraphie mentale.

Les procédés mnémotechniques, décèlent une intervention consciente et subtilement attentive de la volonté du Compositeur oral : pour se faciliter, à lui-même comme à ses auditeurs et « répétiteurs », la mémoration et la remémoration de sa composition improvisée, il utilise certains artifices. destinés à favoriser le déclen-

chement initial ou l'enchaînement primitif des gestes propositionnels d'un Récitatif et à maintenir les Récitatifs d'une Récitation dans leur ordre original.

La revivification, sentie et comprise, des gestes réactionnels aux réceptions oculaires, auriculaires, manuelles, laryngo-buccales, etc., est la condition *sine qua non* de la mimique intelligente des actions passées ou absentes, de l'activité mentale reproductrice et combinatrice (nous évitons, à dessein, de dire : créatrice, puisque la chorégraphie mentale la plus géniale ne fait qu'exécuter, dans un ordre nouveau, spontané ou voulu, les pas et les figures élémentaires des danses préalablement enseignées par l'expérience interne et externe, *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*). « La mémoire n'est pas dans notre vie pensante quelque chose d'accidentel, mais bien, une condition nécessaire de notre pensée à tous, ses degrés ; car si ce qui est connu, à un moment ne l'était, plus au moment où nous connaissons autre chose, tous les moments de notre vie en seraient à la fois le commencement et la fin ; elle ne consisterait même pas en des fragments de rêves, mais en une suite d'existences séparées dont chacune aurait une durée infiniment petite ». (CHARTIER : 32). « Sans la mémoire, il n'y aurait non seulement aucune science, mais aucune pensée, aucune expérience. Un animal complètement dénué de mémoire ne pourrait même pas vivre. La mémoire n'est pas l'intelligence, mais elle en est la condition. Il n'y a pas d'intelligence sans mémoire » (DELBET : 83). Mais, nous l'avons vu, « les actes, [les gestes] d'un vivant, une fois accomplis, tendent à s'imiter eux-mêmes et à se recommencer automatiquement » (BERGSON : B, 25), qu'ils aient été conscients ou non. De cette loi physiologique de la revivification résultent ces quelques milliers de gestes stéréotypés dans lesquels retombe quotidiennement notre organisme avec plus ou moins de souplesse : gestes oculaires avec lesquels nous stéréotypons les objets habituellement vus (ARRÉAT : 28-29 ; BERGSON : A, 106 ; pour l'utilisation, assez neuve, mais efficace, croyons-nous, de ces inconscients automatismes moteurs oculaires, auriculaires, laryngo-buccaux, etc., en critique des *textes écrits*, Cf. les quelques indications provisoires que, pour résoudre certaines difficultés philologiquement étranges du texte arménien d'Eznik, ce maître ès traductions-décalques, nous avons bien volontiers données au P. MARIÈS et que nous jugeons inutile, de reproduire ici, nous contentant pour le moment, de renvoyer le lecteur à ce beau et patient travail : B, 89-90), gestes auriculaires avec lesquels nous stéréotypons les sons d'une langue étrangère et les entendons comme les sons de notre langue familière (ROUSSELOT : D, 17), gestes manuels professionnels machinalement reproduits (ARRÉAT : 8 et 10), gestes sémiologiques corporels ou laryngo-buccaux dont un examen attentif et suivi a si vite catalogué les clichés courants, rythme stéréotypé des explosions énergétiques dans la lecture à haute voix d'un texte étranger que nos muscles oraux « dancent » sur le rythme de nos propres gestes propositionnels. Ainsi, les appareils enregistreurs nous montrent comment, nous autres Français, nous dérythmons horriblement ce geste propositionnel virgilien, faute d'entraînement à *sentir* et à *faire sentir* le rythme du timbre des voyelles latines ouvertes et fermées (Cf. PIERSON : 193), si accusé et si sensible pourtant, aux oreilles romaines qu'il leur permit de négliger – ou, plus exactement, de transposer sur les *ictus* – à l'exemple des Grecs, le rythme des inéluctables

explosions énergétiques de leur organisme, comme le négligent encore de nos jours les Rythmeurs arabes au profit de certaines séries de timbres vocaliques :

- - - - -

Tityre, tu patulae recubans sub tegmine fagi....

Presque tous, nous lisons, comme s'il s'agissait, de mots français, avec un rythme de durée et d'intensité :

~ ~ ~ ~ ~

Tityre, tu patulae recubans sub tegmine fagi....

alors que le rythme du timbre des voyelles devrait nous faire sentir, *mutatis mutandis*, un peu ce que nous sentons en prononçant les syllabes suivantes, mais en ne faisant attention qu'au timbre et non pas à l'intensité, à la durée, à la hauteur, fatalement inhérentes, quoique de façons diverses, à tout geste propositionnel oral de n'importe quelle langue :

- - - - -

Lis : si l'époux s'accoudait et trouvant doux l'air privé d'âmes.....

Mais ces reviviscences gestuelles de tout ordre, transformées en clichés quotidiens ou presque quotidiens, sont de puissants outils de progrès. « Car il n'y a de progrès possible que si l'on évite les recommencements perpétuels, et si ce que l'on acquiert reste définitivement acquis. Or, sans [les gestes stéréotypés de] l'habitude, tout acte nouveau ne serait qu'un recommencement ; n'étant pas facilité par ceux qui l'ont précédé, il coûterait autant qu'eux, et ne serait jamais plus parfait qu'eux. – D'autre part, tout progrès exige l'économie des forces employées, de façon à obtenir le plus de rendement possible aux moindres frais possible. L'habitude, [avec ses gestes-clichés sous-tendus dans l'organisme,] est par excellence cette *fonction d'économie* ; elle ménage nos forces en simplifiant nos mouvements. En ce qui concerne en particulier nos habitudes intellectuelles, elles nous permettent de penser [et même de manier automatiquement, en n'y pensant qu'après coup, des réceptions passées], des expériences de plus en plus compliquées avec des [gestes propositionnels stéréotypés où s'incarnent] des idées de plus en plus simples, fixées une fois pour toutes : tout [ce groupement de savoirs plus ou moins nombreux, nommé] concept, toute loi scientifique, [soit mathématique, historique, morale, théologique, etc.], tout assemblage de formules, est ainsi un système [stéréotypé] d'habitudes [manuelles, oculaires, auriculaires, laryngo-buccales, etc.] avec lesquelles nous [gesticulons sémiologiquement en gestes esquissés ou poussés, et par là même] pensons [toutes les actions de] l'univers le plus économiquement possible » (BAUDIN : 97).

Prenons, au hasard des milieux et des savoirs ethniques, quelques-uns de ces gestes propositionnels clichés dans lesquels viennent s'incarner les attitudes mentales :

Un Indien                                      tue            un autre Indien.

(Voir l'« hiéroglyphe » du *geste manuel* dans LEROY : 44.)

La panthère en mourant abandonne sa peau,  
 l'homme en mourant abandonne sa renommée. (Cf. PERNY : B, 11)

Quiconque honore la tôrah,  
                         celui-là est honoré des hommes ;  
 Et quiconque méprise la tôrah,  
                         celui-là est méprisé des hommes.  
   Rabbi JOSÉ (dans Pirké Aboth : IV, 8.

Le ciel est la place royale tournée vers le bas,  
 la terre est la place royale tournée vers le haut. (Cf. J. PAULHAN : 328-329.

Mais n'oublions pas que, dans les milieux de Style oral, « il n'y a... ni machines à écrire, ni sténographes, pas même d'imprimeurs et de l'écriture à peine. Ce, que nous demandons... à notre bloc-notes ou à notre Larousse, il faut... le demander à la mémoire, seule dépositaire de la science, qui se confond elle-même avec la tradition orale. Il faut en conséquence *obtenir de cette mémoire son maximum de rendement et c'est alors une faculté primordiale.* La fonction créant l'organe [ou du moins le perfectionnant] cet organe, à qui l'on demande beaucoup, est robuste et *sait travailler* : il n'a rien de comparable aux mémoires étiolées de nos [milieux] contemporains. Les [Récitateurs] des temps les plus reculés [comme ceux des milieux de Style oral actuels] parcourent les campagnes et les cités, en récitant des tirades sans fin qu'ils n'ont jamais vues écrites nulle part, et dont [les Récitatifs de l'Ancien et du Nouveau Testament, des tablettes assyro-babyloniennes, des documents égyptiens, des livres de l'Inde et de la Chine, de] l'Iliade et [de] l'Odyssée, [des recueils ethnographiques] ne sont que des fragments échappés aux naufrages du temps.

« Tout le monde a remarqué l'extraordinaire précision avec laquelle, dans les campagnes, les vieux paysans, qui ignorent l'usage des montres et des pendules, savent toujours et à tout instant du jour ou de la nuit, quelle heure il est. Le soleil n'est pas leur seul cadran ; la nuit, il leur ferait défaut. Ce qu'ils ont, comme l'avaient autrefois indistinctement gens des villes et des campagnes, c'est une faculté de plus que nous, ou tout au moins bien autrement développée que la nôtre, celle de compter le temps. Cette faculté, les horlogers l'ont tuée.

« Les écrivains d'abord, puis les imprimeurs et les industriels du livre et de la papeterie ont commis le même attentat sur la faculté du souvenir. Ils ont rendu notre mémoire paresseuse et c'est tout juste aujourd'hui si les mieux doués parviennent à

retenir les noms de leurs amis les plus intimes. Ne concluons pas à notre dégénérescence, mais simplement à la déchéance d'une faculté qui, avec tout notre arsenal épistolier et livresque, est devenue presque superflue » (JULLIOT : 33-35). D'ailleurs, « on ne peut dire, même à peu près, quel est le niveau normal de la mémoire. Ce niveau est essentiellement variable d'un individu à l'autre ; comme le remarque Ribot, « il n'y, a pas de commune mesure : l'amnésie de l'un peut être l'hypermnésie de l'autre ». Bien plus, nul ne sait quelle est la puissance naturelle de la mémoire en chacun. *Cette faculté en effet s'atrophie faute d'exercice* ; tel regarde comme merveilleuse chez un autre une mémoire qu'il n'eût tenu qu'à lui de se donner, mais qu'il n'a pas été mis dans la nécessité et qu'il s'est épargné la peine d'acquérir. S'il y a, par exemple, des Juifs pouvant redire de mémoire, à partir d'un mot donné, tout le Talmud, qui forme à lui seul une bibliothèque, ces Juifs sont à coup sûr des phénomènes à notre époque, [*dans nos milieux, du moins*] ; mais, avant l'invention de l'imprimerie, surtout avant celle de l'écriture, un tel effort de mémoire *n'eût pas paru prodigieux* ; les rhapsodes, les druides, [tous les Récitateurs de toute dénomination ethnique] réalisaient de pareils tours de force et de nos jours [tous les Récitateurs de Style oral aussi bien que, chez nous,] les comédiens les renouvellent. On confiait des livres entiers à la mémoire, quand les livres étaient rares et coûteux comme aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ; aujourd'hui il paraît extraordinaire de rencontrer des hommes sachant *l'Énéide* par cœur. Nous ne pouvons mesurer le préjudice causé à la mémoire naturelle par l'usage des livres imprimés, l'habitude de l'écriture, l'emploi du crayon ou du stylo pour prendre des notes, d'une façon générale, par tous les artifices qui ne viennent pas seulement en aide à la mémoire, mais dispensent d'en user. Même nous ne saurions plus du tout ce qu'on peut exiger de la mémoire et ce qu'on est en droit d'en attendre, si des cas exceptionnels, comme ceux de certaines mémoires professionnelles, [et, surtout, si des cas ethniques courants, comme ceux des mémoires des Récitateurs de Style oral,] ne venaient nous avertir des ressources latentes de cette faculté sans emploi » (DUGAS : B, 163-165) et nous donner ainsi une solution simple à des problèmes très graves, par exemple ceux de la conservation et transmission *ad verbum* de l'enseignement oral des Prophètes d'Israël, des Rabbins, de Jésus et de ses Disciples, etc., problèmes de *psychologie ethnique* que ne sauraient résoudre même les admirables expériences faites dans *nos* laboratoires sur des mémoires *préalablement* « *étiolées* » par les conditions de *notre* milieu social. « Aussi bien, ce sont les expériences toutes faites qui sont encore les meilleures. Nombre d'observations de faits spontanés constituent par elles-mêmes d'excellentes expériences, présentant au moins la garantie que l'expérimentation même n'en aura pas artificiellement modifié l'aspect. Et il reste tant de choses fondamentales à trouver par la simple observation, tant de faits capitaux qui sont à portée de la main, attendant d'être cueillis, qu'on a déjà bien assez à faire de les saisir pour qu'on puisse se dispenser de créer des faits nouveaux » (KAPLUN : 9).

C'est ce qu'avait déjà pensé Fr. S. KRAUSS qui, le 18 mars 1885, nous l'avons vu, « se fit réciter en présence de Milovan, une [Récitation] de 458 [Schèmes rythmiques], que Milovan *répéta mot pour mot* le 4 octobre 1885, soit sept mois et demi

après ; puis M. Krauss lui fit répéter cette même [Récitation,] neuf mois plus tard : *les variantes furent insignifiantes* » (VAN GENNEP : A, 52).

Qu'aurait dit Milevan, l'illettré « dont la mémoire n'était qu'ordinaire », s'il avait entendu cette belle dissertation imaginative que nous empruntons à « un Professeur de Grand Séminaire » dans *les Annales de Philosophie Chrétienne*, Année 1905 : « La substance des Paraboles [de Jésus] est authentiquement historique. En, les lisant sans préjugé, on y reconnaît bien vite le Sauveur, son âme supérieure et divine. Ces contes si simples et si populaires conviennent vraiment au Fils de Dieu ; ils sont tout à fait en rapport avec sa mission de Réformateur du genre humain et de Messenger de la bonne Nouvelle. Ces récits admirables portent l'empreinte de leur origine divine pour quiconque sait dégager des années critiques les conclusions qu'elles comportent. Mais *l'on ne saurait garantir leur authenticité intégrale et textuelle*. La catéchèse les a sans doute pénétrés. Jésus avait prononcé ces Paraboles dans des entretiens familiers avec ses disciples, ou avec la foule. Or *essayons de nous représenter les lois psychologiques qui président toujours à ces sortes d'entretiens : il n'est guère possible, à moins de leur-supposer une mémoire extraordinaire, il n'est guère possible, dis-je, que les disciples aient retenu mot à mot toutes les Paraboles, dont quelques-unes sont assez longues. On ne put donc retenir que le canevas, la substance et les idées maîtresses ; pour le reste on se permit de commenter et de développer*. Les circonstances elles-mêmes se prêtèrent à cette élaboration : les récits paraboliques circulaient dans les communautés chrétiennes ; les rédacteurs de la Synopse recueillirent pieusement ces sortes de canevas et les *développèrent avec tout l'art dont ils étaient capables*. C'est de ce point de vue qu'il faut étudier les Paraboles évangéliques, sous peine de n'y pas comprendre grand'chose. La théorie du bloc, si elle était appliquée, conduirait à d'inextricables difficultés et à des interprétations arbitraires.

« Les mêmes observations s'appliquent aux Discours. *Il est impossible que les auditeurs aient retenu le mot à mot des Discours du Sauveur, après les avoir entendus une seule fois*. Prononcez aujourd'hui un discours devant un auditoire cultivé ; à moins qu'il n'y ait des sténographes dans l'assistance, je défie qui que ce soit d'en retenir le texte. Et les auditeurs de Jésus n'étaient rien moins que des esprits cultivés. Prenons comme exemple le *Discours sur la montagne* : le rédacteur du premier évangile nous dit, V, 1, qu'il fut prononcé en présence des disciples. Matthieu était présent. *Or à qui fera-t-on croire que, sur une simple audition, Matthieu ait retenu mot à mot un Discours de cette longueur, V, 3-VII, 29. Ce serait un phénomène opposé à toutes les lois psychologiques*. Dira-t-on que ce Discours n'a pas été prononcé d'un seul trait ? Sans compter que l'auteur du premier Évangile ne l'insinue aucunement, on ne ferait peut-être que compliquer la difficulté critique. Qu'est-ce donc que ce Discours ? La critique est *nécessairement* amenée à y voir une Catéchèse de l'Évangéliste lui-même, ayant pour thème quelques *logia* du Sauveur. *L'on ne peut en maintenir l'authenticité textuelle qu'en violant toutes les lois qui dirigent la critique et qui lui permettent de faire œuvre efficace* » (384-386).



Ce qui est grave pour toutes ces prétendues « lois qui dirigent la critique », c'est qu'elles sont violées non seulement par les auditeurs de Jésus, mais aussi par Milovan l'illettré et aussi, le P. Cheikho nous l'a dit plus haut, par les auditeurs de l'évêque Qouss et aussi, le P. LAMMENS et le Qoran nous le montrent, par les compagnons de Mahomet qui « se permettent de lui rappeler les versets oubliés » (161). D'ailleurs, c'est « de la meilleure grâce [que] le Dieu du Qoran avoue... son désir de tenir compte des défauts de mémoire chez son Prophète », (161) vraiment trop scandalisants pour tous ces Arabes qui, eux, retiennent mot à mot, au fur et à mesure de leur révélation, les Récitatifs du Qoran incréé. « Il a été écrit de toute éternité sur la table bien gardée, *el louh' el mah'foudh*, et il a été révélé à Mohammed par fragments, au cours des événements... Chaque acte de la révélation était accompagné d'une crise d'extase, au cours de laquelle Mohammed, suivant un ancien usage, se faisait envelopper de son manteau. À la fin de la crise, il proclamait la parole d'Allah » (GAUDEFROY-DEMOMBYNES : 41-42), en Style oral, naturellement, comme elle lui avait été rythmiquement « soufflée » par la détente automatique et l'enchaînement subconscient des clichés propositionnels ethniques familiers à l'ancien chamelier, récitateur de *sadj'a*. M. Gaudefroy-Demombynes a finement analysé le jeu de ce « souffle » de ces gestes-couples reviviscents, tantôt davantage auriculaires, tantôt davantage laryngo-buccaux (chez Helen Keller, ces gestes sémiologiques étaient digitaux, comme elle nous l'a dit et comme son fameux « plagiat » inconscient nous en a montré la gesticulation stéréotypée si curieuse) : « Cette révélation (*wahi*) a pris des formes diverses : elle a été apportée en général par l'ange Gabriel, mais parfois le Prophète n'a entendu que des bruits célestes ou même a reçu la parole divine par une sorte de perception intérieure, où il semble qu'il se soit cru en relation directe avec Allah » (42).

« On ne travaille pas, on écoute, on attend ;  
C'est comme un inconnu qui vous parle à voix basse » (Musset).

Or voici comment parlait Allah avec les Schèmes rythmiques incréés, éternellement destinés à ces auditeurs dont la mémoire, « le cœur », était comme une autre « table bien gardée » qui ne supportait pas les retouches causées par la relative faiblesse mnémonique de l'Envoyé :

« Nous n'abrogerons aucun verset de ce livre,  
ni n'en ferons effacer un seul de ta mémoire,  
Sans le remplacer par un autre,  
meilleur ou pareil » (MAHOMET : II, 100).  
« Nous te ferons réciter pour que tu n'oublies rien,  
sauf ce qu'il plaira à Allah... » (LXXXVII, 6-7).

Naturellement, dans un pareil milieu, « la nouvelle religion se répand par la récitation répétée du Qoran que conserve et transmet la mémoire tenace des Arabes » (GAUDEFROY-DEMOMBYNES : 21). « Le Qoran est la parole même d'Allah : elle ne

saurait donc être répétée qu'en arabe, et toute traduction est hérétique. C'est une évolution grave dans la pensée musulmane que le seul, fait d'admettre la possibilité d'une traduction du Qoran. Il n'existe dans aucune langue européenne, [et nous savons qu'il n'en peut réellement pas exister] une traduction qui, tout en respectant la couleur du texte et en la faisant goûter au lecteur, lui en explique le sens exact » (44-215). « Le Qoran a été [*mis par écrit*], fixé, peu de temps après la révélation, par un texte authentique qu'il n'y a aucune raison sérieuse de considérer comme altéré. Durant la vie du Prophète, il ne semble pas que personne ait eu la pensée de réunir et de coordonner les avertissements, les préceptes, les récits et les ordres qui étaient sortis de sa bouche, au hasard de l'inspiration et des circonstances. La tradition veut que des « lettrés » en aient noté quelques fragments sur des morceaux de poterie, sur des omoplastes de chameaux, sur des feuilles de cuir : *d'une façon générale, le livre saint* [, qui n'était encore que Récitation], *restait confié à la mémoire, des fidèles* » (42), suivant l'usage des milieux de Style oral où la « mise par écrit » n'est qu'un « témoignage » de la pureté de cœur, de mémoire, des Récitateurs. « Les [Récitatifs] antéislamiques, récités, non écrits par leurs auteurs, transmis oralement au sein d'une famille, parfois d'une tribu entière, ne furent recueillis et [mis par écrit] que sous les califes... Les sept [Récitations] *Mo'allaqât* bien que [mises par écrit] en lettres d'or et suspendues aux parois de la Kâ'aba, retombèrent dans la condition commune ; car cette édition dorée ne put traverser les diverses destructions et, reconstructions du temple *et il n'en resta que l'édition vivante, celle des [Récitateurs] bédouins* » (CHEIKHO : 595). « Ce ne fut que lorsque la guerre eut commencé à diminuer le nombre de ceux qui avaient confié la garde du Qoran à leur seule mémoire, que les Musulmans comprirent combien périssable, était la base sur laquelle leur livre sacré s'appuyait » (Stanley LANE-POOLE : 9). « Quant à l'apparence désordonnée du Qoran, il est facile de montrer qu'elle est due principalement à l'arrangement primitif des chapitres [sous la plume du « metteur par écrit, » Zeid ibn Thabit]. Le texte, arabe a été réuni d'une manière purement fantaisiste dont le seul mérite est la fidélité. Nous pouvons affirmer en toute certitude que le présent texte ne contient rien autre que les paroles de Mohammed. Mais c'est tout ce que nous pouvons affirmer en sa faveur. Les premiers éditeurs méritent tout crédit pour leur délicatesse et le soin scrupuleux avec lequel ils ont réuni tout ce qui a été réellement dit par Mohammed, sans rien ajouter de leur propre fonds ; mais autrement il est impossible de les féliciter. Leur tâche était, certainement difficile, car les révélations de Mohammed furent délivrées pendant une longue période, et souvent par courts fragments. Parfois la totalité d'un chapitre (tel que nous l'avons maintenant) a été prononcée en une seule fois, mais très souvent quelques versets seulement furent délivrés à la fois, auxquels d'autres fragments furent ajoutés plus tard. » (8-9). Les compagnons et disciples de Mohammed « n'auraient, du reste, accepté aucune théorie de développement. Leur prophète avait toujours été infaillible, et ils ne pouvaient comprendre un progrès ou une détérioration dans ses révélations. Toutes étaient également, venues de Dieu, [Récitations] de la grande « Mère du Livre » placée devant le trône du Très-Haut et écrite avant tous les siècles » (11-12).

Comme on s'y attend bien, également, « toute l'action du Bouddha s'est exercée en paroles ; il n'a rien [mis par] écrit. Selon toute vraisemblance, si l'on connaissait de son temps l'usage de l'écriture, du moins le métier d'écrivain, [de compositeur par écrit], était encore inconnu. Il semble bien que dès lors, dans l'Inde, on se servait assez couramment de l'écriture pour de courts messages et de courtes notifications ; quant à des livres, *on n'en écrivait pas : on les enseignait et on les apprenait de mémoire* » (OLDENBERG : 181).

Voilà donc « *un fait* dont ne peuvent guère tenir compte, sans être en désaccord avec eux-mêmes, les partisans de la « méthode historique » : c'est que l'enseignement oral [et mot à mot] a, précédé presque partout l'enseignement écrit, et qu'il a été seul en usage pendant des périodes qui ont pu être fort longues, encore que leur durée exacte soit difficilement déterminable. D'une, façon générale, un écrit traditionnel, [par exemple, la Récitation hébraïque de la Création, mise par écrit de la main de Moïse, la Récitation du Prologue introduisant, en 8 Récitatifs grandioses, les Improvisations philosophiques de Job et de ses éloquents amis, etc.,] n'est, dans la plupart des cas, que la fixation relativement récente d'un enseignement qui s'était tout d'abord transmis oralement, et auquel il est bien rare qu'on puisse assigner un auteur ; ainsi, alors même qu'on serait certain d'être en possession du manuscrit primitif, ce dont il n'y a peut-être aucun exemple, il faudrait encore savoir combien de temps avait duré la transmission orale antérieure, et c'est là une question qui risque de rester le plus souvent sans réponse. Cette exclusivité de l'enseignement oral a pu avoir des raisons multiples, et elle ne suppose pas nécessairement l'absence de l'écriture, dont l'origine est certainement fort lointaine, tout au moins sous la forme [mimographique], dont la forme phonétique n'est qu'une dégénérescence causée par un besoin de simplification [et surtout par la prépondérance, sans cesse grandissante, de la gesticulation sémiologique laryngo-buccale sur la gesticulation manuelle]. On sait, par exemple, que l'enseignement des Druides demeura toujours exclusivement oral, [comme celui des Rabbis d'Israël], même à une époque où les Gaulois connaissaient sûrement l'écriture, puisqu'ils se servaient couramment d'un alphabet grec dans leurs relations commerciales ; aussi l'enseignement druidique n'a-t-il laissé aucune trace authentique, et c'est tout au plus si l'on peut en reconstituer plus ou moins exactement quelques fragments bien restreints. Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que la transmission orale dût altérer l'enseignement à la longue ; étant donné l'intérêt que présentait sa conservation intégrale, il y a au contraire toute raison de penser que les précautions nécessaires étaient prises pour qu'il se maintînt toujours identique, non seulement dans le fond, mais même dans la forme ; et on peut constater que ce maintien est parfaitement réalisable par ce qui a lieu aujourd'hui encore chez tous les peuples orientaux, pour lesquels la fixation par l'écriture n'a jamais entraîné la suppression de la tradition orale ni été considérée comme capable d'y suppléer entièrement. Chose curieuse, on admet communément que certaines œuvres n'ont pas été écrites dès leur origine ; on l'admet notamment pour les [Récitations historiques, devenues, *pour nous*], poèmes homériques, dans l'antiquité classique, pour [ces autres Récitations historiques], les chansons de geste au moyen âge ; pourquoi donc ne voudrait-on plus admettre la même chose lorsqu'il s'agit d'œuvres se rapportant... à l'ordre de la [religion], où la

transmission orale [mot à mot] a des raisons beaucoup plus profondes ? » (GUÉNON : 33-44)

D'ailleurs, « les travaux de M. Rattray, anthropologiste du Gouvernement britannique en mission sur la côte occidentale d'Afrique dans le pays des Achantis, viennent d'apporter, avec le fruit de seize années d'études, une curieuse contribution [non seulement] à l'étude des langues et à la science musicale, [mais aussi à la Psychologie de la Récitation].

« Nous laisserons de côté tout ce qui concerne la linguistique ; nous dirons seulement que M. Rattray possède à fond la langue des Achantis et qu'il est parvenu à l'écrire, ce que les indigènes eux-mêmes sont incapables de faire... M. Rattray a pu entendre, écrire et traduire les [Récitations] historiques parce que les Achantis le considéraient comme l'un d'entre eux, et plus encore comme un prêtre initié de leur dieu Tam et comme un homme pieux auquel tout peut être dit et montré... Faute de pouvoir la conserver autrement puisque l'écriture leur est totalement inconnue, les Achantis, pour perpétuer leur histoire, ont eu recours à la tradition orale.

« Il existe chez eux une caste d'historiens de profession qui racontent les hauts faits des rois en [Schèmes rythmiques] qu'ils chantent sur des mélodies spéciales qui varient avec chaque règne ; leur but rappelle en somme celui des [Récitateurs de tous les milieux de Style oral]. Chaque [Récitateur] a un certain nombre de disciples auxquels il enseigne sa [Récitation], mot pour mot, et la mélodie appropriée, note pour note ; *tout danger de mutilation ou de corruption est évité par ce fait que le [Récitateur] une fois admis dans la caste est puni de mort à la moindre faute soit dans le texte, soit dans la notation.* Le résultat de ce système est que les [Récitations] composées depuis plus de huit cents ans nous sont parvenues intactes.

« Les langues sont soumises au cours des siècles à d'inévitables variations, et celles en particulier qui ne possèdent ni grammaire ni littératures écrites évoluent plus rapidement que les autres ; le langage achanti ne fait point exception à cette règle et il se trouve que les mots des plus anciennes [Récitations] historiques sont parfaitement incompréhensibles pour la génération actuelle ; seuls les [Récitateurs] en démêlent le sens et sont capables de les traduire en achanti moderne. Le chant des [Récitations] sacrées est une fonction sacrée réservée aux seuls [Récitateurs] ; M. Rattray dut obtenir du roi une permission spéciale et sacrifier quelques chèvres et moutons pour qu'il lui fût possible d'enregistrer par le phonographe les précieuses [Compositions rythmiques] des, [Récitateurs] achantis.

« Celui, qui écrit ces lignes a entendu quelques-unes de ces transcriptions phonographiques ; malheureusement, elles présentent d'insurmontables difficultés ; il est impossible d'écrire ces mélodies en notation moderne ; elles sont chantées avec une rapidité extrême, et le fait qu'elles comportent des quarts de ton différents les rend fort étranges à nos oreilles et difficiles à fixer dans la mémoire...

« L'effet... de ces paroles rapidement chantées... est d'une monotonie et d'une étrangeté qui nous paraît extraordinaire ; il rappelle le bourdonnement des abeilles devant une ruche..... L'achanti est comme le chinois une langue d'ans laquelle la signification d'un mot change avec le ton sur lequel il est prononcé, sur un mode grave ou aigu ; ainsi le diapason de la voix évolue constamment entre deux notes entre lesquelles l'intervalle est d'une quarte » (PFISTER : 230-2934).

Sous une forme ou sous une autre, nous retrouvons, dans tous les milieux de Style oral, cet implacable souci du mot à mot, condition essentielle de toute tradition transmise de bouche en bouche et de génération en génération., Si, comme nous l'avons vu, « Juda ben Ilai, disciple d'Akiba, déclarait qu'il fallait rendre [en araméen] l'original [hébreu] strictement et que toute addition devait être considérée comme un blasphème », il ne faisait que réciter une des formules séculaires de l'Enseignement divin. Il est bien évident que « chaque israélite pour se conduire suivant la loi, devait la connaître » (LESÈTRE dans VIGOUROUX : A, V, 1537), et, comme là, plus encore qu'ailleurs, connaître c'est savoir par cœur, chaque Israélite devait savoir réciter sans « faute », sans « mensonge », sans « péché », cette Parole, de Iahvé aux admirables. et innombrables synonymes à peu près intraduisibles sans un long commentaire à la savante manière du P. DHORME, des concrètes racines hébraïques, sous-jacentes : Sagesse, Intelligence, Amour, Fidélité, Stabilité, Justesse et Justice, Règle d'Élohim, Science, Douceur ; Miséricorde, Rectitude, Sainteté, Conseil, Jugement, Grâce, Don, Bonté, Crainte de Iahvé, Discipline, Voie, Sentier, Joie, Allégresse, Louange, Vie, Lumière, Salut, Force, Paix, Témoignage, Testament, Annonce, Gloire, etc. Aussi voyons-nous avec quel scrupule, « pour aider la mémoire de l'élève [âgé de trois ans], on lui apprenait d'abord les versets qui commençaient et finissaient par les lettres mêmes de son nom » (OLLIVIER : 321), procédé mnémotechnique que nous allons étudier plus loin. On sait « l'étroite connexion qui existe, chez les Sémites, entre la science et la vertu, l'ignorance et le péché », connexion qui a « pour effet de localiser dans le cœur, [siège de la mémoire, réceptacle des idées], le principe des actes bons ou mauvais » (DHORME : C, 127). N'oublions pas, malgré les acceptions différentes de notre vocabulaire philosophique hérité des Grecs (BAUDIN : 13), que « le cœur... est, [avec la gorge], le centre de *toute la psychologie* des Sémites... Le travail du cerveau est totalement ignoré, même lorsqu'il s'agit des opérations dont il est l'organe, essentiel » (DHORME : C, 109) ou du moins, le commutateur infiniment complexe. Si un humble psychologue linguiste pouvait faire une demande à un docte sémitisant, nous prierions le savant dominicain, auquel nous avons emprunté le plus que nous avons pu, de reprendre son récent et magistral travail et de nous donner une Psychologie des Peuples Sémitiques avec un Index des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il nous faut entendre en fonction de telle ou telle notion, psychologique, sémitique et non pas grecque.. On s'est, en effet, beaucoup occupé de l'archéologie extérieure, pas assez de cette archéologie intérieure qu'est la Psychologie ethnique, autrement intéressante pourtant. Un jour viendra, espérons-le, où chacun des termes et des clichés dans lesquels s'est jouée la Sagesse Sémitique, préludant aux formules éternelles du Maître divin, sera étudiée avec la finesse d'analyse que nos philosophes, sauf de trop rares exceptions, réservent aux concepts

ethniques de la Sagesse attique ; où, dans les maisons d'études scolastiques, une chaire de Psychologie sémitique joindra ses lumières neuves, et pourtant traditionnelles, à celles de la chaire qui explique Platon et Aristote. Tout essai de « rapprochement » entre ces deux, Sagesse « ne doit pas d'ailleurs nous faire oublier que [, si] notre premier évangile a été écrit, [et nous savons comment], par un Juif, à la juive et pour des Juifs » (DE GRANDMAISON : B, 498), il partage avec toutes les autres Récitations de l'Ancien et du Nouveau Testament ce genre, si curieux et si peu étudié, de composition et de logique, qui est tout simplement le genre des scrupuleux « Compteurs » de Style oral. Le Sémite créa la Psychologie verbo-motrice.

Rien d'étonnant donc que nous entendions les Compositeurs et Récitateurs d'Israël recommander souvent la conservation, « la garde » de la Parole, sans ajoutes, sans retranchements :

Point n'ajoutez à ce Discours  
 que moi je vous ordonne à vous,  
 Et point ne retranchez en lui,  
 gardant les Ordres de Iahvé votre Dieu  
 que moi je vous ordonne à vous » (MOÏSE : Deut. IV, 2).

« Cette soigneuse mémorisation et la récitation fréquente de généalogies et de Compositions rythmiques traditionnelles, comme chez les Polynésiens et les anciens Grecs, peut être... plus efficace que la littérature imprimée pour empêcher les modifications du langage » (O. F. COOK : 488). Aussi, « bien que nos textes bibliques, [par exemple], s'étendent sur un bon nombre de siècles, la langue dans laquelle ils sont écrits présente une uniformité étonnante » (JOÛON : 4). « Nous ignorons [d'ailleurs] la date, même approximative, de la composition [orale] ou de la [mise par écrit] de certains écrits » (5) de la Bible. C'est qu'en effet, à moins d'employer le procédé tout de même un peu trop radical des Achantis, et malgré la tendance nettement conservatrice et archaïsante du Style oral, il peut y avoir remplacement, voulu ou inconscient, de certains mots et de certaines formes par d'autres plus récents, puisque la langue évolue toujours peu ou prou au cours de la transmission séculaire des textes oraux. De là, au strict point de vue de la Psychologie de la Récitation, l'imprudence qu'il y aurait à affirmer qu'un texte n'a pas été composé *oralement* par tel auteur parce que, dans le texte mis par *écrit* après de longues transmissions, peut-être, le critique trouve des mots, des formes et des tournures linguistiquement postérieurs à l'auteur dont le nom a pourtant été transmis, en même temps que le texte, par la tradition. Nous avons vu, plus haut, les *raouis* arabes « dont la mémoire conserva les [Récitatifs] anciens jusqu'à ce qu'ils fussent recueillis par l'écriture... Le langage anté-islamique devenant de moins en moins intelligible, ceux qui étaient dépositaires des antiques [Récitations] furent amenés naturellement à remplacer une expression [devenue] archaïque par une autre de même [rythme] et de même sens, de façon à ce que le [Schème rythmique] demeurât correct. Dans cette voie les formes dialectales disparurent bien vite, chassées par d'autres plus modernes » (R. BASSET : 60).

« En outre, quelque grande que fût la mémoire des raouis, et elle était immense,... elle était cependant sujette à des défaillances et des confusions : ... c'est ainsi que certains [Schèmes rythmiques] apocryphes se glissèrent dans les textes anciens, ou que des passages furent interpolés dans des morceaux avec lesquels ils n'avaient d'autre analogie que l'identité du [rythme] et [des mots ou consonances de raccord ; de là, aussi, des transpositions de Schèmes rythmiques et de Récitatifs qu'un examen attentif permet parfois de réintégrer à leur place primitive dans la série, tels les vers épars d'un sonnet].

« Un des plus célèbres raouis, Hammad,... fut un des plus renommés pour l'étendue de sa mémoire. Un jour, raconte le Kitâb Al Aghani, le Khalife Oualid lui ayant demandé combien il savait de [Schèmes rythmiques] par cœur, le raoui se vanta de pouvoir réciter sur chaque rime formée par chaque lettre de l'alphabet, cent qasidahs anté-islamiques et tint parole, non à Oualid fatigué de l'entendre, mais à un de ses officiers. C'était là certainement un homme remarquable, mais quand on songe que, sur ces deux mille sept cents [Récitations], il n'y en avait pas moins de sept cents, suivant d'autres soixante, qui commençaient par ces mots *Bânat So'ad* (So'ad a disparu), et que de toutes, il ne nous reste que celle de Ka'ab-ben Zohair, on comprendra que, quelle que fût la mémoire des raouis, elle ne suffisait pas à conserver intact [et sans transpositions ni variantes] le trésor des [Récitations] anté-islamiques » (61-62).

Ici, comme de lui-même, viendrait tout naturellement s'insérer l'original travail que le P. C. LATTEY publiait en 1920 dans *Biblica* sur le rôle et les effets de la mémoire dans le milieu évangélique et dont on n'a peut-être pas assez remarqué et mis à profit les vues singulièrement pénétrantes.

Les quelques textes suivants, pris entre mille et donnés par un psychologue, voudraient tout simplement confirmer, par des faits nouveaux, les intuitions psychologiques si fines de l'exégète, anglais.

## RÉCITATION.

### *Récitatif 1.*

1. Fils de vipères, qui vous apprend  
à fuir la colère à **venir ?**  
*Faites fruits dignes de pénitence.*
2. Et n'osez pas dire en vous-mêmes :  
« Nous avons pour père Abraham !
3. Car moi je vous le dis, à vous :  
Dieu pourrait de ces pierres-ci  
tirer des fils pour Abraham.
4. Déjà la hache est mise au Pied des arbres :  
l'arbre qui nie *fait* pas bon *fruit*  
sera coupé, jeté au **feu.**

*Récitatif 2.*

1. Moi, je vous baptisai dans l'eau pour la **pénitence** :  
    mais qui **vient** après moi est plus puissant que moi.
2. À lui, je ne puis pas lui porter ses sandales :  
    lui, vous baptisera dans l'Esprit-Saint, le **feu**.
3. Car lui, le van est dans sa main  
    pour nettoyer son airée.
4. Et il ramassera le blé dans son grenier  
    et brûlera la paille au **feu** inextinguible.

S. JEAN BAPTISTE (récité par S. Matth. III,142.)

RÉCITATION.

*Récitatif 1*

1. Fils de vipères, qui vous apprend  
    à fuir la colère à venir ?  
    *Faites fruits dignes de **pénitence**.*
2. Et n'allez pas dire en vous-mêmes :  
    « Nous avons pour père Abraham ! »
3. Car moi je vous le dis, à vous :  
    Dieu pourrait de ces pierres-ci  
    tirer des fils pour Abraham. »
4. Déjà la hache est mise au pied de l'arbre :  
    l'arbre qui ne *fait* pas bon *fruit*  
    sera coupé, jeté au *feu*. (...)

*Récitatif 2*

1. Moi, je vous baptisai dans l'eau.....  
    mais il **vient**..... plus puissant que moi.
2. Lui, je ne puis dénouer le lien de ses sandales :  
    lui, vous baptisera dans l'Esprit-Saint, le **feu**.
3. Car lui, le van est dans sa main  
    pour nettoyer son airée.
4. Et il ramassera le blé dans son grenier  
    et brûlera la paille au **feu** inextinguible.

S. JEAN-BAPTISTE (récité par S. Luc, III, 7-9 et 16-17.)



RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

1. ....  
.....  
.....
2. ....  
.....  
.....
3. ....  
.....  
.....
4. ....  
.....  
.....

*Récitatif 2.*

- Il **vient** après moi un plus puissant que moi  
Dont je ne puis, courbé, dénouer le lien de ses sandales.
2. Moi, je vous baptisai dans l'eau.....  
lui, vous baptisera dans l'Esprit-Saint, .....
  3. ....  
.....
  4. ....  
.....

S. JEAN-BAPTISTE (récité par S. Marc, 1, 7-8).

RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

1. **Fort bien** Isaïe a prophétisé  
à votre sujet, hypocrites !
2. Car il est écrit : « Ce peuple avec les lèvres m'**honore**,  
mais son cœur est loin de moi.
3. Inutilement ils me vénèrent,  
récitant leurs récitations,  
ces préceptes des hommes. »
4. Car vous **laissez** le précepte de Dieu,  
retenant la **tradition** des hommes,  
vos lavages de vases et de coupes.
5. **Et bien d'autres choses semblables,**  
**vous en faites en quantité !**

*Récitatif 2.*

1. Fort bien vous violez le précepte de Dieu  
pour garder votre tradition.
2. Car Moïse a dit : « **Honore** ton père et ta mère. »  
et : « Qui maudit père et mère, qu'il meure de mort ! »
3. Mais vous, vous dites : « Si un homme dit à ses père et mère :  
Corban, ce avec quoi je pourrais vous aider !  
.....
4. Et vous ne le **laissez** plus rien faire pour ses père et mère,  
faussant la parole de Dieu  
par la **tradition** que vous vous transmettez.
5. **Et bien d'autres choses semblables,**  
**vous en faites en quantité !**

JÉSUS Notre-Seigneur (récité par S. Marc, VII, 6-13.)

RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

1. **Fort bien** Isaïe a prophétisé  
à votre sujet, hypocrites !
2. En disant : « Ce peuple s'approche de moi par la bouche et les lèvres,  
mais son cœur est bien loin de moi.
3. Inutilement ils me vénèrent,  
récitant leurs récitations,  
ces préceptes des hommes. »
4. ....  
.....  
.....
5. ....  
.....

*Récitatif 2.*

1. Pourquoi violez-vous le précepte de Dieu  
pour ..... votre tradition ?
2. Car Dieu prescrit, disant : « **Honore** ton père et ta mère. »  
et : « Qui maudit père et mère, qu'il meure de mort ! »
3. Mais vous, vous dites : « Si quelqu'un dit à ses père et mère :  
C'est offert, ce avec quoi je pourrais vous aider !  
il n'a plus à honorer son père et sa mère. »
4. ....  
et vous faussez le précepte de Dieu  
par votre **tradition**.....
5. ....  
.....

JÉSUS Notre-Seigneur (récité par S. Matth. ; XV, 7-9 : fragment  
[du Récitatif I ; 3-6 : fragments du Récitatif 2).

De même « *Illiade* et *Odyssée* ont dû subir, de la part des chanteurs qui se les transmettaient de mémoire, à travers des pays divers, une foule d'altérations de détail, substitutions de mots, additions, suppressions. Aussi l'unité de la langue y est-elle imparfaite ; on y trouve des formes contradictoires, qui remontent à des époques et à des lieux différents.

« Pour ne parler ici que du *F*, telle forme qu'on sait avoir contenu ce son, et qui est ordinairement traitée comme telle dans les deux [Compositions rythmiques], se présente parfois dans des passages où le *F* est inadmissible » (HAVET : 41).

« Parmi les [Schèmes rythmiques] homériques, les uns remontent, sous la forme qu'ils ont conservée jusqu'à nous, à une époque très ancienne ; tels sont ceux qui conservent la trace du *F* dans les divers mots où ce son a réellement existé. D'autres [Schèmes rythmiques] se présentent sous une forme plus moderne ; tels sont ceux où ces mêmes mots apparaissent sans trace de *F*. Dans les deux cas, [le rythme des timbres vocaliques] représente une prononciation réelle du grec, tantôt plus ancienne, tantôt moins.

« Mais le *F* ayant disparu dans la prononciation des rapsodes, ils remarquèrent, pour des mots qui leur, paraissaient commencer par des voyelles, (mot grec...), certaines libertés [rythmiques]. Ils imitèrent ces libertés ; – car ils ne pouvaient ne pas retoucher sans cesse, fût-ce sans s'en rendre compte, des [Schèmes rythmiques] retenus et transmis par la mémoire ; – et, n'en pouvant démêler la cause, ils les imitèrent sans discernement. De là des [Schèmes rythmiques] dont [le rythme des timbres] ne correspondait pas à un état de la prononciation qui eût jamais existé, et qui sont

proprement des [Schèmes rythmiques] *faux*... Les irrégularités admises par les rapsodes sont des *licences*, c'est-à-dire des irrégularités conscientes » (44).

La phonétique comparative, « d'une façon générale, éclaire le grec dans toute la durée de sa période préhistorique. Elle peut donc, en particulier, éclairer le dialecte des (mot grec) plus ancien que l'emploi littéraire de l'écriture ; et en effet elle jette une vive lumière sur la présence du son *F* » (35). « Tous les dialectes grecs, sans exception aucune, ont dû posséder le son *F* à une date très reculée. Le dialecte « éolien » est un de ceux qui l'ont conservé jusque dans les temps historiques et qui même l'ont exprimé par l'écriture, mais il n'est pas le seul. On peut donc rétablir le son *F* dans l'*Iliade* et l'*Odyssee*, sans affirmer que ces [Compositions orales] soient d'origine « éolienne », comme le suppose par exemple la restitution de M. Fick » (36). « Les manuscrits de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* ne présentent et n'ont jamais présenté aucun *F*. Pourtant le son du *F* était fréquent dans la prononciation des (mot grec) qui, en vue de la récitation chantée, ont composé, [oralement et avec les clichés traditionnels,] le corps des deux [Récitations classiques et des Récitations analogues].

« C'est qu'ils ne sont pour rien dans la façon dont on recueillit [beaucoup plus tard] leurs [Récitatifs] par écrit ; ils ignoraient l'écriture alphabétique (ou, tout au moins, l'usage littéraire de l'écriture alphabétique : [autrement, ils auraient fait ce qu'a fait Hérodote]). En général, leur dialecte est mal rendu par l'orthographe et rien ne prouve que ç'a ait été réellement l'ionien » (28-29).

Ces faits, que nous pourrions multiplier, nous font saisir, sur le vif, combien peuvent être différentes et espacées dans le temps les deux opérations littéraires que, de nos jours, et dans nos milieux livresques, nous séparons bien rarement : la composition et la mise par écrit.

La composition est articulatoire, pour ainsi dire : l'auteur, le *Compositeur oral* prononce (cf. l'hébreu...) ses gestes propositionnels, stéréotypés et balancés, avec une aisance d'improvisation et les retient de mémoire avec une exactitude et une ampleur qui sont certainement, faute d'entraînement préalable, bien au-dessus des possibilités intellectuelles de la plupart de nos plus doctes Académiciens. Chacun des Balancements de chaque Schème rythmique laryngo-buccal est naturellement composé d'un certain nombre de syllabes qui, suivant la rapidité avec laquelle on les prononce, mettent plus ou moins en relief le rythme des explosions énergétiques nécessaires à toute série de mouvements musculaires. Seuls, les appareils enregistreurs peuvent nous permettre d'étudier objectivement le retour de ces explosions à l'intérieur de chaque geste propositionnel de toutes les langues parlées. Les syllabes qui sont ainsi intensifiées ont leur place traditionnellement marquée dans les gestes propositionnels transmis de génération en génération et cela presque toujours à l'insu des individus qui ignorent également les qualités de durée, de hauteur, de timbre, inhérentes à toute syllabe prononcée avec émission de son. Le Schème rythmique s'élabore pour ainsi dire de lui-même par le fait de la récitation balancée de deux et quelquefois trois gestes propositionnels généralement parallèles. Ainsi, dans le

Moyen-Atlas, « l'izli... est... une phrase... rythmée, très courte à l'ordinaire, exprimant sous une forme imagée [et parallèle], une pensée assez simple. Chacun, homme ou femme, en peut composer à l'occasion. L'izli se récite sans accompagnement musical, et le rythme, qui existe pourtant [, mais inconsciemment,] pour le Berbère de ces régions, est fort ardu à saisir [sans instruments enregistreurs, comme dans tous les Schèmes rythmiques vivants, donc infiniment complexes]... Il m'a paru que beaucoup de ces courtes phrases se séparaient en deux [Balancements], d'égale valeur à peu près.. ; d'autres se présentent sous un aspect ternaire... » (H. BASSET : 309-310).

Cet « à peu près » dans l'égalité des mots énergétiquement accentués ou des syllabes qui forment les Balancements des Schèmes rythmiques de certains milieux de Style oral ne doit être compris que comme une tendance de l'organisme à équilibrer ses différents gestes : de là, l'universalité du parallélisme. Mais n'allons pas inventer un lit de Procuste, forgé à l'image de telle ou telle « métrique » artificielle, de telle ou telle « machine à faire des vers » difficiles – et beaux parce que difficiles – pour y coucher, y sectionner, y étirer la gracieuse diversité des Schèmes rythmiques vivants, effroyable chirurgie qui remet Isaïe sous la scie de bois et veut réduire en mètres et en vers les souples Balancements des Récitatifs de Moïse et des Prophètes.

« À défaut d'explications satisfaisantes fournies par les érudits, nous avons demandé aux pastoraliers basques eux-mêmes comment ils faisaient leurs [Schèmes rythmiques]. J. Aguer, dit Burguburu, cantonnier à Tardets et auteur de trois pastorales historiques, nous a répondu : « Pour faire des [Schèmes rythmiques], je n'observe aucune règle, et personne n'observe aucune règle dans les pastorales : car il y a toujours des [Schèmes rythmiques] très longs, et d'autres très courts. Ce qu'il faut, c'est... qu'ils soient composés de manière à être récités facilement par l'acteur. » J. Héguiaphal, autre pastoralier qui, depuis trente ans, fait jouer des pièces dans la Soule, nous a répondu par l'intermédiaire de notre ami Léopold Irigary : « Quant à la règle des [Schèmes rythmiques], le nombre des pieds ou syllabes,... la césure [à place fixe], ne sont nullement observés par les pastoraliers, attendu que leurs œuvres sont faites exclusivement pour être déclamées, toujours sur le même ton... [Les auditeurs] n'ont nul souci et ne s'inquiètent pas de savoir si tous les [Schèmes rythmiques] se ressemblent. Les [Schèmes rythmiques] basques n'ont pas de règles. » Ce qui résulte clairement de ces deux réponses, c'est que les [Schèmes rythmiques basques], faits uniquement en vue de la déclamation, sont très libres. Mais quelle que soit la liberté d'une [récitation], encore faut-il que la parole humaine y soit soumise à certaines conditions [physiologiques] de rythme... Puisque les pastoraliers, pas plus que les érudits, ne se rendent compte de ces conditions.... les règles mystérieuses que les pastoraliers ignorent, quoiqu'ils les appliquent instinctivement » (HÉRELLE : 2-3) ne seront vraiment connues scientifiquement, comme celles des autres Schèmes rythmiques vivants, d'ailleurs, qu'après une étude analogue à la belle thèse de M. Lote. « Quant au nombre des syllabes, il est très variable, soit pour le [Schème rythmique] entier, soit pour chacun des [deux Balancements]. Sans rapporter ici de nombreux exemples, il suffit de dire que le nombre des syllabes dans le [Schème rythmique] varie de 14 à 25, que le [Balancement] le plus court est de 5, [même de 4] syllabes et

le plus long de 15 syllabes. Cette irrégularité, loin d'être exceptionnelle, est ordinaire, et elle existe au même degré dans toutes les pastorales. Il était donc impossible que les auteurs qui se sont occupés du théâtre basque n'en fussent pas frappés ; mais, obsédés par l'idée de la prosodie [conventionnelle] française, où le comput des syllabes est de rigueur, ils n'ont pas su voir dans cette irrégularité autre chose qu'une anomalie, une faute de métrique. Or lorsqu'une anomalie se reproduit constamment, elle cesse d'être une anomalie » (HÉRELLE : 6).

« Les destinées de ce type de [Schème rythmique] libre paraissent avoir été assez brèves, et dans [presque] tous les pays la régularité du nombre des syllabes s'imposa vite aux [Rythmeurs], de sorte qu'aux belles périodes de nos grandes littératures, on n'en retrouve plus aucun exemple authentique. Mais vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il s'est produit un phénomène littéraire singulier. Tout à coup, par une sorte de réminiscence inconsciente, cette [rythmisation] amétrique, tombée depuis si longtemps en désuétude que les historiens de la poésie n'en avaient même pas mentionné l'existence, s'est mise à reflorir en langue française avec les symbolistes, en langue espagnole avec Rubén Darío, en langue anglaise avec Walt Whitman, etc. Dans le [Schème rythmique] libre ainsi ressuscité, l'assonance [ – ce devrait être d'abord le sens –] découpe le discours en membres où le nombre de syllabes est quelconque, quoique pratiquement, ce nombre ne dépasse guère 16 ou 17, chiffre qui correspond à peu près aux conditions physiologiques de la respiration normale » (HÉRELLE : 15-16). On sait que chacun des Balancements du *kâmil* régulier arabe est de 15 syllabes, ce qui fait des Binaires de 30 syllabes.

Le Schème rythmique libre « moderne a d'abord été considéré comme une innovation bizarre et choquante : le lecteur, plus encore que l'auditeur, était gêné et irrité par cette amétrie ; il ne comprenait plus, il ne percevait plus aucun rythme. *À quelles conditions l'oreille humaine est-elle donc capable de percevoir et de goûter un rythme [dans un Schème rythmique] ?* Faguet a dit justement « qu'un rythme ne peut être qu'une convention « entre le chanteur et l'auditeur ou une co-sensation entre le « chanteur et l'auditeur » [qui dansent une même danse, en même temps, dans tout leur organisme, danse plus ou moins inhibée ou extériorisée, du reste, suivant que le milieu social accueille avec admiration, indifférence ou ironie, les contractions et détentes rythmiques des muscles « enchantés », « rythmés »]. Si donc cette convention n'est pas établie [dans les réflexes de l'organisme] *par la force de l'habitude*, ou si cette co-sensation manque de se produire, soit par la faute du chanteur, [du Récitateur], soit par celle de l'auditeur, un texte *rythmé d'une façon insolite* sonne mal à l'oreille » (HÉRELLE : 16), se danse mal dans l'organisme récepteur qui, n'étant pas accoutumé à ces figures chorégraphiques, ne peut arriver à se mettre au pas de la danse, ni même à *percevoir* – au sens moderne du mot – que cette étrange suite de pas soit une danse, puisqu'elle ne rentre point dans les schèmes moteurs préalablement classés comme rythmiques, sous le rapport de l'intensité, de la durée, du timbre ou de la hauteur. Ainsi, « peu de gens saisissent, [d'une façon consciente, sans les appareils enregistreurs, ce Schème rythmique factice qu'est] le vers français et peu de gens s'y intéressent tant soit peu, ce qui paraît tout naturel, [puisque nous vivons dans un

milieu de Style écrit qui transmet ses connaissances scientifiques en paragraphes imprimés et lus avec les yeux et non plus en Récitatifs oraux appris par cœur mot à mot]. Beaucoup d'étrangers particulièrement abandonnent tout espoir de jamais parvenir à le saisir et finalement se persuadent qu'on n'y peut trouver ni rythme, ni harmonie, tels du moins qu'ils en goûtent dans leur propre langue... Aucun étranger ne possède une oreille aussi délicate, aussi sensible et sûre pour saisir l'harmonie de la musique et l'esprit de la [rythmique] française que le Français lui-même. Il en est de même de toute autre nation » (THIEME : 3 et 5). De là, pour l'étude objective des Schèmes rythmiques vivants, la nécessité des appareils enregistrant les quatre caractéristiques de la danse laryngo-buccale des divers Récitateurs ethniques qui, du reste, sont tous plus ou moins incapables d'analyser personnellement ces caractéristiques.

Par exemple, « les Imouchar' qui sont venus à Alger au mois d'avril 1858 composaient tous des [Schèmes rythmiques] avec une grande facilité. Lorsque je leur ai demandé sur quelles lois était basée leur [rythmique], ils ont paru très étonnés de la question, et m'ont assuré que pour faire des [Schèmes rythmiques] ils ne consultaient que l'oreille. Ils n'avaient jamais pensé que la [composition des Schèmes rythmiques] pût être assujettie à d'autres règles que le besoin du chant. N'ayant pu obtenir d'eux aucun renseignement, j'ai dû chercher à me rendre compte moi-même de leurs rythmes » (HANOTEAU : 201). Or, on sait ce qu'il faut penser de pareilles investigations faites sans instruments. « Chacun entend à sa façon, même avec une oreille attentive et parfaite ; comme tous nos sens, elle nous trompe selon ses habitudes, [en nous donnant des perceptions et non des sensations], et elle est souvent anormale » (DE SOUZA : C, 37).

« Les Arabes des temps antéislamiques étaient [également rythmeurs] sans être métriciens, de même qu'ils étaient prosateurs sans être grammairiens. Ils ne connaissaient [pas] les lois qui régissaient les mesures de leurs [Schèmes rythmiques...]. Quand ils composaient, ils n'avaient que l'oreille pour guide, c'est-à-dire le rythme qui résultait pour eux de l'agencement [automatique] des longues et des brèves [ou plus exactement des timbres des voyelles fermées et ouvertes] et de leur succession dans les mots » (MOHAMMED ben BRAHAM : 1) qui formaient les gestes propositionnels oraux, les Balancements parallèles de leurs Schèmes rythmiques spontanés, Schèmes rythmiques qui sont les unités primordiales du Style oral. Car « il ne faut pas perdre de vue que les pieds ne sont que des symboles, qu'ils représentent soit des mots de la langue (simples, attachés ensemble ou consécutifs), soit des mots artificiels, formés de syllabes empruntées à différents mots... Or, je le demande, les pieds sont-ils le résultat d'une conception métrique, c'est-à-dire les Arabes les ont-ils inventés en connaissance de cause pour y adapter ensuite les mots de leur langue, ou bien, au contraire, les pieds sont-ils nés de l'emploi de certains mots, de leur rencontre [automatique] dans la phrase ? Tout milite en faveur de la seconde alternative. D'abord, il est notoire que, le [Style oral rythmique] exista bien longtemps avant que Khalîl en découvrit et en fixât les lois. Mais n'aurions-nous pas la preuve historique de ce fait, que la nature même des mètres arabes, leur variété, le grand nombre de variantes que

nous offrent les divers pieds suffiraient à nous l'indiquer. Khalîl n'a fait que constater, analyser et classer. [Et malheureusement aussi, comme tous les métriciens, entraver la souplesse rythmique antérieure]. Chez les Arabes, [de même que partout ailleurs, le Style oral rythmique] est un produit spontané : la prosodie en est la grammaire. Dès la plus haute antiquité, et sans doute bien avant de connaître le langage prosodique, les Arabes employèrent la prose rimée ou *sadj'*. Les conteurs s'exprimaient en prose rimée ; les oracles des anciens devins étaient rendus en *sadj'* ; le *Koran* et bien d'autres ouvrages nous en offrent de nombreux spécimens. Or cette prose non seulement est rimée, mais nous allons voir qu'elle est aussi rythmée [à trois degrés superposés, pourrait-on dire. Elle peut, en effet, parfois mais non toujours, être rythmée : 1° de Balancement à Balancement, comme cela arrive souvent en hébreu et ailleurs, par l'exacte correspondance d'un même nombre de mots parallèles, évidemment animés de leur explosion énergétique traditionnelle ; 2° de Balancement à Balancement encore, ce qui est spécial, cette fois, à l'arabe et à quelques autres langues seulement, par la correspondance régulière, l'« omni-asonance » des timbres des voyelles fermées et ouvertes ; 3° d'un mot à un autre ou de deux mots en deux mots, dans l'intérieur de chaque Balancement, par une succession identique des timbres des voyelles fermées et ouvertes : le rythme des timbres vocaliques est plus saillant dans cette langue, comme en grec ancien, que le rythme des explosions énergétiques, physiologiquement nécessaires et toujours existantes d'ailleurs]. Tout le monde sait en quoi consiste ce genre de [Style oral : il] se compose de courts membres de phrase, rimant deux à deux ou trois à trois, [en Binaires ou Ternaires], et comprenant le même nombre de mots, semblablement, [parallèlement] disposés, et se correspondant un à un par la forme grammaticale. En voici un exemple entre mille :

*Yatba'o- 'l-asdjâ'a bidjawâhiri lafzihi*  
*wa yaqra'o- 'l-asmâ'a bizawâdjiri wa'zihî.*  
 Il incruste ses discours des joyaux de sa parole  
 et il frappe les oreilles des réprimandes de ses exhortations.

Comme on le voit dans cet exemple, chaque membre de phrase, [chaque Balancement du Schème rythmique binaire], se compose de quatre mots (le *wa*, conjonction, non compris) ; au premier mot du premier [Balancement], *Yatba'o*, correspond le premier mot du second [Balancement], *yaqra'o* ; au deuxième mot du premier [Balancement], *'l-asdjâ'a*, le deuxième mot du deuxième [Balancement], *'l-asmâ'a*, et ainsi de suite. De plus, les mots qui se correspondent ont la même forme grammaticale, d'où il résulte qu'ils sonnent pareillement [grâce à l'identité des timbres vocaliques] et riment entre eux. Supposons, maintenant, qu'au lieu de réunir, dans chaque [Balancement], des mots de forme grammaticale différente (*Yatba'o*, *'l-asdjâ'a*, etc.), on n'emploie que des mots ayant même forme ou des formes équivalentes, comme dans l'exemple que voici :

*Schafi'on motâ'on nabiiyon karimon*  
*qasîmon djasimon basimon wasimon*



non seulement on obtient de la prose rimée de la variété dite *matuzan*, mais encore un vers de l'espèce *matqârib*...

« Mais, dira-t-on, pourquoi, dans le premier exemple de *sadj'* qui a été donné, n'obtenons-nous pas un mètre rigoureux ? C'est que chacun des mots *Yatba'o*, *'l-adjâ'a*, etc., présente un rythme différent... [Ainsi ce Schème rythmique] se décompose en sections dissemblables et inégales, et c'est là ce qui le distingue du rythme [des quelques Schèmes rythmiques privilégiés choisis entre mille et arbitrairement par les métriciens arabes comme] des mètres proprement dits » (GUYARD : 97-101).

C'est donc le parallélisme automatique des gestes propositionnels qui crée instinctivement et inconsciemment les Balancements des Binaires et des Ternaires du Style oral. À l'intérieur de ces Balancements universels, chaque système linguistique développe un rythme qui lui est propre : les improvisations d'un anglais vont faire osciller leurs gestes propositionnels parallèles scandés par d'automatiques iambes d'intensité. « La langue y porte si naturellement que l'on a pu dire... de la prose anglaise qu'elle *court en iambes*. Cela est tellement vrai que l'on trouve dans nos prosateurs des vers entiers qui leur ont échappé, pour ainsi dire, à leur insu. Voici, par exemple, un passage en prose du *Spectator*, n° 459, qui se coupe parfaitement en vers iambiques :

For instance, in that disputable point  
Of persecuting men for conscience' sake,  
Besides embittering their minds with hatred, etc. » (ELWALL : 12.)

De là vient le curieux malaise psycho-physiologique que les métriciens anglais et allemands manifestent presque toujours, quand ils se trouvent devant des rythmiques qui, comme celles du français, de l'arabe et, peut-être, celle de l'hébreu, ont quatre, cinq syllabes successives non accentuées. On sait leur irrésistible tendance à les « *reduzieren* » à introduire leurs « accents secondaires » au milieu de ces insolites séries d'inaccentuées, pour y reconstituer, tant bien que mal, leurs iambes ethniques. De même, « spontanément, la langue grecque [ancienne] n'était rendue riche en dactyles [constitués par des timbres de voyelles fermées et ouvertes]. Si les anciens (mot grec) ont employé le rythme dactylique, c'est qu'il leur était dicté par la cadence naturelle de leur parler » (HAVET : 22) et, leur étant ainsi le plus familier, devenait naturellement pour eux le plus mnémonique, comme c'est le cas pour le rythme des Schèmes rythmiques spontanés de tous les milieux de Style oral :

(vers grecs) ..... (HOMÈRE)  
- ..... (HÉSIODE)

C. CONTI ROSSINI nous a même montré en pleine vie, chez les Éthiopiens actuels, cette élaboration inconsciente de certains rythmes plus fréquents à l'intérieur de chacun des Balancements des Binaires ou des Ternaires tigrāis. La Récitation populaire du Tigré « connaît-elle quelque chose de semblable à nos mètres ? Certainement non. La Récitation rythmique du Tigré... ignore la scansion des syllabes, ignore les pieds de notre métrique classique... Et cela s'explique si l'on considère la façon dont se débitent les Récitations : c'est moins de la musique que du récitatif. À l'Abyssin, la nature n'a pas accordé un sens très développé de la mélodie. Au fond, l'Abyssinie se trouve, par rapport à ce genre métrique, dans une condition à peu près semblable à celle de l'ancienne Arabie. C'est ainsi que, chez les Arabes, [comme nous l'avons vu plus haut], la plus ancienne forme de diction rythmique est le *sadj'*... Mais, tout en considérant comme un fait acquis cette absence totale de métrique dans le Tigré, l'examen des Récitations rythmiques recueillies..... semble faire entrevoir çà et là une tendance à la formation inconsciente de mètres, notamment dans les Récitations qu'on a l'habitude de débiter avec accompagnement de tambours et de battements de mains : le rythme des mains et du *kabarò* semble quelquefois imprimer un rythme [plus métrique] aux [Schèmes rythmiques], rythme dont on rencontre moins de traces dans les improvisations des funérailles ou des Récitations historiques. C'est, je le répète, une espèce de travail inconscient, s'élaborant par le dedans : il en résulte une vague forme métrique, sans règle précise, avec de nombreuses modifications et variantes. Un examen très attentif me ferait relever surtout deux espèces de mètres. L'un... qui se présente avec netteté dans la petite Récitation de la bataille d'Addi Cheleto, a presque toujours, [pour chaque Balancement], le schéma - - - - - dans lequel les longues représentent les syllabes intensifiées par l'accent [des explosions énergétiques] ; c'est, au fond, un « senario tronco » [italien] avec accents sur la seconde syllabe et sur la cinquième, mais avec de fréquentes variantes - - - - -, - - - - - . On pourrait y noter une certaine ressemblance avec le *radjaz*, qui, au fond, ne serait qu'un *sadj'* rythmiquement discipliné ; Goldziher le tient pour la forme métrique arabe la plus ancienne et il en donne l'antique schéma - - - - - . L'autre espèce de mètre tigrāi, qu'on pourrait relever fréquemment dans certaines Récitations du Tigré, semble être une soute d'« endecasillabo tronco » [italien], avec un schéma assez commun - - - - - mais avec beaucoup de variantes, telles que - - - - - , - - - - - , - - - - - , etc. Nous sommes peut-être ici à l'aube première d'une métrique en formation. La chose aurait un [grand] intérêt » (CONTI ROSSINI : 340-341), en nous permettant de surprendre, en pleine vie, à l'intérieur des Balancements, ce phénomène de régularisation rythmique inconsciente que M. MEILLET a si judicieusement deviné pour les Schèmes rythmiques indo-européens (B, 29-30).

Cinq ou six cents Schèmes rythmiques types, familiers dès l'enfance aux Compositeurs et aux Récitateurs de chaque milieu de Style oral, sont donc ainsi, bien qu'inconsciemment, des adjuvants mnémoniques de la récitation. De mnémoniques, ils peuvent évidemment devenir mnémotechniques dès qu'ils sont remarqués et volontairement sériés, puis utilisés soit par les Compositeurs, soit par les Récitateurs.

C'est ainsi que, chez nous, on pourrait se servir d'anapestes suivis, instinctifs à nos lèvres : les manuels, enseignés mot à mot aux enfants, s'apprendraient aisément sur ce rythme français. Rythme tellement automatique que « Molière a écrit ces vers de neuf syllabes, en faisant, *sans le savoir peut-être*, des vers parfaitement, [métriquement] rythmés :

Quand l'hiver a glacé nos guérets  
 le printemps vient reprendre sa place,  
 et redonne à nos champs leur attraits ;

Mais hélas ! lorsque l'âge nous glace,  
 no beaux jours ne reviennent jamais.

« Les syllabes fortes, [intensifiées et allongées par les explosions énergétiques], se présentent de trois en trois, à l'imitation des anapestes latins, *patulae recubans*, [qui sont, eux, des anapestes de timbres vocaliques].

« Lamartine a écrit également en suivant ce même rythme :

J'ai vécu, j'ai passé le désert de la vie  
 où toujours sous mes pas chaque fleur s'est flétrie :

Ou toujours l'espérance, abusant ma raison,  
 me montrait le bonheur dans un vague horizon » FLEURY : 353).

La langue française produit donc des anapestes d'intensité et de durée, comme « le langage, de lui-même, a... produit des dactyles » (HAVET : 22) de timbre et peut-être de durée chez les Grecs de Style oral qui les employèrent si magistralement dans leurs Récitations historiques, théologiques, philosophiques, scientifiques, etc., avant que la généralisation de l'écriture n'en fasse les éléments factices de vers artificiels et esthétiques, destinés eux-mêmes plus tard à n'être plus sentis comme dactyles de timbre. Toujours spontanément, en effet, le langage grec développa de plus en plus ses insensibles explosions énergétiques, primitivement masquées sous les mélodieux accents de hauteur, comme c'est le cas pour le chinois moderne, et le (mots grecs) sortit du Style oral grec ainsi transformé. De même, dans les différents milieux de Style oral arabe, nous entendons, de nos jours, les Schèmes rythmiques devenir syllabiques par suite de l'inattention sans cesse grandissante des Rythmeurs aux timbres vocaliques qui, eux aussi, se transforment sous les accents d'intensité de plus en plus marqués. À moins que les Schèmes rythmiques ne se libèrent tout à fait des quelques *schémas* privilégiés et ne reprennent, comme en Palestine (DALMAN : XXII), les allures plus souples du Style oral spontané que J. PAULHAN nous a montrées dans les Récitations des Mérinas et que F. MARTIN constate dans ses *Textes Religieux Assyriens et Babyloniens* : « En résumé, je ne puis tirer de ce rapide aperçu qu'une conclusion certaine sur la métrique de ces pièces, c'est la division de chaque vers en hémistiches. Toutes les lignes sont coupées en deux parties. Mais l'inégalité de ces hémistiches ne

me permet de rien affirmer sur le nombre des mots ou des accents toniques dont chacun devait se composer. *La somme des exceptions pourrait l'emporter sur celle des cas réguliers ou que je croirais tels*. Tout au plus peut-on dire que, généralement, le second hémistiche est plus court que le premier » (XXXIX).

Sans avoir besoin de remonter dans le temps jusqu'aux Récitations assyro-babyloniennes ni de descendre dans l'espace jusqu'à Madagascar, nous remarquons tout près de nous la même souplesse : « Quand les acteurs souletins récitent... ils marquent toujours la césure par une complète suspension de voix » (HÉRELLE : 5). Cette césure « doit marquer une suspension de sens soumise elle-même à certaines règles... C'est comme si les deux parties du [Schème rythmique], coupé par la césure, constituaient deux [touts] distincts (ADÉMA cité par HÉRELLE : 5) dont « le plus court est de 5 syllabes et le plus long de 15 syllabes. Cette irrégularité, loin d'être exceptionnelle, est ordinaire, et elle existe au même degré dans toutes les pastorales [basques]. Il était donc impossible que les auteurs [français] qui se sont occupés du théâtre basque n'en fussent point frappés ; mais, obsédés par l'idée de la prosodie française, où le comput des syllabes est de rigueur, [de même que pour les Schèmes rythmiques étrangers, les métriciens allemands et leurs disciples sont obsédés par l'idée de la prosodie allemande où le comput régulier des accents d'intensité est de rigueur], ils n'ont pas su voir dans cette irrégularité autre chose qu'une anomalie, une faute de métrique. Or lorsqu'une anomalie se reproduit constamment, elle cesse d'être une anomalie » (HÉRELLE : 6) : on se trouve en présence de Schèmes rythmiques plus ou moins libres et non en présence de Schèmes métriques. Il est vrai que, s'il s'agit de textes morts, les métriciens pourront toujours les prononcer conformément à leurs *schémas* métriques : « on sait que l'écriture n'est pas une transcription de la parole, mais un simple moyen conventionnel de nous la rappeler » (DE SOUZA : C, 37). Encore faut-il l'avoir préalablement apprise dans le milieu linguistique lui-même pour être capable de se « la rappeler ». De plus, « pour les questions de quantité, de hauteur musicale, des rapports de l'accent et des toniques, la Phonétique expérimentale permet seule d'atteindre des certitudes qui font défaut aux linguistes qui l'ignorent » (DE SOUZA : C, 38). En 1897, Michel Bréal n'hésitait pas à dire : « La Phonétique, grâce à cette direction toute scientifique [imprimée par M. l'abbé Rousselot], va enfin noter les faits au lieu de noter des principes *a priori*. On cessera de faire de la Phonétique à vide... Dans une vingtaine d'années, nos successeurs s'étonneront fort quand on leur dira qu'il y a eu un temps où l'on en raisonnait, où on l'enseignait sans instruments et sans laboratoire » (cité par DE SOUZA : C, 38). comme le fait encore W. THOMPSON dans son gros volume sur le *Rythme du langage*. « La Phonétique doit prendre pour base non des textes morts, mais *l'homme vivant et parlant* » (ROUSSELOT). « Toute une révolution dans les études linguistiques [et rythmiques] date de cette simple et grande découverte [de M. l'abbé Rousselot]. Elle est loin encore d'avoir porté tous ses fruits » (DE SOUZA C, 37). Pourtant, elle nous permet déjà d'étudier, dans leur vivante complexité, les éléments automatiques inconscients, et cependant profondément mnémoniques, des Schèmes rythmiques élaborés de nos jours encore dans les innombrables milieux de Style oral que nous révèle l'Ethnographie. Et les faits, surpris ainsi chez l'homme « vivant et parlant », vivifieront les textes morts. « Les parlés les

moins connus auront défilé devant [les] appareils [de Phonétique expérimentale], tel que le maia du Yucatan ou le guarani du Paraguay. Et l'homme étant toujours l'homme, il n'est pas jusqu'au malgache qui ne puisse nous expliquer des phénomènes du français » (DE SOUZA : C, 38) et les Balancements de longueur irrégulière des Schèmes rythmiques assyro-babyloniens ou même hébraïques, sans qu'il soit nécessaire de mutiler les textes traditionnels des Prophètes d'Israël au son de ce monotone « cliché », bien moderne, celui-là : « Biffer ce mot à cause du (= de mon) mètre. »

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XVI -

---

# Les procédés mnémotechniques à l'intérieur du Schème rythmique

[Retour à la table des matières](#)

Nous l'avons entrevu déjà à propos du rythme dactylique chez les Grecs préhomériques, la mnémotechnie n'est que l'utilisation, consciente et rationnelle des lois automatiques et profondes de la mémoire. Entre le déclenchement, ethniquement habituel et quasi réflexe de tel geste propositionnel par tel autre geste propositionnel, porteur d'un sens, d'un mot ou d'un son inducteurs, et l'utilisation volontaire de cette consécution réflexe pour aider la mémoire du Récitateur, il n'y a que la différence d'un acte de conscience et cet acte peut être vite accompli.

L'homme est, en effet, naturellement « mnémotechnicien », parce qu'il est intelligent. *Homo faber quia sapiens*. Il se forge des cadres stables et maniables pour y conserver, toutes vivantes, ses expériences du passé et les transmettre à ses descendants.

Placé au sein d'un univers où, par myriades, des actions actionnent d'autres actions, il a vite fait de stéréotyper, une fois pour toutes, le geste mimique qu'il est contraint d'esquisser (DELACROIX : B, 98), – dans *tout son être* agissant, sentant et connaissant, et surtout avec ses mains, – en face de chaque objet l'intéressant et en face de chacune des actions de cet objet sur un autre objet, mimé lui aussi comme une action.

L'homme a ainsi à sa disposition, sous-tendus dans son organisme, un nombre plus ou moins grand de ces gestes propositionnels, généralement triphasés, que M. GRANET : (B, 125) a étudiés sous un aspect si neuf dans l'antique langue chinoise qui recèle, croyons-nous, des richesses inexplorées par les psychologues linguistes des langues trop exclusivement européennes et trop « fortement évoluées » (MEILLET : C, 189).

Grâce à ces outils mnémotechniques, stéréotypés chez les uns, et d'une façon expressive, dans les gestes des bras et des mains, chez les autres, et d'une façon de plus en plus inexpressive, dans leurs décalques sonores produits par les muscles laryngo-buccaux, l'homme peut se rejouer à lui-même et devant autrui ses expériences passées. Et cela, avec toute la plénitude motrice, affective et intellectuelle de la réception première, sans autre *morcelage* que le choix dans la mimique, *nécessairement* successive de « certaines actions actionnant, d'une certaine façon, certaines autres actions », au milieu des myriades d'actions de l'univers.

C'est ce que nous montrent bien tous les systèmes sémiologiques qui ne sont pas encore devenus ces systèmes algébriques où « *voces significant ad arbitrium* », qui n'ont pas encore perdu le contact, la « saisie » et, donc, l'imitation « intuitivo-intellectuelle », envahissante, contraignante et consciente, du réel agissant, de la vie, de l'énergie universelle, par exemple le chinois et aussi, quoique un peu moins, déjà, l'hébreu : « Tout y est verbe, *c'est-à-dire tout se meut, tout agit* ; chaque nom peut devenir un verbe, il est presque déjà [ou, plus exactement, *encore*] verbe par lui-même, car on a saisi l'action de la naissance de sa racine, pour le former semblable à un être vivant... Les noms, encore en état de verbes, sont presque toujours des personnages agissants, et nous apparaissent comme au milieu d'une éternelle fiction de personnes... L'adjectif est remplacé par des mots composés de manière que la qualité de l'objet devient encore un être spécial et agissant » (HERDER : 14 et 17) ou mieux, jaillit, comme une nouvelle action, de la prégnante potentialité de l'objet-action mimé par le « composé humain » connaissant, « concevant et enfantant ». De là, cette philosophique et profonde « logique hébraïque des métaphores », sorte *d'imitation en miroir* de tous les gestes visibles du macrocosme – et même, par analogie, de l'au-delà – se répercutant et se prolongeant, avec toutes leurs souples et essentielles compénétrations, dans le microcosme fait de chair et d'esprit : en vérité, l'objet-action et son prolongement réactionnel sémiologique, esquissé ou poussé, sont bien un même (mot hébreu). Mais voici que prend soudainement un aspect étrange, comme d'un pseudo-problème, la fameuse antinomie *Intuition-Discours* dont semble hanté ce grand psychologue linguiste qu'est, à chaque page, volontairement ou non, M. Bergson. Cette prétendue antinomie de la psychologie humaine ne serait-elle pas tout simplement due au fait, très contingent, que M. Bergson joue sa pensée, en France et au XX<sup>e</sup> siècle, avec d'antiques gestes sémiologiques indo-européens dont les évolutions sémantiques millénaires ont voilé le caractère originairement et immédiatement réactionnel aux *intuitions* de toute nature ?

C'est, en effet, toute la richesse intuitive des réceptions passées qui revit dans le « composé humain » en train de mimer, consciemment, les gestes propositionnels suivants et tous ceux qu'on voudrait leur adjoindre en stéréotypant une « phase » gestuelle différenciée pour chacune des innombrables actions différentes de l'univers :

([Le] *Volant*) (*Mangeant*) ([le] *Rampant*)  
 ([le] *Grimpant*) (*Empoignant*) ([le] *Volant*)  
 ([Le] *Volant*) (*Pinçant*) ([le] *Grimpant*)  
 ([le] *Grimpant*) (*Étranglant*) ([le] *Volant*), etc.

Phases de gestes manuels qu'on pourrait traduire en ces pauvres gestes sémiologiques sonores français si momifiés et crispés par les siècles que, pour nous en faire soupçonner l'originale et jaillissante et gracieuse mimique, les dictionnaires étymologiques sont obligés de nous les galvaniser un instant à grand renfort de racines concrètes indo-européennes et de doctes commentaires historiques et ethniques :

L'oiseau mange le serpent,  
 le grimpeur empoigne l'oiseau ;  
 L'oiseau pince le grimpeur,  
 le grimpeur étrangle l'oiseau...

Laissant de côté le Style manuel que nous étudierons un jour, nous avons vu que, dans les milieux de Style oral, les gestes propositionnels laryngo-buccaux sont stéréotypés en nombre relativement limité. Ils forment les deux ou trois Balancements de ces quelques centaines de Schèmes rythmiques instinctifs que sont les proverbes, cette science millénaire et religieusement vénérée, condensée en aphorismes dont la mosaïque constitue, ainsi que nous l'a dit CLIFFORD, le langage journalier, le Code légal, les Récitations, etc., de ces milieux ethniques.

Ce sont les raisonnements de ces proverbes, raisonnements faits par rapprochements verbaux souvent automatiques, qui nous permettent le mieux de reconnaître les caractéristiques de tel ou tel parler qui, une fois remarqués, sont ou pourront être employés comme procédés mnémotechniques de raccord entre les Balancements des Schèmes rythmiques de ce Style oral.

Grâce au relevé minutieux d'un certain nombre de ces raisonnements *purement verbaux* tout à fait particuliers, mais devenus quasi réflexes et attendus comme des clichés dans tel système linguistique, tandis qu'une fois traduits dans un autre système linguistique, ils semblent étranges, incohérents jusqu'à l'illogisme, on peut aisément constater que tel ou tel texte n'est, en son état actuel, que la traduction, peut-être très artistique ou lourdement décalquée mot à mot, d'un original composé, parfois oralement et sans mise par écrit, dans la langue où ces raisonnements verbaux caractéristiques sont passés à l'état de réflexes.



Par ces très intéressantes recherches de Psychologie linguistique, nous avons pu suivre et même prévoir – un peu comme on arriverait à prévoir les rimes habituelles d'un sonnettiste – la liaison des idées chez le Compositeur oral sémitique de cette Récitation qui, élégamment décalquée d'ailleurs, est devenue notre texte actuel de la « Sagesse » de Salomon. Nos investigations, exclusivement psychologiques et faites à l'écart, se trouvent appuyées, d'une façon vraiment inespérée, par le savant travail du Dr Norbert PETERS qui, déjà, a reconstitué en hébreu l'enchaînement alphabétique initial des Schèmes rythmiques du chapitre IX.

On sait également, et nous en verrons la raison plus loin, que le P. Louis MARIÈS (A : 251), un peu surpris de sa découverte en terrain considéré par lui comme étant grec jusqu'au sous-sol, a admirablement redénumbré, compté, chiffré, en bon et subtil (mot grec) qu'il est, des soi-disant « strophes » à la manière hébraïque – et pour cause ! – comme on découperait, dans la belle *traduction* française de Darmesteter, de mot de raccord en mot de raccord (sans oublier d'utiliser les synonymes de traduction, cette fois), les Récitatifs aussi nettement évidents des Récitations historiques ou morales de Style oral afghan.

Une remarquable étude, malheureusement inédite, fut écrite, en 1907, par le même P. Mariès sur des divisions analogues – toujours à la manière hébraïque – découvertes dans les Discours de Notre-Seigneur répétés par saint Jean. Notre délicat ami philologue nous fit immédiatement part de ce travail, alors que nous venions, en psychologue linguiste, lui montrer les Récitatifs et les raisonnements verbaux sémitiques, ethniquement aussi bien que traditionnellement attendus et facilement retrouvés par nous, non seulement chez saint Jean, le Récitateur que Jésus instruisait de préférence, mais encore chez tous ces Compositeurs du Nouveau Testament, « Juifs, fils de Juifs », pour qui le Style oral était la façon ordinaire d'enseigner et la récitation mot à mot et rythmée, la *seule* façon d'apprendre.

Les récentes retraductions-décalques araméennes du Rev. BURNEY, – « intervention parfaitement nette d'un sémitisant, très conscient de l'émotion qui ne manquera pas de se produire dans le camp des hellénistes exclusifs, et qui, dès le début, prend position contre leurs exagérations » (LAGRANGE : B, 615), – nous prouvent, une fois de plus, que nos méthodes de Psychologie linguistique et ethnique ne nous ont pas trompé en ce qui concerne les Discours araméens de Jésus, fidèlement mémorisés et récités par saint Jean. L'étude de ce milieu palestinien, improvisateur de Style oral, nous a appris, en pleine concordance avec la tradition, comment « the *ipsissima verba* of our Lord in Aramaic were branded on the hearts of His hearers » (BURNEY : 8) et pourquoi ils furent, en grec hellénistique, « reproduced with a reverential exactitude amounting to a virtual translation » (BURNEY : 8), tout comme l'étaient les Schèmes rythmiques des Récitatifs araméens dictés par les Compositeurs d'Épîtres à ces Interprètes-Traducteurs qui les suivaient comme leur ombre ou, plus exactement, comme l'écho hellénistique de leur voix araméenne inspirée.

Mais de même que nous en avons appelé à la haute compétence du P. Dhorme pour pousser un peu plus loin cette Psychologie sémitique dont la magistrale esquisse de l'an dernier projette déjà une lumière si neuve sur tant d'associations d'idées, akkadiennes ou hébraïques, bien insuffisamment expliquées jusqu'ici, de même nous souhaitons vivement que le Rev. Burney nous fasse profiter de sa familiarité avec les consécutions verbales, usuelles en Style oral araméen.

Avec beaucoup de perspicacité, il a senti que les Balancements propositionnels des Récitations de saint Jean ne s'appelaient pas les uns les autres en grec hellénistique. Une simple traduction-décalque en araméen a rétabli l'attraction.

Le fameux « illogisme » ou « somptueux galimatias » des Épîtres de saint Paul n'attend, lui aussi, nous croyons l'avoir montré, que la finesse araméenne, pleine de tact, du docte professeur d'Oriel College pour ordonner ses « conglomerats » hellénistiques en clairs Récitatifs symétriques dont les Schèmes rythmiques feront osciller leurs souples Balancements à l'appel subtil, mnémotechnique, mais non point inesthétique, certes, des « Parallélismes-clichés ».

Des dictionnaires, classant ces Parallélismes-clichés et indiquant leur fréquence, seront à établir pour les milieux de Style oral qui ont gardé la franche et instinctive simplicité du rapprochement des Balancements par parallélisme de sens ou par jeux de mots. Ces consécutions verbales, ces *annominations*, une fois devenues familières, nous aideront à combler les hiatus de logique que nos esprits gréco-latins croient trouver, à chaque instant, chez les anciens Arabes, les Assyro-babyloniens, les anciens Chinois, les Hébreux, les Mérinas, etc.

Il est superflu de faire remarquer combien la familiarité avec ces Parallélismes-clichés et leurs subtils recoupements nous aidera, à défaut d'un contact social direct, souvent impossible, à nous incorporer sympathiquement les riches attitudes mentales de milieux ethniques si différents du nôtre et à surprendre le sens complexe des mots qui les expriment à travers leurs déroutantes irradiations logiques.

Mais là encore, il faut commencer par « nous faire la main » sur des milieux vivants qui, grâce au démenti flagrant apporté par les faits, nous rappelleront à chaque instant le danger d'imaginer trop vite et de tout déformer à notre image et ressemblance, au lieu d'observer lentement et longuement des réalités qui n'entrent pas et ne peuvent pas entrer sans violence dans nos mots et nos cadres ethniques habituels.

L'étude attentive des fins commentaires, élaborés « sur place » par M. J. Paulhan, des hain-teny mérinas, est bien de nature à nous rendre circonspects quand il s'agit pour nous, livresques du XX<sup>e</sup> siècle, d'expliquer par quelle affinité tels, Balancements propositionnels erratiques sont venus osciller sous le joug de tel ou tel Schème rythmique arabe, akkadien, chinois, hébraïque, etc. Car ce sont les innombrables comportements d'un milieu social qui vivifient et font jouer les déclics plus ou moins

réflexes des Parallélismes-clichés. De là, dans une traduction de semblables raisonnements, la nécessité de décalquer fidèlement, servilement, ces Parallélismes et d'en expliquer ensuite le rapprochement par des commentaires avertis, souvent très longs et toujours révisables.

Malgré l'action automatique du parallélisme, action psycho-physiologiquement si puissante, nous oserions même dire si violente, qu'elle a *universellement* créé le Schème rythmique spontané, binaire ou ternaire, de tous les milieux de Style oral (DE LA GRASSERIE : A, 14-15), elle peut néanmoins, sans jamais disparaître complètement, céder son primat associatif à telle ou telle caractéristique linguistique, développée par les hasards des évolutions phonétiques. Nous disons « hasards » afin de couvrir pompeusement notre actuelle ignorance de phénomènes bien curieux et qui mériteraient de patientes investigations instrumentales. « Dans l'étude scientifique du rythme, tout est encore à faire », nous disait un jour notre maître, M. l'abbé Rousselot.

Dans certains systèmes linguistiques, en effet, et sans que nous en sachions la cause, l'explosion énergétique qui propulse les gestes propositionnels laryngo-buccaux détone avec une brutale intensité sur les articulations consonantiques initiales des racines primitives. Notre organisme a toujours, nous le savons, une tendance à refaire automatiquement et rythmiquement le geste qu'il vient d'exécuter. Et cela, d'autant plus impérieusement que ce geste a été plus violemment bandé et détendu, affectant ainsi plus profondément les muscles du corps tout entier. Les phases d'un geste propositionnel, les mots de chacun des Balancements d'un proverbe, par exemple, auront donc, dans ces systèmes linguistiques, une tendance permanente à s'attirer les uns les autres non pas tant à cause de leur signification logique que parce qu'ils s'articulent avec le même élément consonantique intensif. Les systèmes germaniques, celtiques, etc., nous en donnent d'innombrables exemples.

Naturellement, le premier Balancement propositionnel d'un Schème rythmique aura lui aussi tendance à faire déclencher un second Balancement propositionnel composé des mêmes articulations consonantiques intensifiées, des mêmes « allitérations ». *L'homo faber quia sapiens* remarquera vite cette attraction instinctive et s'en fera un outil mnémotechnique plus ou moins élaboré suivant les milieux de Style oral. « Pour *relier* les deux [Balancements],... les anciens [Rythmeurs] germaniques se servaient de l'allitération, sorte de rime initiale grossière qui fut, sans doute, [et même certainement], à l'origine *un simple procédé mnémotechnique*. Un mot fortement accentué, commençant par une consonne, rimait avec un autre mot, également accentué et commençant par la même consonne... [Comme on doit s'y attendre], entre les syllabes allitérantes d'un même [Schème rythmique], il en est une qui domine toutes les autres – c'est la première du second [Balancement, puisque c'est celle-là qu'il s'agit de déclencher automatiquement en forçant les muscles laryngo-buccaux à articuler préalablement et avec une brutale intensité son élément consonantique initial. C'est pourquoi] elle est le plus souvent seule dans le second. [Balancement], tandis que le premier contient généralement deux syllabes allitérantes et, plus rarement, une seule » (HUCHON : 297).

Her furlaet in lante  
luttla sitten

(Hildebrandslied, V. 19).

« Telle est *l'allitération normale*, mais elle subit souvent des modifications.

1° Il arrive que dans le premier [Balancement], comme dans le second un seul mot allitère.

2° D'autres fois le second [Balancement], comme le premier, renferme deux mots allitérants.

« Dans le premier [Balancement], l'allitération peut se faire sur toute [consonne intensifiée] ; dans le second, [comme il est juste, elle se fait rarement sur la dernière consonne intensifiée].

« Les deux [Balancements] sont intimement réunis quant au sens que le [Binaire] termine ; [pourtant], le contraire existe. dans la [récitation] allitérante du bas-allemand : là, les [Balancements], réunis par l'allitération, doivent être nettement séparés par le sens » (DE LA GRASSERIE : A, 52). « Tandis que l'allitération réunit les deux [Balancements du même [Binaire], le sens en rattache d'ordinaire le second [Balancement] au premier du [Binaire] suivant. Ce croisement de l'allitération et du sens engène [automatiquement] les phrases l'une dans l'autre, ne permet pas au sens [ni à la mémoire du Récitateur] de s'arrêter avant la fin de la tirade » (VERRIER : A, II, 197).

Cet « engrenage » nous rappelle un peu les procédés mnémotechniques *d'annomination familiers* aux Akkadiens, aux Palestiniens de jadis et d'aujourd'hui, etc.

Après qu'Anou eut créé le ciel,  
    que le ciel eut créé la terre,  
Que la terre eut créé les fleuves,  
    que les fleuves eurent créé les fossés,  
Que les fossés eurent créé la vase,  
    que la vase eut créé le ver, etc...

(Cf. DHORME : A, XII).

RÉCITATION.

*Récitatif 0.*

1. Au commencement créa (par sa Parole) **'Elôhim**  
les sâ**mayîm** et la **'érés** ;
2. Et la **'érés** fut un **tohû**  
et un bo**hû** et un hosék à la surface de la **tehôm** ;
1. Et le Rûah d"**Elôhim**  
tournoyait à la surface des **mayîm**.

*Récitatif 1.*

1. Et envoya sa Parole **'Elôhîm** : « Que **soit la lumière !** »  
et **fut la lumière...** etc.

(Récitation de la Création : Gen. I, 1-4. Cf. DEVIMEUX : 35).

RÉCITATION.

*Récitatif 0.*

1. Au commencement **était la Parole**  
et **la Parole était** dans (le sein d') **'Elâhâ'**
2. Et **'Elâhâ'**, (Elle) **l'était, la Parole,**  
(car) **Elle, (Elle) était** au commencement dans **'Elâhâ'**,
1. (Tandis que) **tout** (le reste) par **Elle fut fait**  
et sans **Elle ne fut fait rien.**

*Récitatif 1.*

1. Ce qui **fut fait**, en (et par) **Elle fut vie**  
et la **vie fut la lumière** des hommes ;
2. Et **la lumière** dans **l'obscurité** illumine  
et **l'obscurité** ne la **reçut** pas (Jeu de mots sur (mot hébreu))
3. Il fut (donc) un homme, envoyé de par **'Elâhâ'**  
et dont le nom fut Jean.
4. Lui, il vint pour le **Témoignage**  
afin de **témoigner** de la **lumière,**  
afin que tous crussent par lui.

*Récitatif 2.*

1. Il ne fut pas, lui, **la lumière**,  
mais afin de **témoigner** de **la lumière**, etc...

Saint JEAN (I, 1-9. Cf. BURNEY : 40-43).

Quelques-uns des exemples donnés ci-dessus nous le montrent nettement : lorsque les évolutions phonétiques amènent les explosions énergétiques sur les voyelles, c'est alors l'allitération des timbres (assonance, rime syllabique) qui exerce sur les mots d'un geste propositionnel et les gestes propositionnels eux-mêmes la force d'attraction automatique que nous avons constatée dans l'allitération consonantique. On l'a très justement signalé : « La structure articulatoire ou la forme typique des ondes sonores de chaque langue... est d'une [grande] importance, car There is nothing by which specific human languages are more characterised than by their prevailing « habits of syllabification. » Une langue a-t-elle l'accent sur les voyelles, c'est la sonorité qui domine. Une langue a-t-elle l'accent sur les consonnes, c'est l'articulation qui prévaut... Jusqu'à quel point la sonorité ou l'articulation d'une langue peuvent-elles rester stationnaires ?... Voilà quelques questions qui, quoique négligées jusqu'ici, pourront devenir importantes dans la linguistique future » (VAN GINNEKEN : 461).

Ce sera donc, cette fois, par la « sonorité vocalique » que s'agenceront les raisonnements instinctifs des proverbes de ces derniers systèmes linguistiques. Mais, au fond, ce sera toujours l'implacable tendance à la répétition automatique d'un même geste laryngo-buccal particulièrement intense qui, à moins d'une réaction volontaire catégorique, poussera le pauvre « composé humain » sans méfiance, parfois, aussi, heureux ou dépité, à jouer telle attitude mentale plutôt que telle autre.

Si je pense exprimer un auteur sans défaut,  
La raison dit Virgile et la rime Quinault.

Citons quelques proverbes français et arabes dans lesquels nous trouvons, outre l'automatisme universel du parallélisme, synonymique et antithétique, base du raisonnement humain spontané, l'attraction de certaines attitudes mentales ethniques par l'assonance fortuite des gestes laryngo-buccaux qui les incarnent sémiologiquement :

|   |  |
|---|--|
| Nul miel<br>sans fiel.  | Telle bouche,<br>telle souche.           |
| Trop gratter cuit,<br>trop parler nuit.   | Aujourd'hui en fleur,<br>emain en pleur. |
| Poignez vilain, il vous oindra,<br>oignez vilain, il vous poindra.  |  |
| El-fares bla selah',<br>kif et-t'ir bla jenah'.<br>(Un cavalier sans armes,<br>c'est un oiseau sans ailes). |  |
| H-reb men ed-deb,<br>ou t'ah' fel-jeb.<br>(Il se sauva de l'ours,<br>mais tomba dans un puits).             |  |

Ces *appels* vocaliques seront donc l'outil tout préparé pour relier mnémotechniquement les Balancements des Schèmes rythmiques en attendant que la Poésie recueille ces organes témoins millénaires, « amis de la mémoire », et les transforme en un jeu purement esthétique, raffiné et difficile, d'un certain Style écrit à *la manière de* l'ancien Style oral utilitaire.

Nous ne pouvons énumérer ici les innombrables variétés ethniques de cette liaison des Balancements par l'assonance simple ou par la rime syllabique. On connaît les procédés de raccord de nos Ternaires populaires qui font songer aux procédés des Récitations celtiques. Pour tranquilliser nos « gestes oculaires » français, habitués à trouver, sur les pages d'un livre, certains sectionnements et artifices de notre typographie française, rappelons que telle ou telle « division typographique des poèmes en vers, [avec plus ou moins de majuscules, est] une division *souvent arbitraire* et peu conforme à l'histoire [et au mode de récitation du Schème rythmique] employé » (VERRIER : A, I, 237).

Heureusement, la reproduction phonographique des Récitations vivantes supprimera du coup cet insoluble petit problème d'alignement conventionnel de la durée dans l'espace. C'est, en effet, la récitation vivante, donc variable de milieu ethnique à milieu ethnique, de siècle en siècle, de Récitateur à Récitateur, d'attitude mentale à attitude mentale, qui fait se balancer les Balancements des Schèmes rythmiques oraux et supprimer, ajouter, exploser, durer, « timbrer », élever tels ou tels éléments syllabiques de chaque Balancement. La « mise par écrit » n'est toujours qu'un aide-mémoire plus ou moins grossier et inexact de gestes laryngo-buccaux, vivants et complexes, préalablement connus dans un certain milieu social. Il suffit à un Français d'aller essayer une conversation anglaise à Londres ou chinoise à Pékin après avoir

pâli, même pendant de longues années, exclusivement sur des méthodes écrites d'anglais et de chinois. Il sera pleinement convaincu de ce que nous disons et trouvera tout à fait conforme aux lois psycho-physiologiques qu'il y ait, par exemple, autant de systèmes de « versification » hébraïque et chirurgicale qu'il y a de métriciens français, allemands, anglais, etc., à s'en occuper. *Quidquid recitatur, ad modum recitantis recitatur*. Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que tous ces métriciens aient même connu le rythme de leur propre langue. Il est, en effet, plus facile de faire partager ses théories aux morts qu'aux vivants. Et quand en plus, le rythme naturel d'une langue est brutalement déformé, souvent à grand renfort de battements de mains, de tambourin et de cymbales, par l'air de musique, monotone et martelant, du Récitateur ethnique lui-même, on peut juger du degré d'adaptation de nos petites théories rythmiques, livresques et bien sages, qui dessinent très régulièrement « des barres et des ronds » au-dessus de lignes imprimées.

Humblement conscients de ce qu'il y a d'artificiel dans nos alignements graphiques, nous pouvons donc « mettre par écrit » ce Ternaire oral soit sur une seule ligne, comme l'a mis M. VERRIER (A, II, 155) et comme nous aurions préféré imprimer toutes ces vivantes unités de récitation que sont les Schèmes rythmiques binaires et ternaires :

Par un tens **bel** d'un mai nouvel l'autre jour chevauch**oie**...

soit sur plusieurs lignes, suivant notre convention typographique due au format de nos pages :

Par un tens **bel**  
 d'un mai nouvel  
 l'autre jour chevauch**oie**...

De même pour ces Schèmes rythmiques gallois, typographiés de trois façons différentes par M. J. LOTH (69) :

Un adal y nydô**lig**,  
 obr didd**ig**  
 i brydydd**ion** ;  
 Ag a bryn ddêg o baei **raid**,  
 llong**aid**  
 fal y gollyng**on**.



Comme on le voit, les deux premiers Balancements d'un Ternaire peuvent s'appeler l'un l'autre, tandis que le troisième Balancement appelle le troisième Balancement du Ternaire suivant.

B B– **B** – B B – **B**-B B – **B**...

Disons tout de suite que nous allons naturellement retrouver ce procédé mnémotechnique obvie, mais à plus large échelle, dans les « paragraphes oraux » de certaines Récitations : le Récitatif 1 *appelle* le Récitatif 2, tandis que le Récitatif suivant est relativement indépendant de ce « système jumelé » : d'où le nom de Récitatif 0 que nous lui avons donné. En revanche, il peut appeler les autres Récitatifs 0 :

RR– **R** – RR – **R** – R R... ou encore : **R** – R R – **R** – R R...

Si, « pour aider la *mémoire* de l'élève [juif], on lui apprenait d'abord les versets [de la Bible] qui commençaient et finissaient par les lettres mêmes de son nom » (OLLIVIER : 351), on appliquait là un procédé mnémotechnique dont les Récitations akkadiennes nous montrent l'antiquité :

**al**-si-ka Nabû  
mu-gur-an-ni al-la-**al**.  
(**Né**bo, je te prie,  
que je sois pardon**né**).  
(Cf. STRONG : 138-139).

Le déclenchement de l'un par l'autre, *l'appel* réciproque des deux ou trois Balancements préalablement mémorisés ensemble dans un même Schème rythmique est tellement automatique que bien souvent le Compositeur oral se contente de laisser jouer cet automatisme. Il ne relie entre eux que les Schèmes rythmiques par une rime initiale ou finale, soit commune à toute la Récitation, soit variable – parfois dans l'ordre alphabétique – de Récitatif en Récitatif. L'ordre familier soit des syllabes du « syllabaire » ou des lettres de l'alphabet, soit des lettres constitutives d'un mot ou d'une proposition (*acrostiche*) est également utilisé par certains Compositeurs oraux pour relier entre eux les Schèmes rythmiques ou la série des Balancements d'une Récitation. On connaît les belles Prières sémitiques « enchaînées » par ces procédés, infiniment variables, d'ailleurs.

Certains systèmes linguistiques, par exemple, l'arabe, le turc, etc., sont même, comme nous l'avons déjà vu, constitués de telle sorte que, la plupart du temps, tous les timbres des voyelles fermées ou ouvertes d'une proposition riment un à un avec les timbres vocaliques d'une autre proposition grammaticalement parallèle. De là, l'apparition spontanée de cette caractéristique vocalique dans les Balancements instinctivement parallèles des proverbes ; puis, l'utilisation volontaire de certaines de

ces séries vocaliques, souvent au détriment du parallélisme des mots, cause initiale de ces séries. Les deux Balancements d'un Binaire, constitués de mots parallèles « omni-  
assonants », donnent ainsi naissance à un autre genre de Schème rythmique qui vient fortuitement se superposer au premier : l'attention ne se porte plus sur l'alternance des mots et de leurs sens, mais sur celle des séries parallèles de timbres complètement identiques ou seulement analogues par leur acuité et leur gravité.

Les Schèmes rythmiques arabes nous ramènent donc, par l'intermédiaire de l'allitération de timbre, aux Schèmes rythmiques grecs anciens dont ils nous donnent bien souvent, *mutatis mutandis*, de saisissantes auditions.

Un système linguistique quelconque contient ainsi en puissance, quoique à des degrés divers, toutes les caractéristiques (intensité, durée, timbre, hauteur) qui, automatiquement, s'accusent plus ou moins dans les Schèmes rythmiques des autres systèmes linguistiques.

C'est même grâce à cela que, partant de notre propre langue, mais *objectivement* guidés par les traces authentiques des appareils enregistreurs, nous pourrions arriver à nous entraîner peu à peu et à faire naître dans notre organisme une « co-sensation » de la danse de tous les Schèmes rythmiques ethniques. Il suffirait d'exagérer volontairement telle ou telle caractéristique déjà sentie, bien que faiblement peut-être, dans *certain*s de nos Schèmes rythmiques factices, dans *certain*s de nos vers habilement choisis. On irait ainsi du connu à l'inconnu par le « moins inconnu ». M. VERRIER l'a déjà finement noté : « Les premiers vers anglais qui m'aient réellement donné l'impression de vers, *The Destruction of Sennacherib*, de Byron, rappellent par le rythme [anapestique d'intensité et de durée] une forme fréquente de notre alexandrin :

The Assyrian came **down** like the w**olf** on the f**old**.  
[L'Assyrien descend**ait** comme un l**oup** sur l'encl**os**].

Au contraire, les alexandrins anglais ne me disaient rien. Ce double phénomène,... je l'ai retrouvé chez plusieurs de mes élèves... » (VERRIER : A, II, 141).

Les vers de notre incomparable La Fontaine dont nos organismes, à nous autres Français, sentent profondément la subtile danse rythmique, si variée, si peu « métrique », mais si peu étudiée scientifiquement encore, hélas ! nous sont un moyen sans pareil pour nous faciliter cet assouplissement sympathique et, cette vivante insertion dans les libres Schèmes rythmiques de milieux ethniques nombreux. Sans doute, il faudra laisser de côté nos alignements graphiques et nos canons poétiques conventionnels et ne plus confondre le rythme avec cet antique procédé de mnémotechnie qu'est la rime. Mais seuls, les appareils enregistreurs témoigneront de l'analogie, sinon de l'identité absolue, des gestes laryngo-buccaux exécutés par les Récitateurs ethniques. Peut-être pourra-t-on, au cours de notre siècle, grâce à ce moyen scientifique mieux connu et généralisé, comparer objectivement et classer selon leurs

caractéristiques réelles, vivantes et complexes, les innombrables Schèmes rythmiques de toute longueur que les peuples de Style oral, encore spontanés, continuent de réciter, d'un bout du monde à l'autre, avant d'être, eux aussi, *dissociés* par la diffusion de nos Imprimés.

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XVII -

---

# Les procédés mnémotechniques à l'intérieur du Récitatif

[Retour à la table des matières](#)

Les Récitateurs de Style oral n'ont point attendu nos récentes observations de laboratoire pour se rendre compte et user de l'adjuvant mnémonique du Rythme.

Il en a été de même pour l'avantage que présente la « mémorisation en bloc » d'un certain nombre de Schèmes rythmiques étroitement unis par le sens. « Des expériences précises ont montré, en effet, qu'on retient mieux et plus vite une pièce de vers, en la répétant chaque fois d'affilée, sans briser les associations naturelles des mots et des phrases, qu'en reprenant les vers un à un, ou par groupes [fragmentaires trop petits], ce qui rompt les associations et le mouvement. De même que la « réintégration » porte sur des touts à rappeler, l'« intégration » doit porter sur des touts à retenir » (BAUDIN : 255).

La première chose qui vient à l'esprit pour faciliter la mémorisation de ces « touts », plus ou moins longs, c'est évidemment de leur donner un nombre préalablement connu de Schèmes rythmiques. Le Compositeur oral, aussi bien que le Répétiteur, doit donc être tout naturellement un « Compteur » de Schèmes rythmiques. SMYTH l'a très bien compris : « Comme l'usage de l'écriture [tel que nous l'avons parmi nous] semble avoir été assez peu connu chez les Grecs du temps d'Homère, il m'a paru tout naturel de me demander si l'on ne pourrait pas trouver, dans [les Récitations] homériques, quelque procédé artificiel qui aidât à leur conservation dans la mémoire des hommes. Le plus simple de ces adjuvants mnémo-

techniques est celui du nombre [des Schèmes rythmiques]. Je commençai donc à étudier la longueur numérique de chacun des groupes distincts d'événements qui forment la structure de *Illiade*. Car si c'était un procédé connu que chacun de ces groupes fût exactement englobé dans un nombre défini de [Schèmes rythmiques], les divers Récitateurs à la mémoire desquels il avait été confié pouvaient alors contrôler de temps en temps la fidélité de leur science. S'ils la trouvaient en défaut, ils pouvaient aisément réparer ce déficit en se faisant réciter les uns les autres, [ou, suivant la jolie et intraduisible métaphore hébraïque, en se rebâtissant, en s'édifiant, en se reconstruisant, en s'instruisant les uns les autres]. Au cours de mes investigations, je ne pouvais m'empêcher d'être frappé du fait suivant : les incidents qui surviennent entre deux moments importants de l'action sont souvent compris dans le nombre exact de 300 [Schèmes rythmiques] ou dans un nombre ne le dépassant pas de beaucoup. En examinant plus attentivement ces derniers groupes surnuméraires à la lumière des doutes que les érudits avaient été amenés à jeter sur certains [Schèmes rythmiques], je trouvai qu'ils pouvaient être réduits au nombre rond de 300 avec une netteté et une facilité surprenantes » (SMYTH : 1-2).

Cette surprise, D. H. MUELLER, le P. ZENNER, le P. CONDAMIN et son disciple, le P. MARIÈS, l'ont éprouvée en face des « Compteurs » sémitiques de l'Assyro-Babylonie, de la Judée, de l'Arabie. Or, cette surprise surprend, oserions-nous dire en parlant à *la manière des* « annominations » automatiques familières au Style oral : car, depuis bientôt deux mille ans, saint Matthieu, le bon « Compteur » n'a cessé de faire réciter, *de generatione in generationem*, le (mot hébreu) ou « Décompte » des générations du Sauveur Messie sous la forme de trois « conglomerats » au septuple Binaire que la malicieuse bonhomie du P. Dhorme peut jeter victorieusement contre la Théorie chorale des Strophes poétiques. Mais le coup, habilement décoché, ne saurait déchirer qu'une étiquette provisoire : l'imposant édifice des faits, lentement, religieusement mis à jour, pierre après pierre, par le P. Condamin, sans que l'archéologue lui-même en ait encore soupçonné complètement la destination, n'en apparaît que plus solide et plus vaste. Car une perspective inattendue semble se profiler, presque à l'infini, entre ses colonnes symétriques, lorsque saint Matthieu, le bon « Compteur », y vient compter en frappant le sol du talon de sa sandale à la façon hébraïque, pour aider sa mémoire et celle de ses auditeurs à mémoriser les Générations qui se récapitulent dans le Messie :

*Récitatif.*

Donc, pour toutes les Générations ;  
 depuis « Abraham » jusqu'à « David » :  
 quatorze Générations = 7 X 2.

Et depuis « David » jusqu'à « la déportation à Babylone » :  
**quatorze Générations = 7 X 2.**

Et depuis la « déportation à Babylone » jusqu'au « Messie »  
 quatorze Générations = 7 X 2.

Remarquons seulement ici combien est curieux ce « compte » des Schèmes rythmiques récités et l'emploi du mot (hébreu) pour désigner, chez les Hébreux, cet instrument de vérification de la mémoire, ce « compteur » qu'est le livre, le rouleau : « Le mot (hébreu), *séfér*, employé 182 fois dans l'Ancien Testament, signifierait, selon l'étymologie reçue, « ce qui est poli, frotté », c'est-à-dire « surface aplanie en vue de recevoir un écrit ». Cette dérivation est très incertaine. Le verbe (hébreu) *sâfar*, aux modes personnels, veut dire simplement « compter » et le participe (hébreu), *sôfér* (48 fois), ou bien n'est qu'un dénomiatif de (hébreu...) ou bien se rattache lui aussi à la signification ordinaire de « compter ». D'ailleurs l'étymologie importe peu » (PRAT dans VIGOUROUX : A, IV, 301). Nous constatons, au contraire, qu'elle importe beaucoup à notre compréhension plus profonde du Style oral mnémotechnique hébraïque et araméen et qu'elle nous ramène, par une voie bien attendue, certes, aux suggestifs « Décomptes » du P. Condamin et du P. Mariès.

Comme nous l'avons déjà entrevu dans les exemples du chapitre précédent, les Compositeurs oraux font déclencher l'un par l'autre les Schèmes rythmiques d'un Récitatif d'après des procédés mnémotechniques identiques ou analogues aux *appels* des Balancements d'un même Schème rythmique. Il y a, d'ailleurs, une interdépendance fréquente des *appels* de Balancement à Balancement et de Balancement à Schème rythmique, ce qui favorise singulièrement la cohésion du Récitatif en un « bloc » d'automatismes moteurs.

Ainsi, chez les Compositeurs afghans, « en désignant par la même lettre les [Balancements] qui riment ensemble, on peut dire que le type général du [Récitatif] est :

Aa-a**M** bb-b**M** cc-c**M** dd-d**M**.

« C'est [l'enchaînement mnémotechnique] plus connu dans la [Composition rythmique] musulmane de la Perse et de l'Inde sous le nom de *musammât* (mot perse)

(rattaché). Généralement, la pièce commence comme un *ghazal*, c'est-à-dire par un [Schème rythmique] à deux [Balancements] rimant ensemble, [cette rime s'annonçant dès le début comme l'*attache* des Récitatifs dans la Récitation, de même que nous avons vu, page 90, saint Paul donner, dans un Récitatif 0, les mots de raccord repris à travers les Récitatifs suivants] ; viennent ensuite [les Récitatifs proprement dits qui comprennent les deux Balancements d'un premier Binaire, plus le Balancement initial du second Binaire, ces] trois [Balancements] rimant ensemble, puis [le second Balancement du second Binaire] rimant avec les [deux Balancements monorimes] de début qui sont répétés en refrain. Exemple :

[Attache].

.....(sardâra)  
 .....(khumâra).

[Récitatif] 1.

1. ....ta zîr dai  
       .....zandzîr dai.  
 2. ....vazîr dai.  
       .....bî shumâra.  
 3. ....(sardâra).  
       .....(khumâra).

[Récitatif] 2.

1. ....yârânû  
       .....sardârânû.  
 2. ....nôkarânû.  
       .....dîlbâra.  
 3. ....(sardâra)  
       .....(khumâra). »

(DARMESTETER : CXCVC-CXCVI.)

Parfois, comme nous l'avons déjà rencontré, page 199, dans le Récitatif 0 de la Récitation biblique de la Création, un même mot ou un même son peut apparaître au début d'un Récitatif et reparaître, à la fin de ce Récitatif, pour le détacher nettement comme dans un *Cadre qui* peut lui-même être rattaché mnémotechniquement à un autre cadre. Tous ceux qui ont appris par cœur la *Divina Commedia* savent de quel secours sont, pour la mémoire, ces cadres vocaliques qui offrent au Récitateur l'amorce du cadre suivant, un peu analogues en cela aux fameuses lois *d'emboîtement* que le P. ALLO a retrouvées, comme on devait bien s'y attendre, dans la traduction-décalque des Récitatifs de la *Révélation*, araméenne de saint Jean, dans L'A(grec). Les divins Récitatifs du « Pater » sont ainsi délicatement encadrés et *appelés* par des

répétitions verbales absolument impossibles à éviter dans une retraduction-décalque en araméen. Pour les deux premiers Récitatifs, nous mettrons, ici, un Schème rythmique par ligne.

*Récitatif 1.*

1. Vous priez en disant : Notre Père des **cieux** !
2. Sanctifié soit ton Nom, que ton Royaume **vienne** !
3. Que ton Vouloir soit fait sur terre comme aux **cieux** !

*Récitatif 2.*

1. Donne-nous aujourd'hui notre Pain à **venir** !
2. **Remets**-nous nos dettes comme nous les **remettons** à nos débiteurs !
3. Ne nous fais pas **venir** en épreuve, mais délivre-nous du mal !

*Récitatif 0.*

1. Car si vous **remettez** aux hommes leurs manquements,  
votre Père des cieus vous **remettra** .....
1. Mais si vous ne **remettez** pas aux hommes leurs manquements.  
votre Père .....ne .....**remettra** pas vos manquements.  
JÉSUS Notre-Seigneur (récité par saint Matthieu, VI, 9-16).



Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

## - XVIII -

---

# Les procédés mnémotechniques à l'intérieur d'une Récitation.

[Retour à la table des matières](#)

La *Récitation* (c'est l'unité supérieure [du Style oral rythmique et mnémotechnique], mais il faut qu'elle soit unité [*mnémotechnique*] pour que nous nous en occupions ici ; en effet, la [Récitation] peut n'être unité qu'au point de vue [logique], et, au point de vue [mnémotechnique], rester amorphe, sans parties différenciées, n'être qu'un simple agrégat de [Schèmes rythmiques], de nombre et de forme indéterminés. C'est ce qui arrive quand elle ne se divise pas en [Récitatifs], quand, entre le [Schème rythmique] et la [Récitation], il n'y a pas d'unité [mnémotechnique] intermédiaire. Peu importe d'ailleurs que les [Schèmes rythmiques] qui la composent soient uniformes ou libres, cette distinction regarde le [Schème rythmique] lui-même et non le [Récitatif] : la [Récitation] n'en reste pas moins amorphe » (DE LA GRASSERIE : C, 118-119).

La *Récitation* peut se constituer « de deux manières : par équation, lorsqu'elle se compose de [Récitatifs] en nombre indéfini, tous semblables les uns aux autres, par proportion lorsqu'elle se compose [par exemple] de [Récitatif 1, de Récitatif 2 et de Récitatif 0], c'est-à-dire de [Récitatifs] différenciés les uns des autres » (C, 22-23).

« Mais a-t-on affaire à une [Récitation] véritable au point de vue [mnémotechnique], lorsque l'agrégat des [Schèmes rythmiques] se divise [ainsi] en [Récitatifs], mais que ces [Récitatifs] se suivent en nombre indéterminé [et sans lien entre eux] ?

Non, dans ce cas, la [Récitation] est encore amorphe, ce sont les [Récitatifs] seuls qui sont constitués.

« Pour constituer une [Récitation mnémotechnique] véritable, il faut qu'elle se compose d'un nombre préfix de [Récitatifs], dont l'un sera différencié régulièrement des autres de manière à former des parties concourant à un tout [préalablement connu], ou d'un nombre de [Récitatifs] indéterminé, mais chacun se reliant à l'autre par un lien [mnémotechnique], un refrain, par exemple, [fait d'un ou plusieurs Schèmes rythmiques ou même simplement d'un mot ou d'un son]... Mais la simple juxtaposition de [Récitatifs], même parfaits en eux-mêmes, ne peut constituer la [Récitation] au point de vue [mnémotechnique] » (C, 119).

Un procédé mnémotechnique, universellement, parce que instinctivement, employé par tous les Instructeurs des milieux de Style oral, n'est que le développement de l'automatisme moteur qui, nous l'avons vu, a donné le parallélisme de Balancement à Balancement, parfois de Schème rythmique à Schème rythmique. Il consiste à laisser tout simplement le Récitatif 2 se jouer dans les mécanismes moteurs qui viennent d'être montés dans l'organisme par le Récitatif 1, en se contentant de rendre la pensée sous forme négative ou synonymique, soit à l'aide de négations, soit à l'aide de termes antithétiques ou synonymiques clichés.

Nous n'avons que l'embaras du choix pour donner des exemples longs et courts, empruntés aux milieux de Style oral les plus divers.

RÉCITATION.  
(Extrait.)

*Récitatif 1.*

1. Que fasse défaut *aux gens* la plante épineuse  
que dans leur ventre manquent les légumes !
2. Qu'en haut Adad épargne sa pluie,  
qu'elle soit obstruée, en bas, la crue,  
qu'elle ne monte plus dans la source !
3. Que le champ diminue ses profusions,  
qu'il retienne le sein de Nisaba !
4. Que, durant les nuits, les campagnes blanchissent,  
que la plaine étendue enfante du sol !
5. Qu'il pénètre en son sein :  
que la plante ne sorte pas,  
qu'elle ne germe pas!
6. Que s'appesantisse sur *les gens* la calamité :  
que le sein soit noué,  
qu'il ne mène plus d'enfant à terme !

*Récitatif 2.*

1. Elle fait défaut *aux gens*, la plante épineuse,  
dans leur ventre manquent les légumes.
2. En haut Adad épargna sa pluie,  
elle fut obstruée, en bas, la crue,  
elle ne monta plus dans la source
3. Le champ diminua ses profusions,  
il retint le sein de Nisaba.
4. Durant les nuits, les campagnes blanchirent,  
la plaine étendue enfanta du sel.
5. Il pénétra dans son sein :  
la plante ne sortit plus,  
elle ne germa plus.
6. Elle s'appesantit *sur les gens*, la calamité :  
le sein était noué,  
il ne mena plus d'enfant à terme.

(Récitation d'Éa et d'Atarhasis. Cf. DHORME : A, 136-137.)

« Elischa ben Aboujah récitait (mot hébreu. Cf. PODECHARD : 31) :

*Récitatif 1.*

1. Quiconque apprend étant enfant,  
à quoi sera-t-il comparable ?
2. À de l'encre écrivant  
sur du vélin nouveau.

*Récitatif 2.*

1. Quiconque apprend étant vieillard,  
à quoi sera-t-il comparable ?
2. À de l'encre écrivant  
sur du vélin gratté.

« Rabbi José bar Juda récitait :

*Récitatif 1.*

1. Quiconque apprend près des Jeunes [maîtres],  
à quoi sera-t-il comparable ?
2. À un homme qui mange les raisins verts  
et boit le vin dès le pressoir.

*Récitatif 2.*

1. **Quiconque apprend près des Vieillards,  
à quoi sera-t-il comparable ?**
2. **À un homme qui mange les raisins mûrs  
et boit le vin quand il est vieux.**

« Rabbi Méir récitait :

*Récitatif 0.*

1. Ne regarde pas au **vase**,  
mais à ce qui est **dedans**.

*Récitatif 1.*

1. Il est **des vases nouveaux**,  
qui sont remplis **de** [vin] **vieux**.

*Récitatif 2.*

1. Et **des vieux** qui n'ont pas même  
**de** [vin] **nouveau** au **dedans**. (Pirkè Aboth, IV.)

RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

1. **Quiconque s'instruit plus qu'il ne fait,  
à quoi sera-t-il comparable ?**
2. **À un arbre dont les branches sont nombreuses  
et dont les racines sont rares.**
3. **Or le vent est venu  
et il l'a arraché et renversé à terre.**

*Récitatif 2.*

1. **Quiconque fait plus qu'il ne s'instruit,  
à quoi sera-t-il comparable?**
2. **À un arbre dont les branches sont rares  
et dont les racines sont nombreuses.**
3. **Or quand tous les vents du monde sont venus  
et se sont déchaînés contre lui,  
ils ne l'ont pas ébranlé de sa place.**

Rabbi ÉLÉAZAR ben Azaria. (Pirké Aboth, III.)

RÉCITATION.

(Extrait.)

*Récitatif 1.*

1. **Quiconque entend ces Discours et les fait  
est semblable à un homme sage  
qui a bâti sa maison sur la pierre.**
2. **Or la pluie est tombée,  
les torrents sont venus,**
3. **Et les vents ont soufflé  
et se sont déchaînés contre cette maison ;**
4. **Et elle ne s'est pas renversée,  
car elle était fondée sur la pierre.**

*Récitatif 2.*

1. **Quiconque entend ces Discours et ne les fait pas  
est semblable à un homme fou,  
qui a bâti sa maison sur le sable.**
2. **Or la pluie est tombée,  
les torrents sont venus,**
3. **Et les vents ont soufflé,  
et se sont déchaînés contre cette maison,**
4. **Et elle s'est renversée,  
et l'écroulement fut vaste.**

JÉSUS Notre-Seigneur (récité par S. Matthieu : VII, 24-27).

RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

1. Malheur à toi, Corozäin ;  
malheur à toi, Bethsaïda !
2. **Car si, dans Tyr et dans Sidon,**  
**s'étaient accomplies les puissances**  
**qui se sont accomplies en vous,**
3. Jadis, dans le sac et la cendre,  
.....on eut fait pénitence.
4. **C'est pourquoi je vous dis, à vous,**  
**que pour Tyr et que pour Sidon,**
5. **On montrera plus de pardon,**  
**au jour du jugement, qu'à vous.**

*Récitatif 2.*

1. Et toi, Capharnaüm, qui montes jusqu'aux cieux,  
jusqu'au Cheol tu descendras !
  2. **Car si, dans Sodome .....**  
**s'étaient accomplies les puissances**  
**qui se sont accomplies en toi,**
  3. Peut-être eut-elle subsisté  
jusque pendant les jours présents.
  4. **C'est pourquoi je vous dis, à vous,**  
**que pour le pays de Sodome,**
  5. **On montrera plus de pardon,**  
**au jour du jugement, qu'à toi.**
- JÉSUS Notre-Seigneur (récité par S. Matth., XI, 21-24).

RÉCITATION.

*Récitatif 1.*

1. **Quel** homme parmi vous, **possédant cent** brebis  
et **perdant une** d'elles,
2. N'abandonne au désert les quatre-vingt-dix-neuf  
et n'aïlle à la perdue **jusqu'à ce qu'il la trouve ?**
3. **La trouvant**, il la met, joyeux, sur ses épaules,  
et, de retour chez lui, **convoque amis, voisins,**
4. **Leur disant** : « Avec moi **réjouissez-vous donc**  
**car je l'ai trouvée, ma brebis perdue !** »
5. **Je vous le dis** : ainsi sera **grand'liesse** au ciel  
**pour un pécheur qui fera pénitence,**
6. **Bien plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes,**  
**eux qui n'ont point besoin de pénitence**

*Récitatif 2.*

1. **Quelle** femme aussi, **possédant cent** drachmes  
et **perdant une** drachme,
2. N'allume point sa lampe, ne balaie sa maison  
et ne cherche avec soin **jusqu'à ce qu'elle la trouve ?**
3. **La trouvant**, elle .....
- .....**convoque amies, voisines,**
4. **Leur disant** : « Avec moi **réjouissez-vous donc** :  
**car je l'ai trouvée, ma drachme perdue !** »
5. **Je vous le dis** : ainsi sera **grand'liesse** en face des anges de Dieu  
**pour un pécheur qui fera pénitence,**
6. ....
- .....

JÉSUS Notre-Seigneur (récité par S. Luc, XV, 4-10).

RÉCITATION.

(Extrait.)

*Récitatif 1.*

1. **Alors le Roi dira à ceux qui sont à droite :**  
« Venez, les bénis de mon Père !
2. **Héritez du royaume qui vous fut préparé**  
depuis l'origine du monde.
3. **Car j'ai eu faim et vous m'avez nourri,**  
**j'ai eu soif, et vous m'avez désaltéré ;**
4. **J'étais étranger, et vous m'avez recueilli,**  
**j'étais nu, et vous m'avez vêtu ;**
5. **J'étais malade et vous m'avez visité,**  
**j'étais en prison, et vous êtes venus à moi. »**
6. **Alors lui répondront les justes, en disant :**  
« Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous nourri, ou  
avoir soif, et t'avons-nous désaltéré ;
7. **Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli,**  
**ou nu, et t'avons-nous vêtu,**
8. **Quand t'avons-nous vu malade.....**  
**ou en prison, et sommes-nous venus à toi ? »**
9. **...leur répondra le Roi, en disant :**  
« En vérité, je vous le dis :
10. **Chaque fois que vous l'avez fait**  
**à l'un de ces plus petits de mes frères,**  
**c'est à, moi que vous l'avez fait. »**



*Récitatif 2.*

1. **Alors... il... dira à ceux qui sont à gauche :**  
« Éloignez-vous de moi, maudits,
2. Dans le feu éternel, lui **qui fut préparé**  
et pour Satan et pour ses anges !
3. **Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas nourri,**  
**j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas désaltéré ;**
4. **J'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli,**  
**j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu ;**
5. **J'étais malade, et (\*) vous ne m'avez pas visité,**  
**(j'étais en prison et) ..... »**
6. **Alors lui répondront ces derniers, en disant :**  
« **Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim,...**  
**ou avoir soif, .....**
7. ...., **étranger,.....**  
**ou nu,.....**
8. .... **malade**  
**ou en prison, et ne sommes-nous pas allés te servir ? »**
9. **Alors leur répondra celui-ci, en disant :**  
« **En vérité, je vous le dis :**
10. **Chaque fois que vous ne l'avez pas fait**  
**à l'un de ces plus petits .....**  
**c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. »**

JÉSUS Notre-Seigneur (récité par S. Matth., XXV, 34-45).

Comme on le voit dans les exemples précédents, l'identité du Récitatif 2 avec le Récitatif 1 peut être plus ou moins grande. Elle peut même se réduire à quelques mots (identiques, synonymes, antithétiques) ou à quelques sons, parfois à un seul mot ou à un seul son, *préalablement connus du Récitateur qui*, grâce à la loi de réintégration, peut ainsi faire déclencher le Récitatif 2 tout entier, sous-tendu dans son organisme comme un « système global » de réflexes. Un seul des éléments du Récitatif, et surtout un élément caractéristique, étant détendu, le système tout entier se déclenche et d'autant mieux qu'il est plus réflexe, mieux « su par cœur », moins conduit par l'attention volontaire perturbatrice des automatismes.

C'est qu'en effet, le langage purement réflexe « ne consiste pas toujours en une réponse brève... ; il peut consister en émission de paroles beaucoup plus abondantes. Louis, dans ses éloges académiques, rapporte le fait suivant relatif au chirurgien Malaval : « Il mourut le 16 juillet 1758, âgé de cinquante-neuf ans, par « la défaillance insensible que l'âge apporte, sans pouvoir être troublé ni agité des « réflexions que la connaissance d'une destruction prochaine fait naître même dans « les âmes les mieux préparées et qui jouissent de toute leur raison. Ce qui paraîtra, « surprenant

dans l'état où était M. Malaval pendant les dernières années de sa vie, « c'est qu'à l'occasion d'un mot qui frappait son oreille dans une conversation à « laquelle il ne pouvait plus prendre part, il récitait avec chaleur un assez grand « nombre de vers ou des pages entières d'ouvrages en prose qui lui étaient familiers « et où se « trouvait le mot qui lui servait pour ainsi dire de réclame. Je rapporte ce fait, dont « j'ai été plusieurs fois le témoin, comme un phénomène singulier du mécanisme « de la mémoire. » Le fait de réciter avec chaleur semble indiquer que la conscience était réveillée dans une certaine mesure.

« Mais j'ai observé un fait plus probant à ce point de vue. Il s'agissait d'un homme de soixante-cinq ans, hémiplegique depuis six ans, dément et gâteux, qui avait été admis dans mon service sous prétexte d'épilepsie, dont il n'a jamais eu d'ailleurs, à ma connaissance, aucune manifestation. Cet homme ne faisait guère entendre que des monosyllabes émis le plus souvent lorsqu'il s'agissait d'alimentation ou de soins de propreté ; en dehors de ces circonstances, il ne proférait jamais une parole. Je venais un jour de donner des renseignements à une personne qui s'intéressait à son voisin de lit. Cette personne prit congé en disant à haute voix : « Monsieur, je vous salue. » Nous ne fûmes pas peu surpris en entendant notre dément reprendre : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, etc. », jusqu'à la fin ; puis, après un court repos, dire : « Maman, maman. » Des larmes s'écoulèrent alors de ses yeux. On essaya plusieurs fois par la suite de répéter l'expérience, mais jamais elle ne réussit et le malade succomba plusieurs mois après sans avoir jamais donné un nouvel indice d'intelligence et sans avoir prononcé d'autres paroles que ses monosyllabes ordinaires » FÉRÉ : C, 42).

C'est cette loi si profonde qui, dans tous les milieux ethniques, fat instinctivement utilisée par tous les Compositeurs oraux, pour leur usage et pour celui de leurs Répétiteurs. Et la connaissance préalable d'*un seul mot* d'un Récitatif est si puissante pour faire revivre le bloc tout entier que, parfois, les Compositeurs oraux semblent vraiment insoucians de la place où ils insèrent cet élément de revivification.

C'est ainsi qu'on peut trouver ces mots ou ces sons mnémotechniques, inducteurs des Récitatifs, comme nous les avons trouvés pour la revivification des Schèmes rythmiques :

- 1° À la fin de chaque Récitatif ;
- 2° Au début du Récitatif 1 et à la fin du Récitatif 2 ;
- 3° À la fin du Récitatif 1 et au début du Récitatif 2 ;
- 4° Au centre du Récitatif 1, au début et à la fin du Récitatif 2 *ou vice versa* ;
- 5° Aux endroits indiqués ci-dessus et simultanément ;
- 6° À des places quelconques.

Le parallélisme entre Récitatifs peut porter non seulement sur deux Récitatifs, mais encore sur trois, quatre, etc., et fournir ainsi le bâti de tous les Récitatifs d'une

Récitation. Souvent les Récitatifs s'ordonnent, dans la Récitation, selon l'ordre traditionnel de certains Parallélismes-clichés qu'ils développent : (*œil-oreille-odorat-goût*, etc. C'est un procédé didactique tellement instinctif qu'on le rencontre universellement chez le Bouddha, les Rabbis d'Israël, en Chine, etc. Ici encore, n'allons pas infliger à ce mode d'enseignement les catégories de *notre rhétorique* : ne parlons pas de « raideur » et de « monotonie ». « Il se peut que pour la forme, le ton, le mouvement, les instructions [orales et *faites pour être récitées*] que nous trouvons mises par écrit, par exemple] dans les textes sacrés [du Bouddha,] s'écartent singulièrement de l'idée que nous sommes portés à nous faire d'une parole vivante et parlée ; mais à des formations différentes, il faut savoir appliquer des formules différentes » (OLDENBERG : 187).

Écoutons « le Sublime » réciter à ses disciples les Récitatifs où « s'accumulent ces répétitions interminables que les disciples du Bouddha ne se lassaient pas d'écouter et de vénérer toujours à nouveau » (OLDENBERG : 186) :

## RÉCITATION.

### *Récitatif 0.*

Tout, ô disciples, **est en flammes**.

Et quel est ce tout, ô disciples, **qui est en flammes** ?

### *Récitatif 1.*

1. L'œil, ô disciples, **est en flammes**,  
le visible **est en flammes** ;
2. La connaissance du visible **est en flammes**,  
les relations avec le visible **sont en flammes**,
3. Le sentiment qui naît des relations avec le visible,  
que ce soit joie, que ce soit douleur,
4. Que ce ne soit ni douleur ni joie,  
ce sentiment aussi **est en flammes**.
5. Par quel feu cela est-il enflammé ?  
Par le feu du désir,  
par le feu de la haine,
6. Par le feu de l'aveuglement cela est enflammé ;
7. Par la naissance, la vieillesse,  
la mort, les peines,  
les plaintes, la douleur,
8. Par le chagrin, le désespoir  
cela est enflammé :  
telles sont mes paroles.

*Récitatif 2.*

1. L'oreille est en flammes,  
ce que l'oreille perçoit est en flammes,
2. ....  
les relations avec ce que l'oreille perçoit sont en flammes ;
3. Le sentiment qui naît des relations avec ce que l'oreille perçoit,  
que ce soit joie, que ce soit douleur,
4. Que ce ne soit ni douleur ni joie,  
ce sentiment aussi est en flammes.
5. Par quel feu cela est-il enflammé ?  
Par le feu du désir, par le feu de la haine,
6. Par le feu de l'aveuglement  
cela est enflammé ;
7. Par la naissance, la vieillesse,  
la mort, les peines,  
les plaintes, la douleur,
8. Par le chagrin, le désespoir  
cela est enflammé  
telles sont mes paroles.

*Récitatif 3.*

1. L'odorat est en flammes,  
.....etc.

GAUTAMA le Sage (Cf. OLDENBERG, 187-188).

De nombreux exemples, cités au cours de cette Étude, nous ont montré que cette série régulière de Récitatifs parallèles peut être coupée de deux en deux par ce que nous avons appelé le Récitatif 0 ou Récitatif indépendant, indépendant en ce sens seulement qu'il n'est pas immédiatement suivi de son parallèle direct ou réversif (Cf. DE LA GRASSERIE : C, 58 et 60 ; GRANET : A, 69).

Au lieu de cette identité, plus ou moins grande, des *mots*, il peut, de Récitatif à Récitatif et à des places parallèles, n'y avoir de commun que les *timbres* des voyelles finales. Il en est ainsi en javanais (Cf. RODET : 45-47).

Un accident quotidien chez les Récitateurs, c'est naturellement la transposition : transposition de Schèmes rythmiques, transposition de Récitatifs. Cette transposition se fait souvent par consécutives verbales automatiques, comme cela se produit également pour l'insertion inconsciente d'éléments parasites. Que celui d'entre nous qui, en récitant par cœur son bréviaire, n'a jamais surpris sur ses lèvres la fin d'un psaume qu'il n'avait pas commencé, mais qui s'était, à un certain moment, substitué de

lui-même au premier par identité d'éléments gestuels laryngo-buccaux, que celui-là jette la première pierre aux Récitateurs ! Nous surprenons ici, en effet, dans leur loi de combinaison, les « figures » de danse laryngo-buccales de cette innombrable et protéenne chorégraphie motrice, plus ou moins consciente et affective, qui, conjointement avec les subtiles danses révisiscentes oculaires, auriculaires, manuelles, etc., constitue le substratum de la vie psycho-physiologique et psychologique du « composé humain ».

Rien d'étonnant que certains Récitateurs, prenant conscience de cette loi d'enchaînement automatique, si souvent perturbante, aient eu l'idée de la soumettre à leur volonté et en aient tiré un adjuvant mnémotechnique de régularisation. C'est ce qu'ont fait les Compositeurs oraux afghans, arabes, hébreux, etc.

#### RÉCITATION DE LA GUERRE DE BUNÈR.

##### *Récitatif 1.*

1. Les régiments anglais sont venus de Calcutta :  
il y avait parmi eux des Sikhs et des Blancs robustes.
2. Les Pushtûns leur ont dit : « Restez chez vous ! »  
car les Bunêrvâls tremblaient pour leur pays.
3. Les gens de Camla disent : « Nous ne pouvons nous délivrer d'eux. »  
Mais leurs ennemis étaient établis à Malka.
4. **Les Mujâhid's** donnent leur vie pour le nom du Seigneur ;  
ils enlèvent de force les Houris, ils n'ont pas peur des Païens.

##### *Récitatif 2.*

1. **Les Mujâhid's** disent : « À nous la mort des martyrs !  
Dans le martyre nous ne fuyons pas du champ de bataille. Etc. »
4. **Le Çahib** s'est établi à Ambêla,  
et des armées sans nombre sont venues le joindre.

##### *Récitatif 3.*

1. La bonté du Seigneur tombe en pluie sur **le Çahib**  
sa grandeur s'est révélée dans la guerre sainte. Etc...
4. Des jeunes gens de Bâjaur ont péri dans la guerre  
et des **armées** sont venues à lui d'aussi loin que Qâshqâr.

*Récitatif 4.*

1. De ces **armées** font partie les Faqîrs :  
comment les Yûsufzais trembleraient-ils dans cette guerre ? Etc..

HAMÎD (Cf. DARMESTETER : 29-30).

RÉCITATION.

*(Extrait.)*

*Récitatif 1.*

1. Si je parle les **langues**  
des hommes et des anges,
2. Si je n'ai pas l'Amour, je suis l'airain sonnant,  
la cymbale tintante.
3. Si j'ai la **prophétie**,  
sais tout mystère et **science** ;
4. Si j'ai toute la foi  
jusqu'à porter les monts,
5. Si je n'ai pas l'Amour,  
pour moi je ne suis rien.
6. Si je distribue tout  
de ce qui m'appartient ;
7. Si je livre mon corps  
afin d'être brûlé,
8. Si je n'ai pas l'Amour,  
tout ne me sert de rien.

*Récitatif 2.*

1. L'Amour est calme et doux,  
l'Amour n'est pas envieux ;
2. L'Amour n'est point léger,  
ni vantard, ni grossier ;
3. S'oubliant, sans colère,  
ne pense point à mal.
4. Il ne jouit pas du faux,  
mais se réjouit du vrai ;
5. Il excusera tout,  
il aura **FOI** en tout ;
6. Il **ESPÉRERA** tout,  
il endurera tout.
7. L'**AMOUR** jamais ne tombe,  
si les prophéties cessent,
8. Si les **langues** se taisent,  
et si la science cesse.

*Récitatif 0.*

1. Car en partie nous **savons**  
et en partie **prophétisons**.
2. Mais lorsque viendra le parfait,  
alors cessera le partiel.
  
3. Lorsque j'étais enfant,  
je parlais en enfant,
4. Je pensais en enfant,  
raisonnais en enfant.
5. Mais quand je devins homme,  
je fis cesser l'enfance.
  
4. Nous voyons, à présent, au miroir de l'énigme :  
mais alors ce sera face à face.
3. À présent, je sais en partie :  
mais alors je saurai comme on me sait.
2. Maintenant demeurent la **FOI**,  
L'**ESPÉRANCE** et l'**AMOUR**.
  
1. Cela fait trois :  
des trois, le plus grand c'est l'Amour.

Saint PAUL (I Cor., XIII).

(Après tout ce que nous avons dit, il est à peine besoin, de faire remarquer au lecteur familier avec les chatoyants clichés hébraïques et araméens, que toutes les délicates et intraduisibles expressions de ces trois Récitatifs sont naturellement des « Perles » traditionnelles enchaînées, d'une façon saisissante et neuve, par la maîtrise incomparable du génial « fils » de Rabban Gamaliel, devenu « fils » du Messie).

On peut également retrouver, à chaque instant, ce procédé mnémotechnique chez les Récitateurs akkadiens (Cf. D. H. MUELLER : 12-13. Le P. DHORME : A, 82-90, là comme ailleurs, traduit malheureusement trop souvent par des synonymes les mots d'*appel* identiques dans l'original).

Comme nous l'avons vu pour le Récitatif, l'ensemble de la Récitation peut être enserré dans des *cadres* mnémotechniques de contrôle, s'ordonnant symétriquement des deux extrémités de la Récitation vers le centre. Ces cadres « récitationnels » sont très frappants dans le grandiose « Décompte » de la *Sagesse* de Salomon, même sous le voile doré de son artistique traduction-décalque hellénistique, et prouvent ainsi, d'une façon inattendue, son impeccable et sémitique cohérence globale : c'était d'ailleurs leur seul but et, dans ces cadres concentriques préformés, le Compositeur oral hébreu tissait, d'une indéchirable mais intraduisible façon, les fils prévus et subtils de ses traditionnels clichés ethniques.

« C'est [également] une seule et même [Récitation] qui régulièrement se déroule au chap. XXXIII du Deutéronome, et l'on y retrouve les procédés ordinaires de l'organisation [mnémotechnique]. Notons quelques [cadres de contrôle] allant des extrémités au centre :

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Yeschouroun</b> (mot très rare), | 8° [Schème rythmique] à partir du début et de la fin. |
| <b>Voir.</b>                        | 14° .....   |
| <b>Autel (sacrifices).</b>          | 17° .....   |

« Aucun de ces termes ne paraît ailleurs dans le morceau. [Et ils y reparaitraient que cela ne nuirait en rien à l'utilisation des cadres de contrôle *préalablement connus* des Récitateurs. Ainsi les mots, **Çahib, armées**, « paraissent ailleurs dans le morceau » afghan de Hamîd, cité plus haut].

« Et voici un autre phénomène [mnémotechnique] également intéressant. La [Récitation] comprend 46 [Schèmes rythmiques]. Prenons d'une part les 23 premiers [Schèmes rythmiques], d'autre part les 23 derniers ; considérons les deux moitiés comme deux [grands Récitatifs] correspondants ; et nous obtenons ce qui suit :

|   |                        |                             |
|---|------------------------|-----------------------------|
| <b>frères, fils.</b>  | 14° .....              | <b>fils, frères.</b>        |
| <b>habiter en sécurité</b>                                  | 20° [Schème rythmique] | <b>habiter en sécurité.</b> |
| <b>Terre, rosée.</b>  | 21° .....              | <b>terre, rosée.</b>        |
| <b>rosée, sécurité</b> , pas ailleurs dans la [Récitation]. |                        |                             |

« À considérer seulement les 23 premiers [Schèmes rythmiques], on remarque qu'ils sont encadrés par les deux mots : *venir, montagne*, et qu'au centre le mot *lutter* y fait [cadre de contrôle] (11° [Schème rythmique] à partir du début et de la fin).

« Les mots *antiques, séculaires* figurent au 3° [Schème rythmique du deuxième Récitatif 1 et du troisième Récitatif 1. Du premier Récitatif 0 au deuxième Récitatif 0] plusieurs termes sont communs : noter entre autres *jour, faveur, jugement* – Le deuxième Récitatif 0] est à rapprocher du [Récitatif] central de la « Prophétie de Jacob ». On compte 10 [Schèmes rythmiques] de part et d'autre. Et là-bas comme ici ce sont les mêmes tribus qui, [formant cliché traditionnel stéréotypé], font l'objet du [Récitatif].

« Et l'on voit maintenant ce qu'il faut penser de la théorie d'un bon nombre de critiques, selon qui Deut. 33 2-5 + 26-29 serait un psaume que l'on aurait coupé en deux parties, à l'effet d'obtenir ainsi un cadre extérieur, destiné à sertir une série de vœux relatifs aux tribus » (PÉRENNÈS : 33-36).

Les critiques n'avaient oublié qu'une chose, mais tellement essentielle qu'elle rend caduques beaucoup de leurs théories livresques, faites à l'image de *notre* manière de



composer. Cette chose oubliée, c'est cet ensemble de *faits* complexes auquel nous avons donné le nom de Style oral rythmique et mnémotechnique. Et ce sera l'honneur, durable, croyons-nous, de l'intuitif et savant P. Condamin d'avoir, par rapides approximations successives, élaboré des « Décomptes » comme celui-ci et que la Psychologie de la Récitation, plus sûre peut-être mais plus lente dans ses investigations de laboratoire expérimental et ethnique, n'a qu'à transcrire sans y presque rien changer :

RÉCITATION D'ISAÏE (40, I – 41, 29).

Iahvé, seul vrai Dieu, a prédit Cyrus, le libérateur d'Israël.

**N.B.** Pour afficher correctement, vous devez être en mode Page.

[Récitatifs]. Nombre de [Sch. ryth.] Symétrie du sens et des mots [mnémotechniques].

|    |    |  |   |                    |
|----|----|--|---|--------------------|
| 1. | 4  | « La main de Iahvé. »                              | } | 52<br>[Sch. Ryth.] |
| 2. | 4  | « Le désert » transformé.                          |   |                    |
| 0. | 4  | « Le souffle » de Iahvé.                           |   |                    |
| 1. | 4  | « Ne crains rien. »                                |   |                    |
| 2. | 4  | « Voici » ( <i>en tête du [Récitatif]</i> )        |   |                    |
| 0. | 8  | « Néant et vide » ( <i>dernier [Sch. ryth.]</i> ). |   |                    |
| 1. | 12 | Néant des idoles.                                  |   |                    |
| 2. | 12 | Puissance de Iahvé.                                |   |                    |

|    |    |  |   |                    |
|----|----|--|---|--------------------|
| 0. | 10 | <i>Cyrus suscité par Iahvé.</i>                    | } | 52<br>[Sch. ryth.] |
| 1. | 8  | Néant des idoles.                                  |   |                    |
| 2. | 8  | Prescience de Iahvé.                               |   |                    |
| 0. | 6  | « Néant et vide » ( <i>dernier [Sch. Ryth.]</i> ). |   |                    |
| 1. | 4  | « Voici » <i>en tête du [Récitatif]</i> .          |   |                    |
| 2. | 4  | « Ne crains rien. »                                |   |                    |
| 0. | 4  | « Le souffle » du vent.                            |   |                    |
| 1. | 4  | « Le désert » transformé.                          |   |                    |
| 2. | 4  | « La main de Iahvé. »                              |   |                    |

(CONDAMIN : A, 232.)

Nous avons là, impartialement extraite de l'oubli séculaire, une de ces fameuses *règles à mémoire*, internes ou externes au texte même des Récitations selon les milieux ethniques, et dont les Compositeurs et Improvisateurs de Style oral se servent, comme de pagination systématique, pour maintenir en ordre et en cohésion les innombrables feuillets des livres vivants psycho-physiologiquement montés dans tout leur « composé humain » et, plus particulièrement, dans leurs merveilleux mécanismes moteurs laryngo-buccaux.

Nous disons « merveilleux », car nous n'avons pu au cours de nos recherches, nous défendre d'un sentiment d'admiration, voire de stupéfaction, en entendant de réels chefs-d'œuvre, divers selon les diverses conceptions ethniques, jaillir presque inconsciemment sous ces mécanismes des lèvres ou, comme disent si joliment les Sémites, sous « les baisers de la bouche » des Improvisateurs. Et nous ne parlons pas ici, évidemment, de ces Récitateurs hébreux et araméens qui « baisent le Fils » ou Parole, *'ahabâ* éternelle, de ces Rythmeurs uniques dont le vivant et traditionnel clavier était touché, à de certaines heures, par les divins et mystérieux frôlements du *Rûah haqqôdés* procédant de la bouche même de Iahvé : étude passionnante, certes, mais qui dépasse – et de beaucoup – les limites de nos forces et que nous rêverions de voir un jour traitée et magistralement « élucidée » par un P. Maurice de la Taille. On y expliquerait pourquoi, dans un milieu ethnique où tout le monde improvise à l'instar de la Compositrice arabe Kansa, enseigne et prie en Style oral rythmique, « the angel's words at the Annunciation are no less a poem [ou mieux une céleste Récitation] cast in rhythmical parallelism than are the *Magnificat*, *Benedictus*, and *Nunc dimittis* » (BURNEY : 47). Linguistiquement aussi, *quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur*.

Quant à nous, psychologue expérimental et ethnique de la récitation rythmique, nous nous contentons de nous rappeler l'enseignement d'un théologien de marque, le R. P. L. de Grandmaison, qui situe l'inspiration du Rythmeur ordinaire au premier rang de ces « états naturels, profanes, où l'on peut déchiffrer les grandes lignes, reconnaître l'image et déjà l'ébauche des états mystiques ». Cela ne fait-il pas songer à un trait de la vie de l'étonnant Rythmeur-Improvisateur – et improvisateur souvent oral – que fut notre Lamartine ? « Sa sœur lui présente un jour une jeune fille qui désirait quelques lignes de lui sur son album. Lamartine prend une plume et, sans se donner un moment pour réfléchir, sans s'arrêter une seconde, il écrit [ces beaux Balancements que nous disposons ici typographiquement pour en mieux souligner les délicats parallélismes et les coutumiers anapestes, dignes de faire l'objet d'une intéressante étude spéciale] :

Le livre de la vie est le livre suprême  
 qu'on ne peut ni fermer, ni rouvrir à son choix ;  
 Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,  
 mais le feuillet fatal se tourne de lui-même ;  
 On voudrait revenir à la page où l'on aime,

et la page où l'on meurt est déjà sous vos doigts.

« Puis, ces vers terminés, il les tend d'une main nonchalante à sa sœur, qui les lit, et, stupéfaite de leur beauté et de son air d'insouciance, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu ! pardonnez-lui, il ne sait pas ce qu'il fait. » Telle était, en effet, la facilité de Lamartine qu'elle ressemblait à de l'inconscience » (LEGOUVÉ : *Soixante ans de souvenirs*, t. IV, p. 232). On sait que V. Hugo se plaignait, à la fin de sa vie, du supplice de ne pouvoir penser autrement qu'en vers : tous ses muscles dansaient sur les rythmes de France, comme Ovide, jadis, sur les rythmes latins.

Sponte sua carmen numeros veniebat ad aptos  
 Quidquid tentabant dicere, versus erat.  
 Souple, le rythme des mots ondulait dans les Schèmes métriques :  
 Toutes leurs phrases prenaient l'ample mesure d'un vers.

C'est ce mystère psycho-physiologique des improvisations quasi spontanées et souvent contraignantes, se rythmant dans la bouche et plus ou moins distinctement soufflées aux oreilles, qui a toujours – et à bon droit – frappé les peuples de Style oral. Il y aurait de bien curieuses enquêtes à mener auprès des Compositeurs oraux pour qui ce phénomène psychologique spontané du rythme laryngo-buccal et du souffle est encore chose vivante et révéree, et non plus, comme chez nous, une simple formule d'organe-témoin, un nom de pauvre Muse gréco-latine, momifiée et conventionnelle, qu'on invoque avec l'encre fluide d'un stylo ou sur la lyre dactylographique d'une « Remington » ou d'une « Corona ». Peut-être cela nous, aiderait-il à mieux comprendre pourquoi un Mahomet – d'abord épouvanté par l'intensification soudaine d'un phénomène endophasique latent, puis, avec une sincérité que les spécialistes d'aujourd'hui lui reconnaissent généralement, se mettant à répéter mot à mot les Récitatifs en *sadj'* qu'il croyait soufflés par Gabriel ou par Allah lui-même – s'est toujours défendu d'être du nombre des Rythmeurs qui étaient « soufflés par les Djinns ». Car « tous les Arabes croyaient au savoir du devin *kahin* et du « sachant » *chà'ir*, qui dévoilaient l'inconnu en des oracles qui par leur expression mystérieuse, rythmée et rimée (*sadj'a*) s'imposaient à l'imagination de la foule » (GAUDEFROY-DEMOMBYNES : 19).

Encore actuellement, « il apparaît inadmissible aux Berbères... que celui qui récite une oeuvre d'imagination puisse la tirer de son propre fonds. Tout inventeur, en matière littéraire, est un inspiré. Or d'où vient cette inspiration ? En Berbérie, il semble bien que ce soit des génies » (H. BASSET : 113). « Les [Récitations rythmiques] sont souvent l'oeuvre des raïs eux-mêmes ; ou bien ils répètent [celles] de leurs confrères, ou des [Récitatifs] attribués plus ou moins exactement à quelque [Rythmeur] ancien, tel Sidi Hammou. Comme tous les métiers, celui de [Rythmeur] ne s'apprend pas tout seul ; il faut acquérir le don et la technique. On ne s'adresse pas pour cela aux mêmes professeurs.

« Le don, on le demande aux puissances surnaturelles. Il est, dans tout le Maroc, un certain nombre de saints que les [Rythmeurs] reconnaissent pour patrons. Tels sont, par exemple, dans la région de Marrakech, Sidi Brahim et Sidi Jebbar, et Sidi Salah chez les Aït Youssi ; le candidat [Rythmeur] va passer une ou plusieurs nuits auprès de leur tombeau, et reçoit l'inspiration pour toute sa vie... Mais à côté des tombeaux des saints, il y a aussi des grottes où l'on va chercher l'inspiration. Il est dans le Sous une caverne nommée *Ifri n Qaou* : on y égorge un bœuf dont on laisse la viande à l'entrée, et l'on y dort soi-même trois nuits de suite ; la troisième nuit, on voit sortir de la caverne la mère de l'esprit qui l'habite. Elle invite l'apprenti [Rythmeur] à la suivre ; à l'intérieur il trouve toute une assemblée de génies qui lui offrent du couscous ; autant de grains il mangera, autant de [Récitations rythmiques] il composera. Mais s'il a peur et refuse cette nourriture, on le tue. Il est chez les Ida-Gounidif de l'Anti-Atlas une grotte analogue, et peut-être d'autres encore ailleurs. Mais l'examen de ces rites étranges peut conduire à une conclusion singulièrement intéressante, [surtout pour la Psychologie de la Récitation]. À *Ifri n Qaou*, on nous le dit explicitement, c'est des génies que le [Rythmeur] reçoit l'inspiration ; et nous avons par ailleurs d'excellentes raisons de croire la grotte des Ida-Gounidif hantée par les génies ; quant aux saints, nous avons reconnu précédemment qu'il faut voir en eux, le plus souvent, les successeurs des génies, des attributions de qui ils ont hérité. Nous sommes donc amenés à supposer qu'en dernier ressort toute inspiration [rythmique] vient des génies ; et... nous voyons se dégager peu à peu l'idée que les Berbères se font de toute activité littéraire. L'homme qui sent en lui, et ne sait d'où elle vient, la force de créer quelque fiction, le besoin d'enchaîner les mots et les pensées selon des rythmes harmonieux, sans parfois que sa volonté consciente y semble participer le moins du monde, se croit sous l'empire d'une puissance supérieure à la sienne, qui s'est emparée de lui, et parle par sa bouche. C'est notre inspiration, au sens le plus fort du mot. Le [Rythmeur] berbère, lui aussi, est inspiré. Inspiré. par qui ? Par les génies.

« Tout de même, on s'est rendu compte qu'il n'est pas mauvais d'aider le don, en apprenant la technique. Pour cela, on s'adresse à quelque [Rythmeur] déjà célèbre. On va le trouver, comme on va trouver un saint ; on lui apporte une offrande en argent, puis on lui expose le but de sa visite. Alors, s'il agrée le candidat, celui-ci, mêlé à l'orchestre, accompagne le raïs dans ses déplacements. Il prend modèle sur lui, s'essaie à l'imiter, jusqu'au jour où il se juge maître de son art. Et voilà un nouvel orchestre lancé sur les routes. Le jeune raïs colporte d'abord les [Récitations rythmiques] de son maître ; peu à peu il mêle à [celles-ci] des pièces de sa composition. C'est ainsi que naissent les [Rythmeurs] chez les Chleuhs » (H. BASSET : 329-331) et qu'ils se familiarisent avec leurs innombrables et traditionnels procédés mnémotechniques.

Grâce à tous ces faits vivants, méthodiquement étudiés dans les milieux de Style oral actuels et vivifiant soudain les faits analogues des sociétés antiques, peut-être la Psychologie de la Récitation nous permettra-t-elle de comprendre plus sympathiquement, sous le « polysémantisme » de leurs symboles didactiques, les subtils « Comp-

teurs » hébreux et araméens qui dénombrent, dans le cellier de leur cœur, les symétriques moitiés de grenade aux sept rangs de graines intérieures ; qui affermissent les bâtiments, les maisons aux sept colonnes, pour faciliter la « réintégration en bloc » des Récitatifs au septuple Binaire ou Ternaire (Cf. CONDAMIN : A, X). C'est avec un nombre défini de ces Maisons qu'ils travaillent à bâtir cette « Cité » mnémotechnique du souffle, de l'Esprit, qu'est la Récitation, pour que le gardien puisse la garder « toute », comme une épouse parée de « tous » ses joyaux sémitiques, sémantiquement miroitants (Cf. GARCIN DE TASSY).

Alors ce sera une vraie féerie orientale quand nous verrons le juste Récitateur, pareil au plant faisant du fruit dans une vigne, se lever ainsi que doit se lever tout fils devant son père, tout « Receveur » devant son Rabbi qui, lui, improvise et enseigne, par cœur, toujours assis sur sa Chaire doctorale, ayant en main la verge de Correction, de Justesse et d'Exactitude, houlette de Celui qui fait paître, sceptre de Puissance régulatrice. (Cf. le frontispice de la Stèle d'Hammourabi). Simple écho, fils de la Voix de celui qui possède la sagesse et en qui habite la plénitude de la science, le Répétiteur nous soufflera son souffle, son haleine de Douceur, comme le Lis ; comme le Palmier, il fera épanouir ses fleurs rythmiques ; comme le Cèdre, il croîtra en Rameaux de sagesse et de grâce ; comme la Colombe – la « Rythmeuse » des Arabes – le plus exact et le plus gracieux peut-être des symboles de la Récitation chez les Sémites, il nous donnera sa Voix balancée. (Point n'est besoin de faire remarquer que, dans *notre* milieu ethnique, colombe et lis sont des symboles de la candeur d'âme et non de la Récitation.)

Devant un pareil et si délicat « outillage mnémotechnique », affiné par les innombrables et vivantes expériences d'une tradition plusieurs fois millénaire, le psychologue linguiste ne peut s'empêcher de reconnaître que le problème de la Mémoire est, dans l'univers intellectuel, un peu comparable au problème de la Gravitation dans l'univers physique : la solution d'une infinité de problèmes secondaires, mais très graves, dépend de notre conception plus ou moins exacte de cette loi primordiale.

Ainsi – et, en transcrivant ces phrases, nous les appliquons, bon gré mal gré, logiquement et scientifiquement, *mutatis mutandis*, à la conservation littérale des divines Improvisations prononcées par « le jeune Rabbi de Nazareth » (BUSY : 165). « Pour ce qui concerne [les] citations du [Talmud], il sera allégué, *mais en vain*, que la Michna ayant été rédigée, [ou plus exactement : mise par écrit], vers l'an 189, le Talmud de Jérusalem vers l'an 396, et le Talmud de Babylone vers l'an 500, leur contenu ne peut affecter la question de l'antériorité de Jésus. *Le Talmud contient la tradition des doctrines prêchées [et retenues mot à mot] depuis le III<sup>e</sup> siècle avant Jésus. La date de chaque citation se trouve précisée par le nom du docteur qui l'a prononcée* » (RODRIGUES : 14).

Les pénétrantes analyses de M. Bergson sur la Mémoire, qu'il faut, croyons-nous, rectifier à chaque instant par les idées plus expérimentales, donc plus justes, de M. le D<sup>r</sup> Pierre Janet, ont eu le grand mérite de centrer l'attention : là est la question. Qu'elle

ne soit pas encore résolue, il ne faut pas s'en étonner – « la psychologie date d'hier », surtout la psychologie de la motricité que M. Janet, du haut de sa chaire du Collège de France, indiquait, l'an dernier, aux recherches scientifiques des jeunes psychologues en leur promettant des découvertes inattendues.

« Je me suis demandé quelquefois ce qui se serait passé si la science moderne, au lieu de partir des mathématiques pour s'orienter dans la direction de la mécanique, de l'astronomie, de la physique et de la chimie, au lieu de faire converger tous ses efforts sur l'étude de la matière, avait débuté par la considération de l'esprit, – si Kepler, Galilée, Newton, par exemple, avaient été des psychologues. Nous aurions certainement eu une psychologie dont nous ne pouvons nous faire aucune idée aujourd'hui, – pas plus qu'on n'eût pu, avant Galilée, imaginer ce que serait notre physique : cette psychologie eût probablement été à notre psychologie actuelle ce que notre physique est à celle d'Aristote » (BERGSON : B, 85).

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

# Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

À la fin de ces pages, lecteur et auteur sont bien, croyons-nous, du même avis. Nous n'avons vraiment là qu'une provisoire esquisse à gros traits, à trop gros traits même, parfois. Car nous n'avons malheureusement plus la naïveté d'ignorer la gravité formidable et la vivante complexité des innombrables problèmes que l'implacable logique des faits a enchaînés les uns aux autres devant nous.

Scrupuleusement soucieux de ne rien imaginer, de ne rien inventer, nous avons, pendant de longues et laborieuses années, rivé notre attention et notre logique aux *seuls faits*, faits de laboratoire expérimental, faits plus intéressants encore de laboratoire ethnique.

L'organisme vivant, mieux connu de jour en jour, nous apparaît de plus en plus comme un accumulateur d'énergie dont les incessantes déflagrations activent ces quelques centaines ou ces quelques milliers de gestes, vite stéréotypés, qui forment le comportement quotidien. Naturellement cette énergie vitale, comme toute énergie, se débite par vagues successives, rythmiquement. Mais ce rythme est vivant et, donc, ne manifeste que la « tendance » à l'isochronisme sans en avoir jamais la métrique et mécanique régularité. Ce rythme vital, déjà si souple et amétrique, peut d'ailleurs être bien souvent perturbé – aussi bien que « métrifié » – dans le composé humain par la dissociante intervention d'une volonté libre, personnelle et « fabricatrice », qui, elle aussi, est un fait inscrit, bon gré mal gré, sur les graphiques des appareils destinés à enregistrer les gestes biologiquement rythmiques d'un sujet. De là, la nécessité scientifique de rechercher, dans les faits inconscients de l'immense laboratoire ethnique, la spontanéité humaine que ne nous donnent plus guère les laboratoires de notre milieu trop volontaire, trop conventionnellement, poliment et ironiquement

surveillé. « Nous n'avons plus un seul geste spontané » (MAUSS) et, sous l'étiquette trompeuse de Psychologie humaine, nous n'avons guère fait jusqu'à ce jour, hélas ! que la Psychologie de l'homme « blanc, adulte et civilisé » par notre civilité, quitte à appeler « Primitifs », et à- traiter généreusement comme tels, le reste des hommes dont les comportements ne rentrent pas et pour cause ! – dans *nos* cadres artificiels.

Aussi, quelle n'a pas été notre surprise de voir universellement chez les peuples – encore ou relativement –spontanés, les réceptions se transformer instinctivement en gesticulations intuitivement imitatives des innombrables actions environnantes. Ces gesticulations, se jouant spontanément dans l'organisme, sont naturellement utilisées par l'homme pour rejouer volontairement, sémiologiquement, ses *intuitions* passées, imitations en miroir des actions cosmiques au milieu desquelles il est plongé. Non seulement il se rejoue à lui-même ces innombrables gesticulations mimiques, mais il les rejoue à ses semblables et même en projette les phases caractéristiques, comme des ombres chinoises, dans les dessins « mimographiques » de ses tout premiers hiéroglyphes. Mimiques vite entrecoupées et suppléées par des sous, « mimogrammes » vite entremêlés de rébus sonores – aboutissant çà et là aux syllabaires et aux alphabets – à cause de la prédominance sans cesse grandissante du geste laryngo-buccal audible sur le geste corporel ou manuel visible, autrement expressif pourtant et facile à comprendre de tribu à tribu éloignée, puisque là, véritablement, « le nom est l'essence de la chose » ou mieux son action essentielle, mimée sémiologiquement, concrètement surtout, n'allons pas dire poétiquement !

Et cette chose-action actionnant une autre chose-action se répercute et se danse rythmiquement dans le composé humain sous la forme du Geste propositionnel, souvent triphasé ou quadriphasé, qui a une tendance automatique à se répéter, à se balancer généralement deux ou trois fois, sous une forme identique, synonymique ou négative. Ces deux ou trois Balancements forment une curieuse et caractéristique unité que la Psychologie de la Récitation retrouve universellement. Cette base du raisonnement spontané par parallélisme, se dansant dans le composé humain au rythme inéluctable des explosions énergétiques sur lequel viennent subtilement se jouer les entrelacs, plus ou moins accusés, des rythmes de durée, de hauteur et de timbre, nous l'avons appelée Schème rythmique binaire ou ternaire. Chaque système linguistique développe inconsciemment quelques centaines de variétés de ces Schèmes rythmiques souples et vivants qui, automatiquement, deviennent les Schèmes rythmiques types, les *schémas* à l'image desquels vient se stéréotyper, se « cliquer » dans une sorte de Style oral instinctif, et par là même d'autant plus mnémonique, la Sagesse des Proverbes ethniques, ces « Perles » précieuses dont l'ensemble vénéré et sacré constitue la véritable Science, nécessairement concrète et sincèrement religieuse, de nombreuses sociétés humaines non encore dissociées.

Les Rythmeurs, Improvisateurs oraux et simples Récitateurs, à la mémoire si puissamment entraînée quantitativement et qualitativement qu'elle nous stupéfait, sont donc « la Presse vivante » de ces milieux entraînés eux aussi dès l'enfance à recevoir



de bouche en bouche l'enseignement oral fait d'un nombre relativement restreint de clichés qu'il est indispensable de s'incorporer tout d'abord.

Dans cette lutte contre l'oubli, l'homme s'ingénie à mettre à son service tous les outils mnémotechniques que les évolutions linguistiques préparent automatiquement sur ses lèvres et qui sont ainsi plus conformes aux lois profondes du composé humain.

Aussi entendons-nous les Récitateurs faire déclencher les Balancements les uns par les autres, comme des réflexes, grâce aux « annominations » des Parallélismes-clichés, grâce aux « acconsonnations » des allitérations, grâce aux « avvocalisations » des assonances et des rimes, procédés également utilisés pour le déclenchement des Schèmes rythmiques.

Presque universellement aussi, les Compositeurs oraux et leurs Répétiteurs deviennent des « Compteurs » qui ordonnent tout in *mensura et numero et pondere* afin de pouvoir facilement contrôler l'intégrité de leurs « blocs » rythmiques et mnémotechniques, menacés de dislocation, de transposition, de disparition :

Car ils ont ce trésor  
dans des vases d'argile.

En vérité, devant tant de problèmes surgissant à chaque ligne, lecteur et auteur se rendent compte du caractère provisoire de cette esquisse. Si Dieu nous permet de réaliser l'œuvre que nous projetons, chacun des traits, un peu gros, de l'esquisse sera repris et précisé par nous dans une série d'ouvrages spéciaux, en contact étroit avec les savantes découvertes des techniciens, français et étrangers, qui veulent bien guider chacune de nos recherches expérimentales. Nous sommes heureux de pouvoir leur exprimer ici toute notre reconnaissance.

Mais hélas ! en corrigeant les épreuves de ce plan d'études, nous avons la profonde douleur d'ajouter : le pénétrant et génial créateur de la rythmique expérimentale ne sera plus parmi eux. Puisse-il cependant, du haut du Ciel, continuer à inspirer le plus humble de ses fils dans l'étude scientifique, et encore si peu avancée, de cette mystérieuse parole humaine, frêle et merveilleux écho de la Parole éternelle et créatrice !

Marcel JOUSSE.  
*Paris.*

---

Le Style oral rythmique et mnémotechnique  
chez les Verbo-moteurs

# Bibliographie des auteurs cités

[Retour à la table des matières](#)

- ADENEY. – Dans HASTINGS, Dictionary of Christ and the Gospel. Vol. II.  
ALLO. – L'Apocalypse, Paris, 1921.  
ANTHEAUME et DROMARD. – Poésie et folie, Paris, 1908.  
ARRÉAT. – Mémoire et imagination (3<sup>e</sup> éd.), Paris, 1914.  
ATHANASIU. – *Journal de Physiologie et de Pathologie générale*, 1923.  
AUBRON. – *Archives de Philosophie*, 1923.  
AUGIER. – De l'action à la connaissance, Paris, 1924.  
BACUEZ. – Manuel biblique, t. III (8<sup>e</sup> éd.), 1894.  
BALHASSAN OGLU NEDJIB AÇEM.- La versification nationale turque, Paris, 1908.  
BASSET (H.). – La poésie arabe anté-islamique, Paris, 1880.  
BASSET (R.). – Essai sur la littérature des Berbères, Alger, 1920.  
BAUDIN. – Psychologie (2<sup>e</sup> éd.), Paris, 1919.  
BAZIN (M<sup>gr</sup> H.). – *Anthropos*, 1906.  
BAZIN (R.). – Charles de Foucauld, Paris, 1921.  
BECHTEREW. – L'activité psychique et la vie, Paris, 1907.  
  
BERGSON. – A. Matière et mémoire (17<sup>e</sup> éd.), Paris, 1921.  
– B. Énergie spirituelle (7<sup>e</sup> éd.), Paris, 1922.  
  
BERTEVAL. – *Grande Revue*, 1923.  
BIERVLIET (VAN). – *Revue de Philosophie*, t. II, 1901.

- BIGOURDAN. – L'astronomie, Paris, 1911.  
BOLTON. – *American Journal of Psychology*, 1893.  
BONNIER. – L'audition, Paris, 1901.  
BOS. – Dans *IV<sup>e</sup> Congrès international de Psychologie tenu à Paris en 1900*, Alcan, 1901.  
BOURGUÈS et DENÉRÉAZ. – La musique et la vie intérieure, Paris, 1922.  
BREMOND. – Les deux musiques de la prose, Paris, 1924.  
BRESLAU. – Hebrew and english dictionary, Londres, 1855.  
BRUNOT. – La pensée et la langue, Paris, 1922.  
BURNEY. – The aramaic origin of the Fourth Gospel, Oxford, 1922.  
BUZY. – Introduction aux paraboles évangéliques, Paris, 1912.  
CHAÎNE. – *Revue de l'Orient chrétien*, 1920-1921.  
CHARTIER. – *Revue de Métaphysique*, 1899.  
CHAVANNES – De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois, Paris, 1922.  
CHEIKHO. – Études, 1888.  
CLADDER. – Journal of theological Studies, 1904.  
CLIFFORD. – Voir RATTRAY.
- CONDAMIN. – A. Le livre d'Isaïe, Paris, 1905.  
                  B. Le livre de Jérémie, Paris, 1920.
- CONNEL. – A study of poetry, Boston, 1913.  
CONTI ROSSINI. – *Zeitschrift für Assyriologie*, Bd. XIX.  
COOK. – *The Monist*, 1904.  
CROISET (A. et M.). – Histoire de la littérature grecque, Paris, 1887.  
DALMAN. – Palästinischer Diwan, Leipzig, 1901.  
DARMESTETER (J.). – Chants populaires des Afghans, Paris, 1888-1890.
- DELACROIX. – A. *Revue philosophique*, 1918.  
                  – B. *Journal de Psychologie*, 1921.
- DELBET. – La science et la réalité, Paris, 1916.  
DELITZSCH. – Assyrisches Handwörterbuch, Leipzig, 1891.  
DELPHIN et GUIN. – Complainte arabe, Paris, 1886.  
DERENNES. – *Revue hebdomadaire*, 1923.  
DEVIMEUX. – Essai sur les procédés littéraires dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse. Fasc. I. Paris, 1923.
- DHORME. – A. Choix de textes religieux assyro-babyloniens, Paris, 1907.  
                  – B. Les livres de Samuel, Paris, 1910.  
                  – C. L'emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en akkadien, Paris, 1923.
- DRAGHICESCO. – *Revue philosophique*, 1914.

- DUGAS. – A. L'imagination, Paris, 1903.  
 – B. La mémoire et l'oubli. Paris, 1919.
- DUMAS. – Traité de psychologie, t. I, Paris, 1923.  
 DUMONT. – Théorie scientifique de la sensibilité, Paris, 1890.  
 DUPRAT. – *Journal de Psychologie*, 1921.  
 EGGER. – La parole intérieure (2<sup>e</sup> éd.), Paris, 1904.  
 ELWALL. – Nouvelle prosodie anglaise (2<sup>e</sup> éd.), Paris.  
 EMMANUEL. – Essai sur l'orchestrique grecque, Paris, 1895.  
 EUSÈBE. – Dans MIGNE, *PG.*, t. XX.
- FERÉ – A. Sensation et mouvement (2<sup>e</sup> éd.), Paris, 1900.  
 – B. Travail et plaisir, Paris, 1904.  
 – C. *Revue philosophique*, 1896.
- FINNIBOGASON. – L'intelligence sympathique, Paris, 1913.  
 FLEG. – Anthologie juive, 2 vol., Paris, 1923.  
 FLEURY. – Études, 1893.
- FOUCAULT. – A. *Revue philosophique*, 1900.  
 – B. *Revue philosophique*, 19M.
- FRANCE (A.). – Les opinions de M. Jérôme Coignard, Paris.  
 GARCIN DE TASSY. – Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman (2<sup>e</sup> éd.), Paris, f873.  
 GAUDEFROY-DEMOMNYNES. – Les institutions musulmanes, Paris, 1921.  
 GAUTIER. – Dans PETIT DE JULLEVILLE, Littérature française, t. I, Paris, 1896.
- GENNEP (VAN). – A. La question d'Homère, Paris, 1909.  
 – B. La formation des légendes, Paris, 1912.
- GINNEKEN (VAN). – Principes de linguistique psychologique, Paris, 1907.  
 GODFERNAUX. – Le sentiment et la pensée, Paris, 1894.  
 GOGUILLOT. – Comment on fait parler les sourds-muets, Paris, 1889.  
 GOLDSCHMIDT. – Der babylonische Talmud, Berlin, 1896.
- GRANDMAISON (DE). – A. Dans D'ALÈS, Dictionnaire Apologétique, Art. *Jésus-Christ*.  
 – B. *Études*, 1923.
- GRANET. – A. Fêtes et chansons anciennes de la Chine, Paris, 1919.  
 – B. *Revue philosophique*, 1920.
- GRASSERIE (DE LA). – A. Essai de Rythmique comparée, Louvain, 1892.  
 – B. De l'élément psychique dans le rythme, Paris, 1892.

- GRASSERIE (DE LA). – C. Des unités rythmiques supérieures au vers, Paris, 1894.  
 GUÉNON. – Introduction générale à l'étude des doctrines indoues, Paris, 1921.  
 GUYARD. – Théorie nouvelle de la métrique arabe, Paris, 1877.  
 HANOTEAU. – Essai de grammaire de la langue tamachekl, Paris, 1860.  
 HAUTEFEUILLE (D'). – Le privilège de l'intelligence, Paris, 1924.  
 HAVET. – Cours élémentaire de métrique grecque et latine (5<sup>e</sup> éd.), Paris.  
 HERDER. – Histoire de la poésie des Hébreux, Paris, 1845.  
 HÉRELLE. – La versification dramatique des Basques et l'origine probable du vers libre, Toulouse, 1921.  
 HÖFFDING. – Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience, trad. Poitevin, Paris, 1900.  
 HOVELAQUE. – La linguistique (5<sup>e</sup> éd.), Paris, 1922.  
 HUCHON. – Histoire de la langue anglaise, t. I, Paris, 19293.  
 JAMES (W.). – Principles of psychology, 2 vol., New-York.
- JANET (Pierre). – A. Dans DUMAS, Traité de psychologie, t. I, Paris, 1923.  
 – B. *Cours sténographié du Collège de France*, 1923-1924.
- JASTROW (Marcus). – A dictionary of the Targumim, etc., Londres-NewYork, 1903.  
 JÉRÔME (saint). – Dans MIGNE, *PL.*, t. XXII.  
 JOUON. – Grammaire de l'hébreu biblique, Rome, 1923.  
 JULLIOT, – L'éducation de la mémoire, Paris, 1919.  
 KAPLOUN. – Psychologie générale tirée de l'étude du rêve, Lausanne, 1919.  
 KELLER (Helen). – Mon univers, trad. Martin-Guelliot, Paris, 1914.  
 KLEUTGEN. – La Philosophie scolastique, trad. Sierp., t. I, Paris, 1868.
- KOSTYLEFF. – A. La crise de la psychologie expérimentale, Paris, 1911.  
 – B. Le mécanisme cérébral de la pensée, Paris, 1914.
- KRAUSS. – Slavische Volksforschungen, Leipzig, 1908.
- LAGRANGE. – A. *Revue biblique*, 1895.  
 – B. *Revue biblique*, 1922.
- LALO. – Les sentiments esthétiques, Paris, 1910.  
 LAMMENS. – *Recherches de science religieuse*, 1911.  
 LANDRIEUX (M<sup>gr</sup>). – Aux pays du Christ, Paris, 1897.  
 LANDRY. – La théorie du rythme et le rythme du français déclamé, Paris, 1911.  
 LANE-POOL. – Le Koran, sa poésie et ses lois, Paris, 1882.  
 LAURAND. – *Revue de Phonétique*, 1913.  
 LEBLOND (M.-A.). – *Revue des Deux Mondes*, 1907.  
 LE CAMUS. – Notre voyage aux pays bibliques, Paris, 1890.  
 LEROY. – Le langage, Paris, 1905.

- LE ROY. – Une philosophie nouvelle (6<sup>e</sup> éd.), Paris, 1921.
- LETOURNEAU. – L'évolution littéraire dans les diverses races humaines, Paris, 1894.
- LÉVY-BRUHL. – Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures (3<sup>e</sup> éd.), Paris, 1918.
- LIBER. – *Annuaire de l'École des Hautes Études, Section des Sciences religieuses*, 1923-1924.
- Loisy. – A. Les livres du Nouveau Testament, Paris, 1922.  
– B. *Journal de Psychologie*, 1923.
- LOMBROSO. – L'homme de génie (4<sup>e</sup> éd.), Paris, 1909.
- LOTE. – L'Alexandrin français d'après la Phonétique expérimentale, 3 vol., Paris, 1913-1914.
- LOTH. – La métrique galloise, t. I, Paris, 1900.
- LUQUET. – Idées générales de psychologie, Paris, 1906.
- MAHOMET. – The Holy Qur-ân containing the arabic text with english translation and commentary by Maulvi Muhammad Ali 2<sup>e</sup> éd.), Lahore, 1920.
- Le Koran, trad. fr. par Kasimirski (nouv. éd.), Paris, 1909.
- MANCEY. – Une nouvelle méthode d'éducation pour le jeune âge, Paris, 1919.
- MARIÈS. – A. *Revue biblique*, 1908.  
– B. Le DE DEO d'Eznik de Kolb, Paris, 1924.
- MARTIN. – Textes religieux assyriens et babyloniens, 1<sup>re</sup> série, Paris, 1903.
- MAUSS. – *Cours inédit de l'École des Hautes Études sur les formes primitives de la poésie religieuse*, 1922-1924.
- MEILLET. – A. Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes (5, éd.), Paris, 1922.  
– B. Les origines indo-européennes des mètres grecs, Paris, 1923.  
– C. *L'Anthropologie*, 1923.
- MENTRÉ. – A. Espèces et variétés d'intelligences, Paris, 1920.  
– B. *Revue des Jeunes*, 1921.
- MOHAMMED ben BRAHAM. – La métrique arabe, Paris, 1907.
- MORET. – Mystères égyptiens (nouv. éd.), Paris, 1922.
- MOUTIER. – L'aphasie de Broca, Paris, 1908.
- MUELLER. – A. Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form, Vienne, 1896.  
– B. Die Bergpredigt im Lichte der Strophentheorie, Vienne, 1908.
- MULOT (M<sup>lle</sup>). – Système éducatif français, Paris, 1921.
- NÖLDEKE. – Article *Koran* dans *l'Encyclopedia Britannica* (11<sup>e</sup> éd.).

- NUEL. – La vision, Paris, 1904. .
- OLDENBERG. – Le Bouddha, trad. Foucher, Paris, 1890.
- OLLIVIER. – La vie cachée de Jésus (2<sup>e</sup> éd.), Paris.
- PAULHAN (P.). – *Journal de Psychologie*, 1923.
- PAULHAN (J.). – Les hain-teny merinas, Paris ; 1913.
- PÉRENNÈS. – Cantiques de Sion, Paris, 1919.
- PERNG. – A. Grammaire de la langue chinoise, 2 vol., Paris, 1873-1876.  
– B. Proverbes chinois, Paris, 1869.
- PETERS. – *Biblische Zeitschrift*, 1916.
- PFISTER. – *Revue Musicale*, 1923.
- PHILIPPE. – *Revue philosophique*, 1919.
- PIAT. – L'idée, Paris, 1895.
- PICARD. – *Archives de Philosophie*, 1923.
- PIERSON. – Métrique naturelle du langage, Paris, 1884.
- PODECHARD. – *Revue biblique*, 1923.
- PRAT. – La théologie de saint Paul, t. I, Paris, 1908.
- QUEYRAT. – L'imagination et ses variétés chez l'enfant, Paris, 1893.
- RATTRAY. – Ashanti proverbs, Oxford, 1916.
- RENAN. – A. Histoire générale et système comparé des langues sémitiques 7<sup>e</sup> éd.), Paris.  
– B. Vie de Jésus (19<sup>e</sup> éd.), Paris, 1883.  
– C. Saint Paul (12<sup>e</sup> éd.), Paris, 1888.
- REUL (DE). – L'œuvre de Swinburne, Bruxelles, 1922.
- RÉVILLE. – Jésus de Nazareth, t. I, Paris, 1897.
- REY. – Leçons de psychologie et de philosophie (3<sup>e</sup> éd.), Paris, 1919.
- RIBOT. – A. L'évolution des idées générales, Paris, 1897.  
– B. Les maladies de la mémoire (22<sup>e</sup> éd.), Paris, 1911.  
– C. La vie inconsciente et les mouvements (3<sup>e</sup> éd.), Paris, 1911.
- RIGNANO. – Psychologie du raisonnement, Paris, 1920.
- ROCHETTE. – L'alexandrin chez Victor Hugo, Lyon-Paris, 1911.
- RODET. – Études sur la littérature javanaise, Paris, 1866.
- RODRIGUES. – Les origines du Sermon de la Montagne, Paris, 1868.
- ROUSSELOT. – A. *Revue des patois gallo-romans*, t. I, 1887.  
– B. Les modifications phonétiques du langage, Paris, 1891.  
– C. Principes de Phonétique expérimentale, Paris, 1897-1908.  
– D. *Revue de Phonétique*, 1914.
- SABATIER. – L'apôtre Paul, Paris, 1896.

- SAINT-PAUL. – Le langage intérieur et les paraphrasies, Paris, 1904.  
SAUSSURE (DE). – Cours de linguistique générale, Paris, 1923.  
SMYTH. – The composition of the Iliad, Londres, 1914.  
SOTTAS et DRIOTON. – Introduction à l'étude des hiéroglyphes, Paris, 1922.
- SOUZA (Robert DE). – A. Du rythme en français, Paris, 1912.  
– B. Terpsichore, Paris, 1920.  
– C. *L'Illustration*, 12 janvier 1924.
- SPENCER. – Les premiers principes, trad. Guymiot, Paris, 1902.  
STETSON. – *Psychological Review*, 1905.  
STRICKER. – Du langage et de la musique, trad. Schwiedland, Paris, 1885.  
STRONG. – *Proceedings of the Soc. of Bibl. Archeology*, 1895.  
THARAUD (J. et J.). – *Revue des Deux Mondes*, 1924.  
THIBAUDET. – *La nouvelle Revue française*, 1923.  
THIEME. – Essai sur l'histoire du vers français, Paris, 1916.  
THOMSON. – The Rhythm of Speech, Glasgow, 1923.  
TOBAC. – Les prophètes d'Israël, 2 vol, Lierre, 1919, Malines, 1921.  
TONQUÉDEC (DE). – *Archives de Philosophie*, 1923.
- UDINE (D'). – A. L'art et le geste, Paris, 1910.  
– B. Qu'est-ce que la danse, Paris, 1921.
- VENDRYES. – Le langage, Paris, 1921.
- VERRIER. – A. Essai sur les principes de la métrique anglaise, 3 vol., Paris.  
– B. *Journal de Psychologie*, 1922.
- VERRIEST. – *Revue néo-scholastique*, 1894.  
VIGOUROUX. – A. Dictionnaire de la Bible, Paris.  
B. La Cosmogonie mosaïque, Paris, 1882.  
WACYF BOUTROS GHALI. – Le Jardin des fleurs (2<sup>e</sup> éd.), Paris, 1913.  
WHITNEY. – La vie du langage (4<sup>e</sup> éd.), Paris, 1892.  
WUNDT. – *Völkerpsychologie (Sprache)*, Leipzig, 1900.

Fin du mémoire.